YVES PATENAUDE
COMPTABILITE
POUR MICROFILM
1 - 1S

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi 9 mars 1965 / sainte Françoise Romaine / 81e année, No 56 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : nuages, plus frais demain / minimum 25 / maximum 30

AUJOURD'HUI

Une équipe de France offre ses services à Sidbec • En page 20

La marche des Noirs est interdite; les policiers sont massés à Selma

Tandis que plus de 500 "State troopers" de l'Alabama sont concentrés au point de départ de la marche, pour le cas où les Noirs enfreindraient l'interdiction décrétée par un tribunal fédéral, le président Johnson se fait tenir d'heure en heure au courant de la situation

SELMA, Alabama. (PA, UPI, AFP) — Un fort contingent de la police de l'Etat de l'Alabama est arrivé aujourd'hui à Selma où le pasteur King, accompagné de plusieurs leaders intégrationnistes et de centaines de pasteurs protestants, catholiques et juifs projettent d'entreprendre incessamment une marche sur Montgomery, la capitale, où la ségrégation raciale sévit d'une façon particulièrement aiguë.

Les quelque 500 policiers casqués ont pris place dans 150 voitures de patrouille à Montgomery et ont envahi en trombe Selma, une ville de 30,000 habitants située à 50 milles de la capitale.

La cour émet un décret

Avant ce déploiement de force spectaculaire, le juge du district fédéral Frank M. Johnson a émis un décret interdisant aux Noirs de Selma d'entreprendre leur marche sur Montgomery.

Dans son décret, le juge demande aux chefs intégrationnistes de "s'abstenir de se prévaloir de ce qu'ils appellent leur droit constitutionnel de marcher, et ce jusqu'à ce que le cas puisse être juridiquement déterminé lors d'une audience prochaine".

La situation tendue inquiète le président des Etats-Unis lequel a demandé d'être tenu au courant d'heure en heure de ce qui se passe à Selma. Il ne semble pas cependant que le président intervienne. Il se tient au courant par le truchement de l'attorney général, M. Katzenbach, et l'on sait qu'il a qualifié de "spectacle disgracieux" la violence de la police à Selma dimanche dernier.

Les Blancs appuient les Noirs

Des centaines de ministres protestants, catholiques et juifs sont actuellement à Selma, prêts à prendre part à la marche des Noirs sur Montgomery, une marche qui a été brisée à coups de matraque dimanche et qu'on veut reprendre aujourd'hui en guise de protestation contre la discrimination qui sévit dans la capitale à l'endroit des gens de couleur qui veulent s'inscrire sur les listes électorales.

Le pasteur King devait donner une conférence de presse à neuf heures ce matin, mais elle a été remise. Le bruit court que la marche serait retardée vraisemblablement à la fin de la semaine. En attendant, les manifestants se dirigeraient massivement vers le tribunal de Selma.

L'interdiction de la cour fédérale s'ajoute à celle qu'a prononcée et maintenue depuis dimanche le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace.

Les Noirs crient au secours

Devant l'incertitude de la situation, l'intervention des trou-

Voir NOIRS en page 2

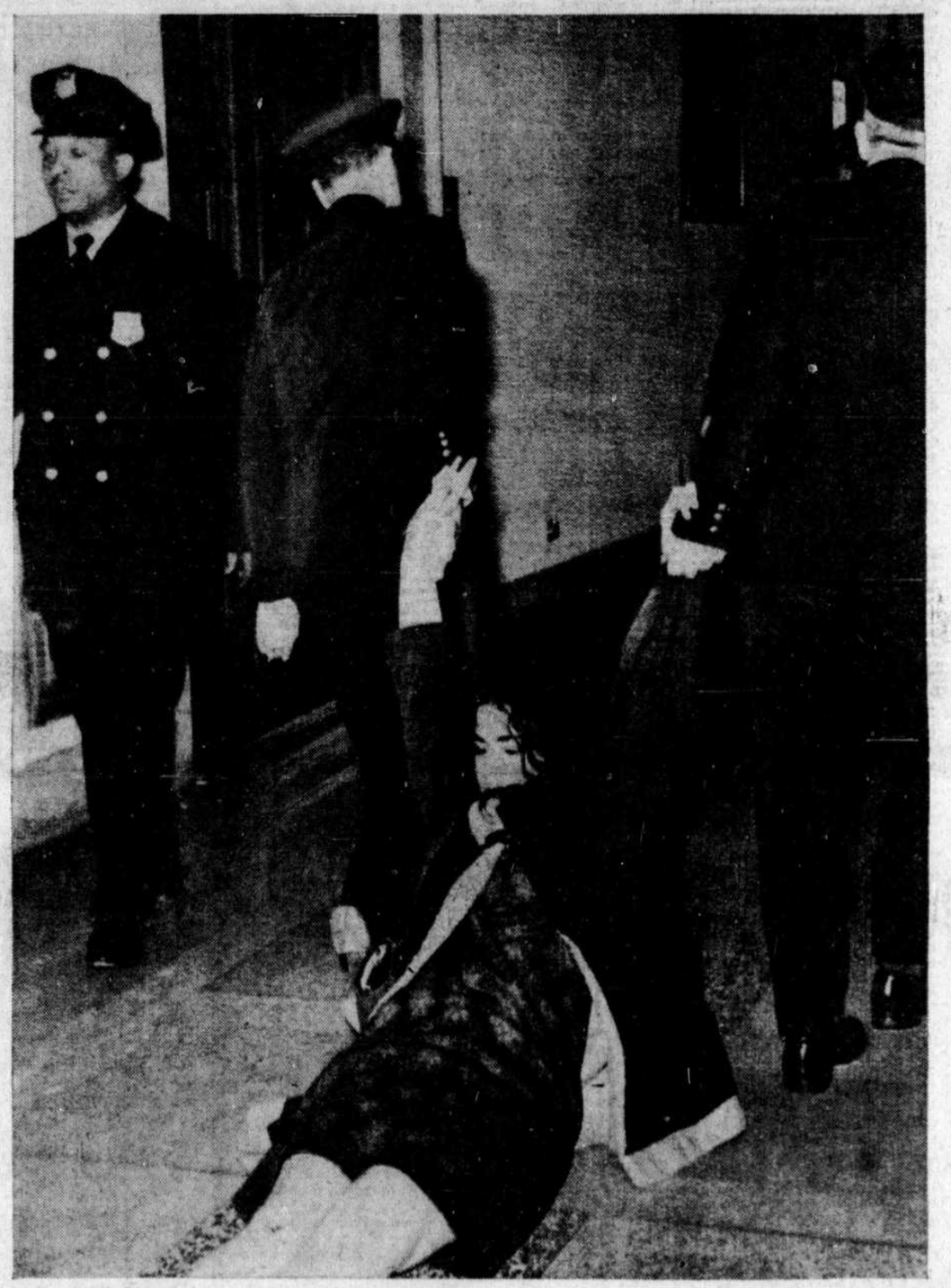

téléphoto UPI

La manière forte

La police a éjecté hier cette jeune fille de l'immeuble du secrétariat à la Justice des Etats-Unis à Washington. La jeune fille faisait partie d'une foule bruyante, composée de Noirs et de Blancs, qui s'était rendue devant le cabinet du procureur général, M. Nicholas de B. Katzenbach, pour manifester en faveur de l'intervention du gouvernement fédéral en Alabama. M. de Katzenbach avait prié les manifestants de se disperser paisiblement.

La PP n'a rien trouvé mais "on ne lâche pas"

—Claude Wagner

Le procureur général, M. Claude Wagner, a affirmé qu'il n'y a pas de progrès dans les recherches en vue de retrouver Lucien Rivard.

M. Wagner s'est toutefois empressé d'ajouter: "On ne lâche pas."

De retour à son bureau de Québec, hier, après avoir passé le weed-end dans la métropole, il a également précisé que les recherches sont surtout faites auprès des amis et de toute personne qui connait Lucien Rivard.

Le procureur général a aussi dit avoir la conviction que Lucien Rivard se trouve toujours à Montréal.

Malgré les milliers de policiers lancés à ses trousses, Lucien Rivard demeure toujours introuvable et la police piétine sans cesse sur place, à la recherche d'une piste quelconque.

Bien que de nombreuses visites surprises aient été effectuées au cours de la dernière fin de semaine, la police n'a réussi à mettre la main sur aucun lien tangible entre les personnes visitées et l'évasion de Rivard.

Au cours de la journée d'hier, tout comme depuis le tout début de l'enquête, la police a encore concentré ses efforts sur la ville de Montréal et les environs. C'est du moins ce qu'a déclaré l'inspecteur J.-Hervé Patenaude de la Sûreté provinciale du Québec.

L'inspecteur Patenaude a également confirmé une fois de plus que la Police ne possède aucun indice et qu'elle n'a qu'une seule solution : poursuivre encore les recherches.

Il a ajouté que la police a rassemblé les divers renseignements recueillis au cours des raids de la fin de semaine et que l'on avait entrepris de les analyser afin de tenter d'en sortir quelque chose.

L'inspecteur Patenaude a noté que même si les raids n'avaient pas élucidé le mystère Rivard, ils pouvaient apporter des résultats salutaires. "Il y avait longtemps, a-t-il dit, que la pègre n'avait pas ainsi ressenti la puissance de la Loi."

De quel député s'agit-il ?

Les raids de la dernière fin de semaine ont eu leur réper-

Voir LA PP, en page 2

L'habeas corpus ne tient plus

A la suite de l'attestation officielle de l'évasion de Lucien Rivard, le 2 mars de ce mois, de la prison de Bordeaux, son second bref d'habeas corpus présenté, la semaine dernière, par Me Dollard Dansereau et dont l'émission avait été prise en délibéré par le juge Pierre-A. Badeaux, de la Cour d'appel, a été refusé purement et simplement.

Le juge Badeaux avait reçu hier après-midi, dans son cabinet particulier le témoignage de M. Albert Tanguay, gouverneur de cette prison, relativement à l'évasion de Rivard.

"Prenant pour acquis, dit-il, sans cependant le décider, que j'ai juridiction, je refuse l'émission du bref d'habeas corpus à

Voir HABEAS CORPUS, en page 2

Nouvelle proposition canadienne

OTTAWA (Reuter, UPI, PC) —Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, suggère aujourd'hui qu'on garantisse une certaine forme de neutralité au Vietnam ou qu'on y établisse un organisme de surveillance de la trêve, plus puissant que la Commission de contrôle actuellement en place et qui est formée de l'Inde, de la Pologne et du Canada.

Sans établir de modalités, M. Martin croit que le nouvel organisme devrait se composer de pays plus directement impliqués dans la crise actuelle et qui étaient représentés à Genève en 1954 et en 1952.

Cette suggestion a été faite alors que M. Martin commentait le rapport que vient de produire la Commission internationale de contrôle, rapport qui se divise sur la question de savoir à quoi attribuer la véritable cause de la crise récente, le Canada se désolidarisant du rapport majoritaire signé par l'Inde et la Pologne.

Approbation du projet Pearson

A Bangkok, un porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères a exprimé l'approbation de son département de la suggestion du premier ministre canadien, M. Lester Pearson, concernant la supervision du cessez-le-feu au Sud-Vietnam par une force des Nations-Unies. Il a cependant souligné que de nombreux problèmes devaient être résolus à ce sujet, notamment en ce qui concernait les nations participant à cette force et le financement de cette opération.

L'Expo? Tout marche sur des roulettes

Vietnam: l'Opposition ne prise pas la politique d'Ottawa

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — La chambre a fait un mauvais accueil, hier, au rapport minoritaire du Canada à la Commission internationale de Contrôle au Vietnam aussi bien qu'à la déclaration faite en chambre à ce sujet par le ministre des Affaires extérieures, M. Martin.

Deux des quatre partis d'opposition, les conservateurs et les néo-démocrates ont immédiatement demandé au gouvernement de bouleverser l'ordre des travaux de la chambre pour permettre un débat sur toute l'affaire du Vietnam et pour permettre surtout au gouvernement d'indiquer clairement sa politique à cet égard.

Le porte-parole des néo-démocrates, M. Bert Herridge, a accusé le gouvernement canadien de servir de valet dans la maison de notre puissant voisin du sud en matière de politique étrangère.

Quant à M. Diefenbaker, il a dit que la déclaration du ministre était trop générale, qu'elle ne contenait que des éphémérides et ne transmettait pas les informations auxquelles le peuple canadien est en droit de s'attendre.

"Le rapport minoritaire ne va pas très loin, a dit le chef de l'opposition. Il dit seulement que la situation est dangereusement instable."

M. Diefenbaker a fait état du grand danger d'escalade qui existe au Vietnam. Il a dit que les Etats-Unis y faisaient face au plus grave problème qu'il leur ait été donné d'affronter cette dernière décade.

"S'ils poursuivent leur action, a-t-il dit en substance, ils vont accroître l'intérêt de la Chine communiste dans le conflit et, par ricochet, celui de la Russie soviétique. Ceci pourrait nous conduire à la guerre

Voir VIETNAM, en page 2

Au "LaSalle Heights": "Enlevez le chauffage au gaz!"

par Paule Beaugrand-Champagne

L'explosion de la semaine dernière à Ville LaSalle a des suites chez les résidents du secteur "LaSalle Heights". Les locataires des maisons du secteur veulent résilier leur bail. Et ce le plus tôt possible.

De 700 à 800 personnes se sont réunies hier soir dans le gymnase de l'école Clément en vue de réclamer soit un changement de tout le système de chauffage du secteur, soit que des mesures de sécurité soient prises le plus rapidement possible soit qu'on leur explique de quelle façon ils peuvent résilier leur bail.

La salle était pleine à craquer et ceux qui se massaient dehors ont dû pousser sur les autres pour pouvoir se tailler une petite place à l'intérieur. La réunion a commencé à 8 heures pour se terminer vers 9.30 heures.

Dès le début, trois prêtres, le père McGlynn, le père Jeannotte et le pasteur Johnson, ont demandé aux participants d'être sur leurs gardes dans les réclamations qu'ils allaient faire auprès des responsables et leur ont suggéré de former un comité qui se chargerait de leurs revendications.

A ce moment de la réunion, ce fut un peu la pagaille dans la salle, les gens réclamant des responsables, exprimant leur peur de vivre dans ce secteur et exigeant qu'on réponde à leurs questions.

On a finalement, à la suggestion du pasteur Johnson, élu un comité de 12 membres. Le président en est M. Joseph Reeves et le secrétaire, M. G. Dibattista. Ce comité doit rencontrer ce soir le conseil municipal de La Salle pour lui demander d'aider ceux qui le désirent à résilier leur bail.

Certaines personnes qui ont déjà déménagé leurs effets ont fait savoir qu'elles reviendraient si on changeait le système de chauffage ou si on mettait sur pied un système de sécurité adéquat.

Il y aurait à la réunion de ce soir des experts qui pourraient expliquer s'il y a véritablement danger et des avocats qui pourraient donner certains conseils à ceux qui en réclament.

A la fin de la réunion, les participants ont défilé devant une table pour signer une pétition qui servira d'appui aux réclamations des délégués du comité auprès de l'Hôtel de Ville, des propriétaires et des experts.

Le président du comité a précisé que les résidents vivaient dans une atmosphère de tension. Il a ajouté que si l'Hôtel de Ville ne voulait pas recevoir leurs réclamations, on songe

Voir LaSALLE, en page 2

Enquête publique demain ou jeudi

QUEBEC. (PCf) — Le commissaire des incendies de la province, M. F.-X. Perreault, a déclaré hier que l'interrogatoire des témoins de la tragédie de LaSalle débutera demain ou jeudi en Cour municipale, à Montréal.

L'enquêteur intérimaire Roger Gauthier, assisté de deux avocats, interrogera les témoins sur l'explosion qui a pulvérisé une maison de rapport dans cette banlieue de Montréal, le lundi 1er mars dernier, entraînant 27 pertes de vie.

M. Perreault a déclaré au cours d'une entrevue qu'il sera à Montréal aujourd'hui pour se rendre compte sur place de la marche de l'enquête. La date exacte des audiences publiques serait alors décidée.

"Nous voulons recueillir des preuves avant d'interroger les témoins", a-t-il dit.

Un métallurgiste, un ingénieur et un chimiste de l'Institut de médecine légale, M. Bernard Peclet, sont au nombre de ceux qui fouillent les ruines de l'immeuble.

Voir ENQUETE en page 2

LA NOUVELLE COIFFURE "PRINTEMPS-ETE 1965"

Signes avant-coureurs du printemps : la haute coiffure française qui vient de lancer la "ligne printemps-été 1965". Au grand désespoir de plusieurs maris, la femme dans le vent devra souffrir le coup de ciseau car tous les maîtres-coiffeurs préconisent le cheveu très court. (Voir en page 15)

LA CAISSE DE DEPOTS ET PLACEMENTS

L'une des personnes les plus influentes de l'économie française, M. François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des dépôts et consignation, un organisme qui finance environ 20 p. 100 de tous les capitaux qui vont s'investir dans l'économie publique et privée de la France, a déclaré, hier à Montréal, que l'expérience que veut tenter le gouvernement du Québec dans ce domaine ne sera qu'une imitation partielle de l'institution française. "Elle sera pour nous un enseignement," a-t-il dit. (Voir en page 25)

Trois mois de prison à Rosario Lemire

QUEBEC. (PC) — Un ancien directeur de la défunte police des liqueurs a été condamné hier à trois mois de prison.

M. Rosario Lemire, âgé de 77 ans, avait été condamné tout d'abord le 28 septembre 1962, mais la Cour d'appel avait cassé le jugement.

La couronne en appela à la Cour suprême du Canada, qui a rétabli le verdict de culpabilité et a ordonné à la Cour d'appel de rendre la sentence.

Lemire avait comparu sous 235 chefs d'accusation de fraude commise alors qu'il était directeur de la force policière, démembrée après l'arrivée au pouvoir du gouvernement du premier ministre Jean Lesage, en 1960.

La Cour d'appel avait dit dans son jugement que la sentence était légère, par rapport au crime, mais elle prenait en considération l'âge de l'accusé, les circonstances, son passé et la nature des offenses.

A cause de sa réputation, le tribunal estimait que la sentence aurait un effet préventif.

Rosario Lemire
L'ex-directeur de la défunte police des liqueurs

Le nom de Vincent Cotroni est relié à celui de Guy Rouleau

OTTAWA. (PC) — MM. Guy Rouleau et André Letendre, deux témoins importants à l'enquête judiciaire Dorion, ont eu leur nom relié à une personnalité du monde interlope de Montréal, Vincent Cotroni, dans une motion pour dépôt de documents inscrite au feuilleton des Communes hier par le député de Marquette, M. Nicolas Mandziuk.

La motion demande au gouvernement de déposer aux Communes toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre M. André Letendre, adjoint exécutif du ministre de la Justice, M. Guy Favreau et le député de Dollard, M. Guy Rouleau, au sujet de Cotroni.

La motion demande également le dépôt de tous les mémoires adressés au ministère de la Justice, à l'adjoint exécutif de M. Favreau ou à la Commission de libérations conditionnelles par M. Rouleau pour demander que Vincent Cotroni soit lavé de toutes les accusations criminelles enregistrées contre lui.

M. Rouleau, député de Dollard, a démissionné comme secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson et comme président du caucus libéral après avoir reconnu avoir fait des représentations l'été dernier au nom de Lucien Rivard, prévenu dans une cause de contrebande de narcotiques.

Me Pierre Lamontagne, procureur pour le gouvernement américain dans la cause d'extradition contre Rivard, a déclaré à l'enquête Dorion que MM. Rouleau et Letendre avaient cherché à exercer des pressions politiques sur lui pour l'amener à abandonner son opposition à un cautionnement pour Rivard.

Les deux, M. Rouleau et M. Letendre, ont démenti les accusations de M. Lamontagne. M. Rouleau a quitté le Canada pour des vacances prolongées, il y a deux semaines. Il ne projette pas de rentrer à Ottawa avant la mi-avril. Avant

Voir COTRONI, en page 2

Qui est Cotroni?

Qui est Lucien Rivard ? se demandait-on il y a quelques jours, lorsque les "pleins feux" de l'actualité se tournèrent vers le propriétaire du Domaine Idéal en fuite ?

Qu'est Vic Cotroni ? doit-on se demander ce matin, alors qu'une simple question inscrite par un député conservateur au feuilleton de la Chambre des communes relance le nom de ce dernier en première page de tous les quotidiens du pays.

Et, dans les deux cas, la réponse est fort difficile à donner.

Dans les deux cas également, elle doit être nuancée.

Peut-on parler d'intouchables? Ou "d'insaisissables", dans un sens qui n'aurait rien de péjoratif ?

Tout comme Rivard, Cotroni, qui s'appelle en réalité Cotoni, et qui fut prénommé Vincenzo, sur les fonts baptismaux de son village natal sicilien, n'a eu aucun démêlé avec la justice canadienne depuis longtemps.

Depuis 24 ans exactement.

Voir QUI EST . . ., en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 6
Finance / 20 à 22
Horoscope / 24
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 29
Nouv. internationales / 39, 46
Radio et Télévision / 44, 45
Session fédérale / 23, 25
Session provinciale / 23, 25
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 40 à 43
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 15 à 18
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 19

Comparution de deux amis de Lucien Rivard

Deux individus, que la police dit être des amis du fugitif Lucien Rivard, ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, à la suite des multiples descentes effectuées au cours des dernières soixante-douze heures dans toute la région métropolitaine, pour tenter de retrouver ce dernier.

Le premier détenu à comparaître devant le juge Jean Tellier a été Frédéric Caldwell, du 6682, 2e avenue, à Rosemont, qui fut accusé de possession de narcotiques.

Selon la Gendarmerie royale, qui a effectué une descente dans son domicile, vendredi soir, on aurait trouvé deux mégots de cigarettes de marijuana dans ses poches.

Devant le tribunal, Caldwell a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été reportée à mardi prochain.

Tout cautionnement lui a été refusé entre-temps, le procureur de la police fédérale, Me Pierre Lamontagne, ayant fait observer que l'accusé avait déjà été condamné à quelques reprises, et qu'on se trouvait en face d'un délit fort sérieux.

Devant le même juge, quelques heures plus tard, ce fut au tour de la Sûreté provinciale de traduire en justice William Lamy, l'un de ceux qui avaient fourni de l'argent pour qu'un dépôt de $60,000 fût fait en banque, à l'époque où l'on espérait obtenir un cautionnement pour Rivard.

Lamy a alors été accusé d'avoir été en possession de deux permis (en blanc) de chauffeur, permis qui avaient été volés au Bureau des permis situé au 105, montée des Trentes, à Saint-Hilaire. Ce vol avait été commis le 28 mai 1964, en éventrant un coffre-fort.

Son procureur, Me Claude Danis, a alors argumenté pendant une vingtaine de minutes pour obtenir sa libération provisoire, en soulignant notamment que son dossier judiciaire, à toutes fins utiles, remontait à une douzaine d'années, exception faite, évidemment, d'une condamnation, en 1962, pour transport de billets de loterie.

Il fit également observer que Lamy, "courtier en immeubles", était malade, très sérieusement malade, et que c'est la seule raison pour laquelle il ne s'était pas présenté à la police vendredi soir, alors qu'il avait été mis au courant qu'on le cherchait.

"Il a été appréhendé samedi matin, ajouta-t-il, alors que son domicile avait été cambriolé la veille. Il ne s'explique donc pas comment ces deux permis ont pu se trouver dans un plat à hors-d'oeuvre, au beau milieu de la salle à manger. Et ce, sachant que la police était sur le point de venir chez lui. On voit donc là qu'il y a quelques questions à se poser."

Le procureur de la Couronne, de son côté, souligna que Lamy, de par sa condamnation en 1962, avait démontré qu'il n'avait pas abandonné ses activités illégales, et que la police voulait évidemment l'interroger plus longuement.

Le juge Tellier, de son côté, fit remarquer que le prévenu était passible de quatorze années de pénitencier, pour le seul délit qui lui est reproché présentement, et que même si ces deux petits rectangles de papier pouvaient paraître bien bénis à d'aucuns, il n'en reste pas moins que certaines personnes s'en servent quotidiennement pour "bien des choses".

L'avocat de l'accusé revint alors à la charge en soutenant que la maladie de son client l'empêchait même de manger quoi que ce soit, dans les cellules, parce que ce qu'on y servait ne convenait nullement à son régime.

Puis il lança :

"Et, puis autant le dire, on a appréhendé surtout mon client parce qu'il connaissait Lucien Rivard. Et on tente d'avoir de sa part des renseignements qu'il ne peut tout simplement pas fournir. Car il n'a pas vu Rivard depuis près d'un an, et, pas plus que personne, il ne sait où il se trouve."

Le juge Tellier trancha alors le débat en fixant un cautionnement immobilier de $5,000 pour la libération du prévenu.

"Ou un dépôt pour le même montant ?" demanda encore le procureur de l'accusé.

"Non, de répondre le juge. Un cautionnement sur immeuble. C'est nettement plus sûr."

QUI EST...

SUITE DE LA PAGE 1

Dernière accusation

C'est en **juin 1940** en effet, qu'il fut traduit en cour pour la dernière fois, sous une accusation de voies de fait, relevant d'incidents qui s'étaient produits un jour d'élections générales.

Il avait alors bénéficié d'une remise de peine.

C'est la même mesure de clémence qui lui avait été accordée, douze ans plus tôt, lorsqu'il avait commencé sa "carrière". Et par un crime des plus graves : un viol.

Il semble que, dans ce premier cas, les circonstances atténuantes auraient été telles que le juge qui le condamna (et qui était considéré comme l'un des plus sévères de son temps) n'hésita pas à le faire bénéficier d'une "sentence suspendue". Tout en lui imposant l'obligation de fournir un cautionnement de mille dollars pour garantir sa bonne conduite pendant les douze mois qui suivirent.

Malheureusement, en **mai** de la même année, Vic Cotroni était accusé de vente illégale de liqueurs, et il était condamné à un mois de prison. Plus $36.20 de frais.

Son crime ? Il aurait apparemment refilé quelques bouteilles de bière à ses compagnons de travail, sur un chantier de construction où il était alors employé.

Le **3 décembre 1931**, on le retrouve en cour sous une accusation de faux-prétextes. Il est condamné à la trentaine de jours qu'il a déjà passé en prison, en attendant son procès.

En **janvier 1934**, il écope de six mois pour avoir possédé et émis de la fausse monnaie. Il ne s'agissait toutefois que de fausses pièces de cinquante cents que la police aurait saisies au terme d'une partie de poker, entre manoeuvres de la construction.

En **juin 1939**, nouvelle accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques. Mais la plainte est renvoyée.

La même année, il est trouvé dans un débit clandestin, et il est condamné à une amende de $25.

Et on en arrive ainsi au dernier passage de l'accusé à la barre des prévenus, en 1940.

Six condamnations

Six condamnations sans "gravité", donc, si l'on excepte la première, dans la gravité intrinsèque devait être fortement mitigée et par les circonstances dans laquelle elle avait été commise, et les mesures prises par l'accusé lui-même pour "réparer sa faute". Si l'on peut dire.

Et depuis 1940 ?

Eh bien les seules occasions où Vic Cotroni a eu des "contacts" avec la justice, c'est comme plaignant ou réclamant.

Tout d'abord lorsque, aux premiers jours de l'administration Drapeau, on tente de fermer les portes de son cabaret de la rue Sainte-Catherine est.

Il porte le débat jusqu'en Cour suprême et gagne son point.

Dans le commerce

Depuis, toutefois, il a abandonné (du moins de façon officielle) le domaine du cabaret, et il a multiplié ses mises de fonds dans le domaine proprement commercial.

Personne ne sait le nombre de commerces fort légitimes qu'il exploite, dans toutes les parties de la ville, l'étendue de ses intérêts dans le domaine de la construction et la valeur exacte de ses placements immobiliers.

Ce sont évidemment toutes ces occupations fort normales qui devaient permettre à Cotroni, en fin d'été 1963, d'instituer une poursuite d'un million de dollars contre le magazine McLean, de Toronto, et de $250,000 contre sa contre-partie montréalaise, pour l'avoir représenté dans leurs pages comme un des "hauts perchés" de la pègre locale.

Possédant une résidence princière à Lavaltrie, Cotroni peut se permettre d'y donner des "parties" du tonnerre pour les invités de son choix, tout comme il peut contribuer fort généreusement aux oeuvres de certaines paroisses.

On a par exemple eu idée de l'influence qu'il exerçait, lors des funérailles de sa mère, l'automne dernier, les tributs floraux nécessitant l'emploi de quelque 40 chariots, et le cortège lui-même étant assez "imposant" pour paralyser la circulation pendant quelques heures dans plusieurs rues du nord de la ville.

L'aîné du clan familial qui porte son nom, Vic a deux frères qui ont déjà eu leur moment de célébrité.

Giuseppe, son cadet de quelques années seulement, purge présentement une peine de douze années pour trafic de narcotiques.

Frank, le "dur" de la famille, a surtout eu des démêlés avec la justice pour s'être trop amplement servi de sa "musculature".

On se rappelle, à cet égard, une certaine descente de la police rue Saint-Timothée et le sac du café Chez Paree, deux incidents qui ne lui valurent toutefois que de légères "notations" à son propre dossier.

LASALLE

SUITE DE LA PAGE 1

rait à porter l'affaire en haut lieu.

Ni les autorités de Ville LaSalle ni les propriétaires de "LaSalle Heights" n'étaient présents à la réunion d'hier soir.

Il manque encore $180,000

De son côté, le Fonds de secours a annoncé qu'il manque encore $180,000 pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Par ailleurs, on est débordé en ce qui concerne les biens matériels. On a dû fermer le "Provmart", mis à la disposition du Fonds de secours.

On y a recueilli beaucoup plus de vêtements, de meubles et d'autres effets qu'il n'en était requis pour les familles éprouvées.

C'est d'argent qu'on a besoin. Selon le maire de Ville LaSalle, le Dr Lionel Boyer, vu le nombre de familles touchées et les pertes totales qu'elles ont subies, un montant de $500,000 est absolument nécessaire pour venir en aide à tous.

La météo

Minimum : 25
Maximum : 40

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides** : Généralement nuageux aujourd'hui; neige légère éparse cette nuit et demain matin, puis éclaircies, plus frais. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 23 et 30 ; Sainte-Agathe, 20 et 30.

Estrie et Mauricie ; région de Québec : Généralement ensoleillé aujourd'hui ; nuageux ce soir ; demain, neige légère éparse. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 25 et 30 ; La Tuque, 15 et 30 ; Québec 25 et 32.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Nuages variables, neige légère éparse, plus froid aujourd'hui ; demain, généralement ensoleillé et froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 5 et 25; Rouyn, Noranda et Val d'Or, zéro et 20.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de Baie Comeau et de Sept-Iles : Ensoleillé aujourd'hui ; demain matin, nuages, possibilité de neige légère éparse. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, 15 et 30 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 35 ; Gaspé, 20 et 35 ; Baie-Comeau et Sept-Iles, 15 et 35.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

"Il se peut que la procédure soit très longue, afin de pouvoir déterminer la cause de l'explosion", a dit M. Perreault.

Il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs

Il a déclaré à l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, dimanche, qu'il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs.

Même la possibilité d'un lien avec le complot pour faire sauter la statue de la liberté ne peut être laissée de côté, a-t-il précisé.

M. Perreault a souligné que Michelle Duclos, une Montréalaise appréhendée à New York, en rapport avec cette conspiration, a transporté de la dynamite de l'autre côté de la frontière, mais, selon la police, il y en a encore à Montréal.

Un tel lien ne constitue pas une possibilité sérieuse, a-t-il dit, mais il ne peut être laissé de côté par les enquêteurs.

"Nous devons tenir compte de tous ces facteurs", a dit M. Perreault. "On ne sait jamais ce qui pouvait être caché dans cet immeuble."

Les chefs de pompiers ont insisté auprès de lui pour savoir si le gaz naturel était impliqué et il a offert d'exposer les nombreux facteurs dont on doit tenir compte, avant de faire une telle déclaration.

Les conduites de gaz auraient pu être ouvertes intentionnellement, a-t-il dit, et, dans un tel cas, la compagnie ne serait pas tenue responsable. Il se peut également qu'il soit question de vengeance.

Est-ce que le gaz naturel était en cause ?

"Nous ne le savons pas", a dit le commissaire.

LA PP

SUITE DE LA PAGE 1

cussion aux Communes hier alors que le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a voulu savoir le nom du député fédéral chez qui la police a effectué une descente.

Le leader parlementaire du Ralliement des créditistes a posé la question au ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

Ce dernier s'est contenté de dire qu'il n'était "pas en mesure" de répondre à cette question.

Revenant à la charge, M. Grégoire a demandé si le ministre de la Justice connaissait ce député et s'il ferait connaître son nom à la Chambre.

M. Favreau a tout simplement déclaré que sa réponse à la deuxième partie était négative.

Nombreuses vérifications

La Sûreté de Québec en collaboration avec la Police de Montréal, a effectué quelque 20 vérifications dans les Laurentides et Montréal, depuis hier après-midi jusqu'aux petites heures ce matin, dans l'espoir de trouver une piste quelconque pouvant les conduire à l'arrestation de Lucien Rivard et de son compagnon d'évasion Durocher.

Toutes ces vérifications, dont 15 ont été effectuées dans les Laurentides, n'ont donné aucun indice pouvant permettre la capture prochaine des évadés.

Les raids avaient pour but de vérifier des informations selon lesquelles Rivard et Durocher auraient trouvé asile dans des résidences ou chalets des Laurentides.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

totale. Si, par contre, ils évacuent le Sud-Vietnam, c'en sera fait non seulement du sud-est asiatique, mais également des territoires qui gravitent autour de cette partie du monde. J'aurais aimé entendre le ministre nous parler de cela."

Parlant de la situation des Américains au Vietnam, il a dit qu'elle lui faisait penser à celle d'une mouche dans une toile d'araignée.

Il a ensuite pris à partie le chef du gouvernement au sujet de la déclaration faite par celui-ci à New-York en fin de semaine, déclaration dans laquelle M. Pearson faisait allusion à la création d'une force de police internationale en Extrême-Orient.

LES NOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

pes fédérales pour protéger les marcheurs avait été sollicitée tant par les membres du Congrès que par les chefs noirs et un groupe de manifestants en faveur des droits civils qui ont assiégé le quartier général du département de la Justice, lundi.

Les leaders noirs qui ont fait appel au gouvernement central sont MM. Roy Wilkis, secrétaire général de la puissante organisation noire NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur), et James Farmer, président de l'organisation intégrationniste CORE (Congrès pour l'égalité raciale).

M. Wilkins a déclaré : "Si les troupes fédérales ne sont pas affectées à la protection du droit des Noirs, le peuple américain sera alors confronté par une terrible alternative. Comme les citoyens de France, de Hollande, de Belgique, du Danemark et de Norvège sous l'occupation nazie, les Noirs devront soit se soumettre sous la botte de leurs oppresseurs, soit s'organiser dans la clandestinité pour se protéger de l'oppression des "SS" de Wallace".

La brutalité des "troopers" scandalise l'Amérique

WASHINGTON, (AFP) — La brutalité des "state troopers" de l'Alabama qui ont brisé dimanche à coups de matraques, de fouets et de grenades lacrymogènes une marche de 500 Noirs de Selma sur Montgomery, capitale de l'Etat, a scandalisé l'Amérique.

"Cet acte sauvage dans le style des 'SS', ordonné par un démagogue irréfléchi, doit avoir choqué et rempli de honte les Américains", a déclaré au congrès le représentant démocrate James O'Hara (Michigan).

"Le moment est venu d'agir", a déclaré de son côté le sénateur républicain Jacob Javits (New York), qui a demandé que le président Johnson intervienne immédiatement pour faire cesser la violence à Selma. "Il s'agit là d'une confrontation directe entre le gouvernement des Etats-Unis et l'Etat d'Alabama", a ajouté le sénateur Javits.

"Le président doit agir pour affirmer l'autorité des Etats-Unis et protéger la vie de leurs citoyens".

Plusieurs autres sénateurs et représentants, démocrates comme républicains, ont approuvé la déclaration du sénateur Javits et ont également demandé l'intervention du gouvernement fédéral.

M. John McCormack, président de la chambre, a qualifié la répression brutale à Selma "d'exhibition honteuse d'un pouvoir arbitraire". Quant au sénateur démocrate Ralph Yarborough, du Texas, il a condamné en termes sévères le gouverneur de l'Alabama, George Wallace, qui avait donné l'ordre aux "state troopers" d'utiliser "tous les moyens" pour empêcher les Noirs de marcher sur la capitale. "Honte à vous, George Wallace", s'est-il écrié à plusieurs reprises au cours d'une intervention au Sénat.

La plupart des dirigeants d'organisations noires ont protesté et se sont déclarés solidaires du pasteur Martin Luther King.

HABEAS CORPUS

SUITE DE LA PAGE 1

raison de la preuve faite devant moi par M. Albert Tanguay, gouverneur de la prison commune de Montréal, que le requérant n'est pas détenu à cet endroit parce que s'en étant évadé, et qu'il est impossible de l'amener devant cette Cour, tel qu'il le demande, le tout avec dépens contre lui."

Lucien Rivard avait fait cette tentative d'émission d'un autre habeas corpus en vue d'éviter d'être extradé aux Etats-Unis, où on le réclame précisément au Texas, au sujet d'une affaire de narcotiques. Un des témoins à l'enquête Dorion sur les prétendues offres de pots-de-vin par des hauts fonctionnaires, Rivard avait eu recours à cette procédure exceptionnelle, en Cour d'appel, après qu'une première demande d'habeas corpus eut été refusée par le juge François Caron, siégeant en Cour du banc de la reine, et qu'une demande d'extradition eut été accordée par le juge Claude Prévost, siégeant au même tribunal.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 1

son départ il avait dit qu'il désirait se rendre en Europe et au Mexique.

Cotroni dirigeait autrefois un club de nuit à Montréal et il a maintenant un commerce dans le nord de la ville. Il est venu au Canada il y a plus de 50 ans.

Il a intenté une poursuite en libelle au montant de $1,000,000 contre le Maclean's Magazine le 25 septembre 1963, à la Cour supérieure de Montréal, mais il ne lui a pas donné suite.

Il avait prétendu que la livraison du 24 août 1963 du Maclean's Magazine contenait des déclarations "fausses et injustes" à son sujet, dans un article sur les activités de la Mafia.

Dans une autre motion inscrite au feuilleton, le député conservateur de Cumberland a demandé des copies de toutes les communications intervenues entre le ministère de l'Immigration et le grand public au sujet du "statut d'immigré" de Joseph ("Joe Bananas") Bonanno.

Bonanno, une des figures dominantes de la Mafia aux Etats-Unis, a tenté sans succès de venir s'installer à Montréal le printemps dernier, et il a été accusé de parjure à la suite de fausses déclarations faites dans sa déclaration aux autorités de l'immigration, affirmant qu'il n'avait aucun dossier criminel.

Il a quitté le Canada dans des circonstances mystérieuses le 30 juillet et a disparu.

Affaissement de terrain à côté du métro

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Ce trottoir est condamné. Les habitations qui y sont assises aussi. Car les excavations du futur métro ont provoqué un éboulement de terrain hors-les-murs, en-deçà de la clôture de broche qui s'élève à droite sur la vignette. L'affaissement de terrain s'est produit vers 6 h. 20 hier soir devant le 3687 Berri. Dès 6 h. 30, dix familles entraient pour raisons de prudence dans la ronde des déménagements du printemps.

La province prendra possession du camion blindé

QUEBEC, (PC) — Le procureur général, Me Claude Wagner, a déclaré hier que la Sûreté provinciale prendra possession d'un camion anti-émeute fabriqué à Pierreville, Qué., dès qu'elle aura un entrepôt convenable pour l'abriter.

M. Wagner a précisé, dans une interview, que le département du procureur général a placé, il y a plus d'un an, sur recommandation de la Sûreté provinciale, une commande pour la fabrication de ce camion anti-émeute qui coûte $46,000.

"J'ai autorisé il y a quelques semaines le paiement du camion blindé, a dit M. Wagner, et mon département en prendra possession dès qu'il saura où le mettre; il est entendu qu'un véhicule pareil demande un entrepôt spécial."

"Les nouveaux quartiers-généraux de la police provinciale à Montréal, a-t-il ajouté, seront l'endroit tout désigné où conserver ce camion."

Le camion en question a eu de la vogue lors de la visite de la Reine à Québec, au mois d'octobre. A cette occasion, les rapports de journaux disaient que le camion anti-émeute servirait contre des manifestations qu'occasionneraient la visite royale. Mais il n'a pas servi.

"Nous aurons certainement des occasions d'utiliser un camion de cette nature, a poursuivi le procureur général.

Le camion anti-émeute, qui mesure trente pieds de longueur — il est à l'épreuve des balles et des grenades — et ses 18 pneus sont également à l'épreuve des balles — sera abrité, en attendant que la construction des nouveaux quartiers-généraux de la PP à Montréal soit terminée, dans un endroit convenable qui n'est pas encore désigné.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

Toujours des PRIX COUPÉS
ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITE

PARDEC 16 OZ REG. 3.50 PRIX COUPE 2.69
PARAMETTE 3.69 CAPSULES EN 125, rég. $6.00 — PRIX COUPE
INFANTOL 16 oz Rég. 3.50 PRIX COUPE 2.69
GERITOL 80 tablettes Rég. $5.50 24 oz Rég. $5.50 PRIX COUPE 3.98

SIROPS POUR LE RHUME
PIN BLANC PRIX COUPE .69 Sarrazin & Choquette 16 oz — Rég. 1.00
COCILLANA PRIX COUPE .69 16 oz — Rég. 1.00
MATHIEU PRIX COUPE .49 Rég. .65
LAMBERT PRIX COUPE .52 Rég. .65
VICKS 44 PRIX COUPE .98 Rég. 1.19
ROCHE PRIX COUPE 1.29 Rég. 1.45

ASPIRINE BAYER EN 100 Rég. .99 — PRIX COUPE 67¢
KOTEX EN 48 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
SEL ENO GRAND FORMAT Rég. 1.19 — PRIX COUPE 87¢
CEPACOL 14 OZ Rég. 1.40 — PRIX COUPE 1.09
OSTOCO EN 50 C.C. Rég. 4.25 — PRIX COUPE 3.39
SIROP PARAMETTE QUANTITE 20 OZ Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.49
PARDEC QUANTITE 130 Rég. 7.50 — PRIX COUPE 5.59
LAIT PHILLIPS PRIX COUPE .99 26 oz. LIQUIDE — Rég. 1.29
BROMO-QUININE .59 Rég. .89 — PRIX COUPE
ABSORBINE Jr PRIX COUPE .98 Petit format — Rég. 1.25
BUFFERIN 50 comprimés PRIX COUPE .79 Rég. .98
LAVORIS 17 oz PRIX COUPE .98 Rég. 1.25
NOXZEMA 14 oz PRIX COUPE 1.49 Rég. 1.99
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
VICKS VAPORUB Rég. .64 PRIX COUPE .49
WAMPOLE Extrait huile foie morue 15 oz. Rég. 1.75 PRIX COUPE 1.49
MAGNOLAX PRIX COUPE 1.30 20 oz — Rég. 1.50

SOINS DES CHEVEUX
SPRAY NET HELEN CURTIS Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.09
FASHION SET SPRAY R.H. 14 OZ Rég. 1.89 — PRIX COUPE 99¢
COLOR FOAM DU BARRY Rég. 3.00 — PRIX COUPE 2.25
NEW DAWN ALBERTO VO 5 Rég. 2.25 — PRX COUPE 1.89
ADORN SPRAY TONI Rég. 1.89 — PRIX COUPE 1.48
VITALIS 7 OZ Rég. 1.19 — PRIX COUPE 84¢
TONI PERMANENTE Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.38
RESDAN 10 OZ Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89
MISS CLAIROL SPRAY Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.47
FASHION QUICK R.H. Rég. 2.50 — PRIX COUPE 1.49

HUMIDIFIEZ avec le nouvel humidificateur HANKSCRAFT modèle 1965
Rég. $8.95 SPECIAL $6.45
LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
BAS ELASTIQUES Nylon, fabricant reconnu. Pieds fermés — Légères imperfections presque invisibles. Rég. $15.95, SPECIAL $9.75
Aussi : BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.
Exécution des Prescriptions pour Articles d'Orthopédie

APPAREILS AUDITIFS
LUNETTES Piles, batteries, cordes, etc., pour toutes les marques, livrées à domicile.
Succ. 6511 St-Hubert
APPAREILS A PARTIR DE $39.95

PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions qui ne vendent que des Remèdes et des Articles de Toilette et Hygiène

Gérald LECAVALIER Un des 8 pharmaciens

ANALYSES

TEST DE GROSSESSE en 2 h. $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

PARLER L'ANGLAIS...
c'est
• AUGMENTER VOS REVENUS
• FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
• AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
• AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
• PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES
et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

Une des classes du Laboratoire au travail

LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :
• l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
• des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
• un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
• la meilleure méthode au Canada
EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
842-8514
★ VEUILLEZ S.V.P. M'EXPEDIER VOTRE PROSPECTUS GRATUIT :
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
306 est, rue Sherbrooke, MONTREAL
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... VILLE .....

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 9 MARS 1965 — 81e ANNEE — No 56

M. Couturier parle d'un hôpital pour l'île Jésus...

...et dit qu'il répondra "en temps et lieu" aux besoins de 170,000 habitants

par Thomas Duhaime

Le gouvernement de M. Jean Lesage se propose de construire sur l'île Jésus un hôpital devant répondre aux besoins actuels et futurs d'une population de près de 170,000 habitants.

Quand ?... Ça, c'est le secret des dieux, — ou du ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, conférencier à un "dîner dansant" organisé par les Chambres de commerce de Duvernay et de Chomedey, hier soir, au Centre sportif Laval, à St-Vincent-de-Paul.

"La **réalisation** (il faut vraisemblablement entendre : la fusion des villes de l'île Jésus) va se faire, je ne sais pas, dans un avenir peut-être assez rapproché. Alors, nous (le gouvernement) allons vous doter d'un hôpital digne de l'île Jésus".

"En temps et lieu"

A la suite de cette déclaration de la part du ministre Couturier, les quelque 75 convives ont applaudi, mais sans manifester un enthousiasme délirant.

A une question précise du représentant de LA PRESSE, durant la période réservée à cet effet, à la suite de la conférence du ministre (22 pages de texte, avec statistiques à l'appui pour justifier les mérites du travail accompli dans le domaine de la santé au Québec depuis 1960), le Dr Couturier a déclaré : "L'île Jésus aura son hôpital **en temps et lieu**".

"Si nous voulons donner les soins nécessaires à la province et à l'île Jésus, a souligné le ministre, il faut donner un hôpital répondant aux besoins de l'île Jésus, mais en temps et lieu".

"Je suis ministre de la Santé depuis 1960, a-t-il ajouté, et je ne serai plus là dans quelques années, mais je puis vous assurer que nous ne travaillons pas pour nous".

Le Dr Couturier a révélé qu'un comité de planification avait été formé au sein de son ministère "pour étudier les besoins de la province", et que ce comité consultatif voulait assurer les services d'hospitalisation "le plus loin possible". Il faut comprendre ici que la construction d'un hôpital, dans une région donnée, doit desservir possiblement le plus grand nombre de familles dans le rayonnement le plus étendu possible.

Questionnés après la réunion, plusieurs membres des Chambres de commerce de Duvernay et de Chomedey se sont dits fort désappointés de n'avoir pu apprendre, de la part du ministre de la Santé, si l'hôpital projeté serait construit "avant ou après la fusion des villes de l'île Jésus" — si les recommandations du rapport Sylvestre sont mises en application par le ministère des Affaires municipales, bien entendu.

Pourquoi une révélation aussi décevante ? Le ministre Couturier a tenté, par la suite, d'en atténuer les effets : "C'est un hôpital "éventuel", mais c'est une chose assurée", a-t-il répondu à une autre question venant de l'auditoire.

Où le "futur" hôpital de l'île Jésus sera-t-il construit ?

Ça, c'est une autre question qui a reçu une autre réponse assez évasive. Autrement dit, assurer des services d'hospitalisation "le plus loin possible"...

Heureusement, nous avons pu apprendre de source sérieuse et bien renseignée que l'hôpital de la (future ?) "ville de Laval" — si la chose se réalise — sera érigé sur un emplacement (encore indéterminé) entre les villes de Duvernay et de Pont-Viau.

Combien de lits ? Est-ce qu'on y dispensera tous les services spécialisés ? Quel sera le coût de cet hôpital (à venir) ? Autant de questions auxquelles le ministre Couturier n'a pas voulu répondre pour le moment. Ou plutôt, il a "précisé" que "tout cela sera déterminé selon les besoins... et en temps et lieu".

Les statistiques du ministère

Pour rassurer les gens, ceux qui pourraient être encore scep-

Voir HOPITAL en page 4

Expo: M. Robert Letendre est rendu à Moscou

MOSCOU. (PC f) — Montréal a invité la Russie à participer à son Exposition universelle de 1967 par la voix de son représentant, M. Robert Letendre, administrateur du service des exposants, arrivé à Moscou dimanche et qui s'abouchera aujourd'hui et mercredi avec les dirigeants soviétiques.

La Russie est l'un des cent et quelques pays qui ont formellement été invités par le gouvernement canadien à prendre part à l'Exposition, il y a plus de deux ans. Elle est l'unique grand pays qui n'ait pas encore accepté l'invitation.

Depuis dimanche, 39 pays ont officiellement agréé l'invitation et les administrateurs de l'exposition sont assurés de la participation de 28 autres pays, a déclaré M. Letendre dans une interview.

M. Letendre est optimiste à l'endroit de la Russie. Il ne voit pas de raison pour laquelle elle s'abstiendrait d'y prendre part.

Une mission soviétique se rendit à Montréal l'an dernier afin de s'informer des tenants et aboutissants de l'événement et s'est montrée très satisfaite de ce qu'elle a appris.

M. Letendre avoue que les Russe ont manifesté quelque souci à l'endroit de ce qu'il leur en coûterait. Le Canada a pu leur assurer qu'un barème des salaires avait été fixé pour la main-d'oeuvre employée à l'exposition et que tout conflit serait réglé par arbitrage.

Il n'est pas question d'ultimatum, mais les délais préalables à une inscription s'écoulent rapidement.

Un dangereux ruisseau canalisé à St-Laurent

Le ruisseau Raimbault, à St-Laurent, représentait un grand danger pour les enfants, plusieurs s'y étant noyés particulièrement à l'occasion des crues printanières. Mais la construction de l'égout collecteur Leduc, qui a débuté cette semaine, éliminera ce danger en canalisant le dangereux cours d'eau. Le nouveau collecteur de 11 pieds de diamètre se raccordera au collecteur Décarie-Raimbault, près de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Jules-Poitras, et coulera vers l'ouest en traversant un secteur fortement peuplé pour aboutir à l'ouest de l'aéroport de Cartierville, sur une longueur totale de 12,576 pieds. La photo nous fait voir quelques membres du conseil, des officiers municipaux et les représentants de l'entrepreneur à l'inauguration des travaux. A gauche, derrière le camion-grue, on aperçoit le ruisseau.

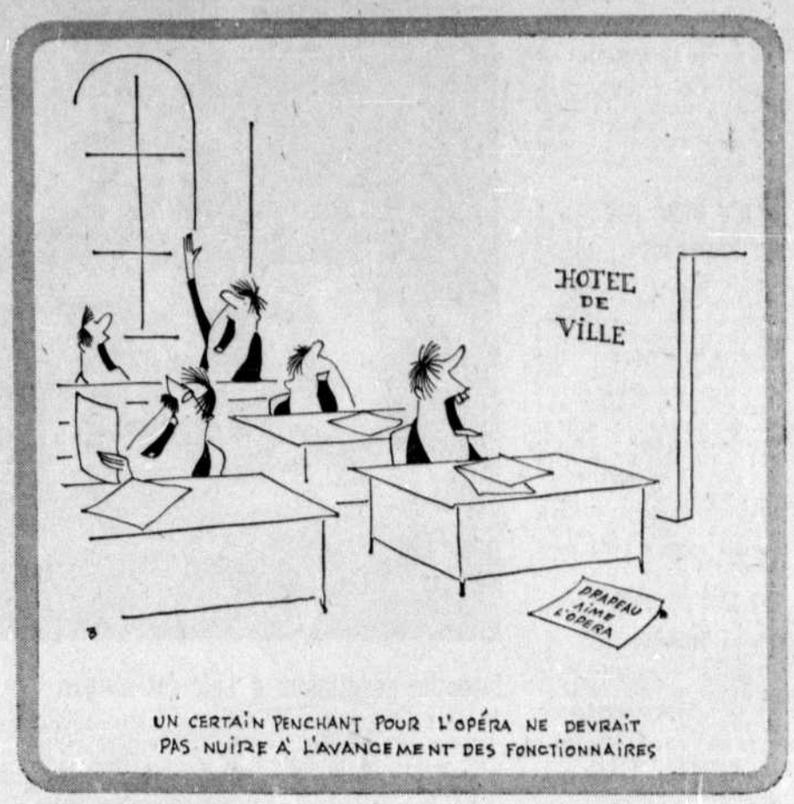

Le sinistre de LaSalle a permis un bel exemple de coordination des services

—M. Reginald Dawson

par Claude Gendron

On peut facilement coordonner les services municipaux, y compris ceux de la police et des pompiers, sans avoir à les fusionner, ni les intégrer sous une seule autorité. "L'expérience vécue à la suite du désastre de LaSalle, la semaine dernière, l'a démontré."

Ainsi s'est exprimé, hier, le maire de Ville Mont-Royal et membre de la Commission Blier, M. Reginald J. P. Dawson, devant les membres du Canadian Club, à Montréal.

"Les municipalités voisines ont été les premières à dépêcher de l'équipement sur la scène du désastre, a-t-il dit. Très rapidement, des municipalités de toutes les parties de l'île et même de la rive sud ont eu des représentants sur les lieux. Leur excellent travail, en collaboration avec celui des marins de la base navale de LaSalle leur a valu des éloges.

"La ville de Montréal a eu la bonté d'offrir ses services ; mais on n'en a pas eu besoin. Peut-on suggérer que l'existence d'un service d'incendie intégré à l'échelle de l'île de Montréal aurait pu prévenir ou diminuer de quelque façon cette tragédie ?"

Le maire Dawson a certes reconnu qu'on améliorerait certains services municipaux en assurant leur coordination sur une base extra-municipale, dans des secteurs ou arrondissements comprenant deux ou trois municipalités. Il a souligné que certaines municipalités ont déjà conclu des ententes en ce sens, formant ainsi des conseils d'arrondissements.

Ce fut là, selon le conférencier, une recommandation du Conseil de coordination intermunicipale, qui groupe 26 des 28 municipalités de banlieue de l'île de Montréal, "mais, a-t-il noté, il faudrait amender les lois provinciales pour donner à ces conseils d'arrondissements une existence légale".

M. Dawson a parlé principalement du rapport de la Commission Blier, dont il a été l'un des signataires. Il a fait siennes certaines critiques de caractère général, mais il a apporté une suggestion précise visant à apaiser les craintes émises concernant le contrôle que Montréal pourrait exercer sur le conseil régional, dont le rapport a recommandé la formation pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Le rapport a recommandé la

Voir DAWSON en page 4

FAITS divers

Automobiliste dépouillé par deux bandits de l'argent d'un testament

Les histoires de testament intéressent souvent autant les voisins, sinon plus, que les personnes concernées elles-mêmes. Un exemple éloquent en a été donné, vers 10 h. 30 hier soir, lorsque M. Armour Langelier, du 1463 est boulevard St-Joseph, qui sortait de chez lui avec une valeur de $1,800 en poche, a été victime d'un double vol.

Il monta dans son automobile, en stationnement rue Garnier, au nord du boulevard St-Joseph, et s'apprêtait à se rendre à la succession Begnoche, au 2518 chemin Ste-Catherine, lorsque ses plans furent quelque peu chambardés par deux suspects simulant être armés qui montèrent près de lui, chacun d'eux d'un côté différent de la voiture, de telle sorte que M. Langelier se trouva assis entre les compères.

L'un d'eux, sans goûte peu enclin à la conversation, informa M. Langelier qu'il ne fallait surtout pas parler, tandis que l'autre le fouillait et trouvait sur lui $900 en billets de banque et autant d'argent en chèques.

Ayant empoché l'argent du testament, les bandits décidèrent alors de démarrer et l'on prit la direction de la rue Sherbrooke. Parvenus à la hauteur du centre d'alimentation Maisonneuve, les suspects, trouvant sans doute gênante la présence de M. Langelier, lui intimèrent l'ordre de descendre et poursuivirent leur route.

M. Langelier se rendit alors dans une boîte téléphonique située à l'intérieur de la salle de quilles Fairview, au 3017 est rue Sherbrooke, à l'intérieur du centre Maisonneuve, et alerta la police.

A 11 h. 40, les agents Guy Bazinet et Maurice Crépeau, de l'auto-patrouille 2-1, retrouvaient l'auto volée, abandonnée rue Dézery au nord de la rue Sherbrooke.

Des officiers du Bureau des empreintes se sont rendus sur les lieux et, après avoir inspecté l'auto, l'ont rendue à son propriétaire.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Guy Gaudreault, de l'escouade des enquêtes criminelles.

Jeune cycliste tué par une auto

Un garçon de 14 ans a été tué par une auto, vers 8 h., hier soir, à Jacques-Cartier, alors qu'il roulait à bicyclette, à l'angle de la rue Fontainebleau et du Chemin Chambly.

Il s'agit de Richard Legault, du 2306 Chemin Chambly, dont la mort devait faire l'objet d'une enquête du coroner, aujourd'hui, sous la présidence de Me Marcel Trahan.

Un autre adolescent a été blessé au cours de l'accident. Ce dernier, Robert Larouche, 14 ans également, du 2254 Chemin Chambly, s'est fracturé une jambe et a été admis à l'hôpital de St-Lambert, où son état est jugé satisfaisant.

Il a été transporté à l'hôpital par les agents Jean-Guy Richer et Joseph-Louis Gagnon, de Jacques-Cartier. Le détective François-Xavier Ritchie a été chargé de compléter l'enquête de cet accident mortel.

Bambin tué par un autobus

VILLE DE GAGNON. (PCf) — Un bambin de quatre ans, Alain Pruneau, de Ville de Gagnon, à 300 milles au nord-est de Québec, sur la Côte Nord, a été mortellement blessé par un autobus, à 3 h. 20 hier après-midi.

L'accident est survenu alors

Voir FAITS DIVERS en page 4

L'enquête de Michèle Saunier est remise à demain

par Maurice Morin

Michèle Saunier, professeur de psychologie à l'Ecole normale Jacques-Cartier, impliquée, dans notre ville, avec Gilles Legault, Jean Giroux et Raymond Sabourin, dans le désormais célèbre "complot des monuments", a comparu, ce matin, en chambre 217 de la Correctionnelle, devant le juge Emile Trottier.

C'est qu'elle devait subir son enquête préliminaire sous des accusations de conspiration pour procurer des explosifs, plus particulièrement de la dynamite à Michelle Duclos qui, on le sait, est détenue à New-York.

Mais à la requête des avocats de la défense, Mes Guy Guérin, Gilles Duguay, Michel Proulx et Gaétan Robert, l'instruction a été reportée à demain. La raison : c'est que Me Jean-Guy Boilard occupant pour le ministère public était à prononcer un réquisitoire aux Assises dans la cause de Rémi Richard, inculpé du meurtre de Jacques "Coco" Chouinard. (On pourra lire un compte rendu de cette affaire en page neuf, page des tribunaux).

Le capitaine-détective Jean-Jacques Parizeau, qui est en charge de l'enquête dans la cause des "monuments américains", a annoncé qu'aucun témoin de l'étranger ne sera appelé à déposer, bien qu'hier Me Boilard ait eu des entretiens avec deux avocats du Département du procureur de l'Etat de New York.

La police croit que la dynamite saisie à New York provenait d'un vol de 200 bâtons perpétré en mai dernier sur une ferme à 40 milles de Mont-Laurier.

Si l'enquête préliminaire de Michèle Saulnier, qui, incidemment est d'ascendance française ayant vu le jour à Metz, a été remise à demain, celle de Legault, Giroux et Sabourin a également été reportée au même jour.

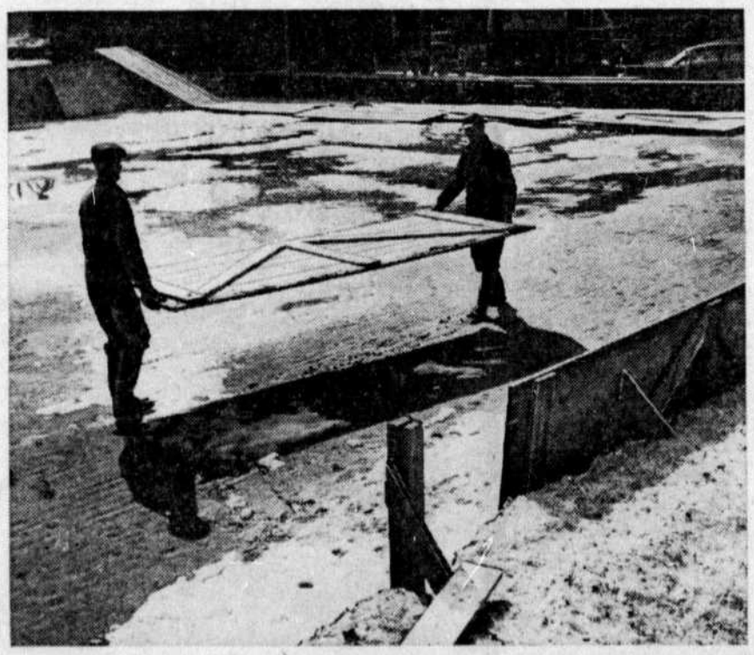

photo René Picard, LA PRESSE

Adieu patinage et hockey !

Au parc Lafontaine, les derniers vestiges de l'hiver cèdent devant les progrès du printemps. Deux hommes remisent déjà les bandes des patinoires. En voilà une, au moins, que l'on n'aura plus à arroser.

Toute menace de grève est écartée à la ville de Montréal

par Jacques Lafrenière

Toute menace de grève à la ville de Montréal est définitivement écartée. Les négociations qui se poursuivent sans relâche depuis le début d'octobre sont sur le point de prendre fin, et, sauf pour les policiers, la conciliation a donné d'heureux résultats.

Les employés manuels membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) ont accepté, samedi soir, par une écrasante majorité, les termes d'une nouvelle convention collective de travail d'une durée de deux ans.

L'Association internationale des pompiers (FTQ) tiendra deux assemblées, jeudi, le 11 mars, afin de présenter à ses membres les dernières offres de la ville. Les pompiers seront alors appelés à se prononcer par référendum.

Le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal et le Syndicat des ingénieurs (CSN) achèvent leurs pourparlers, et rien ne laisse croire que des différends peuvent survenir à la dernière minute pour empêcher un règlement à l'amiable.

Le point le plus difficile à régler présentement chez les fonctionnaires est celui des annexes. Toutes les autres clauses contractuelles sont contresignées et seront soumises, en même temps que les annexes, à l'appréciation des membres d'ici peu de temps.

Il en est autrement cependant chez les policiers. Un porte-parole de la Fraternité des policiers de Montréal a déclaré hier qu'il existait des mésententes sur pratiquement toutes les clauses importantes de la convention collective. "Nous nous verrons forcés d'aller en arbitrage", a-t-il dit.

Les négociations devant un conciliateur du ministère du Travail ont pris fin, hier, chez les policiers. Mais la ville doit faire parvenir un "document" qui pourrait peut-être marquer un tournant décisif de ces pourparlers. Le différend porte surtout sur les droits de la direction, les salaires et le temps supplémentaire.

La ville de Montréal emploie quelque 15,000 personnes. Tous les employés, à de rares exceptions près, sont syndiqués.

Au début des pourparlers, le climat était à l'orage. On par-

Voir GREVE en page 4

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Médard DÉNIGER
Président

Agent distributeur:
DODGE – CHRYSLER
VALIANT – SIMCA
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court ou long terme

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

268 ouest, rue St. Charles, Longueuil

EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

AVEC LES PORTES et FENETRES WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616

Le Paradis du Cadeau

SPECIAUX

offerts durant la période des rénovations. Profitez des escomptes de

20% à 50%

accordés sur lampes, fleurs, vaisselle, miroirs, toiles, plaques murales, verre soufflé, coutelleries, services à thé et services à café.

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL

Lemieux A LEMIEUX CADEAUX INC.

763, rue Beaubien (près St-Hubert) — 277-4828

Toute votre garde-robe exige une "touche de perfection"

Partout... en tout temps... vous serez complimentée pour la "touche de perfection" qu'imprégnera dans vos vêtements le fameux nettoyage à sec au procédé "SANITONE" de NOUVELLE METHODE. Les toilettes défraîchies y retrouvent littéralement leur éclat de neuf.

Composez ce numéro : 273-3391

Frais comme un lys! Georges Jolicoeur, prés.

Nouvelle Methode

BUANDERIE • NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

que l'enfant glissait en traîneau sur la route.

Le jeune Alain est mort sur le coup.

Le père de l'enfant, M. Denis Pruneau, originaire de Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, est depuis trois ans à l'emploi de Québec Cartier Mining, à Ville de Gagnon.

Il n'y avait pas de fourrures

Mme Angelina DiBello, propriétaire d'un salon de haute couture, au 1441 de la rue Crescent, au centre de la métropole, nous fait remarquer que les voleurs qui ont rendu visite à son établissement durant le dernier week-end, avaient apporté avec eux des manteaux de drap et des costumes dont la fabrication n'était pas terminée, le tout évalué à environ $7,000.

La victime de ce vol audacieux prétend que les cambrioleurs ont réussi à se faufiler dans la place à l'aide d'une fausse clé.

On sait le nom de la victime

Avec l'aide d'un bijoutier du nord de la Métropole, la police a élucidé l'énigme entourant le meurtre d'une femme dont le corps avait été retrouvé à demi nu, marqué de coups, le 27 février dernier sur la rue Aird, au nord de la rue Boyce.

Cette femme s'était rendue, en 1963, chez le bijoutier en question pour faire réparer une montre, et s'était identifiée comme Mme Paré.

En réalité, son nom de fille est Claire Paré, 26 ans. Elle demeurait antérieurement à Sherbrooke et a vécu à Montréal pendant huit ans.

"Elle était mariée mais nous ne pouvons dévoiler le nom qu'elle portait pour le moment", a déclaré le lieutenant-détective Marc Brodeur, de l'escouade des affaires criminelles.

Une montre qui était au poignet du cadavre a incité les policiers à s'adresser à tous les bijoutiers de Montréal afin de percer le mystère de cette mort. Et vendredi dernier, un bijoutier que la police ne peut nommer, par mesure de prudence, a téléphoné au BEC, disant qu'il avait réparé une montre appartenant à une dame Paré. Et à la suite de la parution dans un quotidien du matin d'un entrefilet qui rappelait la description de cette dame "Paré", un lecteur appela la police et put par la suite identifier la victime de façon formelle.

Evasion d'un prisonnier

VALLEYFIELD, (J.-D. G.) En plus de concentrer des recherches sur Lucien Rivard et André Durocher, la police du Québec demeure toujours sans nouvelle de Jean-Claude Rémillard, 23 ans, de Huntingdon, qui s'est évadé de la prison de Valleyfield vers 9 h., samedi matin. Un compagnon de fuite a toutefois été repris par les agents de la sûreté municipale de Valleyfield, quelques minutes après l'évasion. Rémillard, qui était incarcéré depuis trois semaines, attendait de connaître sa sentence à la suite de quelques délits, dont celui de possession illégale d'une arme à feu. Spécialiste en la matière, il s'était évadé du poste de police de Huntingdon au cours des derniers mois et avait été repris dernièrement.

Au moment de son "départ" de Valleyfield, samedi, Rémillard portait une chemise de couleur kaki sous une salopette. Il mesure 5 pieds, 5 pouces et pèse environ 145 livres. Il a les cheveux blonds.

La Sûreté provinciale est portée à relier sa disparition au vol de deux automobiles commis au cours de la fin de semaine dans la région. Dans le premier cas, il s'agit d'une Buick 1956, grise, de type sedan, avec plaques d'immatriculation 8M-6437. Une autre auto volée à Beauharnois, une Chevrolet 1956, turquoise et blanche, porte les numéros 6R-0941.

Fillette tuée par un camion

QUEBEC. (PCf) — Claudette Duchesne, âgée de 10 ans, a succombé hier en route pour l'hôpital aux blessures reçues lorsqu'elle a été renversée par un camion, sur le chemin de retour de l'école, aux Escoumins, à 145 milles au nord-est de Québec.

Tué dans un accident de travail

NORANDA. (PC) — Un contremaître de Noranda Mines Smelter, M. Edem St-Denis, âgé de 56 ans, a perdu la vie dans un accident de travail survenu hier. La victime a été coincée entre la courroie d'un convoyeur et une grosse poulie.

La tragédie s'est produite alors que M. St-Denis allait vérifier la poulie qui fonctionnait mal. Il a été retrouvé plusieurs minutes après l'accident.

Un bambin se noie dans un étang

CHICOUTIMI. (PCf) — Un bambin de cinq ans, Michel Aubut, de Chicoutimi, s'est noyé hier alors qu'il jouait sur un étang à proximité de la maison de ses parents.

La tragédie est survenue lorsque la mince couche de glace céda sous le poids de l'enfant.

Un voisin et un policier ont vainement tenté de secourir le jeune Michel.

Le corps de la petite victime a été repêché une trentaine de minutes plus tard.

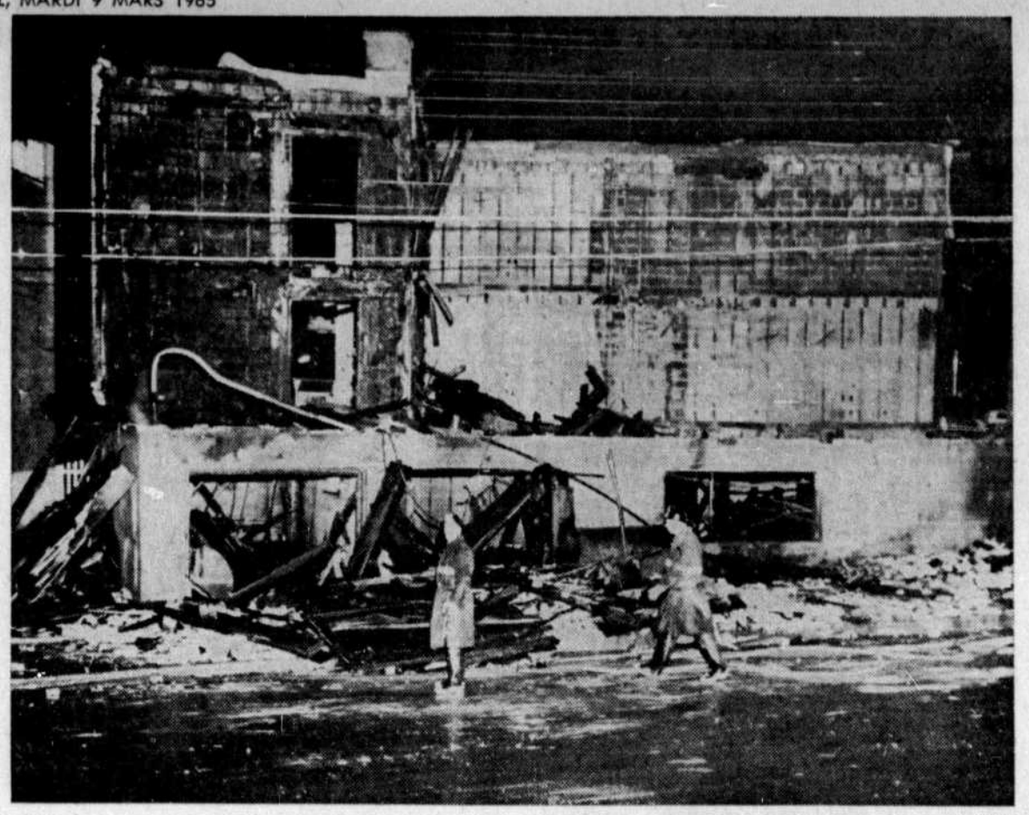

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Incendie dévastateur à Côte-des-Neiges

Un violent incendie a en partie détruit deux maisons en construction de style duplex, entre 8 h. 40 et 10 h. hier soir, avenue Bedford, à Côte-des-Neiges, soit les numéros civiques 2585 à 2591 ; les logements incendiés devaient être habités bientôt. Plus de cinquante pompiers ont combattu l'incendie de deux alertes, sous les ordres de l'assistant-directeur Dollard Boisvert. Ils ont dû employer onze jets pour maîtriser les flammes qui, à un certain moment, dépassaient d'au moins 15 pieds le toit de l'une des maisons de deux étages qui est quasi une perte totale ; alors que le feu faisait rage, les façades avant et latérale se sont écroulées, ne blessant personne heureusement. De 8 h. 50 à 10 h., l'avenue Bedford a été fermée à toute circulation, entre l'avenue Wilderton et le chemin Bates. Une enquête a débuté ce matin au sujet de cet incendie.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

tiques concernant les efforts de son ministère pour cerner le problème de la planification de la santé des Canadiens-français du Québec, le Dr Couturier a souligné : "En ma qualité de ministre de la Santé, il est donc de mon devoir d'intensifier la prévention sous toutes formes, de faire fonctionner au maximum les différents services que nous plaçons à la disposition du public, c'est-à-dire les unités sanitaires et les bureaux de santé, l'épidémiologie, et l'hygiène mentale, la tuberculose et l'hygiène maternelle et infantile, les maladies vénériennes, la salubrité publique, la recherche médicale, les laboratoires de diagnostic, etc."

En ce qui concerne les comtés desservis par les unités sanitaires, par exemple, les hygiénistes du gouvernement Lesage ont prononcé, au cours de l'année 1963, "plus de 130,000 conférences dans nos écoles", de proclamer le ministre Couturier. En chiffres simplifiés, cela signifie que les conférences se sont accumulées à un rythme de 356 par jour dans les écoles, et encore, seulement celles qui sont situées dans des comtés desservis par les unités sanitaires... Cela représente sûrement plusieurs millions de mots !

Les mêmes hygiénistes, durant la même période, ont visité plus de 9,000 écoles et les techniciens en tuberculose ont tenu 3,204 cliniques au cours desquelles près de 90,000 personnes ont été examinées, sans compter les 12,000 enfants d'âge scolaire qui ont bénéficié d'un examen physique..., chacun.

Le ministre de la Santé, doublé d'un conférencier éloquent, s'est révélé un statisticien très documenté, selon la remarque d'un des hôtes à la table d'honneur.

Citant des chiffres datant de l'avènement du gouvernement Lesage (1960), le ministre Couturier s'est attardé à ceux de 1963 : 100,843 enfants ont reçu le vaccin pour la diphtérie-coqueluche-tétanos, 136,500 autres ont reçu une injection de rappel, et "pour la 33e année consécutive, les fonctionnaires du ministère de la Santé du Québec ont la satisfaction de signaler qu'aucun cas de **variole** n'est survenu dans notre province". Ce qui veut dire avant l'avènement du gouvernement Lesage et de celui de Duplessis.

Le ministre Alphonse Couturier était entouré du député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, maire de Chomedey, des maires de St-Vincent-de-Paul, Pont-Viau, Duvernay et Laval-Ouest, de MM. Michel Montaruti, président de la Chambre de commerce de Duvernay, Gilles Gauthier, président de la Chambre de commerce de Chomedey; le maître de cérémonies était M. J.-Marc Hébert, secrétaire de la Chambre de commerce de Chomedey.

des décisions du Conseil général. J'ose dire que ni la ville de Montréal ni les banlieues ne s'opposeront à un tel arrangement".

M. Dawson suggère également qu'on prévoit la création d'un tribunal d'arbitrage pour trancher tout litige qui pourrait surgir dans les relations entre le Conseil et les municipalités.

En faisant siennes plusieurs critiques faites par les municipalités de banlieue sur le rapport qu'il a lui-même signé, M. Dawson a expliqué qu'il considérait le rapport comme un point de départ, comme un instrument de travail, et non comme une fin, ni comme une réponse à tous les problèmes régionaux de Montréal.

Controverse qui n'est pas grave

Il a précisé que la controverse soulevée par le rapport Blier n'était pas grave parce qu'elle reflétait "le caractère dynamique" de la région métropolitaine et il a ajouté qu'il était confiant de voir Montréal et ses banlieues trouver un modus vivendi acceptable pour tous.

M. Dawson a dit qu'on avait voulu le rapport vague et imprécis, de façon à jeter les bases d'études plus approfondies qui elles pourront apporter des solutions précises.

Il a précisé, au départ, que la Commission Blier n'était autre qu'un comité d'étude formé par le ministre des Affaires municipales et non par le gouvernement, (donc, pas une Commission royale), que ses études ont été limitées à la seule île de Montréal (et non à la région, île Jésus et rive sud, comme plusieurs auraient trouvé plus logique) et qu'elle n'avait pas eu à sa disposition une équipe d'experts qui auraient permis une étude définitive et complète.

Il a rappelé que la Commission Blier avait atteint son objectif : jeter les bases philosophiques et fixer des normes pratiques visant à rallier les esprits en vue d'assurer une plus grande efficacité des services publics et plus d'équité dans la répartition des coûts de ces services.

L'Expo permettrait aux exportateurs français de s'implanter au Canada

PARIS. (AFP) — La nécessité d'un effort particulier des exportateurs français pour s'implanter solidement au Canada a été soulignée aujourd'hui, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'Union française des industries exportatrices, en prévision de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Au cours de ce déjeuner qui réunissait de nombreuses personnalités françaises et canadiennes, notamment M. Robert Bordaz, commissaire général de la section française à cette exposition, Jean Chapdelaine, délégué général à Paris du gouvernement du Québec, Jean de Boissieu, président de la Chambre de commerce France-Canada, et Campbell Smith, ministre conseiller de l'ambassade du Canada en France, les principales interventions ont fait ressortir que les échanges commerciaux franco-canadiens ne répondaient pas au "climat exceptionnellement favorable" régissant les relations entre les deux pays. Afin de les développer et d'utiliser les possibilités, il convient qu'à l'exposition de 1967, les exportateurs fassent un gros effort et s'inquiètent surtout de présenter des produits de haute qualité.

Résumant en une formule lapidaire les débats qui venaient de se dérouler, M. Patrick Hyndman, conseiller économique de la délégation à Paris du gouvernement du Québec, a déclaré : "On peut plus facilement conquérir le marché américain à partir de Québec que de Paris".

Hommage à quatre Canadiens pour services à l'étranger

Quatre Canadiens ont été décorés dimanche pour les services qu'ils ont rendus dans les divers programmes d'aide technique et éducative du Canada dans des pays étrangers. Ils ont reçu des mains de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, une médaille d'argent, de la part de la Conférence canadienne sur l'Année de la Coopération Internationale. Les quatre récipiendaires sont :

Mme Emma Kaufman, qui, pendant 27 ans, a été directrice du Y.W.C.A. au Japon;

Le **Dr Gustave Gingras,** directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, qui a dirigé un programme d'urgence de la Croix-Rouge internationale au Maroc, en 1959;

M. R.G. Nic Cavell, premier administrateur du Plan Colombo canadien, l'un des rares Canadiens à pouvoir s'exprimer dans les dialectes de l'Inde, ancien haut-commissaire du Canada au Ceylan;

Le **Père Lucien Matte, S.J.,** président fondateur, depuis 1950, de l'université Haïlé-Sélassié, en Ethiopie. Ce collège avait été fondé à la demande de l'empereur lui-même, à Addis-Abéba.

DAWSON

SUITE DE LA PAGE 3

création d'un Conseil de 70 membres. Selon les normes de représentations, Montréal en compterait 47 à elle seule. Pour éviter que Montréal n'ait le contrôle absolu du conseil, M. Dawson suggère que le gouvernement impose au conseil des règlements de procédure tels que les municipalités de banlieue ne soient pas privées de leurs droits.

"Je recommande fortement que le gouvernement songe sérieusement à décréter qu'une majorité des deux tiers des représentants des banlieues soit nécessaire pour l'approbation

Enquête sur la provenance d'une collection d'armes

QUEBEC (PC) — Les autorités du bureau du procureur général à Québec et du département de la Défense Nationale à Ottawa vérifient présentement la provenance des 75 armes à feu que la police provinciale a saisies, en fin de semaine dernière, à Rivière-du-Loup.

Le propriétaire de cette collection d'armes, M. Charles-Aimé Bélanger, âgé de 29 ans, un aviateur de la base aérienne de Greenwood, N.E., possède un permis fédéral pour la possession de ces armes à feu dans la province de la Nouvelle-Ecosse mais n'en possède pas pour le Québec, selon la police.

Une liste complète des numéros de séries ainsi que la description de ces armes ont été envoyées à Ottawa et à Québec pour vérification. Quelques armes sont même rendues à Valcartier pour inspection.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

lait de grève et d'arbitrage. En vertu du nouveau Code du travail, les employés des corporations municipales ont le droit de faire la grève. Ils peuvent aussi recourir à l'arbitrage exécutoire, s'ils le désirent, supprimée dans le cas des pompiers et des policiers, pour qui, après la conciliation, il n'y a que l'arbitrage obligatoire.

LES CAPSULES TEEM CACHENT DE L'ARGENT DANS LA COURSE AUX DOLLARS CHANCEUX

Tous les détails chez votre marchand préféré.

NE MANQUEZ PAS LA
VENTE DE CHARS USAGES
qui bat son plein chez
Sanguinet Automobile Ltee
jusqu'à 5 heures, samedi le 13 mars

ATTENTION : pour le temps de la vente seulement, tous nos véhicules vendus au-dessus de $1,000. sont GARANTIS pour 90 JOURS sur moteur, transmission, différentiel. 100/100% sur pièces et main-d'oeuvre.

3 locations différentes
Tél.: LA. 4-3761
Ouvert jusqu'à 10 heures

SALLE DE MONTRE 1888 Papineau — TERRAIN 1603 Delorimier — SALLE DE MONTRE 1965 Lafontaine

SPÉCIAUX du PRINTEMPS

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE "MOFFAT"

à l'allure encastrée — style inédit à prix budget

★ La table de cuisson du "Moffat" est à la hauteur idéale pour bien travailler
★ 7 contrôles de chaleur
★ Cadran automatique, avec rappel des minutes
★ Porte de fourneau avec grande fenêtre panoramique
★ Tableau de contrôle entièrement illuminé
★ Plaques mobiles pour un nettoyage facile du fourneau

Rég. $279.95 SPECIAL $189.95

Capuchons ventilateurs NUTONE
SERIE 18CE3ON
Couleur : émaillé cuivre

• Choix d'installation verticale ou horizontale de tuyauterie. (Les sorties respectives sur le dessus ou l'arrière du capuchon. Bouton tournant pour contrôle du moteur et de la lumière. • Filtre d'aluminium lavable de 99" carrés.

• Le ventilateur est monté à l'usine et prêt à être connecté. Ceci réduit le coût d'installation. • Coupe-froid avec collet inclus. • Pales d'hélices balancées sur puissant moteur. • Les coins du capuchon sont repliés de 30° pour permettre aux portes des armoires adjacentes de s'ouvrir plus grandes. • Toutes les pièces de métal du capuchon sont préparées et endurcie avant la cuite de la peinture, afin de donner un fini émaillé luisant et de longue durée.

Rég. $41.95 SPECIAL $29.95
Ce spécial ne s'applique que sur la largeur de 30" seulement

ST-HUBERT — ST-DENIS

OMER DeSERRES

Stationnement gratuit à tous nos magasins
OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9:30

1406 ST-DENIS
6955 ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
288-0251

PRIX VEDETTES SUR PRODUITS PYREX

PERCOLATEUR A CAFE "CORNING WARE"
• Valve spéciale de contrôle • La base peut aussi servir comme théière de 6 tasses • Prend peu de temps à nettoyer • Pas de gouttes qui tombent pour rien.
SPECIAL P114 $12.95

JEU DE CASSEROLES "CORNING WARE"
* Comprend 3 casseroles, 32, 48 et 56 onces.
* 3 couverts, 1 support, 1 poignée.
SPECIAL $12.99

BOL A SAUCE "CORNING WARE"
• Pour usage au froid comme au chaud • Servez-vous du couvert pour la ventilation • Petites marques à mesurer sur le bol • Facile à laver.
SPECIAL $5.95

Spécial sur percolateur à café "PYREX"
6 TASSES — POUR UN TEMPS LIMITE
• Produit un meilleur café • Se lave aisément • Les pièces peuvent être changées • Prend peu de place • Se manie facilement. VOUS ECONOMISEZ $1.07. Rég. $5.95 SPECIAL $4.88

JEU DE 4 BOLS "PYREX"
No 440-11-19
• 4 bols avec poignées pratiques • Couleurs diverses • 4 grandeurs, pour chacun de vos besoins • Faciles d'entretien • Couleurs : bleu, blanc.
SPECIAL $5.49

PLAT POUR GATEAUX CARRES "PYREX"
Capacité de 64 onces. No 222. SPECIAL $1.29

PLAT A UTILITE "PYREX"
• De forme rectangulaire • 64 onces de capacité • Modèles pratiques pour les cuissons. No 213. SPECIAL $1.29

PLAT A PAIN "PYREX"
• Capacité de 48 onces • Pour vos pains de viandes, ou autres mets. SPECIAL $1.29

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Titre	Haut	Bas	11 h.
1000	Abitibi	13⅜	13⅜	13⅜
—	All "CCA"	13¾	13¾	—
—	Algoma	77¼	77	—
—	Alumin	31⅞	31¼	—
—	Al 4¼ pr	42⅞	42⅞	—
—	Al 1 pr	24	24	—
—	Al 2 pr	50	49¾	—
—	Ang Cdn	13	12¾	—
—	Ang Cdn pr	24	24	—
275	AngT 4½ pr	49⅞	49⅞	49⅞
—	AngT 265 pr	53	53	—
—	AngT 290 pr	54	54	—
—	Argus	19¾	19¾	—
—	Arg 2.50 pr	52¾	52¾	—
—	Arg 2.60 pr	53½	53½	—
25	Arg Pr	16¼	16¼	16¼
1575	Asbestos	27½	27¼	27½
—	Atl Sug	19½	19¼	—
—	BailS 5 pr	25	25	—
—	BailS 5¾ pr	25½	25½	—
—	Bq C N	74½	74	—
—	Bq Imp	71	71	—
—	Bq Mont	68	67¾	—
—	Bq N-E	81⅜	81⅜	—
—	By P C	55	54¾	—
175	Bq Roy	82½	82½	82½
—	Bq Tor-D	69¼	69	—
—	Bathurst P	24!	24½	—
—	Bath P (A)	63½	63½	—
—	Bat P Pr	20¾	20¾	—
765	Bell Tel	63	62⅞	63
—	Bow Mer Pr	52	52	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
—	Bralorne	560	560	—
100	Brazil	6½	6½	6½
—	BA Bk N	69	69	—
—	BA Oil	33⅝	33½	—
—	BC Forest	30¼	30¼	—
—	BC Power	99	99	—
—	BC Phone	68¼	68	—
—	BC Ph 5¾	105	105	—
—	id 6¼	105	105	—
1500	Brinco	500	490	500
—	Brockvl pr	7¾	7¾	—
—	Bruck A	30⅛	30⅛	—
—	id B	19¼	19¼	—
—	Bulolo	7½	7½	—
—	Burrad Pr	8	8	—
—	Cal Pow	20½	20⅜	—
—	id 5% Pr	102½	102½	—
50	Can Cem	58	58	58
—	id pr	29	29	—
—	CD Sugar	25	25	—
—	CI Fndry	47¾	47¼	—
—	CI Fn 4¼	96	96	—
—	Can Malt	24½	24½	—
—	C S 4.40 P	100	100	—
—	C S L	34	34	34
—	C S L P	6⅝	6⅝	—
200	C Avia E	14⅝	14⅝	14⅝
500	C Brew	10⅛	10	10
—	C Br A	16	16	—
—	C Br B	54	54	—
—	C Br A	48	48	—
—	CBAL A w	410	410	—
—	C Bronze P	95⅞	95⅞	—
1800	C Che w	12	12	12
—	C Fndtn	8	8	—
—	C F A P	22	22	—
—	C Hydroc	28	28	—
—	C I L	25½	25½	—
—	C I L P	25	25	—
25	CI Pow	25	25	25
—	CI P P	51	50½	—
—	C Marconi	5⅜	5½	—
350	C P R	67⅞	67⅞	67¾
—	C Pet p	15⅝	15⅝	15⅝
—	C Pow & P	19	19	19
—	C Pow A	25		
—	Cdn Tire A	46¾	46¾	46¾
—	C Vickers	25	24½	24½
650	Chemcell	20⅝	20⅝	20⅝
—	Centra Del	870	855	855
—	Chem 1.75p	34¾	39¾	39¾
—	Chrysler	60⅝	60⅝	60⅝
—	Coghlin	13½	13½	13½
—	Col Cell	11½	11½	11½
25	Cons MS	45	45	45
750	Cons Paper	48¼	48	48
—	Cons Text	19	19	19
—	Consu Glass	10	10	10
—	Corby A	21	21	21
—	Corby B	21	21	21
—	Coronation	5½	5½	5½
—	Crain RL	23½	23½	23½
—	Créd Fonc	82¼	82¼	82¼
—	Cr Cork	115	115	115
—	Cr Zell A	34¾	34½	34½
—	Crush Int	16	16	16
75	Denison	24	24	24
200	Dist Seag	37⅜	37⅜	37⅜
800	Dome Pete	19	18⅞	18⅞
—	Dom Bridge	26⅝	26⅜	—
—	D Coal Pr	7	7	—
—	Do Fasco	26¼	26	—
—	D Glass	17½	17¼	—
—	D Glass Pr	18½	18½	—
—	D Lime	5⅞	5⅞	—
—	Dosco	17⅛	17½	—
—	D Stores	26½	26½	—
—	D Tar	23⅜	23¼	—
575	D Text	40	40	40
150	Donohue	10	10	10
300	DuPont	54⅜	54⅜	54⅜
—	DuPont Pr	82¾	82¾	—
—	Dupuis (A)	13⅛	13⅛	—
—	EC Trust	50½	50½	—
—	Eddy Match	42½	42½	—
—	Electrolux	50	50	—
—	Enamel (A)	9	9	—
—	Enamel (B)	5	5	—
—	Falcon	88	87¾	—
100	Fam Play	24	24	24
900	Fleetwood	20½	20½	20½
—	Fraser	32½	32½	—
—	Freiman	5⅛	5⅛	—
—	Fr Pet Pr	360	360	—
—	Frosst A	24¼	24	—
—	Gen Dynam	41⅝	41⅝	—
—	GS Wrs Pr	96	96	—
—	GR BRCI	16½	16½	—
10	GR BRCI Pr	51	51	51
—	GL Paper	24¼	24	—
—	Hardg Carp	31⅝	31⅝	—
—	Hdy Andy	7	7	—
—	Hardee	70	70	—
100	Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
—	Hollinger	32⅜	32¼	—
—	Holt Ren	16	16	—
—	Home O A	23	22¾	—
—	Home O B	24	23¾	—
—	Harding A	28½	28½	—
—	Horne Pf	305	305	—
—	H Smith Pr	43½	43½	—
—	Hud B M	78	77¼	—
450	Hud's Bay	14¼	14¼	14¼
100	Husky O	13⅛	13⅛	13⅛
—	Husky O p	53½	53½	—
102	Imp Oil	57⅞	57⅞	57⅞
—	Imp Tob	15⅛	15½	—
—	I'Tob p	6⅞	6⅞	—
225	Ind Accep	25⅜	25½	25⅜
—	I Ac 4.50	97⅝	97⅝	—
—	Inland C p	18	18	—
—	Int Brze	28½	28½	—
—	I Brze p	$ 1	1	—
655	Int Nickel	89	88¾	89
—	Int Pap	35½	35⅜	—
100	Int Util	32¼	32¼	32¼
30	Interpr PL	94	94	94
—	Iro GI p	9½	9½	—
—	Jamaica PS	14	14	—
—	Labatt	21½	21¼	—
—	Laur Fin	19	18⅞	—
—	Laur F 2.00	42	42	—
—	Lewis	7⅜	7⅜	—
40	Loblaw	8⅛	8⅛	8⅛
—	Loblaw B	9⅜	9¼	—
25	Loeb M	13½	13½	13½
—	MacKinn	9	9	—
—	MacLare A	21¼	21	—
—	Maclare B	22½	21¾	—
—	MacMill Po	36	35¾	—
—	Maritime E	21¼	21¼	—
—	Maritime T	24	23½	—
1350	Mass F	33⅞	33⅜	33⅞
75	Miron 6	14	14	14
—	Mitch R A	11¾	11½	—
—	Molson A	44	44	—
—	Molson B	45¼	45¼	—
—	Mtl Loco	15	15	—
—	Mtl Trust	25¼	24¾	—
—	Moore Corp	63½	63⅜	—
—	Morse A	14¾	14¾	—
—	Morse B	13¼	13¾	—
—	Mussens	18	17	—
—	Nat Drug	12½	12½	—
50	NFLD Light	11	11	11
825	Noranda	56	55½	56
—	N Ont NG	25¼	25¼	—
—	Nw Util Pr	87	87	—
—	N S Light	30¼	30	—
—	Ocean Fish	8¼	8	—
—	Ogilvie	15⅜	15	—
—	Ogilvie Pr	38½	38½	—
—	Ont Steel	36	36	—
40	Pac Pete	11½	11½	11½
—	Penman Pr	105	105	—
—	Placer	27¾	27⅜	—
50	Pow Corp	15⅜	15⅜	15⅜
—	Price Br	46	45¼	—
—	Price Pr	90	89	—
—	Probuild	130	125	—
500	QN Gas	11	11	11
—	QNG Pr	145½	145	—
—	Que Phone	26¼	26	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman 'A'	9	8½	—
—	Rio Algom	13½	13½	—
—	Rockwell	28½	28½	—
30	Ronalds	13½	13½	13½
—	Rolland A	12	11¾	—
—	Rolland Pr	93	93	—
—	Rothmans	25	25	—
—	Russel A	15¼	15¼	—
—	Royl TS% A	23	23	—
—	StL CmA	35½	35¼	—
—	StL Cm w	17	17	—
—	StL Crp A	104¼	104¼	—
—	Salada F	12⅞	12⅝	—
—	Scott LaS	14	13¾	—
300	Shell Can	18⅜	18⅜	18⅜
—	Shell I Pr	27	27	—
—	Sher W	43¼	43¼	—
—	Sher W P	138	138	—
—	Shop Save	19	18⅜	—
25	Sicard	6⅞	6⅞	6⅞
—	Sicard 6%	20	20	—
—	Simpsons	27¾	27⅜	—
100	Soc GF	7⅜	7⅜	7⅜
—	Sogemine P	14½	14	—
—	Southam	35⅛	35	—
—	SS Steel	20	19½	—
5	Steel Can	28¾	28¾	28¾
—	Steinbg A	45	45	—
—	Steinbg pr	85	85	—
—	Texaco Can	55	54½	—
—	T Fin A	15⅜	15½	—
400	Tr-C C orp	11¼	11¼	11¼
200	Tr-C PL	37¼	37¼	37¼
—	Tr Mt PL	21⅜	21⅜	—
—	Turnbull	12½	12½	—
—	Un Carbide	29¾	29⅞	—
—	Welwood	14	14	—
100	Walk GW	39⅛	39⅛	39⅛
—	W & Knapp	20	20	—
—	WCoast Tr	15	15	—
—	Weston A	18⅜	17½	—
—	Weston B	19	19	—
—	Wstn 4½	98½	98½	—
—	Zeller's	15¼	15¼	—
—	Zellers p	51½	51½	—

Bourse canadienne

Ventes	Titre	Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	12	12	—
—	Alpha	75	75	—
—	Alscope	90	90	—
300	Alsof	13	13	13
—	AMg B B	28½	26	—
—	Ameranium	6	6	—
—	AA Molyb	260	260	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	5	4½	—
—	Augustus	44	38	—
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band Ore	14	14	—
—	Barvallee	4	4	—
—	Bateman	7	6½	—
—	Beauce PI	12½	12½	—
—	Black Hawk	285	280	—
—	Black River	17	17	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Blue water	12	12	—
—	Bornite	7½	7½	—
—	B Carpets	$ 48	48	—
—	Eruce-Presto	22	21	—
—	Bruneau	22	22	—
67500	Brunt Hill	51	50	50
—	Calumet	7	7	—
—	Camflo	375	370	—
—	Camp Chib	420	420	—
—	C Ind Gas	$ 13⅜	13⅜	—
—	CIInvTr p	$ 97	97	—
—	C Interurb	360	360	—
—	C Magnesite	80	85	—
—	CSec Und	135	130	—
—	Cantexas	180	180	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cartier Que	12	9½	—
—	Casavant	475	475	—
—	Cassiar	$ 14¼	14⅜	—
—	Cessland	465	450	—
100	Chemallo	104	104	104
—	Chib Copper	7	7	—
2000	Chipman	24	24	24
13000	Cleveland	8	8	8
—	Com H&M	95	95	—
—	Com O&G	55	49	—
820	Commo	$ 9⅜	9⅜	9⅜
—	Commod w	500	500	—
—	Cominga	13½	13	—
—	C Canoram	57	54	—
—	C Mogador	38	38	—
—	C New Pa	11½	11½	—
3400	Cons M	46	43	45
—	C Persh	12	12	—
—	CQ Yell	8	8	—
—	Cons irgin	40	37	—
1500	Copstream	15	14	14
—	Couvret A	$ 31	30⅝	—
—	Cr St-L A	$ 10½	10½	—
2500	Cr Bridge	50	50	50
—	Crusade	8	8	—
—	Dauphin	33	32	—
—	Delta Elect	310	300	—
—	Denau A	$ 11⅛	11⅛	—
—	Dolsan	24	21	—
—	Dome	$ 40⅜	40⅜	—
—	Dom Exp	12½	12½	—
—	Dom Lease	26	26	—
—	D Oilcloth	$ 32½	32½	—
—	Drum We	$ 11½	11½	—
—	Dumagami	55	55	—
—	Dumont	33	31	—
—	East Sull	285	285	—
—	East Vent	36	35	—
—	E Bake	$ 19⅜	19⅜	—
—	Electrolie	$ 7¼	9¼	—
—	Emp Oil	6	6	—
58400	Equity Ex	175	170	174
—	Fab Met	24	23	—
—	Fano	11	11	11
—	Flint Rock	55	55	—
—	Fontana	4	4	—
—	FT Relian	40	40	—
55000	Fox Lake	45	43	44
—	Fribistors	60	60	—
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	42	42	—
2000	Ghislau	38½	38	38
300	G Autotro	205	200	200
1600	Glen Lake	168	165	165
—	Garney	42	42	—
—	Grissol	260	260	—
—	Gui-Por Ur	30	30	—
—	Inspiratn	225	225	—
—	Int Atlas	155	155	—
—	Int Ceram	6	6	—
—	Intp Dredg	16	16	—
—	Inv Found	$ 52	52	—
—	Israel Oil	10	10	—
—	Jockey	5!	5½	—
—	Jubilee	190	185	—
—	Desm rts	5	3½	—
—	K Desmd	65	65	—
—	Kenting Av	5	5	—
100	Kiena	310	310	310
—	Kodiak Pt	165	165	—
1000	Kontiki	10	10	10
—	Lab Accep	$ 10½	10⅜	—
—	Laduboro	42	40	—
—	Lait Leclerc	7½	7½	—
—	Lamont	$ 20	19½	—
500	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	7½	—
500	Louana G	23	23	23
—	Malartic HY	21½	21½	—
—	Massval	11	8	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McAdam	259	259	—
—	McKinney	32	28	—
—	Melchers	$ 21½	21½	—
—	Melchers p	5⅜	5⅜	—
—	Merc Chip	12	12	—
—	Merrill	56	55	—
—	Mid-Chb	28	24	—
50	Midepsa	260	260	260
1000	Mistango	29½	29½	29½
—	Molyb	50	50	—
—	Monpre	13½	13	—
—	Mount C.	27	25	—
1100	Mt Pleast	100	100	100
100	MR Rice	$ 16⅛	16⅛	16⅛
—	Mussens	$ 18	18	—
—	NAut Vnd	125	115	—
—	Native Min	13	12	—
1000	N Formaq	8	8	8
—	N Goldvue	16	16	—
5700	N Imperial	220	218	220
1500	Newrich	22	22	22
500	NW Amulet	7½	7½	7½
—	Nocana	7½	7½	—
—	NA Asbest.	4	4	—
—	NA Rare M	34	30	—
—	NorthEx	235	220	—
—	NW Canal.	12½	12½	—
—	Opem Ex	14½	14½	—
—	Opemiska	900	880	—
—	PA Inv	440	440	—
—	Paton 7Pr	$ 21½	21½	—
1200	Pat Silver	26	25	25
2000	Paudash	9	9	9
—	Paul Serv	$ 17	17	—
—	Peace Riv	480	475	—
—	Pemb El	$ 24	24	—
—	Penbec	7½	7½	—
—	Peso S	170	170	—
—	Phoenix O	70	67	—
500	Pitt Gold	4½	4½	4½
6000	Porcupine	36	36	36
—	PwC 1 Pr	$ 49	49	—
—	PwC 2 Pr	$ 16½	16½	—
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	15	—
—	Q Cobalt	170	170	—
—	Q Indust M	37½	37	—
—	Que Smelt	26	25¾	—
—	Qu PH 50	$ 20¾	20¾	—
—	Que PH 55	$ 20½	20½	—
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Renold	$ 16¼	16¼	—
—	Rxspar	9	9	—
—	Rusty L	54	48	—
—	Ruby Foo	360	360	—
—	Ruby F wts	31	29	—
—	RA Pete B	88	78	—
—	Ste-Lucie	19¼	15	—
—	St-L Colum	355	350	—
500	Sapawe	40	40	40
—	Select F	5⅜	5⅜	—
—	Silver Reg	18	17	—
—	Silver Sum	25	24	—
2000	Silver T	30	27	28
—	Sobeys A	$ 17¾	17¼	—
—	Soca	30	25	—
500	S Dufault	9	9	9
—	Sogena	10½	10½	—
500	Spart Air	63	63	63
—	Spartan w	15	8	—
400	Stairs Ex	161	161	161
—	Std Gold	15	13½	—
—	Sullivan	395	390	—
—	Sunloch	160	160	—
—	Superpak	375	375	—
—	Surlaga	35	34	—
—	Tache	11	10	—
—	Talisman	80	77	—
1000	Tazin	11	11	11
—	Tib Expl	8	6½	—
—	Titan	4	4	—
1000	Tor & LI	370	370	370
—	TC Freez	$195	195	—
—	Trsterre	64	62	—
—	Tru Wall	480	480	—
—	Un Obalski	40	38½	—
50	U Towns El	$ 15¾	15¾	15¾
—	Val-Mar	$ 5½	5⅜	—
—	V Der Ht	130	125	—
—	Vanguard	6½	6½	—
—	Bassado B	60	60	—
1400	Westburne	123	122	122
3400	West M	515	515	515
—	West Tin	44	39	—
10700	Westville	47	45½	46
1500	White Star	44	43½	44

Hausse restreinte à l'ouverture

MONTREAL. (PC) — La plupart des compartiments enregistraient une allure en hausse de façon modérée au début de la séance ce matin à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Les services publics ne faisaient pas exception. Téléphone Bell a ainsi progressé de 3-8 à 63 et Canadien Pacifique a réalisé un gain de 1-8 à 67 3-4.

Banque royale a monté de 1-4 à 82 1-2.

DuPont a baissé de ⅛ à 54⅜ dans le secteur industriel.

Parmi les pétroles, Imperial Oil et Shell ont tous deux baissé de ⅛ à 57⅞ et 13⅜.

Dans les métaux de base, Noranda a augmenté de ⅜ à 55⅞.

Les commerces et les maisons financières baissaient. IAC a perdu ⅛ à 25⅜.

Dans les spéculations, Fox Lake a augmenté d'un cent à 45 cents. Equity Exploration a baissé de deux cents à $1.71.

* * *

TORONTO (PC) — Le rapide télé-imprimeur de la Bourse s'est mis en marche seulement cinq minutes après le début des activités ce matin.

Ce retard a été causé par le grand nombre des transactions de valeurs spéculatives.

Genex a reculé d'un cent à 59 tandis que Mildrim et New Goldvue sont demeurés stables à 71 et 15 cents respectivement. Silvermanque a fait un gain de 1-2 à 22 1-2 et United Buffadison a gagné un cent à 83.

Les industrielles ont réalisé des gains.

Les valeurs aurifères et les pétrolières n'étaient pas très actives.

* * *

NEW YORK — Le début de la séance était irrégulier et assez actif à Wall Street.

Les variations des titres clé étaient minimes.

du parquet de la bourse

Loral Corp., le titre le plus actif lundi, débute en hausse de ¼ à 9¾ sur une transaction-bloc de 10,000 actions.

Mead Corp. enregistre la transaction-bloc la plus considérable, soit 100,000 actions, inchangées à 43.

Les principales aciéries et les automobiles étaient inchangées à légèrement plus élevées. La moyenne industrielle était légèrement en hausse.

* * *

LONDRES. (AFP) — Le ton reste prudent au stock Exchange. Les affaires sont très calmes et la cote se contente d'étroitement fluctuer. Les aurifères toutefois demeurent recherchées en raison de la hausse continue du prix de l'or et elles avancent de nouveau sur un large point. Les cuprifères et les stannifères par contre sont juste calmes et stables. New Broker Hill cependant fait un bond en avant d'environ 7%. Après la publication d'excellents résultats et l'annonce d'une émission d'actions gratuites.

Sur le reste du marché les affaires sont très lentes. Les industrielles sont délaissées et à 14 h. 45 G. M. T. l'indice D Financial enregistrait un glissement de 0,4 point. Les vedettes n'enregistrent que d'étroits mouvements irréguliers par endroits.

* * *

PARIS. — La série des séances décevantes n'est pas close. Aujourd'hui encore, les ventes s'assurent une domination suffisante pour provoquer un nouvel effritement des cotations dans un nombre majoritaire de cas. Ces ventes ne revêtent, comme d'habitude, qu'un volume restreint mais les acheteurs font toujours défaut et l'exécution des ordres ne peut se faire le plus souvent qu'en concédant un peu de terrain. De la conjoncture économique, les opérateurs ne semblent vouloir retenir que les éléments défavorables.

Aux valeurs étrangères, les allemandes perdent quelques points mais les italiennes sont bien tenues tandis que les mines d'or montrent toujours d'excellentes dispositions. Les néerlandaises maintiennent facilement leurs positions et les transatlantiques n'accusent que des modifications superficielles. Indécision des britanniques.

Les échanges demeurent copieux sur le marché de l'or dont la tendance d'ensemble est bien soutenue.

TORONTO

Titre	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	1710	$ 13½	13⅜	13½
Alta Gas	440	$ 37½	37½	37½
Alta Gas pr	21	$105⅝	105⅝	105⅝
Algoma	41	$ 77⅛	77⅛	77⅛
Alumini	1575	$ 31⅜	31⅜	31⅜
Analog	1050	$ 5½	5½	5½
Analog w	300	80	80	80
Anthes A	z20	$ 40¼	40¼	40¼
Argus	100	$ 20	20	20
Atl Sug xd	250	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Bank Mont	120	$ 68	67¾	67¾
Bank NS	178	$ 81½	81⅛	81⅛
Bath P w	z50	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Bell Tel	804	$ 62⅞	62¾	62⅞
Brazil	812	6⅝	6½	6⅝
Bright	z5	$ 76	76	76
BA Oil	z10	$ 33½	33½	33½
BC Forest	50	$ 30⅛	30⅛	30⅛
BC Suga pr	z25	$ 20	20	20
BC Ph 6¼ p	z5	$105	105	105
id 4¾ pr	50	$ 99½	99	99½
Brockville	100	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Bruck A	25	$ 31	31	31
Cal Pow	330	$ 20⅝	20⅝	20⅝
Can Bread	100	$ 13¼	13¼	13¼
Can Cem	z2	$ 56⅝	56⅝	56⅝
Can Ce pr	z2	$ 29	29	29
CI Fndry	z10	$ 47½	47½	57½
Can Matl	z40	$ 24½	24½	24½
C Pack A	55	$ 82	82	82
Can Perm	z15	$ 80⅝	80⅝	80⅝
C Safe 4 pr	z5	$ 99⅛	99⅛	99⅛
CAE	350	$ 14¼	14⅛	14¼
C Brew	3610	$ 10⅛	10	10⅛
C Bre A pr	z10	$ 48	48	48
C B Alm A	900	$ 16½	16¼	16½
C B A A w	210	415	415	415
C B A B w	320	415	410	415
C Chem w	3040	12¼	12	12¼
C Found	z25	9	9	9
C Im Bk	z20	$ 71¼	71¼	71¼
C Ind Ga	960	$ 12⅞	12⅞	12⅞
C I L	300	$ 25¼	25¼	25¼
C P R	1645	$ 67⅞	67⅞	67⅞
C Tire A	425	$ 44½	44¼	44½
C Ut 4¼ pr	100	$ 86⅝	86⅝	86⅝
CW Prop	z50	475	475	475
Chemcell	840	$ 20⅞	20⅝	20⅞
Cheme 175p	80	$ 39⅝	39⅝	39⅝
Chrysler	z26	$ 59⅝	59⅝	59⅝
Clairtone	225	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Col Cell	z25	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Con Bldg	800	$ 7	7	7
Con Bldg p	100	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Con Bldg w	228	425	425	425
Con MS	1185	$ 45	45	45
Con Paper	190	$ 48	48	48
Con Gas	z115	$ 14	14	14
Coronation	100	$ 5½	5½	5½
Crestbrk	100	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Crush Int	925	$ 16⅛	16	16⅛
Cygnus A	892	475	470	475
Cygnus B	1290	$ 5½	5½	5½
Dale-Ross	z25	$ 9	9	9
Dale R A p	100	$ 10¼	10¼	10¼
Dist Seag	310	$ 37½	37½	37½
D Bridge	65	$ 26¾	26⅝	26⅝
D Coal pr	525	$ 8	7⅞	8
Dom Elect	z45	$ 11½	11½	11½
Dofasco	593	$ 26¼	26¼	26¼
Dom Glass	z50	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Dosco	200	$ 17½	17½	17½
Dom Store	100	$ 26¼	26¼	26¼
Dom Tar	1307	$ 23½	23½	23½
Dom Text	625	$ 40¼	40	40¼
Du Pont	365	$ 54½	54⅜	54½
East ChTr	125	$ 52	51½	52
Falcon	690	$ 87¾	87⅝	87¾
Fleet Mfg	1800	75	72	74
Fleetwoo	200	$ 20½	20½	20½
Ford US	140	$ 58⅝	58⅝	58⅝
Ford Cda	z5	$162	162	162
Fraser	50	$ 32¾	32¾	32¾
Fruehauf	z25	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Gen Bake	530	$ 9	9	9
GMC	z13	$106	106	106
GS Wares	z60	$ 12½	12½	12½
Globe A	100	$ 16	16	16
GL Paper	z50	$ 24	24	24
Gr WpgG	z82	$ 19¼	19¼	19¼
Greyhnd	220	$ 13¼	13¼	13¼
Guar Tr	25	$ 65½	65½	65½
Hardee	400	70	69	70
Hard Carp	125	$ 36	36	36
Hd CrpA	1325	$ 30¼	30⅛	30¼
Hawker S	100	$ 6⅞	6⅞	6⅞
Home A	428	$ 22⅜	22¾	22⅜
Home B	299	$ 24	24	24
Horne Pf	600	310	310	310
HBG	140	$ 14½	14½	14½
Hur Erie	150	$ 68	67¾	68
Hur Er rts	1986	185	185	185
Husky	3367	$ 13¼	13⅛	13¼
id D w	535	690	690	690
Imp Oil	444	$ 57⅞	57⅞	57⅞
Imp Tob	160	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Ind Accep	5555	$ 25½	25½	25½
Ind Min	z35	$ 9¾	9¾	9¾
Inlan G w	1095	175	175	175
Int Bronze	100	$ 30	30	30
IBM	14	$495	490	490
I Nickel	2672	$ 89⅛	88⅞	89
Int Util	550	$ 32⅜	32¼	32¼
Inter PL	445	$ 94	93⅝	93⅝
Int Stl P	600	355	355	355
Inv Group	100	$ 13	13	13
Inv Grp A	z25	$ 13	13	13
ITL In dpr	z10	$ 24	24	24
Jefferson	1750	$ 13½	13⅝	13⅝
Jeff Bw	4255	690	660	675
Jockey C	835	5½	5½	5½
Jock w	2000	72	72	72
Kelsey C	576	$ 15	15	15
Lafarge	z125	$ 14	13	14
Lafarge A	200	$ 13	13	13
LOnt Cem	1336	6	5⅛	6
LOnt C pr	z25	$ 16½	16½	16½
L O Cm w	100	270	270	270
Lakeland	175	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Lau Fin	325	$ 18⅝	18⅝	18⅝
Lau F 63w	100	525	525	525
Levy	300	$ 11½	11¼	11¼
Levy Bpr	z25	$ 18	18	18
LobCo B	1075	$ 9⅜	9⅜	9⅜
LobG B pr	z35	$ 32½	32	32
Lob Inc	z50	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Loeb M	1965	$ 13⅝	13½	13⅝
MB PR	970	$ 35⅞	35½	35⅞
Manoir Ind	300	195	195	195
Mass-F	4602	$ 34	33⅝	34
Molson B	25	$ 43⅛	43⅛	43⅛
Montex	200	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Montex pr	300	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Mont Trst	50	$ 25½	25½	25½
Moore	50	$ 63⅝	63⅝	63⅝
Nt Contain	150	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Nat Cont w	z40	305	305	305
Nat Drug	300	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Noranda	527	$ 56	55⅞	56
NO N Gas	75	$ 25⅛	25⅛	25⅛
Nor Phone	z50	$ 12½	12½	12½
Oshawa A	125	$ 38½	38½	38½
Pac Pete	200	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Pac Pete w	40	655	655	655
Peel Elder	100	$ 7	7	7
Pembina	150	$ 11½	11½	11½
PC Jwl A	900	$ 9¼	9¼	9¼
Pow Corp	355	$ 16	15⅞	16
Price Bros	90	$ 45½	45½	45½
QN Gas	675	$ 11⅛	11	11
Reichold	315	$ 33¼	33	33
Revelstoke	150	$ 11½	11½	11½
R-Nodwell	200	400	400	400
R Little	z25	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Rolland A	100	$ 12	12	12
Rothman	150	$ 25	25	25
Romfield	600	180	175	175
Royal Bk	205	$ 82⅝	82½	82½
Russel H	100	$ 15¼	15¼	15¼
St Maurie	100	46	46	46
Salada	725	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Sec Cap	100	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Seven Arts	z10	$ 15	15	15
Shell I pr	225	$ 27	27	27
Shop City	200	430	430	430
Shully's	100	395	395	395
Simpsons	1010	$ 28	27⅞	28
Slat Steel	1710	$ 14⅞	14½	14½
Slat St pr	600	$ 20⅝	20⅝	20⅝
Slat A w	1830	990	900	900
Southam	75	$ 35	35	35
St Pav	z25	$ 13¼	13¼	13¼
Steel Ca	575	$ 28⅞	28⅞	28⅞
Texaco	z7	$ 54½	54½	54½
Tor-Dom Bk	60	$ 68⅝	68⅝	68⅝
T Fin A	100	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Tr C Fund	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Tr Can P	590	$ 37½	37⅜	37⅜
Trans-Mt	100	$ 21¼	21¼	21¼
Trans PPL	z25	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Turnbull	z45	$ 12½	12½	12½
Un Acc rt	500	48	48	48
Un Carbid	360	$ 29⅞	29⅞	29⅞
Un Gas	50	$ 27⅛	27⅛	27⅛
Un Gas Bp	5	$ 56	56	56
Versafood	100	280	280	280
Walk GW	800	$ 39¼	39⅛	39¼
Weston A	300	$ 18½	18½	18½
W A wt	333	$ 10¼	10¼	10¼
Woodwd A	120	$ 27½	27½	27½
Zenith	300	405	400	405

PETROLES

Titre	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Acme Gas	20000	28½	28	—
Acme rts	5400	½	—	—
Ap Cons	2300	90	—	—
Alminex	760	475	465	475
Ang U Dev	1200	53	—	—
Argosy	1020	39	—	—
Asamera	800	59	—	—
Bail 5¾ pr	200	$ 20⅝	—	—
Banff	200	251	—	—
Bata	5000	10½	—	—
Cdn Sup Oil	z25	$ 17⅝	—	—
Cent Del	815	860	—	—
Dome Pete	755	$ 19¼	19⅛	19⅛
Gr Plains	100	$ 11⅝	—	—
N Concor	1000	5	—	—
Northld	3000	12	—	—
Numac	1000	136	—	—
Permo	2500	33	—	—
Petrol	1000	74	—	—
Provo Gas	2720	249	246	247
Ranger	600	150	148	—
Spooner	1500	22	21	—
Triad Oil	300	234	—	—
Union Oil	600	$ 16⅝	16½	16⅝
U Canso	200	290	—	—
Wstates	300	600	—	—
Wsburne	100	120	—	—
Yan Can	8000	6	5½	—

MINES

Titre	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agnico	1500	145	—	—
Baska	1000	10	—	—
Belleterre	3000	42	—	—
Bethlm	275	770	—	—
Bibis	4000	30	29	—
Bidcop	1000	11	—	—
Bg Nama	1800	46	43½	—
Brunswk	120	$ 18⅛	—	—
Buff Rl	4000	7	—	—
Bunker H	2000	25	24½	—
Cadamet	3050	16	—	—
Camflo	5750	375	360	—
Cp Chib	1100	415	410	415
C James.	2000	104	—	—
C Keeley	6500	32	31	—
C Lenert	6550	27½	27	—
Cantri	500	42	—	—
Canoore	2000	19	—	—
Cassiar	350	$ 14	13¾	14
Cheskirk	12500	12½	12	12½
Chester	3000	18	17	17½
Chib M	500	50	—	—
Chimo	1300	150	149	150
Comb Met	5000	27½	27	27½
Coniagas	2500	115	114	115
Con Key	1000	11	—	—
C Bellek	500	8½	—	—
Cs Brewis	2000	23	—	—
CG Arrow	500	27	—	—
C Halli	2000	52	51	—
C Mogul	1125	555	550	555
C Morrisn	1500	168	165	167
C Mosher	300	160	155	—
C Northld	1000	21	—	—
C Rambler	800	238	237	—
C Sanorm	2000	9½	—	—
Cop Corp	1125	40½	—	—
Cop Fields	1634	137	135	—
Cop Man	1083	13	—	—
Coulee	1000	34	—	—
Craigmt	200	$ 15⅝	—	—
Croinor	2500	11	10½	11
Crowpat	1000	9½	—	—
Cusco	2200	9	8½	9
Daering	10500	15½	15	15½
Deldona	21200	14	12½	14
Delhi Pac	8500	28	27	—
Denison	1750	$ 23⅞	23½	23⅞
Dicknsn	200	540	—	—
Dome	200	41½	—	—
F Mar	00	550	—	—
Gaitwin	1500	5⅛	—	—
Genex	114300	59	51	52
Glacier	2000	13½	—	—
Glenn E	15000	28	26	—
Goldray	2000	52	—	—
Granduc	825	775	—	—
Gunnar	205	560	—	—
Hard Rock	500	13	—	—
Hasaga	500	17½	—	—
Hasting	400	365	—	—
Headway	2000	19½	19	—
Heath	2600	6½	6	6½
Hollinger	215	$ 31⅝	—	—
Hud Bay	60	$ 78⅛	—	—
Int Heliu	200	102	101	—
Irish Cop	2500	40	—	—
Iso	800	400	—	—
Jacobus	3500	15	—	—
Jaye Exp	2000	28	27	—
Jelex	2000	27	26!	—
Joburke	9500	9½	—	—
Joutel	3000	123	121	—
Jowsey	1000	54	53	54
Kelly Dm	500	65	—	—
Kelly D rt	4600	3½	—	—
Kerr Add	350	875	—	—
K Anaco	1406	420	415	—
L Dufault	425	$ 15⅛	—	—
Lakehead	2000	27	—	—
La Luz	1000	$ 12⅜	12¼	12⅜
Langis	500	46	—	—
Leitch	100	460	—	—
Lorado	200	156	—	—
Louviet	1000	21	—	—
Madsen	4500	119	110	—
Magnet	533	230	223	—
Malartic	5000	7½	—	—
Man Bar	1002	22½	—	—
Marcon	2500	11	—	—
Martin	4000	80	—	—
M[illegible]ami	1150	$ 20⅝	20¼	—
[illegible]brun	3000	15	—	—
McAdam	8200	97	95	96
McIntyre	z20	$ 69½	—	—
McWat	2000	46	45	46
Merrill	2900	57	56	—
Meta Ura	2500	16	—	—
Metal Mine	600	185	—	—
Midrim	26600	72	66	—
Multi M	5100	44½	44	—
Nealon	1000	13	—	—
N Goldv	46000	15	14	14½
N Harri	1000	11	—	—
N Hosco	2020	350	345	—
N Kelore	2000	15½	—	—
N Rouyn	1000	10½	—	—
N Snator	2000	17	16½	17
New Taku	850	44	—	—
Nick Rim	500	15	—	—
Norbeau	1000	245	—	—
Normetal	1300	410	400	401
North Exp	1200	230	—	—
N Goldcrt	2000	18	—	—
Northgte	1570	870	865	870
Norsp AW	2200	48	45	48
OBrien	3600	81	80	—
OLeary	1500	12½	12	12½
Opemiska	1375	900	895	900
Orchan	750	605	600	605
Pamour	1125	195	190	—
Paramaq	12000	17½	17	—
Patino	150	935	—	—
Pax Int	3000	37	36½	37
Pce Expl	3000	27½	—	—
Peerless	4500	18½	—	—
Perron	1000	12	—	—
Purdex	3000	18½	18	—
Que Lith	1300	395	—	—
Raglan	2800	165	164	—
Rayrock	900	93	—	—
Realm	26000	14	13½	14
Rexspar	10500	14	13	13½
Rio Algom	838	$ 13¼	13⅛	—
Rix Athab	500	22	—	—
Rockwi	11500	71	70	—
Roman	400	485	480	—
Salem	3000	28½	—	—
San Ant	700	21	—	—
Sherritt	1675	590	585	—
Sil Eureka	100	300	—	—
Silverfiel	200	315	—	—
Silvmaq	7500	23	22½	23
Sil Miller	3000	16½	15½	16½
Sil Stand	400	140	—	—
Siscoe	100	290	—	—
Steep R	3580	710	705	710
Sud Cont	2000	39	—	—
Sullivan	400	365	—	—
Teck Cor	2820	605	600	—
Texmo	11600	165	158	—
Tex Sol	1000	40	—	—
Torbrit	3000	60	—	—
Tormont	2000	27½	—	—
Tribag	5000	365	350	365
Trin Chib	2000	13	—	—
Un Buffd	19050	83	79	80
Un Keno	300	965	955	965
Un Fort	1062	18½	18	18½
Urban Q	1000	18	—	—
Wasmac	11000	199	190	191
Werner	1000	6½	—	—
West Min	2250	520	515	520
Wilco	600	$ 42½	—	—
Willroy	300	165	164	165
Windfall	1860	34	33	34
Yk Bear	1000	161	160	161
Zenmac	3100	38	37	—
Zulapa	7550	33	—	—

Mendès-France attaque le projet d'étalon-or du général de Gaulle

PARIS. (AFP) — Attaque vigoureuse contre "l'étalon-or de papa" présenté par le général de Gaulle lors de sa dernière conférence de presse et critique sévère du "Gold Exchange Standard" basé sur le dollar, monnaie nationale, que les Etats-Unis gèrent dans l'intérêt de leur propre pays et non dans celui de l'économie mondiale. Telle est la partie critique d'un article paru dans le périodique "Le Courrier de la République", dont le directeur politique est M. Pierre Mendès-France. L'auteur anonyme de cet exposé estime que la solution profitable à l'économie mondiale et qui permettrait aux pays sous-développés de ne pas supporter les aléas des variations de cours des matières premières, serait la création de réserves monétaires mondiales supplémentaires sur la base d'un "étalon-marchandise".

Pour l'auteur de cette thèsee, "il faut définir une base matérielle objective plus large, plus diversifiée, l'or constituant un fondement beaucoup trop étroit. Ce serait l'"étalon-marchandise", dont le volume serait "décidé par une organisation internationale en fonction de la conjoncture pour empêcher les excès à la baisse ou à la hausse".

"Le Courrier de la République" reproche au général de Gaulle de soutenir des thèses qui reflètent "un pessimisme foncier et un mépris des hommes". En outre, l'auteur de l'article affirme que l'application des thèses du général de Gaulle amènerait logiquement une dévaluation du dollar, qui entraînerait celle de la plus grande partie des monnaies du monde, y compris le franc français. Enfin. "Le Courrier de la République" insiste sur deux autres points : une partie de l'économie mondiale, celle des pays du bloc socialiste, n'utilise pas des monnaies convertibles en or ou en dollars, et sur l'effet ruineux que produirait le retour à l'étalon-or dans les pays sous-développés, qui vivent presque tous de l'exportation de matières premières.

3 titres miniers rayés de la bourse de Toronto

TORONTO — La bourse de Toronto a rayé de ses listes de transactions le nom de trois compagnies minières : ce sont Maneast Uranium Corp. Ltd., Canadian North Inca Mines Ltd. et Majortrans Oil and Mines Ltd. On avait auparavant arrêté toute transaction sur les actions de ces compagnies en les frappant de suspension.

Le fait que ces compagnies aient négligé de prendre les mesures destinées à remédier aux diverses causes qui avaient entraîné la suspension de leurs actions aurait amené la bourse à prendre une telle décision.

Les actions de Maneast Uranium Corp. Ltd. avaient été frappées de suspension le 8 avril 1964 parce que le bilan de la compagnie montrait une position déficitaire au fonds de roulement ; la compagnie s'était trouvée dans l'incapacité de se conformer aux fréquentes directives émanant de la bourse et lui enjoignant de se pourvoir de nouveaux fonds de roulement.

La suspension des actions de Canadian North Inca Mines Ltd. remonte au 27 mai 1964 ; elle avait omis de divulguer à la bourse les détails relatifs à une transaction portant sur l'acquisition de terrains pétroliers. Celles des actions de Majortrans Oil and Mines Ltd. date du 27 septembre 1963. La compagnie se serait vue dans l'incapacité d'expliquer certaines dépenses.

Formose admise comme observateur au GATT

GENEVE. (AFP) — Formose a été admise hier après-midi comme observateur à la session actuelle des parties contractantes du GATT.

La représentation de Formose, proposée par le secrétaire exécutif du GATT M. Wyndham White, a été défendue notamment par les Etats-Unis, l'Australie, l'Italie, le Japon et la République Fédérale d'Allemagne. La discussion n'a pas donné lieu à un vote, la France est au nombre des pays qui se sont prononcés contre la proposition du secrétaire exécutif, en même temps que la Tchécoslovaquie, Cuba, la Yougoslavie, le Royaume-Uni, la Suède, la Pologne, les Pays-Bas, l'Indonésie, le Pakistan, la Norvège et le Danemark.

Le président de la session des parties contractantes, M. G. Lacarte (Uruguay) a fait valoir que "l'admission de Formose en tant qu'observateur n'affectait pas la situation particulière des pays qui n'ont pas de relations diplomatiques avec Taipeh".

$282 millions de dividendes versés en ce 1er trimestre

Au cours du premier trimestre, les compagnies canadiennes ont versé un montant de dividendes sans précédent pour cette période. La maison de courtage J. R. Timmins, membre des Bourses canadiennes et américaines rapporte que le montant total des dividendes versés s'établit à $282,152,495, soit 13 pour cent de plus que les dividendes de $249,340,927 versés au cours du premier trimestre de 1964 et 21 pour cent de plus qu'en 1963.

Les versements de dividendes, pour le mois de mars, s'élèveront à $122,143,213, en regard de $112,409,054 en 1964 et $99,877,288 en 1963. Canadian Petrofina et Union Carbide commencent à payer des dividendes ordinaires ; Imperial Oil et Aluminum Company ont élevé leurs taux, tandis que Trans Mountain Oil Pipeline verse maintenant des dividendes trimestriels, ne les versant que semestriellement auparavant.

Les sociétés minières verseront des dividendes de $34,611,559 ce mois-ci, en regard de $32,785,958 en mars 1964 et de $27,800,850 en mars 1963. International Nickel and Noranda Mines ont augmenté leurs taux ; Kilembe Copper versera des dividendes par intérim, tandis que Bethlehem Copper verse ses dividendes initiaux.

Les services publics débourseront $4,570,790 en dividendes au mois de mars, en regarde de $2,339,950 en mars 1964 et de $2,447,954 en mars 1963. Cette amélioration s'attribue en majeure partie au changement dans la date de versement des dividendes par International Utilities.

Les institutions, les sociétés de fiducie, etc.... verseront des dividendes de $14,670,098 en mars 1965, contre $14,054,885 en mars 1964 et $14,268,546 en mars 1963. Cette augmentation a été provoquée principalement par la hausse du dividende trimestriel versé par La Banque Royale du Canada.

La pauvre bête

—"Regarde maman, ce bouledogue ressemble exactement à l'oncle Alfred."

—"Veux-tu te taire, il ne faut pas dire ça Toto!".

—"Mais maman, le chien ne peut pas comprendre!".

cote des grains

Marché à terme : 8/3/65.

WINNIPEG

AVOINE :	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	82⅛	82⅛	82⅛	82⅛
Juil.	82⅝	82⅝	82⅛	82⅛
Oct.	81⅜	81⅝	80⅝	80⅝
Déc.	—	—	—	81
ORGE :				
Mai	1.29½	1.29¼	1.29¼	1.29¼
Juil.	1.27⅜	1.27⅜	1.27⅜	1.27½
Oct.	1.24¼	1.24¼	1.23¾	1.23¾
Déc.	—	—	—	1.23⅛
LIN :				
Mai	3.31-3.30¾	3.31	3.29¾	3.29¾
Juil.	3.33½	3.33½	3.32¼	3.32¼
Oct.	3.29	3.29	3.28¼	3.28¾
Déc.	3.26½	3.26½	3.26	3.26
SEIGLE :				
Mai	1.29⅝	1.29⅝	1.29	1.29
Juil.	1.31½	1.31½	1.30¼	1.30¼
Oct.	1.33¼	1.33¼	1.31½	1.32
Déc.	—	—	—	1.33⅛
GRAINE DE COLZA :				
Mars	3.15¼	3.15¼	3.13¾	3.13½
Mai	3.16-3.16½	3.16⅝	3.14⅜	3.14½
Juil.	3.11	3.11	3.08¼	3.09½
Nov.	2.63	—	—	2.63

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 83⅛; ex 3 cw 80⅝; 3 cw et ex 1 fourragère 79⅛; 1 fourragère 76⅛; 2 fourragère 73⅛; 3 fourragère 70⅝; fourragère 52.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rang 1.29¼; 1 cw 2-rang 1.27⅝; 2 cw 2-rang 1.24⅝; 6-rang 1.28¼; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22¾; 2 fourragère 1.21½; 3 fourragère 1.18⅛.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.26; 3 cw 1.22½; 4 cw 1.08; ergoté 1.07; sur voie 1.26⅛.

LIN : 1 cw 3.25⅜; 2 cw 3.20⅜; 3 cw 2.89⅜; sur voie 3.25⅜.

GRAINE DE COLZA : no. 1 cdn 3.13½.

MARCHE DU LIN : Prix au comptant 17 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.50½-	1.50⅞	1.49⅞	1.50⅛-¼
Mai	1.51-51⅛	1.52	1.50¾	1.51⅛-½
Juil.	1.43¾	1.44	1.43⅝	1.43⅞-½
Sep.	1.45⅝	1.46	1.45½	1.45½ ⅝
Déc.	1.50½-⅜	1.50⅝	1.50	1.50¼-
MAIS :				
Mars	1.28¾-	1.28⅞	1.28⅜	1.28⅞
Mai	1.31⅛-¼	1.31¼	1.30⅝	1.31⅛-31
Juil	1.32½-32	1.32¼	1.31⅝	1.32
Sep.	1.28⅝	1.28⅝	1.27⅝	1.28
Déc.	1.20⅝	1.20⅝	1.20¼	1.20¼
AVOINE :				
Mars	69¾	69⅞	69½	69¾
Mai	69-68¾	69	68½	68⅞
Juil.	65½	65½	65¼	65¼
Sep.	66¼	66⅜	66¼	66¼
Déc.	68½	68⅝	68½	68⅝
SEIGLE :				
Mars	1.21½	1.21⅝	1.21	1.21
Mai	1.23½	1.23¼	1.22⅝	1.22⅞
Juil.	1.24⅞	1.24⅞	1.24⅛	1.24⅞
Sep.	1.25½	1.25⅝	1.25⅛	1.25¼
Déc.	1.28¾	1.28¾	1.27⅞	1.27⅞
FEVES SOYA :				
Mars	3.05	3.05	3.00⅝	3.00¾-04
Mai	3.08-09½	3.09½	3.04¾	3.05-05¼
Juil.	3.10-10½	3.10½	3.06	3.06½-¾
Août	3.02¾	3.02¾	2.99¼	2.99¾-½
Sep.	2.66⅜	2.66⅜	2.65¼	2.65⅝-½
Nov.	2.56½-¾	2.56⅜	2.55	2.55½-⅝
Jan.	2.60	2.60	2.58¼	2.58¾-59

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	9.18	9.93
xAmer Bus Shares	4.28	4.63
Andreae Equity	3.02	3.30
All Canadian Com	—	—
American Growth	11.55	12.62
Beaubran Corp.	42.56	46.21
xBoston Fund	10.53	11.51
xBullock Fund	15.19	16.64
Canad Energy	9.18	10.06
Canadian Investment	4.28	4.70
Canadian Trusteed	4.99	5.45
Canafund Co. Ltd.	56.41	59.23
Champ Mut F of Can	7.57	8.23
Collective Mutual	6.25	6.79
Commonwealth Intl.	11.06	12.12
C. I. Leverage	9.98	10.94
Corporate Investors	6.12	6.69
Divers Income	31.10	—
Divers Income	6.22	6.84
xDividend Shares	3.84	4.21
Dominion Compound	4.55	4.89
Dom Compound (N-R)	4.38	4.71
Dominion Dividend	3.62	3.89
xDreyfus Fund Inc.	—	—
Dynamic Fund	13.20	13.33
Dominion Equity	24.15	24.65
European Growth	6.47	7.07
Federated Growth	6.35	6.94
First Oil & Gas	5.64	6.16
Fonds Collectif "A"	7.59	8.25
Fonds Collectif "B"	5.56	5.92
Fonds Collectif "C"	8.38	9.11
Fonds Mutual Adanac	3.14	3.43
Fds de Cap Canada	6.19	6.77
The Fraser Fund	9.85	9.91
Group Inc.	4.46	4.87
Growth Oil & Gas	11.97	—
Guardian Growth	4.35	4.63
xIncorpor Invest	7.66	8.38
Investors Growth	8.87	9.64
Investors Intl. Mut	5.42	5.89
Invest Mut of Can.	5.09	5.54
xKeyst Custod S-1	26.10	28.48
x ID S-4	5.69	6.21
x ID K-2	6.16	6.73
xMass. Invest. Trust	17.48	19.10
xMass Invest.Growth	9.66	10.66
Mutual Bond	8.29	8.68
Mutual Accumulating	5.09	5.51
Mutual B I F	5.86	6.14
Mutual Income	6.61	7.23
One William Street	15.98	—
Pret & Revenue Mut.	7.56	8.26
Provident Mutual	6.13	6.67
xPutnam Growth	10.55	11.53
Radisson R.I	5.30	5.82
Regent Fund	—	—
xResearch Investing	14.85	16.24
1962 Exec. Fund of Can	7.04	7.34
xT.V. Electronics	—	—
Timed Investment	7.36	8.08
United Accum.	9.18	10.03
xWellington Fund	z—	z—
Western Growth Fun	6.04	6.60

x Devises Américaines

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes tels que transmis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh, de fantaisie $3.00 à $3.50. Cortland de fantaisie $2.75 à $3.25, "C" $2.25 à $2.50.

Betteraves : en 30 livres, $1 à $1.25.

Carottes : en 50 livres $1.00 à $1.25, $2.00 à $2.75 les 24 cellos de deux livres.

Choux : en 50 livres, .85 à $1, rouges $1.50, Savoy $1.75 la douzaine.

Navets : en minot, no 1 $1.75, en sac de 50 livres no 1 $1.00 à $1.15, no 2, .75.

Oignons : en sac de 50 livres, jaunes no 1 $1.75 à $2.50, petits $1.50, rouges $2.25.

Panais : $2.50 le minot, $1.25 le demi-minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre : en 50 livres, no 1, $1.85 à $1.90, no 2, $1.70.

Poireaux : $1.25 à $1.50, petits .60 à .75 la douzaine.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre : extra-gros .35; A-gros .34, .35; A-moyens .32; A-petits .28; B. .28, C. .22.

Beurre : arrivages courants : non admissible 52⅝. En gros, non admissible : 53½.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc ou coloré .38.

Pommes de terre : prix de gros, nouvelles du Nouveau-Brunswick $2.05 à $2.15 les 50 livres, .47 à .50 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.40 à $3.50 les 75 livres, $2.30 à $2.40 les 50 livres, .54 à .56 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 15 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs : 14 à 15, autre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage : 11 à 11½. Poudre de lait clair : 4¼ à 4½ cents.

COTE DE L'OR

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.17 à $35.19.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne ($35.17 41/100) 251 shillings, 11¼ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 44.00 fr. au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.80 fr.

NEW york

8 MARS 1965

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	80¾	79	80
Address	53	52	52¼
Allegany	12	11⅞	11⅞
Allis Ch	24¾	24⅛	24⅛
Alum Ltd	29¼	28⅞	29
Amerada	77	76⅞	77
Am Can	42⅞	42⅛	42⅞
Am Cyan	79	78½	78½
Am Home	72½	71	71⅞
Am Mot	13⅝	13½	13½
Am Smelt	57⅞	56⅛	56⅞
Am Std	22⅜	22	22⅜
Am Sugar	20⅛	20½	20⅛
Am TelTel	66⅞	66⅜	66⅞
Am Tob	36	35⅛	36
Amsted	44⅜	43½	44⅜
Ancnda	64¼	63⅛	63⅞
Armco Stl	67⅜	66⅞	67¼
Armstg Ck	66⅞	65⅞	66⅞
Avco Corp	26⅜	26	26¼
Babcock	40⅞	40¼	40½
Bell How	34¼	33⅞	33⅞
Beth Steel	37	35⅞	36⅞
Boeing	67¾	66⅞	67¼
Borden	86½	86	86⅝
Borg War	53⅞	53⅜	53⅝
Bos Edison	47½	47¼	47¼
Brunswk	11⅝	11	11
Bucy Erie	42½	42⅛	42¼
Budd Co	16⅜	16½	16⅜
Burl Ind	63	62½	63
Burrghs	34	32⅛	33⅞
Calumet	22¼	21⅝	21⅞
Campbl Rl	22½	21⅝	21⅝
Camp Soup	36⅝	35⅜	35⅝
Can Dry	35⅝	34⅞	35⅜
Cdn Brew	9⅞	9⅝	9⅝
CPR	62⅞	62½	62⅝
Case JI	18⅝	17⅞	18⅛
Cater Tr	43⅝	42½	42⅝
Celanese	84¼	83⅜	83⅞
Ches Ohio	69⅞	68½	69⅞
Chrysler	55¼	54⅝	54⅝
Cities Sv	78⅜	77⅞	78⅛
Clevite	45	44⅝	44⅝
Coca Cola	76¾	76⅛	76⅝
CBS	42⅝	41⅞	41⅞
Col S Oh	45½	45⅛	45¼
Coml Solv	38	37	38
Com Sat	60⅜	58½	58⅝
Con Edis	46⅜	45⅜	45⅛
Container	31⅝	31⅛	31⅝
Cont Can	53⅞	53¼	53⅞
Cont Oil	73	71⅝	73
Contrl Data	62¼	61	61
Contr Am	25⅞	25⅜	25⅜
Copw Stl	60⅞	60⅜	60⅜
Corn Prd	55⅝	55	55⅛
Crane Co	55½	55	55
Cr Zell	58⅝	57½	57⅛
Curtiss Wr	21⅛	20¾	21
Deere	48½	47⅜	48¼
Det Stl Cp	14⅝	14¼	14⅜
Dist Seag	34⅞	34½	34½
Dome M	39⅜	38	38⅝
Douglas	39¼	38⅜	38⅞
Dow Chem	82⅝	82⅛	82⅜
du Pont	243½	240	242
East Kod	153⅛	151¼	153¾
Saton Mfg	47¼	46⅛	47⅛
El Stor Bat	49½	49¼	49½
El Pas NG	22¼	22	22¼
Eversharp	23⅝	23	23⅝
Firestn	45⅞	45⅛	45¼
Ford Mot	54⅛	53⅝	53⅝
Frueh Tra	32⅝	32¼	32⅜
Gen Dyn	38½	38⅛	38⅛
Gen Elec	99⅞	98½	98⅞
Gen Fds	81⅝	80⅝	81¼
Gen Instru	16⅝	16	16⅛
Gen Mills	56⅝	55⅞	55⅜
GMC	99¼	98½	98⅞
Gen Cemxd	21⅛	20⅞	20⅞
Gen Tire	21⅛	21¼	21¼
Ga Pac Cp	64⅞	64	64
Glidden	57⅜	57½	57½
Goodrich	60⅝	59¼	59⅝
Goodyear	52	51½	51⅝
Granby	18	18	18
Grand Un	27⅞	27⅜	27⅞
Gt A P	43⅜	43¼	43⅜
Gt Nor Ry	57¼	56¾	57¼
Gulf Oil	55⅛	54⅛	54¼
Heinz	46¾	46⅛	46⅛
Homstk	53	52⅛	52⅝
Honeywell	73⅛	72⅜	73⅛
Hud B M	79	77⅞	77⅞
Ing Rand	44⅝	44	44⅝
Interlake	38½	38¼	38⅝
IBM	455½	433½	454¾
Int Harv	84⅞	84	84
Int Nick	81⅞	80⅞	81⅛
Int Pap	33	32⅛	32⅞
Int Tel T	61¼	60⅞	61
Johns M	61⅛	60⅝	60⅝
Kays Roth	29	28⅞	29
Kellogg	55⅝	55½	55⅜
Kennecot	104½	103½	103⅛
Korvette	40	39⅛	39⅞
Kresge	57	55⅝	55⅝
Kroehler	28	27½	28
Lib McN L	14¼	14	14
Link Belt	65	65	65
Litton Ind	88⅞	86⅛	88⅛
Lock Aire	43⅝	42¼	43⅛
Loew's	18⅛	18⅛	18⅛
Mad S Car	2½	2⅛	2⅜
Mallory	32⅛	31⅞	31⅞
Marath Oil	60	58⅜	58⅞
Marine Mid	32⅞	32⅛	32⅞
Marq Cem	32⅜	32⅛	32⅜
March Fld	50½	49½	50½
Martin	20¼	20	20⅛
McIntyre	66⅛	66	66
McKee	31⅝	31	31⅝
Merck	51⅝	50⅞	51⅜
Minn MM	63⅛	62⅜	63¼
Mohasco	18⅛	17⅞	17⅞
Monsanto	94⅛	92	93½
Mont Ward	39⅛	39⅛	39¼
Nat Aviat	28⅝	28½	28½
Nat Cash	78⅞	78⅛	78¼
Nat Dairy	89	88¾	88⅞
Nat Dist	29⅝	29⅜	29⅛
Nat Gyps	42¼	41½	42¼
NY Cent	57⅜	55⅜	57⅛
Nor Pac	51⅞	51⅝	51⅞
Outb Mar	17½	17	17⅝
Pac Pete	10⅛	10½	10⅛
Pan Am	34¼	33⅞	33⅞
Parke Da	34⅛	33⅜	34
Penn RR	48⅜	47	48⅛
Pepsi Cola	72	71	71⅜
Pfizer	57	56½	56⅝
Phelps D	71	70⅛	71
Philip Mor	82	81½	82
Pitney Bow	46¾	46½	46½
Pit Plate	73⅛	72⅜	73⅝
Polaroid	57	56	56½
Pro Gam	74¾	74	74⅛
Pullman	47⅛	46⅛	47
RCA	33⅝	32¼	33¼
Ralston	37⅛	36⅞	37
Repub Stl	44	42⅞	44
Rex Drug	36¼	35½	35⅜
Rey Tob	41⅞	40⅝	41¼
Rich Merel	71⅜	71¼	71½
Royal Dut	43⅞	43⅛	43⅛
Rubbermd	26	25⅞	26
Schenley	29⅛	28⅞	29
Sears R	130⅛	129⅜	129⅞
Shell Oil	61	60½	60⅝
Sheraton	9	8⅞	8⅞
Sinclair	54¾	54⅛	54⅜
Socony	81⅛	80½	80⅞
South Pac	38	37⅞	38
Sperry R	15⅛	14⅞	15⅛
Std Brand	79⅞	78⅝	79⅞
Std O Cal	70⅝	69⅝	70
Std O Ind	41⅝	41	41⅝
Std O NJ	78⅝	77⅝	78⅛
Studbker	$ 7⅛	6⅞	6⅞
Sun Oil	65⅞	65	65⅛
Swift	64⅞	63¼	63⅞
Texaco	77⅞	76⅝	77⅛
Tex G Sul	68⅝	67½	67⅝
Textron	57⅞	57⅜	57⅝
Thiokol	17⅝	16½	17
Tidewt O	36	35½	36
Timken	87¾	87	87¾
Twent C	29	28⅝	28⅞
Un Carb	130	129	129¾
Un Tank C	54	53⅜	53⅝
Utd Airc	68⅝	67¼	68⅛
Utd Corp	8⅝	8⅛	8⅝
Utd Fruit	16⅛	16⅜	16⅜
US Freight	57⅝	57⅛	57⅜
US Gyps	81⅛	80⅞	81⅛
US Rubb	64½	63½	64

Défense du dollar : le Canada est mis à part

WASHINGTON. (PA) — On a demandé aux banques américaines d'éviter, dans l'application du nouveau programme de la balance des paiements, de recourir à certaines mesures qui "pourraient constituer un fardeau indu pour la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon."

Le Federal Reserve Board a incité les banques à réduire quelque peu leurs prêts à l'étranger, qui contribuent à aggraver le déficit de la balance américaine des paiements, mais avec quelques exceptions.

L'essence des recommandations s'énonce en effet comme suit : "En ce qui concerne les crédits non destinés aux exportations, les banques devraient donner priorité aux prêts aux pays sous-développés et éviter de s'adonner à des politiques restrictives qui pourraient constituer un fardeau indu pour des pays tels que le Canada et le Japon qui, financièrement, dépendent étroitement des Etats-Unis et pour le Royaume-Uni qui est aux prises avec de sérieuses difficultés de balance des paiements."

Cours du dollar

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien était encore à $0.92 17/32 en argent américain.

La livre sterling a baissé de 1/16 à $2.79 15/61.

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de 1/32 à $1.08 1/16 en argent canadien.

La livre sterling a baissé de 1/16 à $3.01¾.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

....	Achat	Vente
Abeta	5	7
Aconic	3	5
Advence RL	16	18
Amal Ming	10	20
Amer Chib	15	18
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4½	6½
Beauchemin	52	54
Beauport	17	20
Boma Chib	50	55
Brace Mac	22	24
Burrex	15	20
Cdn Javelin	10¼	10⅝
Caprive	18	23
Coastal Mining	11	13
Corgemines	93	97
Cuvier	—	30
Dubisson	5	7
Elmac	11	13
En Ola	—	30
Ganda Silver	80	90
Gaspe Copper	28	30
Gaspesia	50	55
Gibson	2	4
Goldstar	25	40
Grt West Mining	70	80
Hucamp	30	35
Hull Iron	45	50
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	55
James Bay	60	65
Juma	21	23
Kenmac	—	2
Kewnama	6	8
Kokatush	5½	5¾
Lake Beaver	18	20
Little Tex	35	43
Lun Echo	53	56
Main Oka	14	18
Martin Bird	2	4
Mariner	1.75	1.85
Mattakami Ex	—	10
Naganta	—	87
Natl Mal	52	56
Nemrod	—	70
New Asoc Devp	32	37
New Insco	11	13
New Lorie	11	14
New Miller Copper	13	18
New Pascalis	40	50
Nipiron	21	23
Norque	9	11
Oklend	1	3
Olympus	83	86
Pine Point	54½	55½
Que Expl	17	20
Quejo	4	6
Rand Lux	47	62
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scott Club	1	3
Snowdon	34	38
Sullico	5	5½
Timrod	40	45
Weston Lake	12	14
William Leys	1	3
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE
Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Qué.	10¼	11
Bq d'Eparg de Mtl	18½	19
C P R priv.	2 10	2 20
Chartered Credit	6⅞	7⅛
Corp. Expan Fin	9½	10½
Crp Fonc de Mtl	9	—
Crp Fonc priv.	9¾	10½
Credico	8	8½
Cr. Alliance priv.	13¼	13¾
Crown Life	490	510
Cons. Theatre A	7	8
Dupuis priv.	23	—
Est'n Cn Savgs	63	65
Electronic Ass.	2 50	2 70
Grt Cdn Oiland	17½	18
Grt Wst Life	930	950
Industrial Life	220	230
La Prévoyance	17½	18½
Les Prev.	75	85
London Life	425	450
Maritime Tel pr	14	—
North Tel pr	20¼	—
N B Tel	17½	18
Pacific Gas	16¼	16¾
Paco	2.00	2.25
Permeator	14½	16
Philipe Elect	19½	—
Seaway Hotel	5¾	6¼
Soc. d'Adm et de Fid.	40	41
Superseal	9½	10½
Trust Général pr.	39½	40½
Trizac	.75	—
Zodiac Nouv.	7	7½

ameriCAINE

Ventes	Titre	Haut	Bas	11 h.
400	Allegh CP W	8⅝	8½	8⅝
300	Atlas CP W	1	15/16	1
[illegible]	Br TrLt&Pw	6	6	6
[illegible]	Brown Co	13⅞	13½	13⅞
200	Cdn Javelin	9½	9½	9½
900	Vent Hadley	1½	1½	1½
200	Creole Pet	42	42	42
3600	Dynalectron	3¼	3¼	3¼
200	Felm Pet	8⅜	8⅜	8⅜
1300	Ha Bishop	9½	9¼	9½
4100	Me Johnson	20⅜	20	20
1000	Jeanette Gl	8⅝	8⅝	8¾
900	Molybn	41⅝	41⅛	41⅛
1800	Pancoast Vtc	1⅜	1⅜	1⅜
100	Philips Elec	34¼	34¼	34¼
200	Shatt Denn	12⅛	12⅛	12⅛
7200	Syntex	85⅜	83	83
100	Tri Cont W	42¼	42¼	42¼
600	Webb & Knap	⅝	⅝	⅝

Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud,	Rand	1.515
Allemagne,	Mark	.2718
Argentine,	Peso	.0074
Australie,	Livr. Aus.	2.415
Autriche,	Schilling	.0419
Belgique,	Franc	.0218
Brésil,	Cruzeiro	.00062
Chili,	Escudo	.3240
Danemark,	Couronne	.1563
Espagne,	Peseta	.018
France,	Franc	.2205
Hollande,	Florin	.3003
Italie,	Lire	.001730
Japon,	Yen	.003014
Mexique,	Peso	.0864
Norvège,	Couronne	.1511
Nouv.-Zélande,	Lire NZ	3.0088
Pérou,	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2103
Suisse	Franc	.2492¾
Tchécoslovaquie	Couronne	.1493
Vénézuéla	Bolivar	.2408

	Haut	Bas	Clôt.
US Steel	53¼	52¼	52⅝
Canada Cp	21½	20⅝	21⅛
Walkers	40½	40⅜	40½
Warn Lam	38⅜	37⅜	37¾
W Un Tel	43⅝	42⅛	42⅝
Wesths El	50¼	49½	50
Woolwth	27	26¾	27
Xerox Cp	125	122⅞	125

Virement total : 5,270,000.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ déc.	1965	100¼	100¾
2¾ 15 juin	1968	95½	95⅞
3¼ juin	1976	86	86½
4¼ sept.	1972	95¾	95¾
5½ avril	1969	103⅝	103¾
5½ oct.	1975	104⅛	104⅝
4½ sept.	1983	93¼	93¾
CNR 5½ déc.	1971	102⅝	103¼
CNR 4½ avril	1967	100¼	103¼
CNR 5⅜ janv.	1965	107¼	108¼
CNR 4 fév.	1981	88¼	88¾
CNR 5 oct.	1987	99¼	99¾
3 perpétuels	—	75½	76½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F 5½	1986	101¼	102¼
B C Elect 5½	1988	101⅝	102¾
B C Elect 3¼	1967	96¼	97¼
B C Elect 3¾	1969	95½	96½
B C Pow 5 sept	1982	95½	96½
B C Elect 5¾	1977	102½	103⅛
Manit 5¾ janv.	1981	103¼	104¼
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1972	97¼	98¼
Nfld 6 fév.	1981	103¼	104¼
Nova S 5½ mars	1982	100½	101½
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100¼
Ont H 5¼ nov.	1983	98¾	99¾
Ont 3 avril	1965	99	99½
Ont H 4 mai	1966	99¼	100
Ont 5¼ oct.	1984	98¾	99¾
Que 4¾ juin	1977	93¼	94¼
Que 5¼ août	1985	96	97
Que 5½ juin	1980	98¾	99¾
Que 6 août	1972	102½	103½
Que 5¾ fév.	1986	101¼	102¼
Que 6 août	1982	103¼	104¼
Q Hyd 5½ nov.	1985	100	101
Shaw WP 5½	1972	100¼	101¼
Shaw WP 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw WP 3½	1970	91¼	92¼

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5! 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100¾	101¼
Vancouver 6	1980	104	105

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	109	113
Brazil Tr 4½	1971	83	—
Can. Delhi 5½	1973	103	—
Cdn Petrofina 4	1972	91	—

C Utilities 5¾	1977	138	—
Fnlnd N Gas 5½	1977	99	99
Pac Pete 5	1977	106	108
TC Pipe Line 5	1989	117	120
TC Pipe Line 5	1988	146	150
U Town Elec 6¼	1981	116	—

INDUSTRIES

Abit P&P 6¼	1977	104	105
TC Pipe Line 5	1988	146	—
Al of Canada 4½	1973	94¼	95½
BA Oil 5	1977	98	99
CB Alum 5½	1980	100½	101¼
CIL 5¾	1977	101½	102½
C Brewerier 5	1983	95¼	96¼
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
CPR 5	1983	95½	96½
Cr Foncier 5½	1974	98¾	99¾
D Stores 5¼	1976	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom Textile 4	1966	98	99
Imperial Oil 3	1989	93	94
Ind Accept 5¾	1982	100½	101½
Loblaw Groc 6	1977	101½	102½
Reynolds Al 5¾	1978	100½	101½
Shell Oil 4½	1976	92½	93½
Shell Oil 5½	1977	101½	103
St Law Corp 5	1978	95¾	96¾
Simpson's 4¾	1973	98½	99½
Steinberg's 5½	1972	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96½	97½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta G TasT 5¼	1981	98	99
Bell Tel 3¾	1979	84½	85½
Bell Tel 5½	1982	101	102
Bell Tel 5¾	1984	102½	104
Bell Tel 6¼	1978	105½	107
Bow Pow 3¾	1980	83½	84½
BC Tel 5¾	1986	101	102
Calgary Pow 5¾	1983	101	—
Can Elect 4	1968	94	—
C West N G 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
Cons Gas 5½	1984	100½	102
Gt Lakes P 5¾	1977	101	—
Lakel N Gas 5½	1982	100½	102
Marit Elect 5¾	1988	100	102
Nfld L&P 5½	1982	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1983	101	102½
North Tel 5¾	1983	99	101
Que Nat Gs 5¾	1985	98	99½
Que Nat Gas 6	1988	100	101½
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pip Line 5.85	1987	102	103¼
Union Gas 5½	1977	99	101

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Bowes Co Ltd	$1.00	21-5	1-5
Canada Bread Co ($2.75 "A" pr)	$0.68¾tr.	1-4	16-4
Cdn Industries Ltd (ord)	$0.15tr.	30-4	31-3
Cdn Industries Ltd (priv)	$0.93¾tr.	15-4	15-3
Dome Mines Ltd	$0.20tr.	14-5	30-3
Niagara Wire Weav. Co (ord & B)	$0.20tr.	1-4	12-3
Shell Investments Ltd (5½% priv)	$0.27½tr.	1-4	18-3
Trans Canada Corp. Fund	$0.10	1-4	15-4
Union Gas of Can. Ltd (ord)	$0.17½tr.	1-5	9-4

1 million de tonnes d'aluminium produit en 64 par le groupe ALCAN

Bénéfices nets de $49.8 millions, sur des ventes de $727.5 millions, également des records

La production en une année d'un million de tonnes d'aluminium de première fusion, chiffre record qu'aucune entreprise du monde libre n'avait atteint jusque-là, peut être portée au compte des sociétés se rattachant à l'Aluminum Limited (Alcan) pour l'exercice 1964.

Les bénéfices nets ont progressé d'une manière encourageante, fait savoir M. Nathanael V. Davis, président de la Compagnie. Ils sont passés de $32.7 millions en 1963 à $49.8 millions en 1964, atteignant ainsi le plus haut chiffre de bénéfices que la Compagnie ait jamais réalisé à la seule exception d'un autre exercice. Cette amélioration provient principalement de l'élargissement de la marge bénéficiaire obtenue en 1964 sur les ventes de métal brut. Les bénéfices nets pour l'exercice, attribuables aux actions ordinaires équivalent à $1.52 par action, en comparaison de $1.01 par action pour l'exercice précédent.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation se sont élevés au chiffre record de $727.5 millions contre $669.8 millions en 1963 ; le tonnage des ventes, également à un niveau record de 862,500 tonnes, n'a toutefois dépassé que de peu les 861,600 tonnes vendues en 1963 attendu que la compagnie s'était préoccupée au premier chef de s'assurer une marge bénéficiaire plus convenable dans la commercialisation de ses produits.

Les résultats en termes de trésorerie, constitués principalement par les bénéfices nets et les amortissements, s'établissent à $117.1 millions, soit l'équivalent de $3.77 par action ordinaire, contre $97.4 millions, et $3.14 par action, en 1963. Les provisions pour amortissements se chiffrent par $65.8 millions et les impôts sur le revenu considérés comme attribuables à l'exercice, à $46.6 millions.

L'Aluminum Company of Canada Ltd., dont les comptes sont consolidés avec ceux de la compagnie mère, fait ressortir des bénéfices nets consolidés de $41.7 millions contre $21.9 millions en 1963.

M. Davis souligne que la consommation globale d'aluminium sous toutes ses formes s'est accrue dans le monde libre de 14 pour cent en 1964 pour atteindre le chiffre record de 6,650,000 tonnes (composé de 5,200,000 tonnes d'aluminium de première fusion et de 1,450,000 tonnes de métal de deuxième fusion) après des augmentations successives de 11 pour cent en 1963 et de 12 pour cent en 1962.

"Si séduisantes que puissent être en ce moment les perspectives du marché, ajoute-t-il, on ne saurait toutefois écarter la possibilité qu'après avoir progressé trois années de suite à un rythme exceptionnellement rapide, la consommation se remettre à croitre à un rythme plus voisin de la normale. La concurrence reste vive, tant dans le secteur de l'aluminium de première fusion que dans celui des demi-produits."

"Les prix plus élevés que commande maintenant l'aluminium de première fusion tenant fort bien, les résultats de la Compagnie ne devraient pas manquer de se ressentir encore avantageusement de la hausse intervenue dans ce secteur."

M. Davis précise que c'est dans le secteur des demi-produits et des produits finis, en particulier aux Etats-Unis, que les prix de vente doivent se raffermir "pour que la Compagnie, ainsi d'ailleurs que toute l'industrie de l'aluminium, arrive à réaliser des bénéfices en rapport avec le capital investi."

On estime que la production globale d'aluminium du monde libre s'est accrue d'environ 13 pour cent en 1964, et que la capacité de production a progressé de 3 pour cent. A la lumière de ces chiffres, il ressort qu'il s'est produit "une amélioration du rapport entre l'offre et la demande et une réduction opportune de la marge importante de sous-utilisation des usines existantes qui caractérise depuis six ans l'industrie de l'aluminium dans son ensemble. D'ici la fin de 1965, on peut s'attendre à ce que l'industrie de l'aluminium accroisse de quelque 400,000 tonnes sa capacité de production" dit M. Davis, notant qu'il devrait y avoir tout le métal voulu pour satisfaire un nouvel accroissement de la consommation au cours des prochaines années.

A la production globale d'un million de tonnes d'aluminium, la principale filiale de l'Aluminium Limited, l'Aluminum Company of Canada, Ltd. a contribué 740,000 tonnes, le tonnage de métal le plus élevé qu'elle ait jamais fabriqué. Le complément qui a permis d'atteindre le million de tonnes est provenu d'usines d'autres filiales et sociétés affiliées en Inde, au Brésil, au Japon, en Norvège, en Suède et en Italie, ainsi que de métal obtenu de tiers en échange d'alumine.

La dette globale de la Compagnie, à long et à court terme, a été réduite en 1964 de $36 millions, en partie par des amortissements d'obligations par anticipation.

Les immobilisations consacrées à de nouvelles installations et les placements dans des filiales ont nécessité une mise de fonds de $70 millions en 1964, compte non tenu de l'acquisition de nouvelles usines de transformation aux Etats-Unis dont la conclusion de l'achat et le paiement du prix n'eurent lieu qu'en janvier 1965.

Si l'on en excepte l'achat des usines de transformation américaines précitées, les immobilisations prévues pour 1965 nécessiteront une mise de fonds de l'ordre de $75 millions qui sera consacrée, à concurrence d'environ 40 pour cent, à poursuivre l'extension du secteur transformation.

Les ventes globales de demi-produits par l'ensemble des sociétés dont l'Aluminium Limited possède tout ou partie du capital-actions se sont chiffrées par 590,000 tonnes en 1964; comprises dans ce total, les ventes effectuées par les filiales dont les comptes sont consolidés avec ceux de la compagnie mère ont été de 354,600 tonnes, en comparaison de 330,700 tonnes en 1963 et de 205,900 tonnes en 1959.

En 1964, l'Aluminum Company of Canada, Ltd. a reconstitué ses stocks de façon à pouvoir répondre à toute fluctuation de la demande. En fin d'exercices, ses usines d'aluminium au Canada fonctionnaient à la cadence d'une de 94 pour cent de leur capacité. En janvier 1965, à cause du gonflement des stocks, elle a réduit cette cadence en suspendant à Arvida l'activité de deux séries de cuves moins modernes que les autres qui, ensemblent, pouvaient produire quelque 35,000 tonnes de métal par an. Ces cuves vont faire l'objet de perfectionnements destinés à en augmenter la production et y améliorer les conditions de travail.

M. Albert L. Fairley, Jr.

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE annonce que M. Fairley, président de Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, de Labrador Mining and Exploration Company, Limited et administrateur de plusieurs autres compagnies, a été élu au conseil d'administration de la Banque.

La Noranda Mines fermera sa mine de Boss Mountain

VAUCOUVER. (PC) — A cause d'une menace de grève de la part de trois syndicats indépendants, la compagnie Noranda Mines projette de fermer sa mine de molybdène située à Boss Mountain, en Colombie-Britannique, dès lundi prochain. C'est vendredi dernier que les représentants de la compagnie ont publié l'avis de fermeture de la nouvelle entreprise de $10,000,000, qui se trouve à 100 milles à l'est de Vancouver. Cet avis a été publié presque en même temps que l'avis de 48 heures donné par les négociateurs syndicaux avant le début de la grève.

La fermeture de la mine entrainerait la mise à pied de 120 hommes et retarderait l'application des plans de la compagnie visant à accélérer la production à plein rendement de la mine. Les négociations entre la compagnie d'une part, les syndicats indépendants des camionneurs, des mineurs et des ingénieurs de chantier d'autre part, ont été rompues malgré les tentatives de médiation du ministère provincial du travail.

La compagnie a fait savoir qu'elle avait offert une hausse horaire de 15 cents, outre la hausse de 25 cents l'heure qu'elle avait accordée à la mi-février, une prime de 10 cents l'heure pour le travail du dimanche et une somme globale rétroactive de $60.

Auparavant, la compagnie avait accepté un rapport majoritaire d'une commission de conciliation, qui recommandait une hausse de 55 cents l'heure dans le contrat de travail valide pour 42 mois. Les syndicats rejetèrent la recommandation, expliquant qu'une telle hausse laisserait les salaires inférieurs d'au moins 15 cents l'heure à ceux qui sont payés par d'autres sociétés minières importantes dans la province.

A Boss Mountain, la moyenne actuelle des salaires est de $2.10 l'heure. Mais les syndicats affirment que la moyenne n'est que de $1.97. En appliquant la recommandation de la commission, la moyennes serait portée à $2.12 l'heure, 12 cents de moins que les plus bas salaires payés par Consolidated Mining and Smelting de Trail, en Colombie-Britannique.

Vifs progrès de la SFCI — trait-d'union avec la France

La Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. Ltée accuse un bénéfice net de $110,023 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964, selon le rapport annuel de la compagnie publié aujourd'hui. Le résultat se compare avantageusement avec le bénéfice de $61,526 réalisé en 1963.

Dans son rapport aux actionnaires, le gérant général, M. Louis Jalabert, déclare que la compagnie qui vient d'entreprendre son quatrième exercice au Canada, a participé étroitement au développement de plus en plus sensible des relations économiques et financières entre le Canada et la France.

Au 31 décembre 1964, l'actif de la S.F.C.I. s'élevait à $29,911,983 au regard de $21,140,556 l'année dernière.

L'état des profits et pertes de l'exercice se traduit par des revenus de $1,750,804, soit une progression de 60% par rapport à 1963. Les dépenses qui comprennent les intérêts, commissions et frais généraux s'établissent à $1,618,781. Les frais généraux s'élèvent à $282,254 au regard de $203,051 en 1963, soit une augmentation de 39% comparativement à celle de 60% enregistrée dans les revenus.

A l'actif, les prêts garantis, au jour le jour, à demande et à court terme sur le marché monétaire atteignent $14,706,511. Ces prêts sont à demande pour la plupart, et leur liquidité est à souligner.

Les prêts consentis par la S.F.C.I. se subdivisent en prêts commerciaux à court terme, d'une durée n'exédant pas 12 mois et d'un montant global de $8,349,007, et en opérations à moyen terme, à des échéances de 1 à 5 ans formant un total de $5,785,156. Ces prêts se trouvent largement diversifiés.

A la fin de l'année les placements de portefeuille de la SFCI avaient une valeur marchande de $415,400, soit une plus-value d'environ $25,000 par rapport à leur prix coûtant.

Au passif, les dépôts à termes des clients canadiens à échéance maximum de cinq ans, atteignent $24,416,268 dont $22,412,373 en fonds canadiens et $2,003,895 en devises étrangères. Les emprunts contractés auprès des banques affiliées se chiffrent par $3,078,244.

Selon M. Jalabert, l'amélioration des résultats financiers de la SFCI d'une année à l'autre est certes encourageante, mais les perspectives que laissent entrevoir les relations économique et financières entre le Canada et l'extérieur le sont bien davantage.

Le gérant général de la SFCI a précisé que cette dernière a déjà pu apporter son concours et participer directement dans certains cas, à l'implantation au Canada de quelques sociétés industrielles ou minières françaises parmi les plus importantes.

"En sens inverse, d'ajouter M. Jalabert, il nous a été donné d'aider un certain nombre de compagnies canadiennes à s'implanter dans les différents pays où notre groupe bancaire était déjà établi." Il a précisé que comme la campagnie est maintenant mieux connue au Canada, elle pourra désormais rayonner plus largement à l'extérieur, ce qui est conforme à sa vocation de filiale d'un groupe bancaire international.

Pour sa part, le président de la Société Foncière pour le Commerce et l'Industrie, M. Lucien-G. Rolland, a déclaré que certaines mesures destinées à assurer le développement futur de la société ont été prises par le conseil d'administration. A l'automne, une première succursale a été ouverte dans la ville de Québec. "Nous n'avons pas de doute, conclut-il, que notre présence dans la Vieille Capitale contribuera au développement des affaires de la société."

Le plus intelligent

"Arrête de te battre Toto !" gronde le maitre, "le plus intelligent cède toujours le premier !"

"Oui M'sieur, mais Pierre ne veut pas croire que je suis le plus intelligent !"

International Nickel a poussé ses ventes à 444 millions de lbs

Le rapport annuel d'International Nickel indique que les livraisons de nickel ont atteint en 1964 le nouveau record de 444,190,000 livres, et que les bénéfices nets ont été de $135,768,000 (USA), un autre record.

En 1965, le programme de dépenses de The International Nickel Company of Canada, Limited atteindra $100 millions pour permettre à la compagnie d'intensifier ses activités, annonce également le rapport, qui a été communiqué aux actionnaires par M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration, et M. J. Roy Gordon, président.

Le rapport prévoit également que cette année International Nickel produira 60 millions de livres de nickel de plus qu'en 1964. Ce montant équivaut à près de 10 pour cent de la consommation totale de nickel du monde libre de l'an dernier.

Le rapport souligne aussi que la compagnie accélère les travaux à sa nouvelle mine de Birchtree, au Manitoba, qui, prévoit-on maintenant, devrait atteindre le stade de la production en 1967. En outre, la compagnie ouvre trois mines de nickel de moindre importance dans le district de Sudbury en Ontario — la mine Totten et la mine McLennan dont l'exploitation commencera en 1965, et la mine Kirkwood qui atteindra le stade de la production en 1966.

En 1964, les livraisons de nickel de la compagnie ont atteint un nouveau record : 444,190,000 livres. Ce chiffre se compare à celui de 1963, où les livraisons de nickel avaient été de 350,730,000 livres, et au record précédent de 372,460,000 livres enregistré en 1961.

Le rapport indique qu'en 1964 la consommation de nickel du monde libre a été d'environ 640 millions de livres, soit une augmentation de 107 millions de livres par rapport à l'année précédente où elle avait atteint pour la première fois 533 millions de livres.

Le président du conseil et le président d'International Nickel ont donné les grandes lignes du programme de dépenses de $100 millions prévu pour l'année en cours, qui excèdera de $30 millions le programme de l'an dernier.

1. Dépenses de capital d'environ $70 millions pour mettre en valeur les mines de la compagnie et augmenter ainsi de façon soutenue la production et pour appliquer dans les usines les innovations mises au point par ses services de recherche.

2. Dépenses de plus de $10 millions pour le programme d'exploration de la compagnie qui se poursuit partout dans le monde ; c'est le budget annuel affecté à l'exploration la plus importante de toute l'histoire de la compagnie. Le rapport indique que l'intensification de l'exploration "permettra à la compagnie d'en arriver à des conclusions en ce qui concerne l'ouverture d'autres nouvelles mines."

3. Un budget de $20 millions ou plus pour la recherche dans le domaine de la métallurgie extractive et de l'amélioration des procédés d'extraction; cette recherche a pour but la réduction des coûts et l'utilisation plus efficace de tous les types de minérais, y compris ceux de faible teneur dont l'exploitation autrement ne serait pas rentable. Ce budget s'applique également à la recherche sur les nouveaux alliages et produits contenant du nickel, de même qu'aux programmes de création et de développement des marchés.

"Nous prévoyons une augmentation de la production de nos mines, de nos usines et de nos laminoirs", dit le rapport. Après avoir annoncé le projet de la compagnie de produire 60 millions de livres de nickel de plus qu'en 1964, le rapport souligne que "cette augmentation n'aura pas seulement des répercussions favorables pour notre compagnie et pour nos clients; elle aura également des effets importants sur la balance internatioanle des paiements du Canada et elle se traduira par un accroissement de l'emploi et de la prospérité générale dans les centres où sont situées nos installations."

Bénéfices

Les bénéfices nets de la compagnie et des filiales pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1964 ont été de $135,768,000, en monnaie américaine, soit $4.59 par action; ce sont les bénéfices annuels les plus élevés de toute l'histoire de la compagnie. Ces chiffres se comparent au record précédent de $106,311,000, ou $3.60 par action, en 1963, et à $94,221,000, ou $3.19 par action, en 1962.

Cette augmentation des bénéfices est due tout d'abord à la hausse générale des livraisons : hausse de 27 pour cent des livraisons de nickel, de 13 pour cent des livraisons de cuivre et de 24 pour cent des livraisons de métaux platinifères et d'or; elle est due aussi à l'augmentation des prix du cuivre et des métaux platinifères, et au fait que les livraisons de minerai de fer et autres produits ont été plus élevées également. Le rapport souligne ensuite que "les bénéfices de 1964 se sont aussi favorablement ressentis de l'économie provisoire réalisée sur les taxes durant la première moitié de l'année par suite de l'exemption de taxes dont bénéficient pendant trois ans les nouvelles mines, exemption qui a commencé en 1961 et s'est terminée le 14 juin 1964. Pour notre mine Clarabelle, l'exemption applicable aux nouvelles mines s'est poursuivie en 1964 et se terminera le 30 avril 1965."

Gaspé Copper Mines: profits nets baissés à $4,798,858 en '64

Des revenus d'opérations passés de $22,719,107 en 1963 à $24,062,646 en 1964. Des profits nets passés de $5,440,050 à $4,798,858 et une diminution de $0.24 par action des bénéfices nets de la compagnie Gaspé Copper Mines, Limited pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1964 par rapport à l'exercice précédent, tel est ce qui ressort du rapport annuel distribué hier aux actionnaires de la compagnie.

Les administrateurs rapportent en effet, un profit net par action de $1.81 à comparer à $2.05 pour 1963.

Par ailleurs, les revenus bruts d'opérations se sont élevés à $4.49 par action par rapport à $3.91 pour l'exercice précédent, soit une hausse de $0.58 par action. Cette augmentation, explique le rapport, sous la signature du président de la compagnie, M. Porritt, est due à deux facteurs, soit le prix légèrement plus élevé du cuivre et des revenus nouveaux dus à la récupération du molybdène. Toutefois, le profit net se trouve sensiblement réduit du fait de l'augmentation des réserves pour les taxes et impôts, désormais payables du fait que des dépenses différées ont maintenant été radiées.

M. Porritt a signalé, en outre, que les quantités de cuivre produit à la fonderie ont diminué au cours de l'exercice, même si la production de concentrateur de son côté a été plus élevée, ce qui s'explique du fait que la quantité de concentrés traités à façon a subi elle aussi une baisse.

Le président de la compagnie a rappelé aux actionnaires que c'est au cours de ce dernier exercice qu'a été prise la décision de mettre en valeur la mine de cuivre du Mont Copper. Il faudra, à cette fin, déplacer quelque 6.5 millions de verges cubes de terre pour mettre à nu le dépôt de cuivre de basse teneur du Mont Copper et par suite de cette basse teneur, porter la capacité de production du concentrateur à 11,000 tonnes par jour. Ce projet nécessitera un investissement de quelque $12,500,000.

"Au début de décembre, signale également M. Porritt, dans un jugement très dur par son exposé, condamnant les United Steelworkers of America et leurs agents pour leurs activités au cours d'une grève illégale en 1957, ce syndicat s'est vu imposer par la Cour l'ordre de payer à la Gaspé Copper, la somme de $1,747,645 avec intérêt à 5% à compter du 31 décembre 1957, et les frais. Au moment où le jugement fut rendu, ceci représentait un total de $2,350,000 non compris les frais. Le syndicat, poursuit M. Porritt, a interjeté appel de ce jugement et la Gaspé Copper s'est également pourvue en appel quant au montant des dommages-intérêts".

Les bénéfices nets de l'Imperial Tobacco à $11,508,000 en 1964

Les bénéfices nets d'Imperial Tobacco en 1964 se sont chiffrés à $11,506,000 une réduction de $508,000 attribuable principalement à la hausse généralisée des coûts et à la baisse des ventes au cours du premier semestre de 1964 à la suite de l'attention accordée au rapport du Chirurgien général des Etats-Unis concernant l'usage du tabac et la santé.

Les ventes consolidées s'étaient montées à $351,456,000 soit 1% de baisse sur les ventes de 1963.

Au cours des six derniers mois de l'année, l'industrie est revenue à son taux de croissance antérieur.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à $1.15, au regard de $1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72½ cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Au cours du dernier trimestre, le prix des différentes marques de cigarettes de la Compagnie a été augmenté de 2.8%. Même si depuis longtemps les coûts augmentent, c'est la première hausse de prix mise en vigueur par la Compagnie depuis plusieurs années. Pour le consommateur cela a signifié une augmentation d'un cent le paquet.

Les placements de l'Imperial Tobacco dans des compagnies affiliées ou associées se sont chiffrés à $5,699,000 à la fin de 1964 et ils comprennent l'acquisition du contrôle effectif de Canada Foils Limited, Growers' Wine Company Limited et Welland Winery Limited.

Les bénéfices retenus, de $45,570,000 à la fin de 1964 étaient de $4,080,000 plus élevés qu'au début de l'exercice.

L'Imperial Tobacco a commencé des travaux de l'ordre de $1,000,000 pour multiplier les services de laboratoire de la compagnie, annonce M. J. M. Keith, président dans le rapport annuel 1964 qui parait aujourd'hui.

D'après le rapport, ces travaux soulignent la confiance en l'avenir de la compagnie et son désir d'être à la fine pointe du développement de produits qui attireront les consommateurs canadiens.

McConnell Co. vendu à ses employés

TORONTO. — Le contrôle de la maison de publicité McConnell, Eastman & o. Ltd. passera aux mains d'un groupe d'employés de la compagnie, a révélé J. E. McConnell, président de cette firme.

Il fut notamment question de Peter W. Hunter, ancien vice-président, qui deviendra vice-président de l'exécutif, et des vice-présidents Hugh L. Kennedy, Ian W. Murray, W. Edwin Nodwell, Harold A. Sellers et Clarke Wallace, qui deviendront tous directeurs.

M. McConnell a déclaré qu'il siégerait à la présidence du bureau des directeurs de McConnell Eastman Ltd le 1er juin, date effective de la transaction, et que les nouveaux directeurs de la compagnie seraient nommés à ce moment là.

Le fait que la firme ait cédé le contrôle à ce groupe va entrainer une plus grande participation des employés aux diverses opérations; c'est, dit-il, dans le meilleur intérêt de l'agence et des clients.

Ayant derrière elle plus de 50 années d'existence, l'agence opère des bureaux à Toronto, Montréal, Hamilton, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver et emploie 220 personnes.

"CREDIT M.-G. INC."

DIVIDENDES

Avis est par la présente donné qu'un dividende de quinze cents par action classe "A" et un dividende supplémentaire de dix cents par action classe "A" et un dividende régulier de vingt cents par action classe "B" et un dividende supplémentaire de $0.07164 par action classe "B", pour l'année se terminant le 28 février 1965 ont été déclarés par la Compagnie le 21 janvier 1965 et seront payés le 15 mars 1965 aux actionnaires de la classe "A" et de la classe "B" enregistrés dans les livres de la Compagnie le 28 février 1965.

Classe "A"			
Année 1963-64 — Div. $0.60	Supplémentaire N I L	Total $0.60	
Année 1964-65 — Div. $0.60	Supplémentaire $0.10	Total $0.70	

Classe "B"			
Année 1963-64 — Div. $0.15	Supplémentaire $0.05	Total $0.20	
Année 1964-65 — Div. $0.20	Supplém. $0.07164	Total $0.27164	

Montréal, Québec.
Le 21 janvier 1965.

André Paquette,
Secrétaire.

Nouvelle Emission

DU PONT CANADA

DU PONT OF CANADA LIMITED

(constituée en corporation en vertu des lois du Canada)

500,000 actions ordinaires

(sans valeur nominale ou au pair)

Agent de transfer et registraire: Montreal Trust Company

De l'avis des conseillers juridiques, ces actions ordinaires constitueront des placements dans lesquels, suivant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, une compagnie enregistrée sous la troisième partie de ladite Loi peut, sans se prévaloir à cette fin des dispositions du paragraphe (4) de son article 63, placer ses fonds.

Nous offrons ces actions ordinaires pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur vente antérieure et à tout changement de prix, à leur émission par la Compagnie et à notre acceptation, ainsi que sous réserve de l'approbation de tous les aspects juridiques par MM. Duquet, MacKay, Weldon, Bronstetter, Willis & Johnston, Montréal, avocats de la Compagnie, et MM. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Montréal, nos avocats.

Prix : $53.50 l'action

Nous recevrons les souscriptions à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. On prévoit que des certificats d'actions en forme définitive seront disponibles pour livraison le ou vers le 18 mars 1965.

Prospectus sur demande

Wood, Gundy & Compagnie Limitée

Dominion Securities Corporation Limited — A. E. Ames & Co. Limited — McLeod, Young, Weir & Company Limited — Greenshields Incorporated

Harris & Partners Limited — Royal Securities Corporation Limited — W. C. Pitfield & Company, Limited — Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée

James Richardson & Sons — J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée — Midland-Osler Securities Limited — Burns Bros. and Denton Limited

Gairdner & Company Limited — René T. Leclerc Incorporée — Mills, Spence & Co. Limited — Collier, Norris & Quinlan Limited

Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. — Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée — Pemberton Securities Limited — Dominick Corporation of Canada

Bell, Gouinlock & Company, Limited — Equitable Securities Canada Limited — Cochran, Murray & Co., Limited — MacTier & Co. Limited

Mead & Co. Limited — Eastern Securities Company Limited — Wills, Bickle & Company Limited — Carlile & McCarthy Co. Ltd.

Ross, Knowles & Company Ltd. — C. J. Hodgson & Co. Inc. — O'Brien & Williams — Casgrain & Compagnie Limitée

Norman R. Whittall Limited — Lagueux & DesRochers Limitée — Deacon Findley Coyne Limited — Fry & Company Limited

Yorkshire Securities Limited — Okanagan Investments Limited — J. T. Gendron Inc. — Anglin, Bell & Company Limited

Odlum Brown Investments Ltd. — Grenier, Ruel & Cie Inc.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN PIPELINE POUR MELASSE A L'EXTREMITE AMONT DU BASSIN WINDMILL POINT, PORT DE MONTREAL, MONTREAL, P.Q.", seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des Ports nationaux, Edifice Humson, Suite 524, 100 rue Elgin, Ottawa 4, Ontario, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, jeudi le 25 mars 1965, alors qu'elles seront ouvertes en public par le Conseil.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", et les conditions de travail applicables aux ouvriers employés et enveloppes adressées au Conseil en s'adressant au Directeur du Port, Conseil des Ports nationaux, Montréal (P.Q.), contre un dépôt de cinquante dollars, ($50.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deça d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean,
secrétaire.

Ottawa, Ontario, le 9 mars 1965.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

POSSIBILITES D'EMPLOI

Fonction publique du Canada

★ **SURINTENDANT DE LA MARINE** — REGION DE L'ATLANTIQUE, avec certificat de capitaine au long cours, Mines et Relevés techniques, Dartmouth, N.-E. Jusqu'à $11,000. Circulaire 65-243.

AGENT REGIONAL D'ADMINISTRATION, bilingue, être chargé d'organiser et de surveiller les services administratifs du bureau régional d'Ottawa, Travaux publics. $7,890 - $8,970. Concours 65-244.

★ **AGENTS DE LA GESTION DES BIENS,** avec diplôme d'école secondaire et expérience pertinente, Affaires extérieures, Ottawa. $7,440 - $8,460. Circulaire 65-584A.

★ **PROGRAMMEURS, SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES,** Production de défense et Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, $7,140 $8,460. Circulaire 65-856.

★ **AGENTS D'INFORMATION,** bilingues, Bureau fédéral de la statistique, Pêcheries, Postes, Ottawa. $6,990 - $8,280. Indiquez le ministère qui vous intéresse et rappelez le numéro de concours 65-1958.

ANALYSTE DES FORMULES COMMERCIALES — Formules spéciales, Production de défense, Hull, P.Q. $6,990 - $7,710. Concours 65-2261.

★ **PROGRAMMEURS, SYSTEMES D'ORDINATEURS,** ministères de l'Etat, divers centres. Jusqu'à $7,170. Circulaire 65-854.

AGENTS D'ETUDES D'ARCHITECTURE NAVALE, avec expérience en construction des navires, Défense nationale, Halifax, N.-E. $6,480 - $7,140. Concours 65-855.

★ **AGENTS DE LA PUBLICITE COMMERCIALE,** $7,950 - $9,030, DIRECTEUR DE LA REDACTION, $7,950 - $9,030, et ATTACHE DE PRESSE, $6,990 - $8,280, les études secondaires au complet et expérience pertinente, Commerce, Ottawa. Circulaire 65-1950A.

★ **VERIFICATEURS,** avec diplôme universitaire OU membres d'une association de comptables, expérience acceptable de la vérification, l'Auditeur général du Canada, Ottawa, Toronto et Montréal. $6,690 - $7,950. Circulaire 65-2301A.

AGENTS DE RELATIONS INDUSTRIELLES, avec expérience pertinente, Travail, Ottawa. $5,910 - $6,630. Concours 65-583.

MECANICIENS DE MACHINES FIXES, CHAUFFAGE OU FORCE MOTRICE, avec certificat valide de (2e classe) du gouvernement provincial, connaissance du français et de l'anglais, Défense nationale, La Macaza, P.Q. $5,220 - $5,760. Concours 65-0-578.

MECANICIEN DE GRANDE COMPETENCE, avec quatre ans de formation à titre d'apprenti et expérience progressive suffisante pour permettre à l'intéressé de se qualifier pour l'emploi de mécanicien compagnon, Monnaie royale canadienne Ottawa. Jusqu'à $5,070. Concours 65-702.

AGENT DES PRODUITS LAITIERS, Agriculture, Ottawa. $4,260 - $4,860. Concours 65-T2002.

TECHNICIEN ADJOINT — PHARMACIE, avec trois ans d'expérience dans des fonctions du domaine pharmaceutique, Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ontario, $3,990 - $4,440, indemnité septentrionale en plus. Concours 65-0-573.

DESSINATEUR, SERVICES TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION, avec diplôme d'école secondaire et trois ans d'expérience, Défense nationale, Moosonee, Ontario. $3,930 - $4,980, indemnité septentrionale en plus. Concours 65-O-547.

STENOGRAPHES ET SECRETAIRES, textes français et anglais ou français seulement, ministère de l'Etat, Ottawa-Hull, $3,270 - $4,350. Concours 65-783.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, dans le cas des concours marqués ★. Dans les autres cas, on se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux de la Commission du service civil ou du Service national de placement. Dans tous les cas, prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

DESSINATEURS EXPERIMENTES EN ARCHITECTURE ET STRUCTURES

Ayant au moins 3 ans d'expérience et capables d'exécuter les détails d'une construction temporaire. Pour emploi immédiat à Ottawa et travailler sur les détails d'exhibit pour le Pavillon canadien de l'Expo 1967.

Envoyez tous détails et échantillons. Salaire selon l'expérience

Les entrevues auront lieu à Montréal. Appelez, frais virés, à Ottawa : 997-4725 ou écrivez à

CASE 8056 LA PRESSE

INGENIEURS DESSINATEURS

MONTREAL

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent demande pour son bureau principal de génie, des ingénieurs et dessinateurs aux niveaux junior, intermédiaire et supérieur, pour les études et la mise en plan de structures d'acier, de béton ou de terre ainsi que les travaux connexes mécaniques ou électriques, se rapportant au jumelage du Canal Welland. Excellentes conditions de travail ainsi que nombreux avantages accessoires. Des ouvertures existent dans les domaines suivants :

ETUDE EN BETON — GEOTECHNIQUE
ETUDE EN CHARPENTE — INSPECTION
ETUDE EN ELECTRICITE — HYDRAULIQUE
ETUDE EN MECANIQUE

Les demandes doivent être faites par écrit à l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL
DEMANDE
UN DIRECTEUR POUR ECOLE PRIMAIRE GARÇONS

- **Brevet "A"**
- **Minimum de 5 années d'enseignement**
- **Connaissances sur l'enseignement de la catéchèse et des méthodes Cuisenaire et dynamique :**

Ecrire en donnant curriculum vitae à :

COMMISSION SCOLAIRE DE BELOEIL
742, rue Laurier
Beloeil, P.Q.

Comptable demandé

Entre 30 et 40 ans pour prendre charge du bureau. Expérience système de contrôle et prix de revient serait un avantage.

Ecrire donnant expérience, références et salaire à :

CASE 8053, LA PRESSE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE

7 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Heureuse élue

Mlle Lise Côté, une charmante secrétaire qui est aussi une assidue du centre récréatif Mousseau, a été élue "Ambassadrice" des centres municipaux de Montréal. Ci-haut, elle reçoit les félicitations de M. René Béliste, surintendant de la Récréation qui a pris cette heureuse initiative de donner un porte-parole officiel à la jeunesse des centres municipaux.

Les centres récréatifs de Montréal possèdent leur "Ambassadrice"

Si le Carnaval de Québec a son "Bal de la Régence", la Récréation municipale de Montréal a connu, en fin de semaine dernière, son premier "Bal de l'Ambassadrice". Ce grand événement s'est déroulé au Chalet du Mont-Royal ; il a clôturé en beauté la "Fête des Neiges" qui s'est déroulée durant la période du Carnaval dans les centres récréatifs municipaux.

Au lieu de se donner une "Reine", les jeunes de ces centres ont préféré une "Ambassadrice", qui serait leur représentante officielle en différentes occasions et leur porte-parole auprès du public et des autorités.

Chaque centre a d'abord élu sa propre "ambassadrice" ; douze candidates ont ensuite été choisies et soumises à un interview par un jury spécial. Celui-ci n'a pas eu la tâche facile. Car toutes les candidates ont révélé une personnalité fort intéressante, des connaissances variées, une assiduité à fréquenter les centres récréatifs et un bel esprit sportif.

Magnifique soirée

Le jury a arrêté son choix final sur Mlle Lise Côté, secrétaire et assidue du centre Mousseau, à Tétreaultville. Mlle Côté devient donc la première "Ambassadrice" des centres de la Récréation municipale de Montréal. A cette fin, une médaille symbolique lui a été présentée par le directeur des Parcs, M. André Champagne.

La proclamation de l'Ambassadrice s'est déroulée dans le cadre d'une soirée magnifique, à laquelle prirent part des groupes de jeunes délégués par tous les centres municipaux, ainsi que les parents des ambassadrices de ces centres et des invités d'honneur.

Le tout se déroula dans un décor féerique, aux accords d'excellents musiciens, avec un programme bien pensé et bien approprié. Les responsables de la Récréation municipale doivent être sincèrement félicités pour cette heureuse initiative. Cette fête a démontré que les jeunes des centres municipaux savent bien faire les choses, dans une atmosphère de dignité et de grande joie.

A l'occasion, pour remplacer Mlle Côté, c'est Mlle Roxanne Couture, du centre Gadbois, qui a été nommée "Ambassadrice-substitut". Les autres ambassadrices sont : Mlles Lise Allard, du centre St-Emile, Andrée Beauchamp, du centre St-Charles, Solange Beauchesne, du centre St-André-Apôtre, Jocelyne Brien, du centre St-Simon-Apôtre, Donna Carleton, du centre Benny, Madeleine Leroux, du centre Liébert, Ginette Morel, du centre Ovila-Pelletier, Sylvette Perreault, du centre Maisonneuve, Francine Viens, du centre Marquette, et Hélène Marcille, de Saraguay.

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : à 8 h. 30, au Centre **l.-Conception,** 4265, rue Papineau, soirée des "Amis du Voyage" (conférencier invité : le R.P. de la Sablonnière qui fera un récit de son voyage autour du monde, illustré par des diapositives) ; le public y est invité.

DEMAIN : à 8 h., à la salle Y-117 de l'**Université** de Montréal, "débat-film" (à l'affiche : "Alfred S." ou "la naissance d'un syndicat") ; le public y est invité.

— A 7 h., au Centre **l.-Conception,** 4265, rue Papineau : tournoi annuel de badminton (double masculin).

— A 7 h., à l'hôtel Jeanneau de **Ste-Martine :** souper-causerie de l'O.T.J. (invitée : Mme Gaby Farmer-Denis).

Expositions : au centre **Maisonneuve,** 3000, rue Viau, "le Dessin" (entrée libre, 1 h. 30 à 10 h.) ; **Galerie les Ecores,** 2361, boul. Lévesque, à **Duvernay ;** les encres de Raoul Duguay (entrée libre, 1 h. à 5 h., tous les soirs ; 7 h. à 10 h. du soir, lundi, mercredi et vendredi).

Partie de sucre de la JOC de St-Charles

La Jeunesse Ouvrière de St-Charles, à Montréal, est à organiser une grande partie de sucre qui aura lieu le dimanche 14 mars, au Mont St-Grégoire. Au programme : tire sur neige, souper canadien, danse avec orchestre et prix de présence. Le départ se fera à 3 h. de l'après-midi, angle Centre et Charlevoix, et au 2115, rue Centre. Pour renseignements : M. Serge Lanthier (932-6211) ou M. Robert Deslauriers (933-2213).

L'Age d'or au Centre Mgr-Pigeon

La section féminine des Loisirs St-Paul offre aux dames de tous les âges la possibilité de se rencontrer, de se récréer, de s'adonner à de petits travaux. Chaque jeudi, en effet, de 1 h. 30 à 4 h. 30, elle leur ouvre un local au Centre Mgr-Pigeon, 5550, rue Angers. Les dames peuvent y causer, jouer aux cartes, tricoter ou faire de la broderie. Pour renseignements : Mme Rondeau (766-7203) ou au centre même (769-2741).

Folkloristes de St-Jean

"Jeunesse '65", le grand spectacle annuel préparé par les "Folkloristes de St-Jean", sous la direction de M. Germain Hébert, aura lieu jeudi soir, 11 mars, à 8 h. 30, à l'auditorium du Séminaire de St-Jean.

Outre les folkloristes locaux, le programme mettra aussi en vedette le réputé "Ensemble Sokole" de Montréal, et comportera un choix de danses folkloriques internationales, dans une mise en scène et des costumes des plus attrayants.

Réunion générale des éducateurs physiques

L'assemblée générale de l'Association des Diplômés en Education Physique et Récréation (ADEPR) aura lieu **ce soir,** à 7 h. 45, à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier. En plus des affaires régulières, il y aura un rapport sur les travaux de fondation de la Fédération provinciale des éducateurs physiques et le projet d'un stage de gymnastique féminine pour l'été prochain. L'assemblée sera suivie d'une réception.

Cuisine chinoise

Le comité féminin de l'Amicale Mariste Desrosiers, de Ville St-Pierre, organise une démonstration et dégustation de mets chinois. Cette soirée aura lieu le jeudi 11 mars, à 8 h., à l'école Martin, 29, 2e ave Ville St-Pierre. On y distribuera aussi de nombreux prix de présence. Pour renseignements : 489-5439.

"Reine des Loisirs"

Mlle Monique Sarrazin, 20 ans, a été récemment couronnée "Reine" des Loisirs Sts-Martyrs-Canadiens de Montréal. Elle s'y dévoue régulièrement à la saine récréation des adolescentes et se révèle une ardente sportive. Mlle Sarrazin occupe le poste d'assistante-réceptionniste au quartier général de l'Expo '67.

Gala de danses carrées à Hull

Le comité régional de Hull, de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec (FLDQ), est à organiser un grand Gala de démonstrations et compétitions de danse. On y tiendra particulièrement un tournoi de danses carrées et un magnifique trophée sera décerné à l'équipe victorieuse.

La date-limite des inscriptions a été fixée au 20 mars.

Tous les groupes de danse de la région Outaouaise sont invités à participer à ce gala. Pour renseignements et inscription, s'adresser à M. Ronald Jean, directeur de la FLDQ, 7, rue Charlevoix, à Hull (771-3033, entre 5 h. et 7 h. du soir).

Progrès des "Activités dirigées" à la CECM

En ces dernières années, on a mis en vigueur, dans les écoles secondaires, la formule des "Activités dirigées" destinée à aider les jeunes à faire l'apprentissage de leur liberté et du choix judicieux de leurs activités de loisirs. Car, si l'école a pour mission de donner aux jeunes une formation intégrale, elle se doit non seulement de les préparer à gagner leur vie, mais aussi à vivre leur vie d'homme libre.

A la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (CECM), les dirigeants ont apporté un généreux appui à ce moyen de formation. Ils ont même créé le Bureau des Activités étudiantes dont ils ont confié la direction à un conseiller pédagogique spécialisé : M. Raymond Paquin, attaché au service de l'Enseignement.

Pour aider les professeurs chargés de guider les élèves en différentes "Activités dirigées", le Bureau a déjà organisé divers cours de perfectionnement où la participation a été remarquablement abondante et assidue. Ainsi, il y a eu des cours d'art dramatique, de céramique, d'émaillure, de photographie, de secourisme.

En outre, le même Bureau fournit le matériel et la documentation nécessaires pour la bonne marche des "Activités dirigées". Les statistiques démontrent l'intérêt grandissant et la participation croissante des élèves aux différentes activités existant dans les écoles secondaires de la CECM. Cette année, environ 47,743 étudiants (comparativement à 34,031 en 1962-63) se sont adonnés à diverses activités.

Plusieurs écoles secondaires sont actuellement à préparer une semaine d'"Activités dirigées". Etudiants et étudiantes en profiteront pour démontrer à leurs parents et amis, ainsi qu'au public en général, les travaux qu'ils ont réalisés durant ces périodes d'activités.

Imposant éventail

Un relevé nous révèle l'imposant éventail des disciplines de toutes sortes pratiquées en "Activités dirigées", dans les écoles secondaires de la CECM. En voici quelques exemples :

Groupes d'apostolat : Action catholique (1,004 participants en 32 écoles), J.E.C. (856, dans 36 écoles), Service missionnaire des jeunes (697, dans 29 écoles), etc.

Culture intellectuelle: Cercles de Jeunes Naturalistes (1,035 participants dans 40 écoles), Journal étudiant (746, dans 41 écoles), Club de Philatélie (756, dans 37 écoles), Ciné-Clubs (1,952, dans 34 écoles), cercles littéraires ou d'art oratoire, etc.

Formation morale : Croix-Rouge de la Jeunesse (523 participants dans 10 écoles), Ambulanciers de Malte (220, dans 25 écoles), Cercle de l'ONU (189, dans 9 écoles), etc.

Culture artistique : chorales (2,187 participants dans 44 écoles), folklore (2,608, dans 41 écoles), cercles d'arts plastiques (1,288, dans 31 écoles), cercles d'art dramatique (720, dans 30 écoles), photographie (588, dans 22 écoles), musique, peinture, sculpture, etc.

Education physique : gymnastique aux agrès (1,871 participants dans 17 écoles), ballon volant (1,733, dans 30 écoles), ballon-panier (1,045, dans 22 écoles), athlétisme (1,597, dans 11 écoles), etc.

Travaux manuels : travail du bois (348 participants dans 6 écoles), couture (397, dans 9 écoles), reliure, broderie, tricot, etc.

Il y a aussi des activités personnelles ou collectives (tennis sur table, quilles, lecture, mots croisés, etc.) avec 6,365 participants, ainsi que les activités de corps de cadets, avec 1,450 participants. En particulier, il est intéressant de noter que des cercles musicaux avec flûtes douces existent dans 26 écoles, avec 1,471 participants. Il existe aussi des Clubs de l'UNESCO dans 4 écoles; leur but est d'aider les jeunes à mieux connaître les différents pays, leurs coutumes, leur politique, etc.

Les "Activités dirigées" apportent sûrement aux jeunes un complément de formation qui leur est indispensable. Elles permettent l'épanouissement de nombreux talents, souvent ignorés, et apportent à tous un enrichissement personnel des plus précieux.

Des talents se révèlent

Parmi les "Activités dirigées" les plus populaires dans les écoles secondaires de la CECM, il y a la photographie et les arts plastiques, dont la sculpture. Ci-haut, ce sont des étudiants au travail, en ces deux disciplines, à l'école secondaire Honoré-Mercier. Il y a aussi: les Cercles de Jeunes Naturalistes, les Ciné-Clubs, les cercles d'art dramatique, les ensembles de flûtes douces, le folklore et les activités sportives. Grâce à cette formule d'activités libres, étudiants et étudiantes ont la chance de mettre à profit leurs talents personnels et de faire un fructueux apprentissage des loisirs.

Verdun accepte le contrat de ses pompiers

Le conseil municipal de Verdun a accepté hier soir l'entente intervenue en conciliation avec le Syndicat des pompiers (local 984), affilié à l'Association internationale des pompiers.

Le nouveau contrat, d'une durée de deux ans à compter du 1er janvier 1965, prévoit l'échelle des salaires suivante :

	1965	1966
1ère année	$4,500	$4,500
2e année	$4,800	$4,850
3e année	$5,100	$5,200
4e année	$5,400	$5,550
5e année	$5,700	$5,950

Au cours de la même assemblée, le conseil a de plus adopté un règlement modifiant les normes physiques requises pour être accepté au sein du corps de pompiers. Alors que le poids maximum d'un candidat était de 185 livres on a porté cette limite à 200 livres, poids qui doit naturellement être en proportion avec la grandeur.

Les conseillers ont également accepté l'amendement au règlement sur les heures de fermeture des magasins, tel que proposé par la Corporation de Montréal métropolitain.

Il a pour but de permettre à ces établissements d'ouvrir leurs portes jusqu'à 10 h. le mercredi précédant la St-Jean-Baptiste ou la fête de la Confédération, lorsque ces fêtes tombent un jeudi ou un vendredi.

Il a en outre été décidé de refuser la demande de M. Antonio Barichievich, lutteur mieux connu sous le pseudonyme de "Grand Antonio", qui voulait louer l'auditorium municipal pour y présenter des spectacles.

Par ailleurs, à la demande du conseiller Roger Séguin, le conseil fera parvenir une requête à la "Royal Humane Society" pour que cet organisme décerne officiellement une reconnaissance de bravoure à M. Maurice Bourret, domicilié au 716, 5e Avenue, à Verdun, qui n'a pas hésité à se jeter dans l'eau glacée du St-Laurent, dimanche après-midi, pour sauver le jeune Michel Ladouceur qui allait se noyer. La scène s'est déroulée au pied de l'avenue Willibrord, à Verdun, où le courant est particulièrement rapide. Le geste de M. Bourret est d'autant plus remarquable qu'il ne sait pas nager lui-même, a dit M. Séguin.

Enfin, le maire George O'Reilly a tenu à exprimer à nouveau publiquement la sympathie de son conseil pour les sinistrés de LaSalle. Par la même occasion, il a remercié tous les individus et les organismes publics de Verdun qui ont apporté leur collaboration en cette triste journée. La ville de Verdun est voisine de LaSalle.

Le Dr Chevrefils comparaît devant le Collège des médecins

Le Dr Paul-Emile Chèvrefils, que le public connait par son livre sur la chiropraxie et par sa campagne contre les vaccins, a été sommé de comparaître hier devant le comité de discipline du Collège des médecins. Il aurait donné des faux certificats de vaccination à deux de ses enfants.

Représenté par Me Paul Galt-Michaud et par Me Guy Bissonnette, le Dr Chèvrefils s'est présenté devant le comité de discipline qui siégeait à huis clos. De ce fait, la mère et la femme du Dr Chèvrefils n'ont pu assister à l'audience. Celle-ci fut d'ailleurs très courte, l'accusé ayant refusé de témoigner. L'affaire sera portée devant la Cour supérieure. Le Collège des médecins entend procéder avec diligence et célérité dans l'intérêt du public.

Les enfants de ce médecin fréquentent présentement une école privée. "La cadette n'a pas été vaccinée et ne le sera jamais !", nous a déclaré le Dr Chèvrefils avant sa comparution. Selon lui, les vaccins ne sont "qu'une question de superstition et de peur".

Le Dr Chèvrefils lancera prochainement un livre qu'il édite lui-même : "Les vaccins : racket et poison ?"

Appel du CCI en faveur des référendums

Le Conseil de coordination intermunicipal a fait appel aujourd'hui au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte et au Conseil législatif pour qu'ils incorporent au Bill 13, avant son adoption finale, une clause prévoyant la tenue de référendums.

Le CCI, qui représente 26 des 28 municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, révéla qu'il avait fait part de son appel, au cours de la fin de semaine, dans un télégramme au ministre Laporte ainsi qu'à tous les membres du Conseil législatif. Le télégramme était signé par le vice-président du CCI, le maire Arthur E. Seguin de Pointe-Claire.

"Bien que les amendements relativement peu importants apportés au Bill 13, à la demande générale de la population, constituent un pas dans la bonne direction," de dire le maire Seguin, "nous croyons que le Bill 13 laisse encore beaucoup à désirer."

Le fait que les conseils municipaux qui envisagent la fusion de leurs municipalités doivent maintenant procéder par voie de règlement plutôt que par résolution, "ne donne aux contribuables qu'un adoucissement temporaire," de déclarer le CCI.

Le deuxième amendement qui prévoit une enquête publique de la Commission municipale du Québec advenant certaines objections des contribuables, "diminue mais n'élimine pas la possibilité de manigances politiques d'arrière-scène," de poursuivre le télégramme.

"Nous ne pouvons que contester la répudiation du référendum comme l'expression légitime de l'opinion publique qui est implicite dans le Bill 13," déclarèrent les municipalités de banlieue au ministre et aux conseillers législatifs.

"Poursuivre à sa conclusion logique l'argument que les référendums sont démodés peut facilement nous amener à penser que dans un avenir rapproché, les élections pourraient également être considérées comme démodées."

Les municipalités de banlieue de l'île de Montréal rejetèrent "toute théorie à l'effet que la population n'est pas suffisamment intelligente pour déterminer le statut futur de sa municipalité." Accepter cette théorie, "c'est renier l'essence même de la démocratie."

"La décision du gouvernement de consulter la population sur la nationalisation de l'électricité est une preuve évidente de la confiance qu'il accorde au jugement de celle-ci," de poursuivre le CCI. "Il peut difficilement y avoir deux normes — une pour la nationalisation et l'autre pour les fusions municipales."

Bandits désarçonnés par la voix tonitruante d'une femme

Les hauts cris d'une maîtresse-femme ont jeté l'effroi et la panique au coeur de deux hardis voleurs armés, vers minuit à l'hôtel Eureka, 1553 rue St-André, près DeMontigny; ces derniers, qui s'apprêtaient à faire le sac de l'établissement, à la barbe frémissante du gérant, M. Lorenzo Lamarre, ont rengainé et, prenant leurs jambes à leur cou, ont quitté les lieux, ayant encore dans les oreilles le son de la voix outrée de Mme Lamarre, qui n'achevait plus de tempêter.

Etat satisfaisant de M. Norbert Huard

L'état de M. Norbert Huard est satisfaisant. Il mange régulièrement. Ces nouvelles ont été transmises par une infirmière de l'hôpital St-Luc. On se souvient qu'une greffe artérielle a été pratiquée sur ce patient qui a un type de sang tellement rare qu'on a dû faire appel à des donneurs américains répartis aux quatre coins des Etats-Unis.

Les quatre donneurs de ce sang exceptionnel (RH et VEL négatif, groupe A) sont: M. Robert W. Rushing, de Portland, Oregon, Mme Mirian Wright, de San Meteo, Californie, Mme Earl W. Link, de Charlotte, Caroline du Nord et Mme Luella Wolf, de Casper, Wyoming. C'est par le truchement de la Croix-Rouge canadienne et américaine qu'on a pu rejoindre ces personnes. M. Huard, avant l'intervention chirurgicale, avait lui-même donné trois bouteilles de son sang. L'opération a commencé à 9 h. du matin et s'est terminée à 2 h. de l'après-midi.

M. Huard, qui est père de trois enfants, aurait perdu ses jambes sans cette greffe artérielle. Environ un dixième de 1% de la population nord-américaine possède un sang VEL négatif et très peu de ceux-là ont en même temps un RH négatif, du groupe A.

Clinique de donneurs de sang des débardeurs

Le secrétaire de l'Association internationale des débardeurs (CTC), M. Adrien Lemoyne, s'est dit confiant que la clinique des donneurs de sang qui a eu lieu aujourd'hui au 438, Place Jacques-Cartier, et à laquelle étaient invités à participer tous les débardeurs du port de Montréal remportera un franc succès.

M. Lemoyne a dit qu'il espérait qu'il sera possible de recueillir au moins 500 chopines de sang. Cette initiative a débuté l'année dernière et a connu un succès qui laisse espérer beaucoup pour cette année.

Signature d'une entente à l'Electrolytic Zinc

VALLEYFIELD, (J.D.G.) — Un contrat collectif a été signé ces jours derniers entre les dirigeants de la Canadian Electrolytic Zinc Company, à Valleyfield, et les représentants du syndicat des mineurs unis d'Amérique, en faveur des employés de la chaufferie dans cette usine.

Le contrat vise une vigtaine d'employés. Il porte une durée de 3 ans et prévoit une augmentation immédiate des salaires de 8 cents l'heure et une clause permettant de négocier à nouveau la question des salaires au mois de février prochain.

Le contrat de travail prévoit également une prime horaire de 5 cents pour le quart de l'après-midi et de 10 cents pour celui de nuit. Des vacances de deux semaines payées seront offertes après trois ans de service, en plus des huit jours fériés et rémunérés annuellement.

La Bible vous parle

Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est dans son Fils. (I Jn 5, 11)

...Oui!... Oui!... Oui!...

Mais il me faut d'abord trouver une secrétaire

...ET VITE !

Cet homme d'affaires a des problèmes. Mais pour le moment, son plus grand souci est de trouver une remplaçante à sa secrétaire démissionnaire. Et comme ses clients exigent un service rapide et impeccable, il lui faut absolument et le plus tôt possible une nouvelle secrétaire, et surtout une qui ait de l'expérience.

Ce problème sera VITE réglé pour lui... car il vient d'avoir la bonne idée de placer une petite annonce dans LA PRESSE.

Ouf ! Un problème de moins... et sans frais coûteux... grâce aux...

ANNONCES CLASSEES

de

LA PRESSE

844-3711

Erhard et Wilson relanceront auprès de l'URSS la réunification allemande

Selon Wilson, Bonn, seul gouvernement légal, peut s'exprimer au nom de tous les Allemands

BONN, (AFP, Reuter) — La Grande-Bretagne et l'Allemagne occidentale sont tombées d'accord pour effectuer une nouvelle initiative occidentale auprès de l'Union soviétique en faveur de la réunification pacifique de l'Allemagne, sur la base de l'autodétermination.

C'est ce que révèle un communiqué publié à l'issue des deux jours d'entretiens entre le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, et le chancelier de la République fédérale allemande, M. Ludwig Erhard.

Trois autres points importants se dégagent également du communiqué : 1) Recherche d'un arrangement nucléaire avec les Alliés; 2) Les problèmes économiques européens dans la perspective de l'organisation du commerce international et de la défense de la stabilité monétaire internationale; 3) Compensation des dépenses en devises impliquées par le stationnement de troupes britanniques en Allemagne.

MM. Erhard et Wilson sont par ailleurs convenus qu'ils se rencontreront à nouveau, le plus tôt possible, à Londres.

Bonn, le seul gouvernement légal

Au sujet de la réunification, le communiqué déclare : "M. Wilson a confirmé la conception du gouvernement britannique selon laquelle le gouvernement fédéral (Bonn) est, en tant que seul gouvernement allemand légalement formé, en droit de parler au nom de l'ensemble du peuple allemand. Le chancelier Erhard et M. Wilson ont souligné, de ce fait, à nouveau que leur objectif commun est de créer les conditions dans lesquelles la réunification de l'Allemagne par l'exercice du droit imprescriptible du peuple allemand à l'autodétermination et sur la base d'élections libres, peut être réalisée. Ils sont tombés d'accord pour estimer que les deux gouvernements devraient prochainement étudier en commun avec leurs alliés américains et français la question de savoir comment on pourrait progresser le plus rapidement vers cet objectif et comment des propositions pourraient être soumises à nouveau au gouvernement soviétique."

Le "projet Wilson" et la force nucléaire

Au sujet des problèmes de la sécurité européenne, MM. Wilson et Erhard estiment que la réorganisation nucléaire de l'OTAN devrait être discutée sur une base multilatérale, "en tenant compte des résultats acquis et des propositions faites du côté britannique" pour une force nucléaire atlantique. Ils se sont aussi prononcés pour un désarmement général et contrôlé, mais les mesures à prendre "ne doivent pas menacer l'équilibre des forces militaires au détriment de l'Occident".

Sur le plan économique, il a été convenu que l'Angleterre et l'Allemagne s'efforceraient de renforcer les relations entre le Marché commun et l'AELE (Association européenne de libre-échange), en vue d'empêcher un accroissement de la division de l'Europe. Ils se sont prononcés également en faveur du succès du "Kennedy round". Les deux hommes d'Etat ont en outre souligné la nécessité du maintien de la stabilité monétaire internationale selon les procédés employés récemment pour soutenir la livre sterling.

Les troupes anglaises en Allemagne

Enfin, les deux interlocuteurs ont longuement évoqué la question d'une compensation des dépenses en devises que la Grande-Bretagne doit couvrir pour le stationnement de ses troupes en Allemagne, ainsi qu'une série d'idées et de plans susceptibles de hâter et de renforcer la réalisation de l'accord germano-britannique pour la compensation des dépenses en devises. M. Erhard a répété l'intention de son gouvernement de trouver une solution qui satisfasse pleinement.

Il a été en outre convenu que le ministre allemand des Finances et son collègue britannique, M. Jack Diamond, se rencontreront à nouveau au printemps pour "apprécier la poursuite de ces efforts et pour élaborer un règlement amélioré en vue de la période allant jusqu'à avril 1967".

On sait que la Grande-Bretagne dépense $255 millions par an, en devises, pour maintenir 51,000 militaires sur les rives du Rhin. Mais les achats allemands en Angleterre n'ont atteint jusqu'ici que $75 millions par an environ. M. Erhard aurait offert d'accroître les achats jusqu'à $267,500,000 au cours des deux prochaines années.

Autres points soulevés

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse tenue avant qu'il reparte pour Londres, M. Wilson a souligné les points suivants :

Bonn et Londres examinent des "projets de types d'avions particuliers", des achats de matériel dans le secteur civil, et une coordination de l'aide accordée par les deux pays aux nations en voie de développement;

Londres approuve les grandes lignes de la décision prise par Bonn en ce qui concerne sa politique au Proche-Orient (Egypte);

M. Wilson, qui doit bientôt rencontrer le général de Gaulle, estime qu'il aura avec ce dernier "des échanges de vues constructifs et agréables".

(Téléphotos PA)

Une prière avant l'épreuve

Le pasteur Martin Luther King (au centre, photo du haut) prie avec ses collègues avant la marche de cinquante milles que lui-même et plusieurs leaders noirs, appuyés par des centaines de pasteurs protestants, catholiques et juifs (photo du bas) projetaient d'entreprendre aujourd'hui. Les manifestants avaient pour objectif Montgomery, capitale ségrégationniste de l'Alabama.

Vague d'antisémitisme à Montevideo après le meurtre d'un ancien dirigeant nazi

MONTEVIDEO. (UPI) — Le meutre à Montevideo, Uruguay, d'un présumé criminel de guerre nazi a provoqué une vague d'antisémitisme à travers la ville. On croit que l'attentat est l'oeuvre d'une bande juive spécialisée dans le kidnapping.

Des croix-gammées ont été peintes sur des murs ainsi que des inscriptions "Tuez les Juifs". De plus, la police a reçu plusieurs appels anonymes voulant que des rabbins soient mis à mort prochainement et leurs synagogues dynamitées. Aucune explosion n'est toutefois survenue pour le moment dans la ville.

La vague d'antisémitisme a pris naissance samedi quand la police a découvert à Montevideo le corps criblé de balles de Herbert Cukur, âgé de 64 ans, un ancien dirigeant nazi en Latvie.

Au moment où la police faisait sa découverte, un groupe qui s'est baptisé lui-même "Ceux qui n'oublieront jamais" faisait parvenir la nouvelle à Bonn, en Allemagne de l'Ouest. Il faisait savoir également que Cukur avait été assassiné le 23 février, soit le lendemain de son arrivée à Montevideo. Il avait quitté Sao Paulo en vue d'effectuer un voyage d'affaires en Uruguay.

La police a déclaré que le meurtre était un acte de vengeance de la part d'un groupe de Juifs. Tout semble indiquer que Cukur a été tué alors qu'il a tenté de résister à un "commando" de quatre hommes chargé de le kidnapper.

Des mandats d'arrestations ont été levés contre deux Autrichiens, connus de la police, et contre deux Français qui n'ont pas été identifiés. Il est possible qu'un Israélite soit également mêlé à l'affaire.

Les meurtriers ont eu la chance de leur côté. En effet, un témoin a vu les agresseurs s'enfuir, a pensé appeler la police, puis a changé d'idée après s'être dit qu'il ne s'agissait peut-être que d'une bagarre sans gravité.

Selon la police, un des agresseurs a été blessé dans la bagarre mais tout semble indiquer que les quatre hommes ont déjà quitté le pays.

A Hambourg, le procureur public Walter Bong-Schmidt a révélé que le gouvernement ouest-allemand avait songé à demander l'extradition de Cukur afin de lui faire subir un procès comme criminel de guerre.

Accrochage sino-soviétique à la conférence de Bandoung

BANDOUNG, Indonésie, (AFP) — L'URSS a été admise aujourd'hui officiellement comme membre à part entière de la première conférence islamique afro-asiatique qui se tient à Bandoung, en dépit de l'opposition de la délégation chinoise.

Le chef de la délégation chinoise, Hadj Youssouf Ma Yu Huai, était vivement intervenu, hier, alors que les quatre délégués soviétiques, qui avaient été admis jusque-là comme simples observateurs, eurent été admis comme membres de plein droit, et se préparaient à gagner leurs places.

Le délégué chinois avait argué que l'URSS ne se trouvant ni en Asie ni en Afrique n'avait pas à participer à la conférence, même comme observateur.

Dans son intervention, le délégué chinois avait immédiatement abordé des sujets politiques tels que la situation en Malaysia, au Congo et au Vietnam, apportant le ferme soutien des musulmans chinois à la politique indonésienne d'"Ecrasez la Malaysia", et dénonçant "l'agression impérialiste des Etats-Unis" au Vietnam, au Congo et en Corée.

(Télephoto PA)

Jack Ruby serait un aliéné

Le juge de district Joe B. Brown a accordé hier le procès demandé par la défense pour déterminer la santé mentale de Jack Ruby, condamné à mort l'an dernier pour le meurtre de l'assassin du président Kennedy. Le juge a fixé le procès au 29 mars et désigné les mêmes avocats qu'il y a un an, Joe Tonahill et Phil Burleson, pour le défendre. Mais ni Ruby ni sa famille ne veulent de l'avocat Tonahill. L'avocat Sol Dann a déclaré qu'il déposerait une motion en Cour fédérale pour faire disqualifier le juge Brown et écarter l'avocat Tonahill. Ce dernier, de son côté, a demandé à la Cour d'éloigner les avocats "indésirables" retenus par la famille de Ruby.

Les pays africains prônent des sanctions contre l'Afrique du Sud

NAIROBI. (AFP-PA) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine ont lancé un appel à tous les pays leur demandant d'adopter des sanctions économiques à l'égard de l'Afrique du Sud. Ils ont annoncé dans leur résolution que la situation en Afrique du Sud se détériore d'une façon systématique, que le gouvernement continue à accroître son budget d'armements et que cela représente une menace pour la paix et pour la sécurité internationale. Par ailleurs, sa politique d'apartheid et de discrimination alimente constamment les luttes raciales et ne peut manquer de faire de nouvelles victimes.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine ont également adopté dix résolutions politiques dont voici les principales :

1) Un comité de sept juristes étudiera le projet de convention sur les réfugiés mis au point par la Commission ad hoc et va préparer le texte final.

2) Les pays africains sont invités à ratifier les amendements proposés à la charte de l'ONU qui demande aux grandes puissances de "manifester détermination et sincérité dans leur recherche d'une solution au grave problème posé par la crise des Nations Unies."

3) Les Etats africains doivent continuer à s'opposer à une déclaration d'indépendance de la Rhodésie.

Rusk confie le sort du Congo à l'OUA

WASHINGTON. (AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré aujourd'hui qu'il appartenait essentiellement à l'Organisation de l'unité africaine de trouver avec le gouvernement de Léopoldville une solution pacifique au problème congolais.

Au cours d'un débat sur l'aide étrangère devant une commission sénatoriale, M. Rusk a toutefois ajouté que les Etats-Unis allaient continuer à assister le gouvernement de M. Tshombé "qui fait face à de graves responsabilités dans cette période d'épreuves".

"Le Congo est un problème africain, a dit M. Rusk, et nous recherchons une solution africaine; nous comptons que les autres Africains, spécialement par l'intermédiaire de l'OUA, travailleront à cette fin avec les Congolais. Sans un Congo en paix, il ne peut y avoir de stabilité en Afrique".

M. Rusk a déploré que l'aide accrue aux rebelles en provenance de sources extérieures, telles que la République arabe unie, menaçait de prolonger la lutte et de créer de nouvelles difficultés non seulement pour le Congo et les autres Etats africains mais aussi pour les Etats-Unis qui se sont engagés à soutenir le gouvernement légalement constitué de Léopoldville.

Exécution de deux photographes

Par ailleurs, un quotidien de Nairobi annonce que deux photographes de presse travaillant pour le compte d'une firme de Nairobi, le Danois Jens Albreckson, et un citoyen kenyan d'origine indienne, Mohinder Singh Marjara, ont été exécutés au Congo il y a un mois, c'est ce que déclare le journal "Nation" citant un rapport non confirmé parvenu hier à Nairobi.

Les Nazis menacent de mort les parlementaires de Bonn

BONN. (PA) Une lettre anonyme, menaçant de mort les membres du Parlement d'Allemagne occidentale s'ils décident de continuer la chasse aux nazis, est parvenue, par la poste, au bureau à Bonn de l'agence Presse Associée.

Il s'agit, en fait, d'une photocopie de la lettre. Celle-ci comporte une croix gammée en en-tête.

La menace est ainsi libellée :

"Aux membres du Bundestag

"Qui sont sous la coupe de Tel Aviv et de New York et qui voteront contre la prescription des soi-disant "crimes des nationaux-socialistes", le 8 mai 1965, nous faisons savoir que leur vote les condamnera légalement à mort !

"Responsable de l'exécution : "L'OBF (commandant supérieur de brigade) du district de sécurité No III."

La lettre reçue était contenue dans une enveloppe bleue. Elle avait été postée à Dueren, près d'Aix-la-Chapelle.

On sait que le Parlement fédéral allemand doit ouvrir un débat, demain, sur les propositions en vue de modifier la Constitution, de façon telle que le délai de prescription des crimes de guerre nazis soit reporté à après le 8 mai prochain. En effet, sous l'empire de la Constitution actuelle, en Allemagne un criminel ne peut plus être poursuivi 20 ans après avoir commis le crime (si, évidemment, il n'a pas été jugé avant ce délai de 20 ans). Dans les cas des crimes de guerre, la plupart des Etats de la République fédérale allemande font démarrer le délai de prescription au 8 mai 1965, soit exactement 20 ans après la reddition — le 8 mai 1945 — de l'Allemagne, dans la Seconde Guerre mondiale. Les autres Etats ont fixé la date, eux, au 1er juillet.

L'arrivée de "marines" au Vietnam accroît la crainte d'une extension de la guerre

LONDRES. (PA, PC, UPI) — L'arrivée des fusiliers marins des Etats-Unis au Sud-Vietnam est considérée avec appréhension dans une grande partie de la presse mondiale.

A Moscou, la réaction a été de trouver que les Américains n'avaient fait qu'élargir "leur" guerre. "Le monde entier sait à présent que les Américains ont jeté leurs masques de conseillers militaires au Sud-Vietnam", écrit M. Vassily Kharkov, commentateur de l'agence Tass.

Quant aux "Izvestia", ils notent que "Washington montre sa détermination de poursuivre sa politique d'escalade". Le débarquement des "marines" est une "mesure de provocation", poursuit le journal.

Le journal gaulliste de Paris, "La Nation", trouve également que l'escalade continue au Vietnam. Le "Manchester Guardian" de Grande-Bretagne estime que le débarquement des fusiliers marins va fournir matière à encourager l'action du Vietcong.

M. Konni Zilliacus, chef d'un groupe de 45 députés travaillistes qui ont déjà demandé au premier ministre, M. Wilson, de cesser d'appuyer la politique américaine au Vietnam, a déclaré que le débarquement était un acte d'agression internationale.

"A moins que le gouvernement américain soit soumis à l'opposition de la Grande-Bretagne, ajoutée à celle qui existe, dans une certaine mesure aux Etats-Unis, a-t-il dit, nous serons entraînés dans une nouvelle guerre de Corée ou, peut-être, dans un conflit international."

L'ambassadeur de l'URSS à Rome a porté l'"agression américaine" à l'attention du gouvernement italien pour l'inviter à prendre position dans la crise vietnamienne en tant qu'allié des Etats-Unis dans l'OTAN.

Pressions sur l'Italie

En Allemagne de l'Ouest, le "Frankfurter Allgemeine" souligne que la tâche des fusiliers marins est limitée : protection des installations américaines. Cela, ajoute le journal ne préfigure pas une intervention américaine sur une très large échelle.

Le "Daily Telegraph" de Londres compare l'opération américaine aux mesures prises par les Britanniques pour défendre la Malaysia. "Demander aux Etats-Unis de renoncer à cette responsabilité, dit ce journal du matin, serait faire savoir indirectement à nos alliés malaysiens et à l'agresseur indonésien que la Grande-Bretagne est prête, elle aussi, à jeter l'éponge."

Par ailleurs, le Nord-Vietnam a accusé les Américains et les Sud-Vietnamiens d'avoir effectué, hier, un nouveau bombardement de son territoire.

Washington songerait à utiliser la 7ème flotte contre les communistes vietcongs

WASHINGTON. (AFP - UPI - PA-PC) — Les dirigeants américains se demandent actuellement s'ils ne devraient pas libérer leur puissante 7ème flotte afin qu'elle puisse intercepter les bateaux qui quittent le Nord-Vietnam chargés d'hommes et de matériel pour se rendre en des points du Sud-Vietnam contrôlés par les communistes.

Le Pentagone étudie également la possibilité d'augmenter la puissance navale américaine en Extrême-Orient en ajoutant trois porte-avions, qui croisent dans le moment dans la région de la Mer de Chine, aux navires déjà en place près de l'Indochine.

On attend apparemment l'opinion de l'amiral Grant Sharpe, commandant de la région du Pacifique, avant de prendre une décision sur ces deux points. La 7ème flotte est forte de 125 navires de guerre et de 650 avions.

Jusqu'ici, les quelque 550 jonques armées du Sud-Vietnam ont été incapables d'intercepter les bateaux communistes chargés du transport des armes et des soldats.

Les 3,500 "marines" sont arrivés

Pendant ce temps, les Etats-Unis complétaient le débarquement des 3,500 "marines" de la 9e brigade qui seront chargés de la protection de la base aérienne de Danang au Sud-Vietnam.

Un fort détachement de cette troupe a établi son camp retranché au sommet d'une colline située à environ cinq milles à l'ouest de la base elle-même. On espère que la mise en place de ce dispositif empêchera tout acte de sabotage de la part du Vietcong contre la plus importante base américaine au Sud-Vietnam.

A Saigon, entre-temps, les ambassadeurs du Sud-Vietnam à l'étranger ont tenu une réunion au cours de laquelle le gouvernement sud-vietnamien leur a fait part de la politique qu'il entend suivre et de son désir de rétablir la paix au pays mais pas à n'importe quel prix.

Au moment où se tenait cette réunion, la police a arrêté cinq jeunes hommes qui manifestaient contre les concessions du gouvernement à l'égard des mouvements pacifiques.

Dans un message télévisé adressé au peuple américain, le président du Sud-Vietnam, M. Phan Huy Quat, a notamment déclaré : "Je remercie le peuple des USA d'avoir envoyé ses enfants au secours du Vietnam et je m'incline devant la mémoire des Américains tombés au champ d'honneur dans notre pays, au service de l'idéal de liberté".

Il a ajouté que l'envoi de 3,500 fusiliers-marins, ainsi que le bombardement des bases militaires au Nord-Vietnam ont montré clairement au monde entier, et en particulier aux pays communistes, que les Etats-Unis étaient déterminés à ne pas se croiser les bras devant l'agression de l'impérialisme rouge.

Crise entre l'Allemagne de l'Ouest et les pays arabes

LE CAIRE. (UPI, AFP) — Les représentants des chefs d'Etat arabes au Caire ont commencé aujourd'hui une réunion d'urgence en vue d'étudier d'éventuelles mesures de représailles à prendre contre l'Allemagne de l'Ouest, au cas où cette dernière établirait des relations diplomatiques avec Israël.

Le président Nasser de la République arabe unie a donné le ton de la réunion au cours de son discours d'hier lorsqu'il a traité les Allemands de l'Ouest d'"impérialistes et de menteurs".

Avant l'ouverture des travaux de la conférence d'aujourd'hui, les représentants de la Jordanie et de l'Iraq ont déclaré qu'ils demanderaient la convocation d'une réunion des chefs d'Etat arabes sur cette question. La situation commence à prendre des allures d'une crise.

A Damas, le ministre de l'Information de la Syrie, M. Zeytoun, a déclaré que son gouvernement rompra les relations diplomatiques avec Bonn dès que l'Allemagne de l'Ouest reconnaîtra Israël et établira des relations diplomatiques avec ce pays.

Selon des sources dignes de foi au Caire, l'Egypte aurait placé ses forces armées sur un pied d'alerte et aurait appelé sous les drapeaux plusieurs milliers de réservistes. Ces rapports coïncident avec le renouvellement de la tension entre Israël et l'Egypte au sujet des eaux du Jourdain.

Dans un discours très violent prononcé hier, le président Nasser a déclaré que la République fédérale allemande, par sa politique de trahison à l'égard de la nation arabe, a prouvé qu'elle était la pire des nations impérialistes et qu'elle représentait le néo-colonialisme.

Le président Nasser a rappelé qu'en septembre dernier, les Allemands de l'Ouest affirmaient qu'ils n'envoyaient pas d'armes à Israël au moment même où ils signaient un accord avec ce pays pour lui fournir 300 tanks. "Désormais, a-t-il dit, nous ne pouvons plus leur faire confiance car, en donnant des armes à Israël, ils sont devenus des traitres et des assassins".

"Le gouvernement de Bonn, a ajouté le président, prétend que Nasser a favorisé la pénétration de l'influence communiste dans les pays arabes. De tels propos n'ont aucun effet sur nous. Les temps sont révolus où une influence quelconque communiste, américaine, française ou allemande pouvait être exercée dans cette région".

Le président Nasser a déclaré que si l'Allemagne de l'Ouest venait à dénoncer les accords conclus avec la RAU, "nous saurions comment y répondre, car elle a chez nous un crédit de 37 millions de livres égyptiennes".

Après avoir affirmé que l'Allemagne fédérale prétend être un Etat indépendant, alors que depuis la fin de la dernière guerre son territoire est occupé par les Britanniques, les Américains et les Français, et qu'une partie de l'Allemagne est occupée par l'Union soviétique, le président Nasser a déclaré que Bonn était "un instrument entre les mains des pays impérialistes qui veulent consolider Israël politiquement, économiquement et militairement".

Réactions au Caire et à Bonn

Les observateurs au Caire estiment qu'en répondant point par point au communiqué publié dimanche soir par Bonn, le président Nasser a manifesté plusieurs fois une très grande nervosité qui reflétait, semble-t-il, l'émotion qu'a créée, dans la capitale égyptienne, l'annonce des mesures prises par le gouvernement de Bonn pour riposter à la récente visite de M. Walter Ulbricht en Egypte, suivie du voyage à Tel Aviv d'un émissaire de Bonn.

On s'attendait au Caire au langage ferme du président Nasser, mais la violence de ses propos a néanmoins surpris. Pour certains, le discours du président de la RAU précède une action diplomatique égyptienne de très grande envergure. Il faut s'attendre, dans les prochains jours, à voir tous les organes de presse égyptiens se lancer dans une très violente campagne contre Bonn.

D'autre part, les premières réactions des pays arabes à la décision de Bonn de rechercher des relations diplomatiques avec Israël n'ont pas surpris les milieux gouvernementaux de la République fédérale d'Allemagne.

Le chancelier Ludwig Erhard a déclaré hier qu'il s'agissait maintenant de faire face aux conséquences qui pourraient découler de la politique adoptée par le gouvernement fédéral au Proche-Orient. "L'enjeu de la décision allemande, a ajouté le chancelier, était le droit de la République fédérale de représenter seule l'ensemble du peuple allemand. Tous les groupes parlementaires ont approuvé la décision du chancelier.

NE MANQUEZ PAS LA

VENTE DE CHARS USAGES

qui bat son plein chez

Sanguinet Automobile Ltee

jusqu'à 5 heures, samedi le 13 mars

ATTENTION : pour le temps de la vente seulement, tous nos véhicules vendus au-dessus de $1,000. sont GARANTIS pour 90 JOURS sur moteur, transmission, différentiel. 100/100% sur pièces et main-d'oeuvre.

3 locations différentes

Tél.: LA. 4-3761

Ouvert jusqu'à 10 heures

SALLE DE MONTRE 1888 Papineau — TERRAIN 1603 Delorimier — SALLE DE MONTRE 1965 Lafontaine

Vive les eaux pures et limpides du Québec !

Tant que les citoyens continueront à prendre la glace pour un dépotoir, ne nous étonnons pas d'entendre parler de pollution des eaux... et de mauvaises pêches !

Les nouveaux règlements de la pêche sportive

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Même si la glace encore épaisse recouvre la plupart des cours d'eau du Québec, le soleil radieux et les vents très doux de ces derniers jours épellent pour nous en lettres "chaudes": **printemps !** Déjà, on jette un coup d'oeil furtif vers le coffre de pêche (qu'on n'ose ouvrir de peur d'y trouver le désordre rouillé de la saison dernière...), les sacs à moulinets et les longs étuis où dorment les cannes. Voyons... combien de jours avant l'ouverture ? Ça dépend de quelle ouverture on parle ! Si l'on pense **truites,** l'attente sera longue : **45 jours.** Comment ? Si tard ? ! ? Y- aurait-il eu des changements depuis l'an dernier ? Et comment !

Ceux qui lisent LA PRESSE attentivement se seront penchés sur la publication des Règlements de la Pêche sportive dans le Québec, règlements qui furent imprimés — en bon voisin de cette chronique — le 20 février dernier. Je me demande combien de lecteurs ont pris la peine de lire entièrement, parce que c'était long — 4 colonnes, une demie page — le Résumé des Lois de la Pêche ? Et ce n'était même pas complet puisqu'il s'agissait d'un RESUME, précisément ! Alors? Et bien, au risque de "choquer" les lecteurs très sérieux et très attentifs, jetons un coup d'oeil panoramique sur ces règlements et tâchons d'en analyser le pourquoi. En effet, comment demander aux gens de suivre des règlements s'ils n'ont pas bien compris le sens de ces règlements ? Je crois sincèrement qu'il y aurait infiniment moins de "contraventions techniques" sur les carnets des garde-pêche si les pêcheurs comprenaient bien les règlements auxquels on leur demande de se soumettre.

L'EDUCATION halieutique et cynégétique dont tout le monde parle et que tous souhaitent n'existe pas encore dans notre pays, et ce, à tous les niveaux : scolaires ou autres. On légifère, certes, mais on n'explique jamais pourquoi ! En ce cas, comment s'étonner de voir tant de contrevenants à la Loi ? Saviez-vous qu'une bonne moitié des contraventions que dressent nos gardes-chasse et pêche sont inscrites sous le chapitre : "offenses techniques" ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut tout simplement dire que les contrevenants ne savaient pas ou n'avaient pas compris la loi. Ils étaient de bonne foi !

Pour consoler ceux qui ont été les victimes de ces "contraventions techniques" en toute bonne foi, sachez que même les gardes-chasse et pêche font aussi des erreurs... car eux non plus ne comprennent pas toujours le sens de la loi ! C'est pourquoi, entre autres, l'**Ecole des gardes-chasse** a été fondée. Une grande partie des cours que reçoivent les recrues portent sur cette question. Voyons un peu de quoi il retourne cette année.

La province est enfin "zonée"

Ce qui me frappe le plus dans les nouveaux règlements, c'est la question des zones ou districts. Pour la chasse, il y a longtemps que c'est fait. Pour la pêche, c'est tout nouveau. Et ce n'est qu'un début ! Pour l'instant il n'y a que DEUX zones : Nord et Sud. Il est à prévoir que dans un avenir rapproché, les zones se multiplieront selon les besoins et selon les réalités biologiques et climatiques.

ZONE SUD : En ce qui concerne la TRUITE (toutes les espèces sauf la truite Grise), la saison débute le vendredi qui précède le dernier dimanche d'avril, soit **le 23.** La saison ferme le **15 septembre,** donc quinze jours plus tôt qu'à l'ordinaire. Sauf pour la truite Grise qui garde l'ancienne date : le 30 septembre.

Autre exception : Dans les rivières qui contiennent le Saumon de l'Atlantique, la saison coïncide avec l'ouverture du Saumon, soit le **15 mai.**

La Ouananiche : Dans les tributaires du lac St-Jean, ainsi que dans les eaux de la Côte Nord et de l'Ungava ,la date de fermeture de la saison est le **31 août.**

Limite de prises quotidiennes : Vous avez droit à **15 truites** (toutes les espèces) mais il n'est pas du tout question de poids — ce qui est excellent. Pourquoi ? Pour éviter une "sur-pêche". Quand il y avait un règlement sur le poids (disons 15 livres, par exemple) et que nous pêchions la petite truite de ruisseau, on pouvait prendre plusieurs douzaines de poissons avant d'atteindre la limite quotidienne ! Plusieurs ruisseaux, rivières ou lacs furent ainsi considérablement "affaiblis" par cette loi — d'autres furent complètement "vidés".

District Nord : Une capture quotidienne de **25 truites** OU **15 livres** est permise. Pourquoi ? Dans ce qu'il convient d'appeler le "grand nord" (voir la carte de votre Résumé), les poissons sont plus nombreux et plus pesants.

Du moins, c'est encore comme ça dans la plupart des régions. Ce qui a l'air d'être une "faveur" (25 truites) pour la zone Nord ne l'est pas ! En effet, comme il n'est pas rare de capturer des truites de 3, 4 et même 5 livres dans ces régions, au bout de la troisième ou quatrième prise, la pêche est terminée ! Bien sûr, cela ne fera pas plaisir à certains amateurs-sportifs opérant dans ces régions... ni aux touristes pêcheurs qui fréquenteront ces établissements. Mais n'oublions pas une chose : la truite mouchetée n'est PAS un poisson prolifique. On s'en aperçoit de plus en plus dans la Zone Sud ... Il ne faudrait pas que nos erreurs législatives ou autres se répètent et transforment la Zone Nord à l'image "usée", "fatiguée", "malade" même, de la Zone Sud. Les gens qui captureront **25 truites** dans la Zone Nord ne feront pas de tort, car il s'agira, vraisemblablement, de très jeunes sujets — ou encore : c'est qu'ils se trouveront dans des eaux surpeuplées ou dans des eaux qui ne permettent pas aux truites de grandir normalement.

J'ai vu des lacs (et des ruisseaux) où les truites pullulaient ! On n'avait qu'à jeter sa ligne et... trois mouches, trois poissons ! Tous les poissons avaient la même taille et pouvaient entrer dans la catégorie des "petites". Généralement, ces endroits étaient très éloignés des centres et difficiles d'accès.

"Y'en a trop !" disait le locataire des lieux, "ici, la limite quotidienne ne devrait pas s'appliquer... même que les biologistes m'ont dit que ce lac n'était pas assez pêché !"

Peut-être... lui dis-je, mais songez que vous êtes drôlement privilégié. Vaut mieux être aux prises avec un problème de surpopulation qu'avec un problème contraire ! Votre "souffrance" ne m'inspire pas beaucoup de pitié et je ne comprends pas pourquoi vous vous plaignez.

— Je me plains parce que les truites sont trop petites. S'il y en avait moins, peut-être grossiraient-elles et atteindraient-elles un poids et une taille plus intéressants !

Vous venez de prononcer le mot juste : **peut-être.** Ne risquez pas de vous tromper... vous le regretteriez amèrement car rien n'est plus facile que de réduire une population de poisson; l'augmenter est parfois impossible.

DEMAIN : nous continuerons d'examiner les nouveaux règlements.

La pêche sous la glace

QUEBEC. — Depuis quelques années, la pêche sous la glace connait une vogue sans cesse grandissante dans toutes les régions de la province. Le service de l'Information du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche transmet chaque semaine, à l'intention des chroniqueurs de sports de la région métropolitaine, des communiqués sur la pêche d'hiver dans le sud du Québec, mais, à mesure que la saison progresse, des rapports parviennent sur la pratique de ce sport dans les autres régions de la province.

Jusqu'à maintenant, en raison du dégel et de la pluie, la pêche semble avoir été moins bonne que l'an dernier.

On a cependant capturé un plus grand nombre de perchaudes (174) dans le lac Supérieur, ainsi que des corégones (poissons blancs) et des truites grises au Petit et au Grand lac Nominingue. On a aussi pêché quelques truites mouchetées dans les lacs de la région de La Minerve.

C'est au mois de mars que l'on s'attend, comme par les années passées, à un regain d'activité. Le nombre des captures devrait être plus élevé, si l'on en juge par l'intérêt qui se manifeste déjà chez les pêcheurs de la région.

District de la Mauricie

Depuis quelques années, les biologistes du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche suivent de très près la pêche hivernale dans la région qui s'étend de Trois-Rivières à Sainte-Anne-de-la-Pérade. La pêche au poulamon (petit poisson des chenaux) a connu au début de la saison les contre-temps causés par le dégel et la glace détrempée qui s'ensuivit et que nos gens ont baptisée "frasil". Par contre, grâce aux froids sibériens qui ont succédé à cet état de choses, la glace s'est durcie au point d'atteindre une épaisseur de 34 pouces, amenant les petits poissons des chenaux à mordre hardiment.

A Sainte-Anne-de-la-Pérade même, on a dénombré au-delà de 1,500 cabanes. Les biologistes ont visité régulièrement 213 d'entre elles et ils ont recensé 28,913 poulamons, établissant ainsi une moyenne de 13.4 poissons par pêcheur-heure.

D'autre part, ils ont installé une cabane expérimentale d'où les techniciens de la faune ont pêché avec l'aide de 8 lignes, pendant quelques centaines d'heures, plus de 2,000 poulamons, ce qui a donné une moyenne de 25 poissons par pêcheur-heure. Un fait intéressant à noter : 82 p. 100 de ces poissons ont préféré le foie de porc au coeur de boeuf !

On estime que ce nombre de 2,000 poulamons représente approximativement le rendement annuel moyen d'une cabane. On peut donc conclure que, si un groupe de pêcheur a pu capturer ainsi 2,000 poulamons, on aurait récolté environ 3,000,000 de ces petits poissons de 1,500 cabanes.

Par ailleurs, d'autres observations permettraient d'établir à 100 poulamons la moyenne quotidienne des poissons capturés par les occupants d'une cabane. Selon cette dernière hypothèse, la récolte annuelle serait de l'ordre de 4,500,000 poulamons. Il est probable que la réalité se situe à mi-chemin entre ces deux propositions.

La grosseur moyenne des poissons s'est avérée relativement supérieure à celle de l'an dernier : on a enregistré un poulamon d'une longueur totale de 15¾ pouces et on a capturé des individus de 10, 12 et 13 pouces de long.

On signale en outre qu'il se fait une pêche très intense de la perchaude dans le Saint-Maurice et les lacs environnants.

District de Québec

Entre Grondines et l'île d'Orléans, on pouvait compter, en janvier, 105 cabanes sur la rive nord et 85 sur la rive sud, comparativement à 135 et 75 respectivement l'an dernier. Si les pêcheurs enregistrent un moins grand nombre de captures que dans la région de Trois-Rivières, on peut noter que les poissons sont généralement beaucoup plus gros.

On sait que, depuis quelques années, les biologistes de ce district ont effectué plusieurs pêches expérimentales d'hiver dans les principaux lacs de la région et dans quelques lacs à truites du parc des Laurentides. Il leur est apparu aussitôt que le lac Sept-Iles, dans le comté de Portneuf, était un endroit idéal pour la pêche sous la glace. Durant les trois dernières fins de semaine de janvier, 101 pêcheurs, durant 699 heures, ont capturé 518 perchaudes et 3 truites. On compte actuellement une cinquantaine de cabanes sur le lac et il appert que la pêche sous la glace est en train de s'implanter à cet endroit. Par ailleurs, au lac Saint-Joseph, les résultats de la pêche hivernale sont plutôt piètres si l'on considère que jusqu'à maintenant, de 8 cabanes, on a capturé qu'une seule truite.

Championnat au St-Jean

SAINT-JEAN. (DNC) — Au cours d'une joute décisive et très spectaculaire, hier, à St-Jean, les Faucons de cette ville ont remporté les honneurs du tournoi régional provincial senior "B" au ballon-panier.

Grâce à ce triomphe, les Faucons de St-Jean rencontreront maintenant les champions de l'île de Montréal d'ici une dizaine de jours, dans une finale de 2 dans 3.

Le gagnant représentera ainsi la province de Québec pour le championnat du Canada senior "B" qui sera disputé à Halifax, les 2, 3 et 4 avril prochain.

Voici les résultats des parties disputées samedi et dimanche :

Samedi : Ottawa 85 et Sherbrooke 55 ; St-Jean 73 et Trois-Rivières 61 ; Trois-Rivières 68 et Ottawa 89 ; St-Jean 78 et Sherbrooke 71.

Dimanche : Sherbrooke 103 et Trois-Rivières 52 ; St-Jean 71 et Ottawa 70.

La dernière joute entre St-Jean et Ottawa a nécessité du temps supplémentaire.

C'est Robert Comeau, avec trois secondes à disputer en temps supplémentaire, qui a donné la victoire à son équipe. Selon plusieurs spectateurs, cette joute à l'emporte-pièce fut de loin la meilleure présentée à St-Jean depuis la venue du ballon-panier senior "B".

Equipe-étoile

Les responsables du tournoi et de l'Association du ballon-panier de la province de Québec (PQABA) ont élu l'équipe-étoile : Barry Agar, d'Ottawa, Don Young, de Sherbrooke, Len Flemeling, de Sherbrooke, Pierre Dury et Robert Comeau, de St-Jean

Rubin Carter est opposé à Scott

LONDRES. (UPI) — Rubin (Hurricane) Carter est favorisé par 3 contre 1, ce soir, afin de vaincre Harry Scott, d'Angleterre, par mise hors de combat.

Carter, qui compte 22 victoires, dont 14 par knockout, en 28 combats professionnels, a fait de l'Italien Fabio Bettini sa plus récente victime, le 22 février dernier.

Cependant, Scott pourrait être un adversaire difficile à knockouter puisqu'il n'a subi qu'un tel revers en 38 matches.

La rencontre Carter—Scott est prévue pour 10 rounds et sera présentée à Albert Hall, à Londres.

Aux camps d'entraînement

(UPI). — En dépit d'une rencontre de trois heures avec le vice-président Johnny Murphy, le voltigeur Joe Christopher n'a pas encore signé son contrat avec les Mets de New York... Christopher exigerait $20,000 mais les Mets sont prêts à lui verser $17,500... Le gérant Walter Alston, des Dodgers de Los Angeles a nié la rumeur voulant qu'il ait imposé des amendes à plusieurs joueurs pour s'être présenté cinq minutes en retard lors d'un meeting... Vada Pinson, retenu chez lui à cause de l'état de santé de son épouse, s'est présenté au camp d'entrainement des Reds de Cincinnati... Pinson est déterminé à faire oublier sa performance de l'an dernier alors qu'il avait conservé une moyenne au bâton de .266, sa plus faible depuis 1959 ... Roberto Clemente ne retournera pas au jeu avant le 25 mars... Souffrant de la malaria, Clemente a maigri de 20 livres... Le gérant Charlie Dressen, des Tigers de Détroit, a quitté l'entrainement de son équipe afin de se rendre au chevet de son épouse, malade, à Los Angeles...

Les lanceurs Terry Fox et Ed Rokow souffrent de malaises au bras et seront inactifs lors des prochaines exercices des Tigers... Johnny Callison continue de causer des ennuis aux lanceurs des Phillies de Philadelphie... hier, il a fait compter trois points avec un triple et deux simples dans une victoire du clan de Gus Triandos aux dépens des hommes de Clay Dalrymples... Red Schoendienst, des Cardinaux, a désigné Curt Simmons pour lancer la première joute hors-concours, samedi, contre les Mets de New York... Jack Sanford, des Giants de San Francisco, a lancé régulièrement pour la première fois depuis le 9 juillet 1964, hier, lors d'une joute nulle de 5-5 entre l'équipe de Willie Mays et celle de Ed Bailey... Trois joueurs des Astros de Houston, les receveurs John Bateman et Johnn Hoffman et le lanceur Ken Johnson, doivent se soumettre à un régime alimentaire sévère pour une période de deux semaines... Bateman pèse 232 livres, Johnson, 230 et Hoffman, 205...

La recrue Don Gregson a d'excellentes chances de demeurer avec les Twins du Minnesota... Camilo Pascual et Jim Kaat manquent toujours à l'appel au camp des Twins... Costen Shockley, que les Angels de Los Angeles ont obtenu des Phillies en retour de Bo Belinski, a signé son contrat... Lors d'une conférence de presse, Shockley, un joueur de premier but, a fait part de sa victoire sur le plan financier avec le gérant général Fred Haney... "C'est la meilleure équipe que je n'ai jamais dirigée", a commenté le gérant Johnny Keane en parlant des Yankees de New York... Les gauchers Steve Barber, Dave McNally et Mike McCormick des Orioles, lanceront, chacun trois manches, samedi, lors d'un match contre les Yankees ...le lendemain, Hank Bauer aura recours aux droitiers Milt Pappas et Robin Roberts et à la recrue Darold Knowles...

Les nouveaux-venus Fred Talbot et Jim Dickson ont causé une favorable impression, hier, lors de l'exercice des Athlétiques de Kansas City... Tous deux ont lancé 25 minutes... Talbot est passé aux Athlétiques des White Sox de Chicago tandis que Dickson a été repêché de l'organisation des Reds de Cincinnation... Le jeune lanceur Wally Bunker, des Orioles de Baltimore, souffre d'un mal de bras... "C'est plus qu'un simple malaise à l'épaule", a commenter Bunker... Willie Kirkland a claqué un coup de circuit à la dernière manche, hier et son équipe l'a emporté, 5-4 au camp des Sénateurs de Washington.

téléphoto UPI

Discussion derrière les barbelés !

Ed Bailey (à droite) et Tom Haller discutent amicalement au camp des Giants de San Francisco, et d'ailleurs ils pourraient difficilement agir autrement, à l'abri derrière leur masque...

Pas de remaniement chez les Maple Leafs

TORONTO. (PC) — Trois porte-couleurs des Maple Leafs de Toronto ont subi des blessures au cours des joutes de fin de semaine, mais selon un porte-parole de l'équipe, tous devraient être à leurs postes, mercredi soir, contre les Red Wings de Détroit.

Kent Douglas a été blessé à la hanche, Andy Bathgate souffre d'une blessure au bras et Ron Stewart est handicapé par une blessure au pied. Douglas et Bathgate n'ont pas participé à l'exercice des Maple Leafs, hier, tandis que Stewart, vraisemblablement rétabli, était présent.

Stewart a arrêté un boulet de Bobby Hull avec son pied, samedi soir. Après avoir commencé la partie contre les Bruins, dimanche, il a dû se retirer à cause d'une vive douleur.

Par ailleurs, l'instructeur Punch Imlach a déclaré qu'il ne remanierait pas l'alignement de son équipe, faisant allusion à la date-limite pour le rappel des joueurs des ligues Centrale et de l'Ouest.

Il a cependant déclaré que si la situation des Leafs à l'aile gauche ne s'améliorerait pas, le jeune Brit Selby, présentement avec l'équipe junior des Marlboros de Toronto, ferait le saut chez les professionnels.

De plus, le jeune gardien Gary Smith, que les Leafs avaient prêté aux Bruins de Boston, doit rallier les rangs des Torontois vendredi.

Les Rapides de Lachine engagent Ward et Riley

Leo Ward et Phil Riley, les deux meilleurs compteurs de la ligue de crosse du Québec, l'an dernier, alors qu'ils s'alignaient avec les Athlétiques de Drummondville, sont les deux premiers à changer de camp, tel qu'on l'avait prévu il y a quelques semaines.

En effet, Ward et Riley ont accepté l'offre des Rapides de Lachine récemment, tandis que sept autres joueurs de l'Ontario acceptaient l'offre des équipes de la ligue Nationale pour la prochaine saison.

La Ligue Nationale, incidemment, rencontrera les rédacteurs sportifs lors d'une conférence de presse, alors qu'on présentera le comité exécutif pour la prochaine saison. M. Jean-Paul Massicotte, une figure bien connue sur la scène du sport, sera alors nommé commissaire du circuit présentement présidé par Me Robert Beaudet, de Verdun.

Ligue juvénile de crosse en formation

André Coutu, un des directeurs fondateurs de la ligue de crosse du Québec, le printemps dernier, a dévoilé hier qu'il mettait présentement à exécution un projet de ligue juvénile de crosse sur l'Ile Jésus.

La ligue comprendrait des équipes de Laval-des-Rapides, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Duvernay et St-François.

Coutu prétend qu'on est toujours indécis sur le calibre de jeu offert. On hésite encore entre le calibre junior et le calibre juvénile. De plus, il n'est pas impossible que le circuit soit formé de six équipes.

Son projet ne s'arrête pas là d'ailleurs. En effet, Coutu a l'intention de former également des circuits mineurs, avec des ligues dans les cadres de chaque ville.

Verdun reçoit Sts-Martyrs

L'instructeur Robert Filiatreault, du club Verdun de la ligue de hockey Montréal junior, a révélé hier soir qu'il devra remplacer son gardien de buts régulier, ce soir, alors que son équipe recevra la visite des Castors de Sts-Martyrs, dans la deuxième joute de la finale 4 de 7.

Dimanche, le Verdun a pris une avance de 1-0 dans la série, triomphant difficilement des Castors en surtemps. Dans cette joute, le gardien régulier du Verdun, Pierre Sarrazin, avait dû se surpasser.

Ce soir, il devra céder sa place au jeune Ronald Mailhot, à cause de son travail. Le jeune Mailhot n'en sera qu'à sa troisième partie cette saison.

Par ailleurs, le dur-à-cuire du circuit, Richard Lacoste, du Verdun, manquera peut-être lui aussi à l'appel. Il a été blessé dimanche et l'on craint qu'il ne se soit fracturé un orteil.

Défaite du St-Louis

Le collège des Eudistes a vaincu le St-Louis de Rosemont juvénile dans un match hors-concours, hier.

Donald Langlais a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts et une assistance.

Claude Whitton a marqué deux buts pour les perdants.

Lundi prochain, le St-Louis de Rosemont affrontera les As de Rosemont, à 9 h., à l'aréna Marquette.

Succès assuré au marathon du Saguenay

Le troisième marathon de nage du Saguenay entre Chicoutimi et Bagotville, semble voué à un succès complet. Comme par les années passées, le club de yacht de Chicoutimi dont le commodore est M. Cliff A. Burnell, a assuré son entière collaboration aux dirigeants du club de natation du Saguenay Inc., organisateur de ce marathon.

Cette année, en plus de l'expérience acquise par les organisateurs au cours des deux premiers marathons, il y a le fait que le club de yacht de Chicoutimi sera entièrement rénové. Un quai de 360 pieds de long sera aménagé, et plusieurs quais adjacents de moindre importance seront ajoutés au quai principal afin de permettre à tous les bateaux d'accoster sans difficulté.

Cette année encore, le départ du marathon se fera du quai du club de yacht de Chicoutimi. La veille du marathon, ce sera l'arrivée de la course en canots qui aura lieu aux quais du club.

Un autre point qui sera à l'avantage de tous les nageurs, c'est que le club de natation du Saguenay a décidé de se procurer des chaloupes, lesquelles seront vendues à des commanditaires.

F. Zimmerman élu président

Frank Zimmerman, bien connu dans les milieux du soccer, a été élu en fin de semaine président de la ligue de soccer Montréal, succédant à M. Tom Turley, démissionnaire. Celui-ci a reçu un magnifique cadeau-souvenir, en marque d'estime pour son dévouement à la ligue.

M. Alec Rae a été choisi comme premier vice-président, tandis que M. Johnny DiCaprio devenait deuxième vice-président. M. Jos Sparling a été choisi comme secrétaire. Les deux nouveaux directeurs sont Humberto DiGenoa et M. Rios.

Le nouveau bureau de direction doit rencontrer mercredi soir, à 7 h. 30, des délégués de l'Association de soccer football du Québec, au Centre Spania.

Le Totem élimine les Hobos, 8 à 6

Ernest D'Agnolo, Robert Plante et Jacques Breton ont marqué chacun deux buts alors que le Totem a défait les Hobos, 8-6 en quart-de-finale de la ligue Dépression.

Henri L'Africain et Jean-Guy St-Vincent ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Lundi prochain, la joute de simi-finale, le Totem affrontera les Sages.

Roger Lareau en faveur des courses à réclamer

Lorsque les dirigeants des courses sous harnais en Amérique du Nord ont décidé, avant le début de la saison de 1963, d'imposer la nouvelle classification des trotteurs et ambleurs, ils ont mécontenté la majeure partie des propriétaires, conducteurs et entraineurs de chevaux.

Le jour où cette nouvelle classification fut imposée fut un bien triste jour pour le sport des courses sous harnais, au dire de ces experts du monde des courses. En résumé, elle consistait principalement à grouper les chevaux selon le montant de leurs gains, un peu comme la chose se fait dans les courses au galop. Un propriétaire inscrit son cheval satisfait à ces conditions, ou il l'inscrit dans une course à réclamer. Les meilleurs chevaux participent à des courses sur invitation.

Des courses à réclamer avaient déjà été organisées aux courses sur harnais, mais sans grand succès, parce que les propriétaires étaient trop attachés à leurs bêtes ou qu'ils en surestimaient la valeur.

Il est toutefois un homme qui était en faveur de la nouvelle classification dès son instauration. Cet homme, c'est le grand manitou de la Ferme Lapinière : Roger Lareau.

"Les courses à réclamer sont à mon avis le meilleur stimulant administré à ce sport depuis nombre d'années", nous dit cet entraineur de 40 ans. "Pourquoi ? Parce que dès la première année, des 100 courses gagnées par les chevaux de mon écurie, 75 l'ont été dans des courses à réclamer."

Lareau est à la tête d'une écurie florissante, certainement l'une des plus fructueuses au Canada. L'an dernier, son écurie de 18 têtes lui a rapporté $165,000 en bourses. Présentement, à son installation de St-Mathias, pas moins de 26 ambleurs et trotteurs se préparent à la prochaine saison.

Starbound a gagné $48,000

L'an dernier, les seuls chevaux de mon écurie qui n'ont pas participé à des courses à réclamer sont ceux qui n'étaient pas éligibles à des épreuves de ce genre, les meilleurs : Starbound, Curly Lambert ou Ber Lin. Par contre, j'ai inscrit Armbro Champ dans une à réclamer au montant de $8,500. Personne ne l'a réclamé. Armbro Champ a finalement gagné $15,000 en bourses. Je peux vous assurer que si des courses à réclamer étaient organisées pour des chevaux de la valeur de Starbound, à $15,000 ou $20,000, je n'hésiterais pas à l'inscrire."

Puisqu'il, est question de Starbound, rappelons que cet ambleur, payé $18,000 par Lareau, a été l'une des vedettes de son écurie depuis. En deux ans, il a accumulé $48,000 de gains.

A l'encontre de plusieurs autres propriétaires, Lareau a toujours opté pour l'achat de chevaux "tout faits". C'est-à-dire prêts à courir.

"Je suis ainsi bâti, dit-il. Je ne voudrais pas, pour le simple risque, verser $15,000 ou $20,000 à l'aveuglette. Je veux des chevaux qui ont fait leur preuve. Un poulain peut vous causer beaucoup d'ennuis. Un cheval plus âgé, payé le même montant, vous rembourse invariablement.

"Je n'hésiterais pas à faire l'acquisition d'un cheval de trois ans. Mais je me méfie des poulains de 18 mois ou 2 ans."

Si l'on se base sur ses succès, la théorie de Roger Lareau se prouve d'elle-même. En 1962, son écurie a gagné $128,000 en bourses. L'année suivante, elle atteignait $152,000. En 1964, nouveau sommet : $165,000. N'est-ce pas convaincant ?

Roger Lareau a révélé que cette année encore Henri Filion conduira les chevaux de son écurie, et ce dès les premiers jours du prochain meeting, fin de mars, à Blue Bonnets.

Plus riche de $165,000

L'an dernier, les chevaux de l'écurie de la Ferme Lapinière dirigé par Roger Lareau ont remporté $165,000 en bourses. Lareau, à gauche, connait particulièrement du succès dans les courses à réclamer. A droite, le conducteur Henri Filion qui attend avec impatience l'ouverture de la saison des courses à Montréal.

La championne Petra Burka viendra au Forum dimanche

La nouvelle championne mondiale du patinage artistique, Petra Burka, de Toronto, sera la principale vedette de l'Exhibition spéciale de patinage artistique qui sera présentée au Forum, dimanche prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi. Pas moins de 35 champions et championnes représentant 12 pays seront en lice.

La jeune Petra Burka doit se rendre vendredi à Toronto, où elle sera la reine d'un défilé organisé en son honneur. Le défilé aura lieu à la suite d'une réception à l'hôtel de ville de Toronto et précédera la représentation que les champions doivent donner ce soir-là au Maple Leaf Gardens.

Les Russes, Ljudmila Belasouva et Oleg Petropopov, champions du monde pour les paires et le duo formé du frère et de la soeur, Eva Romanova et Pavel Roman, de la Tchécoslovaquie, champions du monde de la danse, seront également de la partie de même que le jeune Canadien, Donald Knight, classé 3e chez les hommes en simples, à Colorado Springs.

L'exhibition est sanctionnée par l'Association canadienne du patinage artistique et les villes visitées seront, dans l'ordre, Los Angeles (hier soir), Portland, Oregon (ce soir), Vancouver (mercredi), Toronto (vendredi), Montréal (dimanche), Kingston (mardi le 16) et Calgary (jeudi le 18 mars).

Voici la liste des pays représentés et des champions qu'on pourra voir à l'oeuvre au Forum dimanche (après-midi) : AUTRICHE : Emmerich Danzer, Regine Heitzer, Peter Jonas et Helli Sangstchmid; CANADA : Petra Burka, Donald Knight, Carol Forrest, Kevin Lethbridge, Susan Huchergart et Paul Huchergart. TCHECOSLOVAQUIE : Eva Romanova, Pavel Roman, Odej Nenela, Hana Maskova. FRANCE : Nicole Hassler. ALLEMAGNE : Uschi Kezler, Sepp Schonmetzler, Sonja Pfersdorf et Gunther Matzdorf. GRANDE-BRETAGNE : Janet Sawbridge, David Hickenbottom, Yvonne Suddick et Roger Kennerson. SUISSE : Gerda Johner et Ruedi Johner. JAPON : Miwa Tukuhara et Nubuo Sato. ETATS-UNIS : Peggy Fleming, Cynthia Kaufman et Ronald Kaufman.

Pagé & Fils Ltée

'65 DODGE
GROSSE, PUISSANTE 330 — SEDAN 4 PORTES
$2922.
$395 comptant ou votre échange
et $69.95 par mois
Financement personnel à 7%

LA MEILLEURE ALLOCATION D'ECHANGE

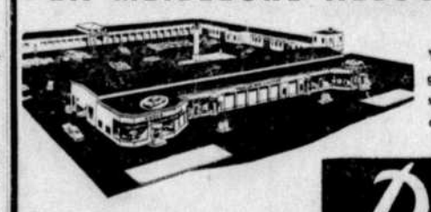

Y compris les réputés services Pagé et Fils et garantie Chrysler de 5 ans ou 50,000 milles sur le rouage d'entrainement — En affaires depuis 1911.

Pagé & Fils Ltée

3350, rue Wellington, Verdun — Tél. 766-3571 — Ouvert le soir jusqu'à 10 h.

Rapport du comité d'enquête Fowler livré en avril ?

OTTAWA, (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a déclaré hier aux Communes que le comité d'enquête Fowler sur la radiodiffusion espérait être en mesure de présenter son rapport final au mois d'avril.

Il répondait alors à M. Guy Marcoux, créditiste de Québec-Montmagny qui lui avait demandé si le comité dirigé par M. R. W. Fowler, de Montréal avait l'intention de retarder la présentation de son rapport final.

Campagne contre la formule Fulton-Favreau chez les étudiants de l'Université Laval

QUEBEC. (M.L.) — "Il faut un fait nouveau pour permettre à Lesage de revenir sur sa parole. Ce fait nouveau, c'est à nous de le créer."

Ce slogan a eu vite fait d'éclipser les autres hier soir, sur le campus de l'université Laval.

Les étudiants s'étaient réunis: c'étaient "Les Etats généraux de l'AGEL".

Au départ, ils étaient près d'une centaine. Ils devaient définir leur position face à la formule de rapatriement — et d'amendement — à la constitution.

Mais lorsque vint le temps de prendre le vote "pour démontrer notre unanimité aux journalistes", ils n'étaient plus qu'une quarantaine et environ les trois quarts d'entre eux levèrent la main.

Le grand conseil des étudiants de Laval avait décidé de tenir un référendum sur la formule Fulton-Favreau le 24 février dernier.

Hier, c'était la réunion des Etats généraux de l'Association. Aujourd'hui et demain, c'est le porte à porte. Lundi, c'est la distribution des bulletins. Mardi et mercredi prochains, ce sera le vote.

Le tout est accompagné de la publication de trois numéros d'un journal — où plus précisément d'une feuille — "Le Carabin-REFERENDUM", tous trois entièrement consacrés à la formule F.-F.

Ce que les étudiants ont présenté comme étant les Etats généraux n'était en fait qu'une invitation aux intéressés désireux d'apprendre de la bouche des experts de l'AGEL pourquoi il fallait voter "contre" au référendum.

Ceci fut expliqué par le président de l'AGEL, M. Robert Marceau, et par M. Marcien Roy, "un simple étudiant sans mandat" qui s'est fait l'initiateur de la campagne anti-formule F.-F. et qui fit un long historique de la constitution du Canada et qui souligna le grand reproche qu'il faisait à la formule.

"On pourrait demander le transfert de pouvoirs, dit-il, mais il n'en est pas question. On parle de délégation de pouvoirs, mais pour cela, il faut non seulement l'accord du Québec et du fédéral, mais encore de trois autres provinces, chose irréalisable parce qu'elle va contre les intérêts de cette province."

C'est M. Roy qui, au cours de la discussion, voulut prêter de bonnes intentions au gouvernement Lesage et déclara en réponse à une objection de l'assemblée que pour permettre à M. Lesage de revenir sur la parole qu'il a donnée au fédéral, il fallait créer un fait nouveau.

M. Marceau, pour sa part, appuya cette argumentation du fait qu'il fallait gagner du temps et permettre ainsi à la commission Laurendeau-Dunton de se prononcer, de même qu'au comité parlementaire de la constitution.

Certains étudiants, non contents de l'aspect négatif d'un refus, voulurent amender la formule d'amendement, mais M. Marceau les convainquit bientôt de présenter leur proposition à la commission Laurendeau-Dunton.

L'équipe Opération 55 visitera les comités de planification

QUEBEC. — Une équipe de hauts fonctionnaires du ministère de l'Education, dirigée par le sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, accompagnera le ministre intérimaire de l'Education, M. Gaston Binette, dans une série de visites aux commissions scolaires régionales et à leurs comités de planification, au cours des prochaines semaines.

C'est pour répondre aux voeux formulés par plusieurs commissions, au Colloque du Ministre, que le ministère a décidé d'aller offrir sur place son aide technique aux groupes de travail des comités régionaux de planification, en vue de trouver des solutions aux problèmes particuliers qui peuvent se poser dans chaque région.

Outre monsieur Gilles Bergeron, l'équipe est composée du directeur général associé et du directeur général adjoint de l'organisation scolaire, MM. Lucien-G. Perras et Jean-Jacques Bergeron ; de MM. Réal Dionne et Robert Demers, des directions générales de l'équipement et du financement. Ces trois directions générales sont les plus directement engagées dans l'Opération 55. Le coordonnateur et le conseiller en organisation scolaire de chaque région feront partie du groupe.

Le point saillant de chacune de ces visites sera l'analyse, avec chacun des comités régionaux, de la **Table des matières d'un plan d'équipement** et du guide qui l'accompagne. La **Table des matières** constitue le cadre du plan d'équipement et le guide, une méthode d'élaboration. Ce document de base servira également aux commissions scolaires régionales pour la présentation, au ministère de l'Education, de leurs plans d'équipement.

L'équipe du ministère se met en route aujourd'hui et fait sa première visite à la régionale Yamaska. Par la suite, le groupe se divisera en trois équipes, pour accélérer le travail et visiter les régionales et les comités de planification dans le plus court laps de temps.

Etudiante d'Ottawa lauréate du concours de version latine

OTTAWA. — Une étudiante de l'Université d'Ottawa, Mlle Diane Choquette, d'Aylmer, P.Q., a été proclamée hier soir lauréate du concours national de version latine (section française), tenu pour les étudiants des cours du BA dans les universités et collèges canadiens. Mlle Choquette s'est classée première parmi 1,700 concurrents.

C'est la première fois qu'un étudiant de l'Université d'Ottawa gagne le premier prix à ce concours, fondé il y a 11 ans. Il est organisé chaque année par la Société canadienne des études classiques, que préside le R. P. Etienne Gareau, o.m.i., directeur du département de grec et de latin à l'Université.

La lauréate, originaire de Montréal, a obtenu 80 p. 100 et a gagné un prix de $50 en argent, ainsi qu'une médaille de l'ambassade d'Italie au Canada.

Les participants au concours avaient cette année à traduire un passage de "De Clementia" (De la clémence) de Sénèque; des étudiants de 42 collèges et universités de langue française ont tenté leur chance en même temps, le 2 février dernier.

M. Alain Pineau, du collège Saint-Laurent, est arrivé deuxième, avec une note de 73.5 p. 100, et reçoit un prix de $35 en argent. Le troisième gagnant est M. Oliva Bouchard, du séminaire Saint-Alphonse, à Sainte-Anne-de-Beaupré, qui a obtenu 63.5 p. 100, et reçoit en prix une somme de $25.

On a décerné des mentions honorables à deux étudiants qui, tous les deux, ont conservé une moyenne de 63 p. 100 : M. Pierre Flageole, du séminaire Sainte-Marie à Shawinigan, et Pierrot Lambert, du séminaire des Saints-Apôtres, Côte-Sainte-Catherine (Laprairie).

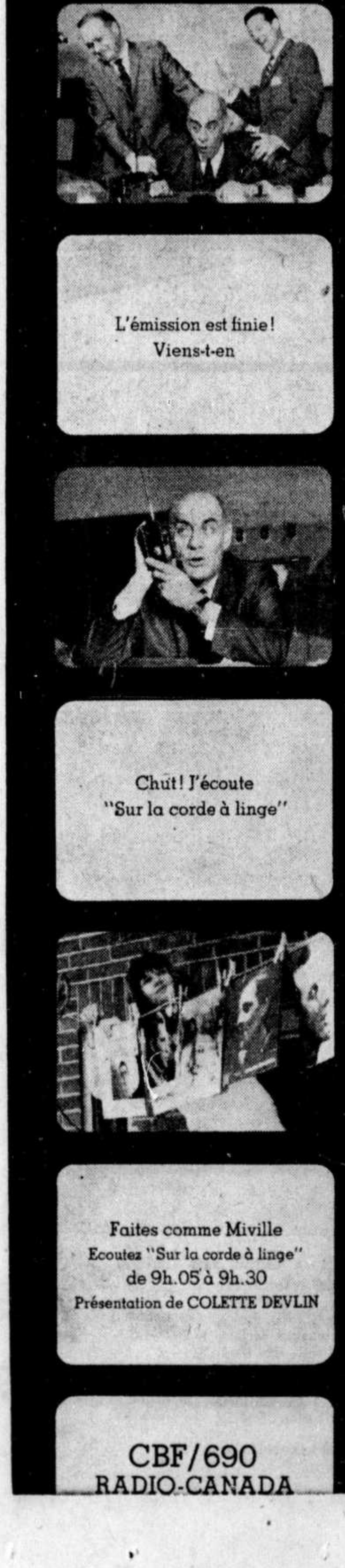

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m. — Canal 10 : "Ultime sursis" (Américain, 1953). Drame avec Dorothy McGuire et Stephen McNally. — Sorti de prison, un gangster tente de se venger de sa femme qui a causé sa condamnation.

11.00 a.m. — Canal 2 : "La revanche de Belle-Epée" (Américain, 1949). Film d'aventures avec George Reeves et Charles Kings. — Le jeune Galahad se lance à la recherche de l'épée du roi.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Le costaud des Batignolles" (Français, 1952). Comédie avec Raymond Bussières et Annette Poivre. — Jules profite du fait qu'il devient fort comme Hercule après un baiser de son amie Ninette pour tenter de devenir champion de boxe.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Lilli Marlene" (Grande-Bretagne, 1951). Film de guerre avec Lisa Daniely et Hugh McDermott. — Une jeune Française, employée par les Allemands pour démoraliser les troupes alliées, est en réalité au service de l'espionnage anglais.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Tiger in the smoke" (1956), avec Donald Sinden, Tony Wright et Muriel Pavlow. — Une jeune veuve, sur le point de se remarier, reçoit un message de son mari qu'elle croyait mort.

1.30 p.m. — Canal 6 : "Spin a dark Wes" (1956), avec Faith Domergue. Lee Patterson. — Un suspense dans lequel une femme réussit à déjouer des membres de la pègre.

5.00 p.m. — Canal 12 : "The captain from Koepenick" (1957), avec Heinz Rohman. — Un garçon simple, incapable d'obtenir un emploi à cause de son dossier judiciaire revêt un uniforme militaire et s'empare d'une ville.

9.30 p.m. — Canal 12 : "Caught" (1949), avec James Mason, Barbara Bel Geddes et Robert Ryan. — Une jeune fille se rend compte qu'elle a épousé un malade mental et son mariage devient un enfer.

11.00 p.m. — Canal 2 : "Elena et les hommes" (Français, 1956). Fantaisie avec Ingrid Bergman et Mel Ferrer. — Une princesse polonaise échoue dans sa tentative de conduire un populaire général au poste de dictateur.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Trente et quarante" (Français, 1945). Comédie avec Georges Guétary et Alerme. — Un jeune comte italien s'éprend de la fille d'un vieil officier.

11.35 p.m. — Canal 6 : "The Mob" (avec Broderick Crawford et Ernest Borgnine). Un agent de la sûreté est témoin d'un meurtre que la force policière attribue à la pègre.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

8:30—"Concert symphonique". L'Orchestre de Montréal, dirigé par André Vandernoot. Trois préludes pour orchestre (Rodolphe Mathieu); sérénade no 1 en ré (Brahms).

9:30—"Jazz d'aujourd'hui". Harold Land et Red Mitchell. J.-J. Johnson.

CBM

10:30—"The learning Stage". L'Histoire canado-américaine: 1840.

11:00—"Music of today". Harry Somers présente "Kontrapunkte" (Stockhausen); chansons lyriques 11 (Schoenberg); "Diaglyphen" (G. Becker); "Sonant 1960" (Kagel).

CJMS

9:00—"Les Grands classiques". Choix de J. P. Jeannotte: Concerto double no. 2 et concerto pour hautbois, no 10 (Haendel); sonate no 17 pour piano ((Beethoven); quatuor en ré mineur (Schubert). Choix de Raoul Jobin: "Il Trovatore" (début), de Verdi.

12:00—"Musique d'avant-garde". Le quintet de Paul Horn, Miles Davis à la trompette.

CKVL

9:00—"Festival d'opéra". Stéréo. "La Bohème" de Puccini.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1:10—"Matinée Symphonique". L'Oratorio "Le Vin herbé" (Frank Martin).

CJMS

1:00—"Opérette et extraits d'opéras". "Rip" de R. Planquette; des airs d'opéras, interprétés par Ernest Blanc.

4:00—"Musique internationale". La Grèce.

CKVL

1:00—"Extraits d'opéras". Extraits de "Pagliacci" de Leoncavallo.

3:00—"Concerto". Stéréo. Le concerto pour piano no 26 en ré majeur K. 537, dit du "Couronnement" de Mozart.

4:00—"Festival de musique baroque". Stéréo. Sinfonia en ré mineur, (W. F. Bach); concerto en mi bémol (C. P. E. Bach).

Les décès dans le monde

SUDBURY — **Alfred A. Perley,** âgé de 51 ans, gérant de Copper Cliff Chemical Works of Canadian Industries Limited, près de Sudbury; décédé d'une crise cardiaque.

OTTAWA — Le brigadier **Arthur-Victor Tremaine,** âgé de 77 ans, commandant du camp de Petawawa, Ontario, de 1942 à 1943.

KUALA LUMPUR — **Gurchan Singh,** âgé de 51 ans, un chef de la lutte secrète anti-japonaise durant la Seconde Guerre mondiale; décédé après un accident d'auto.

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse — **Robert Barkley Miller,** âgé de 90 ans, le premier professeur en sylviculture à l'université du Nouveau-Brunswick.

Remerciement

LEBLANC (Joseph-Frédéric) — La famille de feu Joseph-Frédéric Leblanc remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Joseph Frédéric Leblanc, survenu le 26 février dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

LEROUX (Eugène) — Mme Eugène Leroux et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Eugène Leroux survenue le 15 janvier 1965, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

DECES

Mme HORMISDAS VOGHEL (née Lydia Gagnon)

Décédée subitement en voyage à Miami, samedi le 6 mars à l'âge de 77 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils et trois filles: M. Réal Voghel, curé de la paroisse St-Vincent-de-Paul, Donat Voghel, docteur et son épouse (née Suzanne St-Cyr), M. et Mme Lucien L'Heureux, chimiste (Rita), M. et Mme Lionel Duval, Ing. P. (Lucille), M. et Mme C. Henri Aumont, comptable (Huguette) et douze petits-enfants, ainsi que deux frères Hervé et Dieudonné Gagnon.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Bourgie 400 est, Henri-Bourassa et les funérailles auront lieu mercredi le 10 mars à 10 hrs en l'Eglise St-Vincent-de-Paul, 2310 est Ste-Catherine. Et de là, elle sera conduite à Beloeil, lieu de l'inhumation, où un libera sera chanté à 11 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

CHARLES POITRAS

Le 7 mars est décédé M. Charles Poitras, opérateur pensionnaire du journal The Gazette, à l'âge de 79 ans et demi. Il était l'époux de feu Mérilda Dulude et le fils de Charles-Auguste Poitras et Marguerite Benjamin. Il laisse dans le deuil ses fils, Roger et Marcel, ses filles Léa (Mme Roland Chiquette), Simone (Mme Armand Alarie), Rita (Mme Eloi Martin), Laurette (Mme Théodore Decelles), Mlle Carmen, Réjeanne (Mme René Thouin) et Jacqueline (Mme Paul Thibodeau); ses petits-fils, Roland Poitras et Richard Alarie, ses petites-filles, Francine Decelles, Carole et Lise Thibodeau et France Thouin; ses brus Mme Roger Poitras (Albertine St-Germain) et Mme Marcel Poitras (Marie-Jeanne Surprenant); ses gendres, MM. Roland Chiquette, Eloi Martin, Théodore Decelles, René Thouin et Paul Thibodeau; ses frères Antoine et Léo Poitras ainsi qu'une soeur Mlle Arthemise Poitras.

La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire A. Dallaire, 2590 rue Rouen. Les funérailles auront lieu le 10 courant en l'église St-Eusèbe-de-Verceil à 9 heures. L'inhumation sera faite au cimetière de l'Est.

AVIS DE DECES

ALLARD — A Ville de Léry, le 7 mars 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Rosario Allard, époux de Béatrice Allard, demeurant à 304 Lac St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid et Fils, 35 boul. Normand, Châteauguay Centre, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Charles) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Charles Audet, époux de feu Carmen Lacasse, demeurant à 9555 Chabanel. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, boulevard Crémazie est pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETT (Viola-G) — A Montréal, le 6 mars 1965, est décédée subitement Viola-Gertrude Hutt, veuve d'Ernest Barrett. Les funérailles auront lieu au salon D. A. Collins, 5610 Sherbrooke ouest mercredi à midi. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

BECHARD (Lucille) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Ephrem Béchard, née Lucille Paquin, demeurant au 4441 Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Joseph) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Bergeron, époux de Eugénie Collard, demeurant à 3185 Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMHOWER (Malvina) — A St-Rémi-de-Napierville, le 8 mars 1965 à l'âge de 90 ans est décédée Mme Joseph Bomhower, née Malvina Dumouchel. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. M. Ostiguy 44 rue Chevrefils, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRONZE (Albina) — A Beloeil, le 6 Mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Albina Bronze, demeurant à St-Marc-sur-le-Richelieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers Ltée, Rue du Bord-de-l'Eau, à St-Marc, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Joachim) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Joachim Charbonneau, époux de Germaine Lafrance, demeurant à 971 rue Chaumont. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin, 518 rue Rachel est pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hres 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Lucien) — A Joliette, le 6 mars 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Lucien W. Charron, employé du C.N.R. demeurant à 186 St-Joseph, Joliette, époux d'Aline Masse. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville 674 rue St-Louis pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Joliette lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPEAU (Marie) — A Montréal, le 6 mars 1965 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Henri Crepeau, née Marie Denis, mère de Rita (Mme Romuald Verner) et de Blanche (Mme Jules Coutlée), demeurant au 3502 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Elise) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Ernest Crevier née Elise Lavallée, demeurant à 2241 Panet. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen à 7 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Achille) — A Verdun, le 7 mars 1964, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Achille Dame, époux de feu Alida Sauvé, demeurant au 3827 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de l'Eglise, à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LORGE (Georges) — A l'hôpital des Vétérans, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges De Lorge, époux de feu Germaine Hendrix, ancien commerçant du canton Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 6821 rue St-Hubert à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Arthur) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Demers, époux d'Eva Therrien, demeurant 429 Richmond, appt 9. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Alphonsine) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Hector Deschamps, née Alphonsine Harel, mère de Mme Edouard Asselin (Marthe). Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa, est à 8 heures 30 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Marie-Louise) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Louise Bergeron, épouse de feu Alfred Descoteaux, elle laisse ses filles, Mme Lucien Parent (Marie), Mme Marcel Laforce (Emilienne); ses fils Pascal et Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 6821 rue St-Hubert à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINELLE (Anita) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Anita Aubin, épouse de feu Lucien Dinelle, demeurant à 5867 Denormanville. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Aline) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Oscar Dion, née Aline Lachapelle, demeurant à 8720 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 8535, rue St-Laurent, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOIRON (Exilda) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 44 ans est décédée Mme Isidore Doiron, née Exilda Duguay, demeurant 4420 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Albert Le Grand où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAUSSOY (Elida) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Arthur Duchaussoy, née Elida Guitard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Noémie) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Noémie Dupuis, fille de feu Joseph Dupuis et de Pulchérie Martin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Philippe, comté Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOUCHEL (Oliva) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Narcisse Dumouchel, né Oliva Dupuis. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, pour se rendre à l'église St-Bernard de Lacolle, où le service sera célébré à 10.30 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Léon) — A Roxboro, le 8 mars 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Joseph Léon Faubert, autrefois préposé au Bureau de Placement de Valleyfield, époux de Jeanne Miron, demeurant à 11B, 1er au nord de Roxboro. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Larin et Fils Inc., 317 rue Victoria, à Valleyfield pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 hres.

FRAWLEY (Robert) — A St-Lambert, le 8 mars 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé Robert Frawley, ex-contentieux de la Banque de Montréal, époux de Carmen Poirier, demeurant à 282 l'Espérance, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FYFE (Marie) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 68 ans est décédée Mlle Marie Fyfe, fille de feu Léandre Fyfe et de feu Flore-Anna Ste-Marie, autrefois de St-Constant. Soeur de la Rév. Soeur Léandre de l'Eucharistie (Yvonne), de François, Jean-Louis et de Mme Manford Teever (Marie-Jeanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin, 425 Chemin St-Jean, Laprairie pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant où le service sera célébré à 9 hres 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Josephine) — A Ville Laflèche, le 8 mars 1965, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédée Mlle Josephine Gagnon, fille de feu Joseph Gagnon et de feu Marie Paquette, soeur de Arthur et Bertha. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils Enrg. 4733 rue Papineau à hres 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Richmond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAU (Emile) — A l'hôpital Ste-Jeanne D'Arc, le 8 mars 1965, à l'âge de 61 ans est décédé M. Emile Galipeau, époux de feu Lucille Grenier, demeurant à 7823 ave Wiseman. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 781 rue Ogilvy, angle Champagneur et Outremont, Parc Extension à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDRY (Adélina) — A Montréal, le 6 mars 1965, est décédée Mme veuve Charles-Henri Gaudry, née Adélina Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520 rue St-Denis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBEAU (Lucina) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alcide Gibeau, née Lucina Beauchamp, demeurant à 2250 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Eloi) — Subitement à Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Eloi Girard, fils de feu Moïse Girard, et de feu Sarah Lamothe, demeurant à 1360 Jean-Talon. Il laisse une soeur Thérèse et son frère Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Gratien) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé Gratien Grégoire, époux d'Yvette Adam, demeurant à 3335 est, rue Prieur. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925, rue Monselet, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Aquilina) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Alfred Guertin, née Aquilina Demers, autrefois 1456 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Marie-Anne) — A l'hôpital West End, le 8 mars 1965, est décédée Marie-Anne Vézina, épouse de feu Henry Houle, père d'Irène (Mme G. Cusson), Pauline, Jackie (Mme F. Quinn). Exposée au salon J. F. Wilson & Sons 5784 av. Verdun Service à l'église Notre-Dame-de-la-Garde jeudi 11 mars à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JOLICOEUR (Maria) — A Verdun, le 7 mars 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme William Jolicoeur, née Maria Groulx, mère de Marie-Rose (Mme Jean-Baptiste Bertrand), Antoinette (Mme Joseph Curodeau), Ovila, Roland, Yvette (Mme Jean-Louis Diotte), demeurant à 629 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512, rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KARAM (Seaback) — A Joliette, le 8 mars 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Seaback Karam, homme d'affaires, époux de Irène Haddad, demeurant à 632 rue Notre-Dame, Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 684 rue St-Louis pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Marie-Ange) — A Montréal, le 9 mars 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Bernard Laberge, née Marie-Ange Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Sarah) — A Princeville, le 8 mars 1965, à l'âge de 75 ans est décédée Sarah Richard, épouse de feu Philippe Lachance, mère de M. Jérôme Lachance, trésorier du "Le Système Comptant Ltée de Victoriaville". Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure rue Richard pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Paul-Emile) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Paul-Emile Lacroix, entrepreneur plâtrier, époux de Annette Cuerrier, demeurant à 5152 Ste-Marie, père de Claude Lacroix. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 4505 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (J.-D. Michel). A sa demeure de St-Bruno, dimanche le 7 mars 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph-Darius-Michel Lalande, époux bien-aimé d'Elisabeth, et père de Micheline (Mme A. Bissonnette), il laisse aussi 2 petits-enfants, Michel et Louis. Exposé au salon mortuaire, J. W. MacGillivray & Sons, 307 Riverside Drive, St-Lambert Service mercredi à 10 a.m. en l'église paroissiale de St-Bruno. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAROSE-GODBOUT (Marie-Antoinette) — A Montréal, le 8 mars 1965, est décédée Mme Emile Larose, née Marie Antoinette Godbout. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Charles-Aimé) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 83 ans est décédé M. Charles-Aimé Leblanc, époux de Bernadette Belleville demeurant rue du Parc Lafontaine. La dépouille mortelle est exposée au salon J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau Avis des funérailles plus tard.

LEBRUN (Gilbert) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de *14 ans, est décédé Gilbert Lebrun, fils de Jean-Paul Lebrun et d'Emilia Lefebvre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e Avenue, Rosemont, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Zéphirin) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Zéphirin Legault, époux de feu Fortunate Léger, demeurant au 3 rue Talbot, Laval-des-Rapides, frère de Mme Omer Lagacé (Blanche), Mme Gérald Boisvert (Jeannette), Mme Emile Matte (Antoinette), et d'Emile Legault. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 ave Lorne, à Lambert, à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGTIN (Fabien) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Fabien Longtin, époux de feu Clarinthe Binette, demeurant au 6573, 30e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sanregret Ltée, 6440, 25e ave, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptistte-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Philippe, de Laprairie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu, de St-Hyacinthe, le 7 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Lusignan, époux de feu Rosa Tétreault, autrefois de St-Charles et de Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers Ltée, 881 rue Mgr Laval, Beloeil, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Théodore) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théodore Marquis, époux de Fernande Foisy, demeurant à 330, chemin Richelieu, St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Langlois 280, rue Jacques-Cartier, St-Jean pour se rendre à la cathédrale de St-Jean où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MARTIN (Albert) — A Pont Viau, le 7 mars 1965, à l'âge de 57 ans est décédé M. Albert Martin, époux de Eva Mazeralle, demeurant à 95 Ouimet. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la Salle des Chevaliers de Colomb St-Léonard du Nouveau Brunswick où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Guy O'Reagon.

MILOT (Emile-Eugène) — A Pont-Viau, le 7 mars 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Emile-Eugène Milot, ex-barbier, de la paroisse St-Ambroise, époux de Rosa Gendreau, demeurant au 495 Jubinville, à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Aline) — A Pont-Viau, le 9 mars 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Horace Moisan, née Aline Hamel, demeurant à 316 avenue Laporte à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 9 h. pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUFFE (Oscar) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Oscar Mouffe, époux de Lucille Bergham ; outre son épouse, il laisse 10 enfants. M. Mouffe était bien connu dans les milieux colombophiles. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790, boulevard Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Joseph) — A Montréal, le 9 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Naud, époux de Joséphine Letourneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Jacques) — Accidentellement à Montréal, le 6 mars 1965 à l'âge de 47 ans est décédé M. Jacques Ouimet, époux de feu Marguerite Dionne, demeurant rue Duguay à Ville St-François. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils, 144 rue St-Louis, à Terrebonne pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François où le service sera célébré à 10 r, et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Marguerite) — Accidentellement à Duvernay, le 6 mars 1965, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Jacques Ouimet, née Marguerite Dionne, demeurant rue Duguay à Ville St-François. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Guay et Fils, 144 rue St-Louis, Terrebonne pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Cyprien) — A St-Michel-de-Napierville, le 7 mars 1965 à l'âge de 67 ans est décédé M. Cyprien Pigeon, époux de Lucille Roy. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure Rang de la Petite Côte pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Charles) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 79 ans, 4 mois, est décédé Charles Poitras, ex-pensionnaire de la Gazette, époux de feu Merilda Dulude, 2486 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc, 2590 rue Rouen, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Jeanne) — A St-Colomban, le 7 mars 1965, à l'âge de 66 ans est décédée Mme Joseph Proulx née Jeanne Demers, autrefois de Ste-Scholastique. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Girardot Ste-Scholastique à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Colomban où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Victoire) — Accidentellement à Duvernay, le 6 mars 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme veuve Roch Proulx, née Victoire Ouimet, demeurant 10 boul. Marois, Laval-des-Rapides. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils, 144 rue St-Louis à Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Alice) — A Verdun, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Rhéaume, née Alice Leduc, mère de Madeleine (Mme H. Décarie), Jacques, Marcel, Germain, Bernard, François, André, demeurant à 4321 Boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON (Bernard) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Bernard Samson, époux de Lilianne Ratté, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRASIN (Laurent) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Laurent Sarrasin, fils de feu Firmin Sarrasin et de feu Bernadette Gagnon, frère de Soeur Marie-Germain, supérieure à St-Gabriel-de-Brandon, de Soeur Marie-Thérèse-du-Crucifix, du Collège Marie-Anne et de Soeur Cécile-Bernadette-du-Pensionnat, de St-Culbert, toutes trois de la Congrégation des Soeurs Ste-Anne, demeurant au 6260, 42e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée, 6440, 25ème ave, Rosemont, angle Beaubien, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Charlemagne) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 60 ans est décédé M. Charlemagne Séguin, époux de feu Thérèse Lafortune. Il laisse dans le deuil ses fils : Roger, Jean-Guy, Ubald et Gérard, sa fille : Huguette (Mme A. Forget); ses belles-filles : Mme Roger Séguin (Yvette Joly), Mme Jean-Guy Séguin (Suzanne Bourassa), Mme Ubald Séguin (Gisèle Groulx), Mme Gérard Séguin (Lise Girard) ainsi que 18 petits-enfants et une soeur, Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 807 rue Roy est pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONEAU (Donat) — A L'Annonciation, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Donat Simoneau, époux de Florence St-Mars, père de Mme Roland Coutu (Gertrude) et Mme Gérard Saindon (Lucia), demeurant au 7176, 12ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3661 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENDITTOLI (Geovanni) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Geovanni Vendittoli, époux de Laurencia Gauthier, demeurant au 5715, 5ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11ème ave, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOGHEL (Lydia) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Voghel, née Lydia Gagnon, demeurant au 455 ouest, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dupuis

Le livre d'or

Encyclopédie — 12 titres. Numéros: 3 - 4 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 13 - 14 - 15 - 16. Ord. 1.00 chacun.

.49 4 pour 1.89

Albums Hérauts

12 numéros différents. Huit numéros "jeunesse" — "Le trésor de la jeunesse". Ordinairement .98 chacun.

.79 2 pour 1.50

700 bonnes recettes

"Cuisine Raisonnée". Par les RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame. Forte reliure. Ordinairement 4.50 chacun.

3.69

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281

Culottes de nylon

fillettes: 8 à 14 ans

3 pour 1.59

Tricot de nylon blanc, jambes courtes avec fantaisie de dentelle, de broderie sur le devant dans les tons pastels sur blanc. Elastique à la taille, aux jambes.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Pyjamas de coton

fillettes: 8 à 14 ans

1.59 3 pour 4.50

Le corsage avec empiècement dans le haut, manches courtes. Col rond. Différents imprimés en rose, bleu, sur fond blanc. Pantalon aux jambes longues et taille sur élastique.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Chandails de coton

fillettes: 8 à 14 ans

1.59 3 pour 4.50

Voilà bien la qualité désirée pour ce temps-ci de l'année. Tricot de coton aux rayures multicolores et inaltérables au lavage. Marque de haute renommée. Encolure ronde, manches courtes si pratiques. Rouge, marine, aqua, jaune.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Pyjamas 2-4-6 ans

garçonnets et fillettes

1.59 3 pour 4.50

Pour fillettes: coton aux imprimés bleus ou roses fond blanc. Empiècement aux épaules manches courtes, col rond. Pour garçonnets: Manches courtes, col tailleur.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Légers chandails

enfants: 2-3x et 4 à 6x ans

1.59 3 pour 4.50

a) Bambins 2 x 3x ans, coton rouge, bleu brun, vert.
b) Garçonnets 4 à 6x ans. Coton rayé bleu, brun, vert.
c) Bambines 2 à 3x ans. Tricot de coton en rose, bleu, aqua.
d) Fillettes 4 à 6x ans. Rayures marine, rouge, vert.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

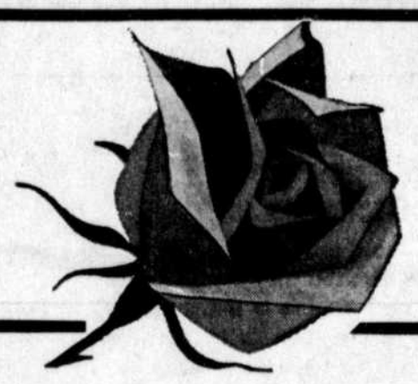

Profitez de la grande VENTE ANNIVERSAIRE **Dupuis**

c'est l'occasion de réaliser de nombreuses économies

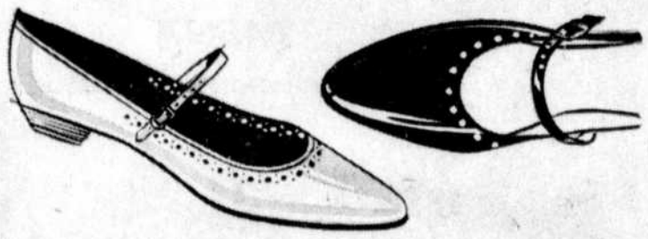

Chics souliers des fillettes

ravies de voir le printemps...

Souliers en cuir verni noir; aussi en cuir blanc. Nouvelle forme arrondie dans une marque hautement renommée. Pointures 8 à 4 et demi-pointures, largeur "B".

6.33 paire

SPECIAL ANNIVERSAIRE

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472

Bicyclettes "Monarch"

pour joyeuses randonnées

Bicyclettes du type sport à 3 vitesses. STURMEY ARCHER; garde-chaîne. Frein sur les 2 roues. Selle en cuir. Arrière à réflecteur rouge. Roues 26 x 1⅜ po. Sac à outils et support en V.

48.50 (paiements faciles)

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

Pantalons pour garçons

a) PANTALONS, ceinture sur élastique et genoux doubles. Worsted flanelle de nylon. 6 à 12 ans. **4.95**

b) "CONTINENTAL", worsted flanelle renforcée de nylon, entre-jambes renforcées. Pour 8 à 18 ans. **5.97**

(Dans le groupe: gris moyen, charcoal, loden, brun, noir).

Coupe-vent réversibles

Pour garçons, 6 à 18 ans.
VELOURS DE COTON COTELE "CORDUROY". L'AUTRE FACE EN POPELINE DE COTON. Devant à glissière. 2 poches sur chaque face.
Charcoal/mastic — noir/mastic loden/mastic — marine/mastic rouge/noir.

7.98

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Vestes à capuchon teintes:

• blanc • bleu • noir • gris

Epais tricot de jersey de coton sur envers ouatiné en blanc, bleu, noir, gris moyen pour garçons; poitrine: P.M.G.

Modèles à capuchon s'ajustant avec cordon coulissé. Cette veste est pratique sous la pluie et les tempêtes!

BLOUSONS ATHLETIQUES, encolure ronde, les poignets en tricot ainsi que le tour de taille. (non-illustrés). Voici un vêtement idéal pour les étudiants qui pratiquent plusieurs sports.

1.59 2 pour 3.00

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

Dupuis 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171. AUTRES APPELS: 842-5151. HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30. OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

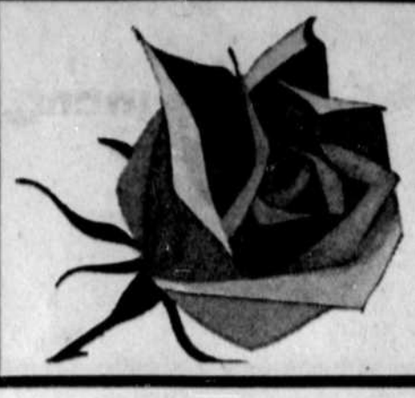

Dupuis La VENTE ANNIVERSAIRE Dupuis bat son plein...
PROFITEZ des MILLIERS de SPÉCIAUX, MERCREDI,
ou commandez dès maintenant: 842-6171..! **Dupuis**

Ensembles "Caldwell" ratine motif Jacquard

Serviette de bain 24 x 44 po. chacune.	Serviette de toilette 16 x 28 po. chacune	Débarbouillettes 12 x 12 po. chacune
2.38	1.38	.58

Une ratine épaisse, absorbante au motif JACQUARD si recherché et dans les tons de vert, rose, or antique, azur, cocoa.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Parures modernes pour décorer avec bon goût votre chambre à coucher

Le couvre-lit, les draperies, housse du traversin ainsi que le coussin, le tout de tons harmonisants : bleu royal, turquoise, rouille, brun, jaune or, beige. Coton de belle qualité, lavable et coloris inaltérables.

LE COUVRE-LIT UNI avec volant rayé sur trois côtés. Pour lit simple ou double. **Chacun** 12.98

COUVRE-LIT "CONTOUR", dimensions lit de 39 x 75, 36 x 75 et 30 x 72 pouces. **Chacun** 12.98

DRAPERIES ASSORTIES de mêmes rayures que le couvre-lit. Largeur 46 po. 63 po., paire 7.98 90 po., paire 8.98

HOUSSE "TRAVERSIN", une addition toujours en vogue. **SPECIAL, chacune** 5.98

LE COUSSIN ASSORTI . . . multipliez-les sur votre lit, ils sont décoratifs. **2 pour** 5.00

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

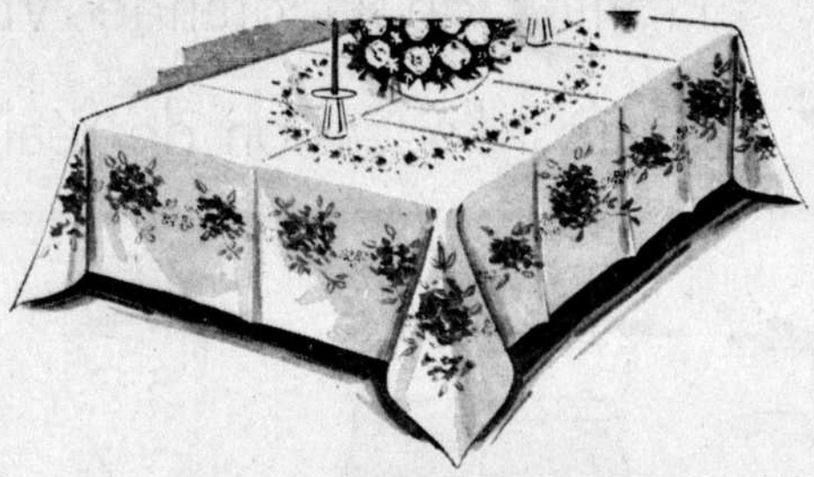

Jolies nappes en toile de lin

Imprimés, tons bleu, rose, jaune. Ce sont des fleurs épanouies qui forment le motif à même la texture de toile de lin si durable. Ce sont de telles nappes qui répondent à l'usage quotidien.

Ord. $2.98 Nappe 52 x 52 po. **1.78**

Nappe 52 x 70 po. **2.78**

COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

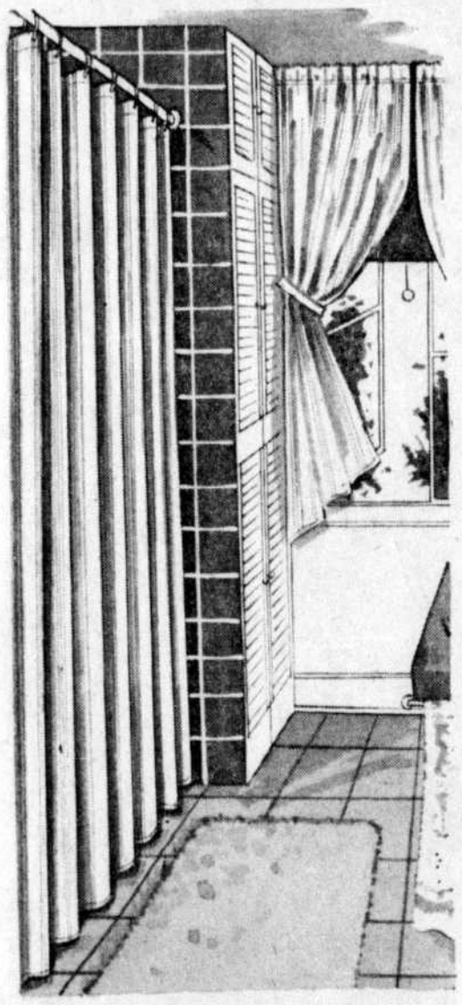

Pour salle de bains Nylon double plastique

Rideau douche : 72 x 72 pouces
Rideau fenêtre : 34 x 54 pouces

L'ENSEMBLE COMPLET ORDINAIREMENT : 15.98 SPECIAL **7.98**

Les rayures ton sur ton en blanc, rose, bleu, vert, jaune, beige. Qualité nylon sur plastique parfaitement imperméable. Crochets à rideaux de douche en plastique. L'ensemble de 12 crochets **1.29**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Les draps "Tex Made" en finette pastel

● Rose ● Bleu ● Blanc ● Jaune ● Vert

54 x 75 po. chacun **4.98** 39 x 75 po. chacun **3.98**

LES COINS "ELASTO TEX" s'emboîtent sans effort sur le matelas. 100% coton, lavable, pré-rétréci . . . Draps de finette pour lit simple ou double . . .

"Contour elasto Tex en coton 136 fils au pouce

● Rose ● Bleu ● Vert ● Jaune ● Lilas ● Beige

CONTOUR 54 x 75 po. chacun **3.99** CONTOUR 39 x 75 po. chacun **3.69**

Taies assorties **La paire 1.89**

Les draps ordinaires

Jolies teintes unies avec bordure rayée : rose, bleu, vert, jaune, lilas, beige.

Double 81 x 100" chacun **3.99** Simple 72 x 100" chacun **3.69**

Taies assorties — la paire **1.89**

Draps rayés pastel Tex-Made tout coton

● Rose ● Bleu ● Vert ● Jaune ● Beige

Coton de première qualité, 136 fils au pouce.

DRAPS DROITS RAYES LARGE BORDURE UNI FOND BLANC	81 x 100 po. Ch.	**3.89**
	72 x 100 po. Ch.	**3.69**
	Taies la paire	**1.89**
DRAPS 'CONTOUR' avec "ELASTO TEX" RAYES de COULEUR FOND BLANC	54 x 75 po. Ch.	**3.99**
	39 x 75 po. Ch.	**3.69**
	36 x 75 po. Ch.	**3.69**

Draps blanc neige en coton — Tex-Made

texture 136 fils au pouce carré

DRAPS DROITS		DRAPS "CONTOUR" "ELASTO TEX"	
90 x 104 po.	Ch. **3.99**	54 x 75 po. ou 48 x 75 po.	Ch. **2.99**
81 x 104 po.	Ch. **2.99**	39 x 75 po. ou 36 x 75 po.	Ch. **2.89**
72 x 104 po.	Ch. **2.89**	30 x 72 po. ou 33 x 63 po.	Ch. **2.79**
63 x 104 po.	Ch. **2.79**	28 x 52 po.	Ch. **1.99**
54 x 90 po.	Ch. **2.79**		
Taies de 42 po.	Paire **1.29**		

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

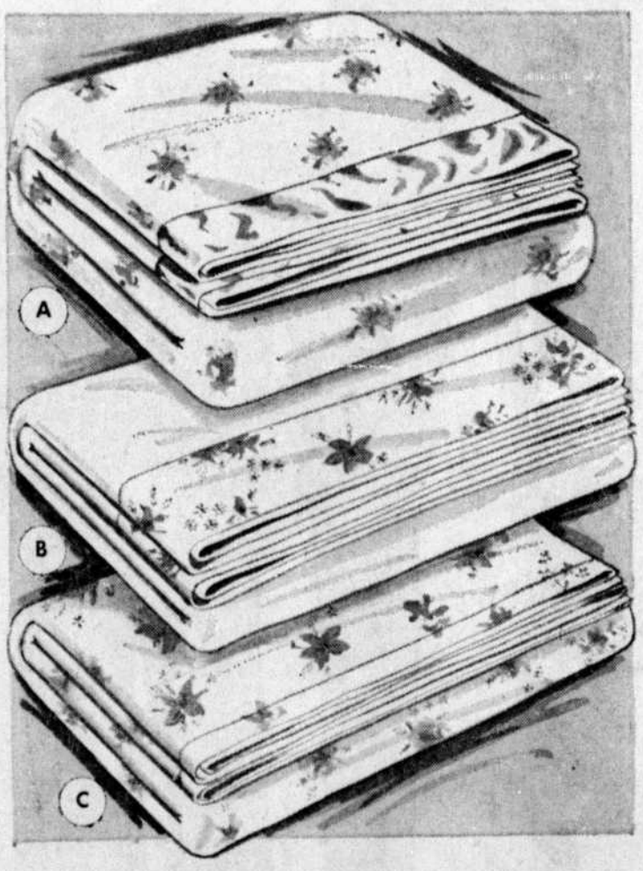

Couvertures "Orchidées" fantaisie "Tex-Made"

ORCHIDEE tons de rose, bleu, jaune, lilas

a) Epais édredon imprimé, texture viscose/nylon, large bordure satin. 70 x 90 po. chacune 3.19

b) Finette blanche, imprimé orchidée sur large bordure. 70 x 90 po. chacune 3.99

c) Finette entièrement imprimée, "orchidée" sur fond blanc. 72 x 84 po. chacune 6.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

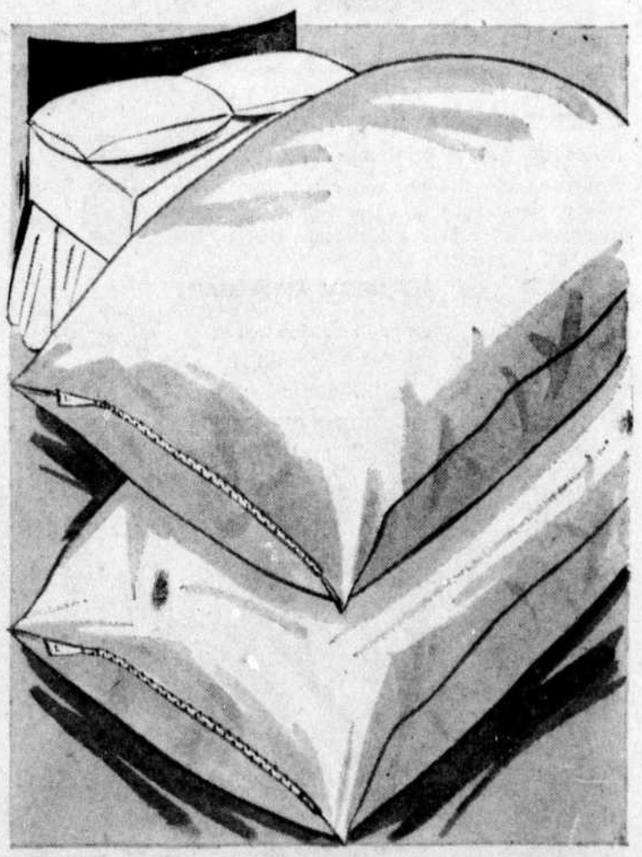

Oreillers "Latex" luxueux . . . moelleux

genre "Air Foam"

Ces oreillers sont en caoutchouc-mousse LATEX, une matière non allergique de toute première qualité. Chaque oreiller dans sa housse de coton blanc fermant d'une glissière . . . Pour un repos parfait, ce sont de tels oreillers qu'il vous faut.

Ordinaire 16 x 24 x 4½ po. ch. **4.98**

Format "Jumbo" 17 x 24 x 5½ po. **5.98**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

CONTRIBUONS GENEREUSEMENT A LA FEDERATION '65 . . . POUR FAIRE DAVANTAGE . . . IL FAUT DAVANTAGE

Dupuis 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 9 mars 1965 / sainte Françoise Romaine / 81e année, No 56 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : nuages, plus frais demain / minimum 25 / maximum 30

Une équipe de France offre ses services à Sidbec • En page 20

Johnson condamne la violence des policiers à l'endroit des Noirs

En dépit d'un ordre d'une Cour fédérale, le pasteur King annonce qu'il dirigera ses partisans de Selma à Montgomery, dans une marche pour la défense des droits civiques; le président a lancé un appel aux Noirs et aux Blancs, leur demandant d'éviter la violence

») PA)

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson s'est élevé cet après-midi contre les actes de violence perpétrés sur la personne des Noirs de Selma, en Alabama, et il a lancé un appel aux dirigeants noirs et blancs pour qu'ils affrontent la situation actuelle dans le calme et le respect de la loi.

La déclaration présidentielle arrive quelques heures après qu'un juge fédéral eut émis un décret interdisant aux Noirs de Selma d'entreprendre leur marche sur Montgomery. Dans son décret, le juge demande aux chefs intégrationnistes de "s'abstenir de faire valoir ce qu'ils appellent leur droit constitutionnel de marcher, et ce jusqu'à ce que le cas puisse être juridiquement déterminé lors d'une audience prochaine". En fait, la cour demande que la marche soit retardée de manière à permettre un examen de deux requêtes qui sont devant elle, une demandant l'autorisation de marcher, et l'autre demandant l'autorisation d'interdire la la marche.

Au moment d'aller sous presse, on ignorait encore si oui ou non le pasteur Luther King donnerait le signal du départ. Les manifestants se contentent pour le moment de traverser la ville et un porte-parole a dit: "Nous irons le plus loin que nous pourrons".

Vaste déploiement policier

Quelque 500 policiers casqués occupent présentement les routes d'accès à Selma. On croit savoir qu'ils entreront en action à la moindre alerte. La situation extrêmement tendue inquiète les autorités, d'autant plus qu'il semble improbable que le président intervienne personnellement.

Les Blancs appuient les Noirs

Des centaines de ministres protestants, catholiques et juifs sont actuellement à Selma, prêts à prendre part à la marche des Noirs sur Montgomery, une marche qui a été brisée à coups de matraque dimanche et qu'on veut reprendre aujourd'hui en guise de protestation contre la discrimination qui sévit dans la capitale à l'endroit des gens de couleur qui veulent s'inscrire sur les listes électorales.

Le pasteur King devait donner une conférence de presse à neuf heures ce matin, mais elle a été remise. Le bruit court que la marche serait retardée vraisemblablement à la fin de la semaine. En attendant, les manifestants se dirigeraient massivement vers le tribunal de Selma.

L'interdiction de la cour fédérale s'ajoute à celle qu'a prononcée et maintenue depuis dimanche le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace.

Les Noirs crient au secours

Devant l'incertitude de la situation, l'intervention des troupes fédérales pour protéger les marcheurs avait été sollicitée tant par les membres du Congrès que par les chefs noirs et un groupe de manifestants en faveur des droits civils qui ont assiégé le quartier général du département de la Justice, lundi.

Les leaders noirs qui ont fait appel au gouvernement central sont MM. Roy Wilkis, secrétaire général de la puissante organisation noire NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur), et James Farmer, président de l'organisation intégrationniste

Voir NOIRS en page 2

Ils marquent le pas

C'est en chantant, en battant des mains et en marquant littéralement le pas que les jeunes Noirs ont libéré leur trop plein d'enthousiasme en attendant de savoir si, comme ils le voulaient, ils pourraient quitter Selma, pour entreprendre leur marche sur Montgomery, en Alabama, dans le cadre des manifestations en faveur du droit de vote pour les gens de couleur.

LA NOUVELLE COIFFURE "PRINTEMPS-ETE 1965"

Signes avant-coureurs du printemps : la haute coiffure française qui vient de lancer la "ligne printemps-été 1965". Au grand désespoir de plusieurs maris, la femme dans le vent devra souffrir le coup de ciseau car tous les maîtres-coiffeurs préconisent le cheveu très court. *(Voir en page 15)*

LA CAISSE DE DEPOTS ET PLACEMENTS

L'une des personnes les plus influentes de l'économie française, M. François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des dépôts et consignation, un organisme qui finance environ 20 p. 100 de tous les capitaux qui vont s'investir dans l'économie publique et privée de la France, a déclaré, hier à Montréal, que l'expérience que veut tenter le gouvernement du Québec dans ce domaine ne sera qu'une imitation partielle de l'institution française. "Elle sera pour nous un enseignement," a-t-il dit. *(Voir en page 25)*

Trois mois de prison à Rosario Lemire

QUEBEC. (PC) — Un ancien directeur de la défunte police des liqueurs a été condamné hier à trois mois de prison.

M. Rosario Lemire, âgé de 77 ans, avait été condamné tout d'abord le 28 septembre 1962, mais la Cour d'appel avait cassé le jugement.

La couronne en appela à la Cour suprême du Canada, qui a rétabli le verdict de culpabilité et a ordonné à la Cour d'appel de rendre la sentence.

Lemire avait comparu sous 235 chefs d'accusation de fraude commise alors qu'il était directeur de la force policière, démembrée après l'arrivée au pouvoir du gouvernement du premier ministre Jean Lesage, en 1960.

La Cour d'appel avait dit dans son jugement que la sentence était légère, par rapport au crime, mais elle prenait en considération l'âge de l'accusé, les circonstances, son passé et la nature des offenses.

A cause de sa réputation, le tribunal estimait que la sentence aurait un effet préventif.

Rosario Lemire
L'ex-directeur de la défunte police des liqueurs

L'Opposition harcèle le gouvernement sur le Vietnam

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — La chambre a fait un mauvais accueil, hier, au rapport minoritaire du Canada à la Commission internationale de Contrôle au Vietnam aussi bien qu'à la déclaration faite en chambre à ce sujet par le ministre des Affaires extérieures, M. Martin.

Deux des quatre partis d'opposition, les conservateurs et les néo-démocrates ont immédiatement demandé au gouvernement de bouleverser l'ordre des travaux de la chambre pour permettre un débat sur toute l'affaire du Vietnam et pour permettre surtout au gouvernement d'indiquer clairement sa politique à cet égard.

Le porte-parole des néo-démocrates, M. Bert Herridge, a accusé le gouvernement canadien de servir de valet dans la maison de notre puissant voisin du sud en matière de politique étrangère.

Quant à M. Diefenbaker, il a dit que la déclaration du ministre était trop générale, qu'elle ne contenait que des éphémérides et ne transmettait pas les informations auxquelles le peuple canadien est en droit de s'attendre.

"Le rapport minoritaire ne va pas très loin, a dit le chef de l'opposition. Il dit seulement que la situation est dangereusement instable."

M. Diefenbaker a fait état du grand danger d'escalade qui existe au Vietnam. Il a dit que les Etats-Unis y faisaient face au plus grave problème qu'il leur ait été donné d'affronter cette dernière décade.

"S'ils poursuivent leur action, a-t-il dit en substance, ils vont accroître l'intérêt de la Chine communiste dans le conflit et, par ricochet, celui de la Russie soviétique. Ceci pourrait nous conduire à la guerre totale. Si, par contre, ils évacuent le Sud-Vietnam, c'en sera fait non seulement du sud-est asiatique, mais également des territoires qui gravitent autour de cette partie du monde. J'aurais aimé entendre le ministre nous parler de cela."

Parlant de la situation des Américains au Vietnam, il a dit qu'elle lui faisait penser à celle d'une mouche dans une toile d'araignée.

Il a ensuite pris à partie le chef du gouvernement au sujet de la déclaration faite par celui-ci à New-York en fin de semaine, déclaration dans laquelle M. Pearson faisait allusion à la création d'une force de police internationale en Extrême-Orient.

La session tire à sa fin; l'autre suivra...

OTTAWA. (PC) — Le Parlement s'achemine vers la fin d'une session d'une durée sans précédent qui devrait être suivie, la semaine prochaine, de l'ouverture d'une nouvelle. C'est ce que les informateurs les mieux renseignés inclinent à croire, tant du côté du gouvernement que de l'opposition.

Le long débat sur le projet de caisse nationale de retraite, qui a occupé les Communes sous une forme ou sous une autre depuis le début de l'an dernier, approche de son terme.

Le projet immédiat le plus important est la législation visant à permettre aux provinces de se retirer des programmes conjoints moyennant compensation.

Des porte-parole des deux côtés de la Chambre expriment l'espoir que l'on disposera de ces deux sujets avant la fin de la semaine, ou au plus tard lundi ou mardi prochain.

Le leader du gouvernement

Voir SESSION, en page 2

La PP n'a rien trouvé mais "on ne lâche pas"

—*Claude Wagner*

Le procureur général, M. Claude Wagner, a affirmé qu'il n'y a pas de progrès dans les recherches en vue de retrouver Lucien Rivard.

M. Wagner s'est toutefois empressé d'ajouter: "On ne lâche pas."

De retour à son bureau de Québec, hier, après avoir passé le weed-end dans la métropole, il a également précisé que les recherches sont surtout faites auprès des amis et de toute personne qui connaît Lucien Rivard.

Le procureur général a aussi dit avoir la conviction que Lucien Rivard se trouve toujours à Montréal.

Malgré les milliers de policiers lancés à ses trousses, Lucien Rivard demeure toujours introuvable et la police piétine sans cesse sur place, à la recherche d'une piste quelconque.

Bien que de nombreuses visites-surprises aient été effectuées au cours de la dernière fin de semaine, la police n'a réussi à mettre la main sur aucun lien tangible entre les personnes visitées et l'évasion de Rivard.

Au cours de la journée d'hier, tout comme depuis le tout début de l'enquête, la police a encore concentré ses efforts sur la ville de Montréal et les environs. C'est du moins ce qu'a déclaré l'inspecteur J.-Hervé Patenaude de la Sûreté provinciale du Québec.

L'inspecteur Patenaude a également confirmé une fois de plus que la Police ne possède aucun indice et qu'elle n'a qu'une seule solution : poursuivre encore les recherches.

Il a ajouté que la police a rassemblé les divers renseignements recueillis au cours des raids de la fin de semaine et que l'on avait entrepris de les analyser afin de tenter d'en sortir quelque chose.

L'inspecteur Patenaude a noté que même si les raids n'avaient pas élucidé le mystère Rivard, ils pouvaient apporter des résultats salutaires. "Il y avait longtemps, a-t-il dit, que la pègre n'avait pas ainsi ressenti la puissance de la Loi."

De quel député s'agit-il ?

Les raids de la dernière fin de semaine ont eu leur répercussion aux Communes hier alors que le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a voulu savoir le nom du député fédéral chez qui la police a effectué une descente.

Le leader parlementaire du Ralliement des créditistes a posé la question au ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

Ce dernier s'est contenté de dire qu'il n'était "pas en me-

Voir LA PP, en page 2

L'habeas corpus ne tient plus

A la suite de l'attestation officielle de l'évasion de Lucien Rivard, le 2 mars de ce mois, de la prison de Bordeaux, son second bref d'habeas corpus présenté, la semaine dernière, par Me Dollard Dansereau et dont l'émission avait été prise en délibéré par le juge Pierre-A. Badeaux, de la Cour d'appel, a été refusé purement et simplement.

Le juge Badeaux avait reçu hier après-midi, dans son cabinet particulier le témoignage

Voir HABEAS CORPUS, en page 2

Le nom de Vincent Cotroni est relié à celui de Guy Rouleau

OTTAWA. (PC) — MM. Guy Rouleau et André Letendre, deux témoins importants à l'enquête judiciaire Dorion, ont eu leur nom relié à une personnalité du monde interlope de Montréal, Vincent Cotroni, dans une motion pour dépôt de documents inscrite au feuilleton des Communes hier par le député de Marquette, M. Nicolas Mandziuk.

La motion demande au gouvernement de déposer aux Communes toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1964 entre M. André Letendre, adjoint exécutif du ministre de la Justice, M. Guy Favreau et le député de Dollard, M. Guy Rouleau, au sujet de Cotroni.

La motion demande également le dépôt de tous les mémoires adressés au ministère de la Justice, à l'adjoint exécutif de M. Favreau ou à la Commission de libérations conditionnelles par M. Rouleau pour demander que Vincent Cotroni soit lavé de toutes les accusations criminelles enregistrées contre lui.

M. Rouleau, député de Dollard, a démissionné comme secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson et comme président du caucus libéral après avoir reconnu avoir fait des représentations l'été dernier au nom de Lucien Rivard, prévenu dans une cause de contrebande de narcotiques.

Me Pierre Lamontagne, procureur pour le gouvernement américain dans la cause d'extradition contre Rivard, a déclaré à l'enquête Dorion que MM. Rouleau et Letendre avaient cherché à exercer des pressions politiques sur lui pour l'amener à abandonner son opposition à un cautionnement pour Rivard.

Les deux, M. Rouleau et M. Letendre, ont démenti les accusations de M. Lamontagne. M. Rouleau a quitté le Canada pour des vacances prolongées,

Voir COTRONI, en page 2

Qui est Cotroni?

Qui est Lucien Rivard ? se demandait-on il y a quelques jours, lorsque les "pleins feux" de l'actualité se tournèrent vers le propriétaire du Domaine Idéal en fuite ?

Qui est Vic Cotroni ? doit-on se demander ce matin, alors qu'une simple question inscrite par un député conservateur au feuilleton de la Chambre des communes relance le nom de ce dernier en première page de tous les quotidiens du pays.

Et, dans les deux cas, la réponse est fort difficile à donner.

Dans les deux cas également, elle doit être nuancée.

Peut-on parler d'intouchables? Ou "d'insaisissables", dans un sens qui n'aurait rien de péjoratif ?

Tout comme Rivard, Cotroni, qui s'appelle en réalité Cotoni, et qui fut prénommé Vincenzo, sur les fonts baptismaux de son village natal sicilien, n'a eu aucun démêlé avec la justice canadienne depuis longtemps.

Depuis 24 ans exactement.

Voir QUI EST..., en page 2

L'Expo? Tout marche sur des roulettes

Au "LaSalle Heights": "Enlevez le chauffage au gaz!"

Les locataires du quartier sinistré forment un comité de 12 membres qui doit rencontrer ce soir le conseil municipal et des experts

par **Paule Beaugrand-Champagne**

L'explosion de la semaine dernière à Ville LaSalle a des suites chez les résidents du secteur "LaSalle Heights". Les locataires des maisons du secteur veulent résilier leur bail. Et ce le plus tôt possible.

De 700 à 800 personnes se sont réunies hier soir dans le gymnase de l'école Clément en vue de réclamer soit un changement de tout le système de chauffage du secteur, soit que des mesures de sécurité soient prises le plus rapidement possible soit qu'on leur explique de quelle façon ils peuvent résilier leur bail.

La salle était pleine à craquer et ceux qui se massaient dehors ont dû pousser sur les autres pour pouvoir se tailler une petite place à l'intérieur. La réunion a commencé à 8 heures pour se terminer vers 9.30 heures.

Dès le début, trois religieux, le père McGlynn, le père Jeannotte et le pasteur Johnson, ont demandé aux participants d'être sur leurs gardes dans les réclamations qu'ils allaient faire auprès des responsables et leur ont suggéré de former un comité qui se chargerait de leurs revendications.

A ce moment de la réunion, ce fut un peu la pagaille dans la salle, les gens réclamant des responsables, exprimant leur peur de vivre dans ce secteur et exigeant qu'on réponde à leurs questions.

On a finalement, à la suggestion du pasteur Johnson, élu un comité de 12 membres. Le président en est M. Joseph Reeves et le secrétaire, M. G. Dibattista. Ce comité doit rencontrer ce soir le conseil municipal de LaSalle pour lui demander d'aider ceux qui le désirent à résilier leur bail.

Certaines personnes qui ont déjà déménagé leurs effets ont fait savoir qu'elles reviendraient si on changeait le système de chauffage ou si on mettait sur pied un système de sécurité adéquat.

Il y aurait à la réunion de ce soir des experts qui pourraient expliquer s'il y a véritablement danger et des avocats qui pourraient donner certains conseils à ceux qui en réclament.

A la fin de la réunion, les participants ont défilé devant une table pour signer une pétition qui servira d'appui aux réclamations des délégués du comité auprès de l'Hôtel de Ville, des propriétaires et des experts.

Le président du comité a précisé que les résidents vivaient dans une atmosphère de tension. Il a ajouté que si l'Hôtel de Ville ne voulait pas recevoir leurs réclamations, on songe-

Voir LaSALLE, en page 2

Enquête publique demain ou jeudi

QUEBEC. (PCI) — Le commissaire des incendies de la province, M. F.-X. Perreault, a déclaré hier que l'interrogatoire des témoins de la tragédie de LaSalle débutera demain ou jeudi en Cour municipale, à Montréal.

L'enquêteur intérimaire Roger Gauthier, assisté de deux avocats, interrogera les témoins sur l'explosion qui a pulvérisé une maison de rapport dans cette banlieue de Montréal, le lundi 1er mars dernier, entraînant 27 pertes de vie.

M. Perreault a déclaré au cours d'une entrevue qu'il sera à Montréal aujourd'hui pour se rendre compte sur place de la marche de l'enquête. La date exacte des audiences publiques serait alors décidée.

"Nous voulons recueillir des preuves avant d'interroger les témoins", a-t-il dit.

Un métallurgiste, un ingénieur et un chimiste de l'Institut de médecine légale, M. Bernard Peclet, sont au nombre de ceux qui fouillent les ruines de l'immeuble.

Voir ENQUETE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 6
Finance / 20 à 22
Horoscope / 24
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 29
Nouv. internationales / 39, 46
Radio et Télévision / 44, 45
Session fédérale / 23, 25
Session provinciale / 23, 25
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 40 à 43
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 15 à 18
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 19

Comparution de deux amis de Lucien Rivard

Deux individus, que la police dit être des amis du fugitif Lucien Rivard, ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, à la suite des multiples descentes effectuées au cours des dernières soixante-douze heures dans toute la région métropolitaine, pour tenter de retrouver ce dernier.

Le premier détenu à comparaître devant le juge Jean Tellier a été Frédéric Caldwell, du 6682, 2e avenue, à Rosemont, qui fut accusé de possession de narcotiques.

Selon la Gendarmerie royale, qui a effectué une descente dans son domicile, vendredi soir, on aurait trouvé deux mégots de cigarettes de marijuana dans ses poches.

Devant le tribunal, Caldwell a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été reportée à mardi prochain.

Tout cautionnement lui a été refusé entre-temps, le procureur de la police fédérale, Me Pierre Lamontagne, ayant fait observer que l'accusé avait déjà été condamné à quelques reprises, et qu'on se trouvait en face d'un délit fort sérieux.

Devant le même juge, quelques heures plus tard, ce fut au tour de la Sûreté provinciale de traduire en justice William Lamy, l'un de ceux qui avaient fourni de l'argent pour qu'un dépôt de $60,000 fût fait en banque, à l'époque où l'on espérait obtenir un cautionnement pour Rivard.

Lamy a alors été accusé d'avoir été en possession de deux permis (en blanc) de chauffeur, permis qui avaient été volés au Bureau des permis situé au 105, montée des Trentes, à Saint-Hilaire. Ce vol avait été commis le 28 mai 1964, en éventrant un coffre-fort.

Son procureur, Me Claude Danis, a alors argumenté pendant une vingtaine de minutes pour obtenir sa libération provisoire, en soulignant notamment que son dossier judiciaire, à toutes fins utiles, remontait à une douzaine d'années, exception faite, évidemment, d'une condamnation, en 1962, pour transport de billets de loterie.

Il fit également observer que Lamy, "courtier en immeubles", était malade, très sérieusement malade, et que c'est la seule raison pour laquelle il ne s'était pas présenté à la police vendredi soir, alors qu'il avait été mis au courant qu'on le cherchait.

"Il a été appréhendé samedi matin, ajouta-t-il, alors que son domicile avait été cambriolé la veille. Il ne s'explique donc pas comment ces deux permis ont pu se trouver dans un plat à hors-d'oeuvre, au beau milieu de la salle à manger. Et ce, sachant que la police était sur le point de venir chez lui. On voit donc là qu'il y a quelques questions à se poser."

Le procureur de la Couronne, de son côté, souligna que Lamy, de par sa condamnation en 1962, avait démontré qu'il n'avait pas abandonné ses activités illégales, et que la police voulait évidemment l'interroger plus longuement.

Le juge Tellier, de son côté, fit remarquer que le prévenu était passible de quatorze années de pénitencier, pour le seul délit qui lui est reproché présentement, et que même si ces deux petits rectangles de papier pouvaient paraître bien bénis à d'aucuns, il n'en reste pas moins que certaines personnes s'en servent quotidiennement pour "bien des choses".

L'avocat de l'accusé revint alors à la charge en soutenant que la maladie de son client l'empêchait même de manger quoi que ce soit, dans les cellules, parce que ce qu'on y servait ne convenait nullement à son régime.

Puis il lança :

"Et, puis autant le dire, on a appréhendé surtout mon client parce qu'il connaissait Lucien Rivard. Et on tente d'avoir de sa part des renseignements qu'il ne peut tout simplement pas fournir. Car il n'a pas vu Rivard depuis près d'un an, et, pas plus que personne, il ne sait où il se trouve."

Le juge Tellier trancha alors le débat en fixant un cautionnement immobilier de $5,000 pour la libération du prévenu.

"Ou un dépôt pour le même montant ?" demanda encore le procureur de l'accusé.

"Non, de répondre le juge. Un cautionnement sur immeuble. C'est nettement plus sûr."

HABEAS CORPUS

SUITE DE LA PAGE 1

de M. Albert Tanguay, gouverneur de cette prison, relativement à l'évasion de Rivard.

"Prenant pour acquis, dit-il, sans cependant le décider, que j'ai juridiction, je refuse l'émission du bref d'habeas corpus à raison de la preuve faite devant moi par M. Albert Tanguay, gouverneur de la prison commune de Montréal, que le requérant n'est pas détenu à cet endroit parce que s'en étant évadé, et qu'il est impossible de l'amener devant cette Cour, tel qu'il le demande, le tout avec dépens contre lui."

Lucien Rivard avait fait cette tentative d'émission d'un autre habeas corpus en vue d'éviter d'être extradé aux Etats-Unis, où on le réclame précisément au Texas, au sujet d'une affaire de narcotiques. Un des témoins à l'enquête Dorion sur les prétendues offres de pots-de-vin par des hauts fonctionnaires, Rivard avait eu recours à cette procédure exceptionnelle, en Cour d'appel, après qu'une première demande d'habeas corpus eut été refusée par le juge François Caron, siégeant en Cour du banc de la reine, et qu'une demande d'extradition eut été accordée par le juge Claude Prévost, siégeant au même tribunal.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

à la Chambre, George McIlraith, a rencontré hier les leaders parlementaires des autres partis pour discuter de la fin de la session, dont la dernière tranche a débuté le 16 février dernier.

Le leader parlementaire du parti conservateur, Gordon Churchill, a dit qu'il s'attendait que l'opposition officielle cesserait de discuter, avant la fin de la semaine, le projet de caisse de retraite et la législation sur l'abstention facultative.

La nouvelle session s'amorcera avec le discours du trône traditionnel contenant, en résumé, un nouveau programme législatif. M. McIlraith prévoit que le budget pour 1965-66 sera présenté moins de trois semaines après l'ouverture de la nouvelle session.

Le leader parlementaire du NPD, Stanley Knowles, estime que la date probable du début de la nouvelle session sera le 18 mars. Quant à M. Churchill, il croit que l'ouverture pourra se faire au plus tard le 22 mars.

Toutefois, aucun leader parlementaire ne peut prévoir le comportement d'un certain nombre de simples députés peu connus qui pourraient fort bien chambarder ce programme.

QUI EST...

SUITE DE LA PAGE 1

Dernière accusation

C'est en **juin 1940** en effet, qu'il fut traduit en cour pour la dernière fois, sous une accusation de voies de fait, relevant d'incidents qui s'étaient produits un jour d'élections générales.

Il avait alors bénéficié d'une remise de peine.

C'est la même mesure de clémence qui lui ayait été accordée, douze ans plus tôt, lorsqu'il avait commencé sa "carrière". Et par un crime des plus graves : un viol.

Il semble que, dans ce premier cas, les circonstances atténuantes auraient été telles que le juge qui le condamna (et qui était considéré comme l'un des plus sévères de son temps) n'hésita pas à le faire bénéficier d'une "sentence suspendue". Tout en lui imposant l'obligation de fournir un cautionnement de mille dollars pour garantir sa bonne conduite pendant les douze mois qui suivirent.

Malheureusement, en **mai** de la même année, Vic Cotroni était accusé de vente illégale de liqueurs, et il était condamné à un mois de prison. Plus $36.20 de frais.

Son crime ? Il aurait apparemment refilé quelques bouteilles de bière à ses compagnons de travail, sur un chantier de construction où il était alors employé.

Le **3 décembre 1931**, on le retrouve en cour sous une accusation de faux-prétextes. Il est condamné à la trentaine de jours qu'il a déjà passé en prison, en attendant son procès.

En **janvier 1934**, il écope de six mois pour avoir possédé et émis de la fausse monnaie. Il ne s'agissait toutefois que de fausses pièces de cinquante cents que la police aurait saisies au terme d'une partie de poker, entre manoeuvres de la construction.

En **juin 1939**, nouvelle accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques. Mais la plainte est renvoyée.

La même année, il est trouvé dans un débit clandestin, et il est condamné à une amende de $25.

Et on en arrive ainsi au dernier passage de l'accusé à la barre des prévenus, en 1940.

Six condamnations

Six condamnations sans "gravité", donc, si l'on excepte la première, dont la gravité intrinsèque devait être fortement mitigée et par les circonstances dans laquelle elle avait été commise, et les mesures prises par l'accusé lui-même pour "réparer sa faute". Si l'on peut dire.

Et depuis 1940 ?

Eh bien les seules occasions où Vic Cotroni a eu des "contacts" avec la justice, c'est comme plaignant ou réclamant.

Tout d'abord lorsque, aux premiers jours de l'administration Drapeau, on tente de fermer les portes de son cabaret de la rue Sainte-Catherine est.

Il porte le débat jusqu'en Cour suprême et gagne son point.

Dans le commerce

Depuis, toutefois, il a abandonné (du moins de façon officielle) le domaine du cabaret, et il a multiplié ses mises de fonds dans le domaine proprement commercial.

Personne ne sait le nombre de commerces fort légitimes qu'il exploite, dans toutes les parties de la ville, l'étendue de ses intérêts dans le domaine de la construction et la valeur exacte de ses placements immobiliers.

Ce sont évidemment toutes ces occupations fort normales qui devaient permettre à Cotroni, en fin d'été 1963, d'instituer une poursuite d'un million de dollars contre le magazine McLean, de Toronto, et de $250,000 contre sa contre-partie montréalaise, pour l'avoir représenté dans leurs pages comme un des "hauts perchés" de la pègre locale.

Possédant une résidence princière à Lavaltrie, Cotroni peut se permettre d'y donner des "parties" du tonnerre pour les invités de son choix, tout comme il peut contribuer fort généreusement aux oeuvres de certaines paroisses.

On a par exemple eu idée de l'influence qu'il exerçait, lors des funérailles de sa mère, l'automne dernier, les tributs floraux nécessitant l'emploi de quelque 40 chariots, et le cortège lui-même étant assez "imposant" pour paralyser la circulation pendant quelques heures dans plusieurs rues du nord de la ville.

L'aîné du clan familial qui porte son nom, Vic a deux frères qui ont déjà eu leur moment de célébrité.

Giuseppe, son cadet de quelques années seulement, purge présentement une peine de douze années pour trafic de narcotiques.

Frank, le "dur" de la famille, a surtout eu des démêlés avec la justice pour s'être trop amplement servi de sa "musculature".

On se rappelle, à cet égard, une certaine descente de la police rue Saint-Timothée et le sac du café Chez Paree, deux incidents qui ne lui valurent toutefois que de légères "notations" à son propre dossier.

LA PP

SUITE DE LA PAGE 1

sure" de répondre à cette question.

Revenant à la charge, M. Grégoire a demandé si le ministre de la Justice connaissait ce député et s'il ferait connaître son nom à la Chambre.

M. Favreau a tout simplement déclaré que sa réponse à la deuxième partie était négative.

Nombreuses vérifications

La Sûreté de Québec en collaboration avec la Police de Montréal, a effectué quelque 20 vérifications dans les Laurentides et Montréal, depuis hier après-midi jusqu'aux petites heures ce matin, dans l'espoir de trouver une piste quelconque pouvant les conduire à l'arrestation de Lucien Rivard et de son compagnon d'évasion Durocher.

Toutes ces vérifications, dont 15 ont été effectuées dans les Laurentides, n'ont donné aucun indice pouvant permettre la capture prochaine des évadés.

Les raids avaient pour but de vérifier des informations selon lesquelles Rivard et Durocher auraient trouvé asile dans des résidences ou chalets des Laurentides.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

"Il se peut que la procédure soit très longue, afin de pouvoir déterminer la cause de l'explosion", a dit M. Perreault.

Il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs

Il a déclaré à l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, dimanche, qu'il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs.

Même la possibilité d'un lien avec le complot pour faire sauter la statue de la liberté ne peut être laissée de côté, a-t-il précisé.

M. Perreault a souligné que Michelle Duclos, une Montréalaise appréhendée à New York, en rapport avec cette conspiration, a transporté de la dynamite de l'autre côté de la frontière, mais, selon la police, il y en a encore à Montréal.

Un tel lien ne constitue pas une possibilité sérieuse, a-t-il dit, mais il ne peut être laissé de côté par les enquêteurs.

"Nous devons tenir compte de tous ces facteurs", a dit M. Perreault. "On ne sait jamais ce qui pouvait être caché dans cet immeuble."

Les chefs de pompiers ont insisté auprès de lui pour savoir si le gaz naturel était impliqué et il a offert d'exposer les nombreux facteurs dont on doit tenir compte, avant de faire une telle déclaration.

Les conduites de gaz auraient pu être ouvertes intentionnellement, a-t-il dit, et, dans un tel cas, la compagnie ne serait pas tenue responsable. Il se peut également qu'il soit question de vengeance.

Est-ce que le gaz naturel était en cause ?

"Nous ne le savons pas", a dit le commissaire.

LASALLE

SUITE DE LA PAGE 1

rait à porter l'affaire en haut lieu.

Ni les autorités de Ville LaSalle ni les propriétaires de "LaSalle Heights" n'étaient présents à la réunion d'hier soir.

Il manque encore $180,000

De son côté, le Fonds de secours a annoncé qu'il manque encore $180,000 pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Par ailleurs, on est débordé en ce qui concerne les biens matériels. On a dû fermer le "Monmart", mis à la disposition du Fonds de secours.

On y a recueilli beaucoup plus de vêtements, de meubles et d'autres effets qu'il n'en était requis pour les familles éprouvées.

C'est d'argent qu'on a besoin. Selon le maire de Ville LaSalle, le Dr Lionel Boyer, vu le nombre de familles touchées et les pertes totales qu'elles ont subies, un montant de $500,000 est absolument nécessaire pour venir en aide à tous.

La brutalité des "troopers" scandalise l'Amérique

WASHINGTON. (AFP) — La brutalité des "state troopers" de l'Alabama qui ont brisé dimanche à coups de matraques, de fouets et de grenades lacrymogènes une marche de 500 Noirs de Selma sur Montgomery, capitale de l'Etat, a scandalisé l'Amérique.

"Cet acte sauvage dans le style des 'SS', ordonné par un démagogue irréfléchi, doit avoir choqué et rempli de honte les Américains", a déclaré au congrès le représentant démocrate James O'Hara (Michigan).

"Le moment est venu d'agir", a déclaré de son côté le sénateur républicain Jacob Javits (New York), qui a demandé que le président Johnson intervienne immédiatement pour faire cesser la violence à Selma. "Il s'agit là d'une confrontation directe entre le gouvernement des Etats-Unis et l'Etat d'Alabama", a ajouté le sénateur Javits.

"Le président doit agir pour affirmer l'autorité des Etats-Unis et protéger la vie de leurs citoyens".

Plusieurs autres sénateurs et représentants, démocrates comme républicains, ont approuvé la déclaration du sénateur Javits et ont également demandé l'intervention du gouvernement fédéral.

M. John McCormack, président de la chambre, a qualifié la répression brutale à Selma "d'exhibition honteuse d'un pouvoir arbitraire". Quant au sénateur démocrate Ralph Yarborough, du Texas, il a condamné en termes sévères le gouverneur de l'Alabama, George Wallace, qui avait donné l'ordre aux "state troopers" d'utiliser "tous les moyens" pour empêcher les Noirs de marcher sur la capitale. "Honte à vous, George Wallace", s'est-il écrié à plusieurs reprises au cours d'une intervention au Sénat.

La plupart des dirigeants d'organisations noires ont protesté et se sont déclarés solidaires du pasteur Martin Luther King.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 1

il y a deux semaines. Il ne projette pas de rentrer à Ottawa avant la mi-avril. Avant son départ il avait dit qu'il désirait se rendre en Europe et au Mexique.

Cotroni dirigeait autrefois un club de nuit à Montréal et il a maintenant un commerce dans le nord de la ville. Il est venu au Canada il y a plus de 50 ans.

Il a intenté une poursuite en libelle au montant de $1,000,000 contre le Maclean's Magazine le 25 septembre 1963, à la Cour supérieure de Montréal, mais il ne lui a pas donné suite.

Il avait prétendu que la livraison du 24 août 1963 du Maclean's Magazine contenait des déclarations "fausses et injustes" à son sujet, dans un article sur les activités de la Mafia.

Dans une autre motion inscrite au feuilleton, le député conservateur de Cumberland a demandé des copies de toutes les communications intervenues entre le ministère de l'Immigration et le grand public au sujet du "statut d'immigré" de Joseph ("Joe Bananas") Bonanno.

Bonanno, une des figures dominantes de la Mafia aux Etats-Unis, a tenté sans succès de venir s'installer à Montréal le printemps dernier, et il a été accusé de parjure à la suite de fausses déclarations faites dans sa déclaration aux autorités de l'immigration, affirmant qu'il n'avait aucun dossier criminel.

Il a quitté le Canada dans des circonstances mystérieuses le 30 juillet et a disparu.

LES NOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

CORE (Congrès pour l'égalité raciale).

M. Wilkins a déclaré : "Si les troupes fédérales ne sont pas affectées à la protection du droit des Noirs, le peuple américain sera alors confronté par une terrible alternative. Comme les citoyens de France, de Hollande, de Belgique, du Danemark et de Norvège sous l'occupation nazie, les Noirs devront soit se soumettre sous la botte de leurs oppresseurs, soit s'organiser dans la clandestinité pour se protéger de l'oppression des "SS" de Wallace".

La Bible vous parle

Que ceux qui souffrent selon le vouloir divin remettent leur âme au Créateur fidèle, en faisant le bien. (I Pierre 4, 19)

Affaissement de terrain à côté du métro photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Ce trottoir est condamné. Les habitations qui y sont assises aussi. Car les excavations du futur métro ont provoqué un éboulement de terrain hors-les-murs, en-deçà de la clôture de broche qui s'élève à droite sur la vignette. L'affaissement de terrain s'est produit vers 6 h. 20 hier soir devant le 3687 Berri. Dès 6 h. 30, dix familles entraient pour raisons de prudence dans la ronde des déménagements du printemps.

La province prendra possession du camion blindé

QUEBEC. (PC) — Le procureur général, Me Claude Wagner, a déclaré hier que la Sûreté provinciale prendra possession d'un camion anti-émeute fabriqué à Pierreville, Qué., dès qu'elle aura un entrepôt convenable pour l'abriter.

M. Wagner a précisé, dans une interview, que le département du procureur général a placé, il y a plus d'un an, sur recommandation de la Sûreté provinciale, une commande pour la fabrication de ce camion anti-émeute qui coûte $46,000.

"J'ai autorisé il y a quelques semaines le paiement du camion blindé, a dit M. Wagner, et mon département en prendra possession dès qu'il saura où le mettre; il est entendu qu'un véhicule pareil demande un entrepôt spécial."

"Les nouveaux quartiers-généraux de la police provinciale à Montréal, a-t-il ajouté, seront l'endroit tout désigné où conserver ce camion."

Le camion en question a eu de la vogue lors de la visite de la Reine à Québec, au mois d'octobre. A cette occasion, des rapports de journaux disaient que le camion anti-émeute servirait contre des manifestations qu'occasionneraient la visite royale. Mais il n'a pas servi.

"Nous aurons certainement des occasions d'utiliser un camion de cette nature, a poursuivi le procureur général.

Le camion anti-émeute, qui mesure trente pieds de longueur — il est à l'épreuve des balles et des grenades — et ses 18 pneus sont également à l'épreuve des balles — sera abrité, en attendant que la construction des nouveaux quartiers-généraux de la PP à Montréal soit terminée, dans un endroit convenable qui n'est pas encore désigné.

La météo

Minimum : 25
Maximum : 40

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 30

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides :** Généralement nuageux aujourd'hui; neige légère éparse cette nuit et demain matin, puis éclaircies, plus frais. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 25 et 30 ; Sainte-Agathe, 20 et 30.

Estrie et Mauricie ; région de Québec : Généralement ensoleillé aujourd'hui ; nuageux ce soir ; demain, neige légère éparse. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 25 et 30 ; La Tuque, 15 et 30 ; Québec 25 et 32.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Nuages variables, neige légère éparse, plus froid aujourd'hui ; demain, généralement ensoleillé et froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 5 et 25; Rouyn, Noranda et Val d'Or, zéro et 20.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

Toujours des PRIX COUPÉS
ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITE

PARDEC 16 OZ REG. 3.50 PRIX COUPE 2.69
PARAMETTE 3.69
CAPSULES EN 125, rég. $6.00 — PRIX COUPE
INFANTOL 16 oz Rég. 3.50 PRIX COUPE 2.69
GERITOL 80 tablettes Rég. $5.50 24 oz Rég. $5.50 PRIX COUPE 3.98

SIROPS POUR LE RHUME
PIN BLANC PRIX COUPE .69 — Sarrazin & Choquette 16 oz — Rég. 1.00
COCILLANA PRIX COUPE .69 — 16 oz — Rég. 1.00
MATHIEU PRIX COUPE .49 — Rég. .65
LAMBERT PRIX COUPE .52 — Rég. .65
VICKS 44 PRIX COUPE .98 — Rég. 1.19
ROCHE PRIX COUPE 1.29 — Rég. 1.45

ASPIRINE BAYER EN 100 — Rég. .99 — PRIX COUPE 67¢
KOTEX EN 48 — Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
SEL ENO GRAND FORMAT — Rég. 1.19 — PRIX COUPE 87¢
CEPACOL 14 OZ — Rég. 1.40 — PRIX COUPE 1.09
OSTOCO EN 50 C.C. — Rég. 4.25 — PRIX COUPE 3.39
SIROP PARAMETTE QUANTITE 20 OZ — Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.49
PARDEC QUANTITE 130 — Rég. 7.50 — PRIX COUPE 5.59
LAIT PHILLIPS PRIX COUPE .99 — 26 oz. LIQUIDE — Rég. 1.29
BROMO-QUININE .59 — Rég. .89 — PRIX COUPE
ABSORBINE Jr PRIX COUPE .98 — Petit format — Rég. 1.25
BUFFERIN 50 comprimés PRIX COUPE .79 — Rég. .98
LAVORIS 17 oz PRIX COUPE .98 — Rég. 1.25
NOXZEMA 14 oz PRIX COUPE 1.49 — Rég. 1.99
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
VICKS VAPORUB Rég. .64 PRIX COUPE .49
WAMPOLE Extrait huile foie morue 15 oz. Rég. 1.75 PRIX COUPE 1.49
MAGNOLAX PRIX COUPE 1.30 — 20 oz — Rég. 1.50

SOINS DES CHEVEUX
SPRAY NET HELEN CURTIS — Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.09
FASHION SET SPRAY R.H. 14 OZ — Rég. 1.89 — PRIX COUPE 99¢
COLOR FOAM DU BARRY — Rég. 3.00 — PRIX COUPE 2.25
NEW DAWN ALBERTO VO 5 — Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89
ADORN SPRAY TONI — Rég. 1.89 — PRIX COUPE 1.48
VITALIS 7 OZ — Rég. 1.19 — PRIX COUPE 84¢
TONI PERMANENTE — Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.38
RESDAN 10 OZ — Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89
MISS CLAIROL SPRAY — Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.47
FASHION QUICK R.H. — Rég. 2.50 — PRIX COUPE 1.49

HUMIDIFIEZ
avec le nouvel humidificateur HANKSCRAFT modèle 1965
Rég. $8.95 SPECIAL $6.45
LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
BAS ELASTIQUES
Nylon, fabricant reconnu. Pieds fermés — Légères imperfections presque invisibles.
Rég. $15.95, SPECIAL $9.75
Aussi : BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.
Exécution des Prescriptions pour Articles d'Orthopédie

APPAREILS AUDITIFS
LUNETTES
Piles, batteries, cordes, etc., pour toutes les marques, livrées à domicile.
Succ. 6511 St-Hubert

APPAREILS A PARTIR DE $39.95
PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions qui ne vendent que des Remèdes et des Articles de Toilette et Hygiène

Gérald LECAVALIER Un des 8 pharmaciens
ANALYSES

TEST DE GROSSESSE en 2 h. $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

PARLER L'ANGLAIS...
c'est
• AUGMENTER VOS REVENUS
• FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
• AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
• AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
• PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES
et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

Une des classes du Laboratoire au travail
LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :
• l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
• des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
• un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
• la meilleure méthode au Canada
EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
842-8514
★ VEUILLEZ S.V.P. M'EXPEDIER VOTRE PROSPECTUS GRATUIT :
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
306 est, rue Sherbrooke, MONTREAL
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... VILLE .....

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 9 MARS 1965 — 81e ANNEE — No 56

M. Couturier parle d'un hôpital pour l'île Jésus...

...et dit qu'il répondra "en temps et lieu" aux besoins de 170,000 habitants

par Thomas Duhaime

Le gouvernement de M. Jean Lesage se propose de construire sur l'île Jésus un hôpital devant répondre aux besoins actuels et futurs d'une population de près de 170,000 habitants.

Quand ?... Ça, c'est le secret des dieux, — ou du ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, conférencier à un "dîner dansant" organisé par les Chambres de commerce de Duvernay et de Chomedey, hier soir, au Centre sportif Laval, à St-Vincent-de-Paul.

"La **réalisation** (il faut vraisemblablement entendre : la fusion des villes de l'île Jésus) va se faire, je ne sais pas, dans un avenir peut-être assez rapproché. Alors, nous (le gouvernement) allons vous doter d'un hôpital digne de l'île Jésus".

"En temps et lieu"

A la suite de cette déclaration de la part du ministre Couturier, les quelque 75 convives ont applaudi, mais sans manifester un enthousiasme délirant.

A une question précise du représentant de LA PRESSE, durant la période réservée à cet effet, à la suite de la conférence du ministre (22 pages de texte, avec statistiques à l'appui pour justifier les mérites du travail accompli dans le domaine de la santé au Québec depuis 1960), le Dr Couturier a déclaré : "L'île Jésus aura son hôpital **en temps et lieu**".

"Si nous voulons donner les soins nécessaires à la province et à l'île Jésus, a souligné le ministre, il faut donner un hôpital répondant aux besoins de l'île Jésus, mais en temps et lieu".

"Je suis ministre de la Santé depuis 1960, a-t-il ajouté, et je ne serai plus là dans quelques années, mais je puis vous assurer que nous ne travaillons pas pour nous".

Le Dr Couturier a révélé qu'un comité de planification avait été formé au sein de son ministère "pour étudier les besoins de la province", et que ce comité consultatif voulait assurer les services d'hospitalisation "le plus loin possible". Il faut comprendre ici que la construction d'un hôpital, dans une région donnée, doit desservir possiblement le plus grand nombre de familles dans le rayonnement le plus étendu possible.

Questionnés après la réunion, plusieurs membres des Chambres de commerce de Duvernay et de Chomedey se sont dits fort désappointés de n'avoir pu apprendre, de la part du ministre de la Santé, si l'hôpital projeté serait construit "avant ou après la fusion des villes de l'île Jésus" — si les recommandations du rapport Sylvestre sont mises en application par le ministère des Affaires municipales, bien entendu.

Pourquoi une révélation aussi décevante ? Le ministre Couturier a tenté, par la suite, d'en atténuer les effets : "C'est un hôpital "éventuel", mais c'est une chose assurée", a-t-il répondu à une autre question venant de l'auditoire.

Où le "futur" hôpital de l'île Jésus sera-t-il construit ?

Ça, c'est une autre question qui a reçu une autre réponse assez évasive. Autrement dit, assurer des services d'hospitalisation "le plus loin possible"...

Heureusement, nous avons pu apprendre de source sérieuse et bien renseignée que l'hôpital de la (future ?) "ville de Laval" — si la chose se réalise — sera érigé sur un emplacement (encore indéterminé) entre les villes de Duvernay et de Pont-Viau.

Combien de lits ? Est-ce qu'on y dispensera tous les services spécialisés ? Quel sera le coût de cet hôpital (à venir) ? Autant de questions auxquelles le ministre Couturier n'a pas voulu répondre pour le moment. Ou plutôt, il a "précisé" que "tout cela sera déterminé selon les besoins... et en temps et lieu".

Les statistiques du ministère

Pour rassurer les gens, ceux qui pourraient être encore scep-

Voir HOPITAL en page 4

Un dangereux ruisseau canalisé à St-Laurent

Le ruisseau Raimbault, à St-Laurent, représentait un grand danger pour les enfants, plusieurs s'y étant noyés particulièrement à l'occasion des crues printanières. Mais la construction de l'égout collecteur Leduc, qui a débuté cette semaine, éliminera ce danger en canalisant le dangereux cours d'eau. Le nouveau collecteur de 11 pieds de diamètre se raccordera au collecteur Décarie-Raimbault, près de l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Jules-Poitras, et coulera vers l'ouest en traversant un secteur fortement peuplé pour aboutir à l'ouest de l'aéroport de Cartierville, sur une longueur totale de 12,576 pieds. La photo nous fait voir quelques membres du conseil, des officiers municipaux et les représentants de l'entrepreneur à l'inauguration des travaux. A gauche, derrière le camion-grue, on aperçoit le ruisseau.

Expo: M. Robert Letendre est rendu à Moscou

MOSCOU. (PC f) — Montréal a invité la Russie à participer à son Exposition universelle de 1967 par la voix de son représentant, M. Robert Letendre, administrateur du service des exposants, arrivé à Moscou dimanche et qui s'abouchera aujourd'hui et mercredi avec les dirigeants soviétiques.

La Russie est l'un des cent et quelques pays qui ont formellement été invités par le gouvernement canadien à prendre part à l'Exposition, il y a plus de deux ans. Elle est l'unique grand pays qui n'ait pas encore accepté l'invitation.

Depuis dimanche, 39 pays ont officiellement agréé l'invitation et les administrateurs de l'exposition sont assurés de la participation de 28 autres pays, a déclaré M. Letendre dans une interview.

M. Letendre est optimiste à l'endroit de la Russie. Il ne voit pas de raison pour laquelle elle s'abstiendrait d'y prendre part.

Une mission soviétique se rendit à Montréal l'an dernier afin de s'informer des tenants et aboutissants de l'événement et s'est montrée très satisfaite de ce qu'elle a appris.

M. Letendre avoue que les Russe ont manifesté quelque souci à l'endroit de ce qu'il leur en coûterait. Le Canada a pu leur assurer qu'un barème des salaires avait été fixé pour la main-d'oeuvre employée à l'exposition et que tout conflit serait réglé par arbitrage.

Il n'est pas question d'ultimatum, mais les délais préalables à une inscription s'écoulent rapidement.

Le sinistre de LaSalle a permis un bel exemple de coordination des services —M. Reginald Dawson

par Claude Gendron

On peut facilement coordonner les services municipaux, y compris ceux de la police et des pompiers, sans avoir à les fusionner, ni les intégrer sous une seule autorité. "L'expérience vécue à la suite du désastre de LaSalle, la semaine dernière, l'a démontré."

Ainsi s'est exprimé, hier, le maire de Ville Mont-Royal et membre de la Commission Blier, M. Reginald J. P. Dawson, devant les membres du Canadian Club, à Montréal.

"Les municipalités voisines ont été les premières à dépêcher de l'équipement sur la scène du désastre, a-t-il dit. Très rapidement, des municipalités de toutes les parties de l'île et même de la rive sud ont eu des représentants sur les lieux. Leur excellent travail, en collaboration avec celui des marins de la base navale de LaSalle leur a valu des éloges.

"La ville de Montréal a eu la bonté d'offrir ses services ; mais on n'en a pas eu besoin. Peut-on suggérer que l'existence d'un service d'incendie intégré à l'échelle de l'île de Montréal aurait pu prévenir ou diminuer de quelque façon cette tragédie ?"

Le maire Dawson a certes reconnu qu'on améliorerait certains services municipaux en assurant leur coordination sur une base extra-municipale, dans des secteurs ou arrondissements comprenant deux ou trois municipalités. Il a souligné que certaines municipalités ont déjà conclu des ententes en ce sens, formant ainsi des conseils d'arrondissements.

Ce fut là, selon le conférencier, une recommandation du Conseil de coordination intermunicipale, qui groupe 26 des 28 municipalités de banlieue de l'île de Montréal, "mais, a-t-il noté, il faudrait amender les lois provinciales pour donner à ces conseils d'arrondissements une existence légale".

M. Dawson a parlé principalement du rapport de la Commission Blier, dont il a été l'un des signataires. Il a fait siennes certaines critiques de caractère général, mais il a apporté une suggestion précise visant à apaiser les craintes émises concernant le contrôle que Montréal pourrait exercer sur le conseil régional, dont le rapport a recommandé la formation pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Le rapport a recommandé la

Voir DAWSON en page 4

Toute menace de grève est écartée à la ville de Montréal

par Jacques Lafrenière

Toute menace de grève à la ville de Montréal est définitivement écartée. Les négociations qui se poursuivent sans relâche depuis le début d'octobre sont sur le point de prendre fin, et, sauf pour les policiers, la conciliation a donné d'heureux résultats.

Les employés manuels membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) ont accepté, samedi soir, par une écrasante majorité, les termes d'une nouvelle convention collective de travail d'une durée de deux ans.

L'Association internationale des pompiers (FTQ) tiendra deux assemblées, jeudi, le 11 mars, afin de présenter à ses membres les dernières offres de la ville. Les pompiers seront alors appelés à se prononcer par référendum.

Le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal et le Syndicat des ingénieurs (CSN) achèvent leurs pourparlers, et rien ne laisse croire que des différends peuvent survenir à la dernière minute pour empêcher un règlement à l'amiable.

Le point le plus difficile à régler présentement chez les fonctionnaires est celui des annexes. Toutes les autres clauses contractuelles sont contresignées et seront soumises, en même temps que les annexes, à l'appréciation des membres d'ici peu de temps.

Il en est autrement cependant chez les policiers. Un porte-parole de la Fraternité des policiers de Montréal a déclaré hier qu'il existait des mésententes sur pratiquement toutes les clauses importantes de la convention collective. "Nous nous verrons forcés d'aller en arbitrage", a-t-il dit.

Les négociations devant un conciliateur du ministère du Travail ont pris fin, hier, chez les policiers. Mais la ville doit faire parvenir un "document" qui pourrait peut-être marquer un tournant décisif de ces pourparlers. Le différend porte surtout sur les droits de la direction, les salaires et le temps supplémentaire.

La ville de Montréal emploie quelque 15,000 personnes. Tous les employés, à de rares exceptions près, sont syndiqués.

Au début des pourparlers, le climat était à l'orage. On parlait de grève et d'arbitrage. En vertu du nouveau Code du travail, les employés des corporations municipales ont le droit de faire la grève. Ils peuvent aussi recourir à l'arbitrage exécutoire, s'ils le désirent.

Michèle Saunier: remise de l'enquête

par Maurice Morin

Michèle Saunier, professeur de psychologie à l'École normale Jacques-Cartier, impliquée, dans notre ville, avec Gilles Legault, Jean Giroux et Raymond Sabourin, dans le désormais célèbre "complot des monuments", a comparu, ce matin, en chambre 217 de la Correctionnelle, devant le juge Emile Trottier.

C'est qu'elle devait subir son enquête préliminaire sous des accusations de conspiration pour procurer des explosifs, plus particulièrement de la dynamite à Michelle Duclos qui, on le sait, est détenue à New-York.

Mais à la requête des avocats de la défense, Mes Guy Guérin, Gilles Duguay, Michel Proulx et Gaétan Robert, l'instruction a été reportée à demain. La raison : c'est que Me Jean-Guy Boilard occupant pour le ministère public était à prononcer un réquisitoire aux Assises dans la cause de Rémi Richard, inculpé du meurtre de Jacques "Coco" Chouinard. (On pourra lire un compte rendu de cette affaire en page neuf, page des tribunaux).

Le capitaine-détective Jean-Jacques Parizeau, qui est en charge de l'enquête dans la cause des "monuments américains", a annoncé qu'aucun témoin de l'étranger ne sera appelé à déposer, bien qu'hier Me Boilard ait eu des entretiens avec deux avocats du Département du procureur de l'Etat de New York.

La police croit que la dynamite saisie à New York provenait d'un vol de 200 bâtons perpétré en mai dernier sur une ferme à 40 milles de Mont-Laurier.

Si l'enquête préliminaire de Michèle Saulnier, qui, incidemment est d'ascendance française ayant vu le jour à Metz, a été remise à demain, celle de Legault, Giroux et Sabourin a également été reportée au même jour.

Brève apparition en cour

Michèle Saunier, accusée de conspiration dans l'affaire du complot des monuments, a été conduite ce matin devant le juge Emile Trottier, devant y subir son enquête préliminaire. L'audience a cependant été remise à demain.

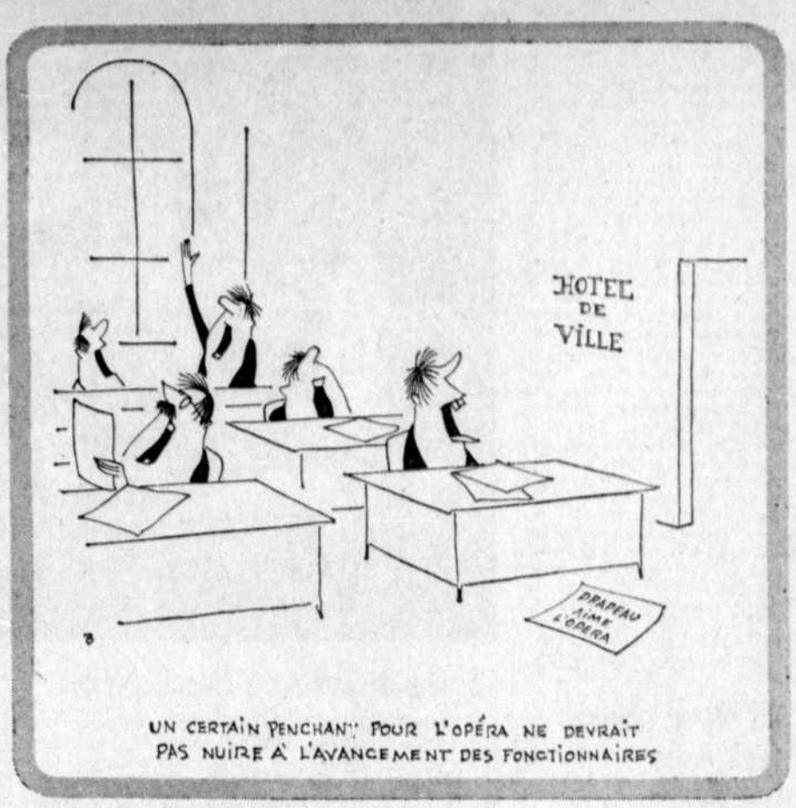

FAITS divers

Un homme victime de deux bandits

Les histoires de testament intéressent souvent autant les voisins, sinon plus, que les personnes concernées elles-mêmes. Un exemple éloquent en a été donné, vers 10 h. 30 hier soir, lorsque M. Armour Langelier, du 1463 est boulevard St-Joseph, qui sortait de chez lui avec une valeur de $1,800 en poche, a été victime d'un double vol.

Il monta dans son automobile, en stationnement rue Garnier, au nord du boulevard St-Joseph, et s'apprêtait à se rendre à la succession Begnoche, au 2518 chemin Ste-Catherine, lorsque ses plans furent quelque peu chambardés par deux suspects simulant être armés qui montèrent près de lui, chacun d'eux d'un côté différent de la voiture, de telle sorte que M. Langelier se trouva assis entre les compères.

L'un d'eux, sans doute peu enclin à la conversation, informa M. Langelier qu'il ne fallait surtout pas parler, tandis que l'autre le fouillait et trouvait sur lui $900 en billets de banque et autant d'argent en chèques.

Ayant empoché l'argent du testament, les bandits décidèrent alors de démarrer et l'on prit la direction de la rue Sherbrooke. Parvenus à la hauteur du centre d'alimentation Maisonneuve, les suspects, trouvant sans doute gênante la présence de M. Langelier, lui intimèrent l'ordre de descendre et poursuivirent leur route.

M. Langelier se rendit alors dans une boite téléphonique située à l'intérieur de la salle de quilles Fairview, au 3017 est rue Sherbrooke, à l'intérieur du centre Maisonneuve, et alerta la police.

A 11 h. 40, les agents Guy Bazinet et Maurice Crépeau, de l'auto-patrouille 2-1, retrouvaient l'auto volée, abandonnée rue Dézery au nord de la rue Sherbrooke.

Des officiers du Bureau des empreintes se sont rendus sur les lieux et, après avoir inspecté l'auto, l'ont rendue à son propriétaire.

Jeune cycliste tué par une auto

Un garçon de 14 ans a été tué par une auto, vers 8 h., hier soir, à Jacques-Cartier, alors qu'il roulait à bicyclette, à l'angle de la rue Fontainebleau et du Chemin Chambly.

Il s'agit de Richard Legault, du 2306 Chemin Chambly, dont la mort devait faire l'objet d'une enquête du coroner, aujourd'hui, sous la présidence de Me Marcel Trahan.

Un autre adolescent a été blessé au cours de l'accident. Ce dernier, Robert Larouche, 14 ans également, du 2254 Chemin Chambly, s'est fracturé une jambe et a été admis à l'hôpital de St-Lambert, où son état est jugé satisfaisant.

Il a été transporté à l'hôpital par les agents Jean-Guy Richer et Joseph-Louis Gagnon, de Jacques-Cartier. Le détective François-Xavier Ritchie a été chargé de compléter l'enquête de cet accident mortel.

Bambin tué par un autobus

VILLE DE GAGNON. (PCf) — Un bambin de quatre ans, Alain Pruneau, de Ville de Gagnon, à 300 milles au nord-est de Québec, sur la Côte Nord, a été mortellement blessé par un autobus, à 3 h. 20 hier après-midi.

L'accident est survenu alors que l'enfant glissait en traineau sur la route.

Le jeune Alain est mort sur le coup.

Le père de l'enfant, M. Denis Pruneau, originaire de Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, est depuis trois ans à l'emploi de Québec Cartier Mining, à Ville de Gagnon.

Il n'y avait pas de fourrures

Mme Angelina DiBello, propriétaire d'un salon de haute couture, au 1441 de la rue Crescent, au centre de la métropole, nous fait remarquer que les voleurs qui ont rendu visite à son établissement durant le dernier week-end, avaient apporté avec eux des manteaux de drap et des costumes dont la fabrication n'était pas terminée, le tout évalué à environ $7,000.

La victime de ce vol audacieux prétend que les cambrioleurs ont réussi à se faufiler dans la place à l'aide d'une fausse clé.

On sait le nom de la victime

Avec l'aide d'un bijoutier du nord de la Métropole, la police a élucidé l'énigme entourant le meurtre d'une femme dont le corps avait été retrouvé à demi nu, marqué de coups, le 27 fé-

Voir FAITS DIVERS en page 4

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Médard DÉNIGER Président

Agent distributeur:
DODGE — CHRYSLER
VALIANT — SIMCA
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court ou long terme

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

268 ouest, rue St. Charles, Longueuil

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

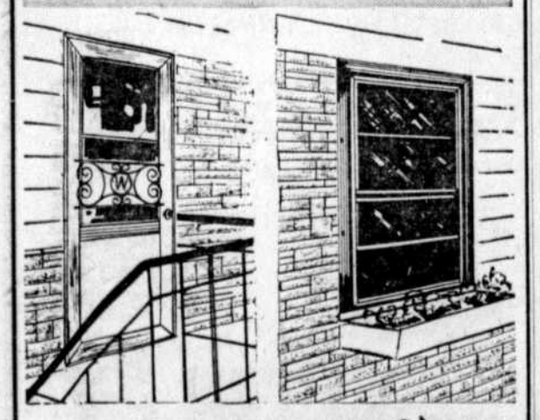

AVEC LES PORTES et FENETRES WEATHER VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

Le Paradis du Cadeau

SPECIAUX offerts durant la période des rénovations. Profitez des escomptes de

20% à 50%

accordés sur lampes, fleurs, vaisselle, miroirs, toiles, plaques murales, verre soufflé, coutelleries, services à thé et services à café.

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL

Lemieux A LEMIEUX CADEAUX INC.

763, rue Beaubien (près St-Hubert) — 277-4828

Toute votre garde-robe exige une "touche de perfection"

Partout... en tout temps... vous serez complimentée pour la "touche de perfection" qu'imprégnera dans vos vêtements le fameux nettoyage à sec au procédé "SANITONE" de NOUVELLE METHODE. Les toilettes défraîchies y retrouvent littéralement leur éclat de neuf.

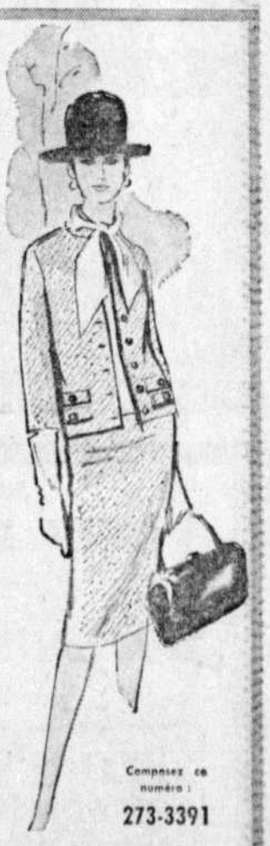

Composez ce numéro : 273-3391

nm Frais comme un lys! Georges Jolicoeur, prés.

Nouvelle Methode

BUANDERIE · NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

vrier dernier sur la rue Aird, au nord de la rue Boyce.

Cette femme s'était rendue, en 1963, chez le bijoutier en question pour faire réparer une montre, et s'était identifiée comme Mme Paré.

En réalité, son nom de fille est Claire Paré, 26 ans. Elle demeurait antérieurement à Sherbrooke et a vécu à Montréal pendant huit ans.

"Elle était mariée mais nous ne pouvons dévoiler le nom qu'elle portait pour le moment", a déclaré le lieutenant-détective Marc Brodeur, de l'escouade des affaires criminelles.

Une montre qui était au poignet du cadavre a incité les policiers à s'adresser à tous les bijoutiers de Montréal afin de percer le mystère de cette mort. Et vendredi dernier, un bijoutier que la police ne peut nommer, par mesure de prudence, a téléphoné au BEC, disant qu'il avait réparé une montre appartenant à une dame Paré. Et à la suite de la parution dans un quotidien du matin d'un entrefilet qui rappelait la description de cette dame "Paré", un lecteur appela la police et put par la suite identifier la victime de façon formelle.

Un détenu affirme avoir avalé une plaque

Un individu de 26 ans, John McCall, domicilié au 40, avenue Troy, à Verdun, a été appréhendé par un agent de la Gendarmerie royale, hier après-midi, pour avoir manqué à sa parole à la suite de sa libération conditionnelle.

Il fut par la suite confiné aux cellules de la Sûreté du Québec. Tôt ce matin, il se plaignait au sergent Roland Aubuchon de violentes douleurs à l'estomac . . . ayant avalé, affirmait-il, la plaque-matricule de l'agent qui l'avait appréhendé quelques heures plus tôt.

Le sergent Aubuchon prévint aussitôt la Gendarmerie royale, laquelle dépêcha une ambulance sur les lieux. Conduit à l'hôpital des anciens combattants, chemin de la Reine-Marie, McCall subissait ce matin une série d'examens radiographiques. Les résultats n'en sont pas encore connus, mais s'il est exact que McCall ait avalé une plaque-matricule, la police en serait elle-même "estomaquée", car on n'est pas encore parvenu à établir à qui elle appartiendrait . . .

Evasion d'un prisonnier

VALLEYFIELD, (J.-D. G.) En plus de concentrer des recherches sur Lucien Rivard et André Durocher, la police du Québec demeure toujours sans nouvelle de Jean-Claude Rémillard, 23 ans, de Huntingdon, qui s'est évadé de la prison de Valleyfield vers 9 h., samedi matin. Un compagnon de fuite a toutefois été repris par les agents de la sûreté municipale de Valleyfield, quelques minutes après l'évasion. Rémillard, qui était incarcéré depuis trois semaines, attendait de connaître sa sentence à la suite de quelques délits, dont celui de possession illégale d'une arme à feu. Spécialiste en la matière, il s'était évadé du poste de police de Huntingdon au cours des derniers mois et avait été repris dernièrement.

Au moment de son "départ" de Valleyfield, samedi, Rémillard portait une chemise de couleur kaki sous une salopette. Il mesure 5 pieds, 5 pouces et pèse environ 145 livres. Il a les cheveux blonds.

La Sûreté provinciale est portée à relier sa disparition au vol de deux automobiles commis au cours de la fin de semaine dans la région. Dans le premier cas, il s'agit d'une Buick 1956, grise, de type sedan, avec plaques d'immatriculation 8M-6487. Une autre auto volée à Beauharnois, une Chevrolet 1956, turquoise et blanche, porte les numéros 6R-0941.

Tué dans un accident de travail

NORANDA. (PC) — Un contremaître de Noranda Mines Smelter, M. Edem St-Denis, âgé de 56 ans, a perdu la vie dans un accident de travail survenu hier. La victime a été coincée entre la courroie d'un convoyeur et une grosse poulie.

La tragédie s'est produite alors que M. St-Denis allait vérifier la poulie qui fonctionnait mal. Il a été retrouvé plusieurs minutes après l'accident.

Un bambin se noie dans un étang

CHICOUTIMI. (PCI) — Un bambin de cinq ans, Michel Aubut, de Chicoutimi, s'est noyé hier alors qu'il jouait sur un étang à proximité de la maison de ses parents.

La tragédie est survenue lorsque la mince couche de glace céda sous le poids de l'enfant.

Un voisin et un policier ont vainement tenté de secourir le jeune Michel.

Le corps de la petite victime a été repêché une trentaine de minutes plus tard.

"Sonnez et entrez"

A la porte d'entrée du domicile du Dr André Vézina, où se trouve également son bureau, au 701 rue du Couvent, dans le quartier St-Henri, il y a une petite plaque sur laquelle on peut lire : "Sonnez et entrez".

Trois individus, qui s'y sont présentés à 7 h. 40 hier soir, ont suivi à la lettre les instructions données par la plaquette. Cependant, une fois à l'intérieur, au lieu d'attendre sagement dans la salle d'attente, ils se sont dirigés directement dans le bureau du médecin.

Le premier a pointé un revolver dans sa direction, le deuxième s'est donné pour mission de ligoter soigneusement le médecin à l'aide de diachylon, pendant que le troisième s'emparait du porte-monnaie de la victime.

Le porte-monnaie contenait une somme de $50 et des papiers personnels.

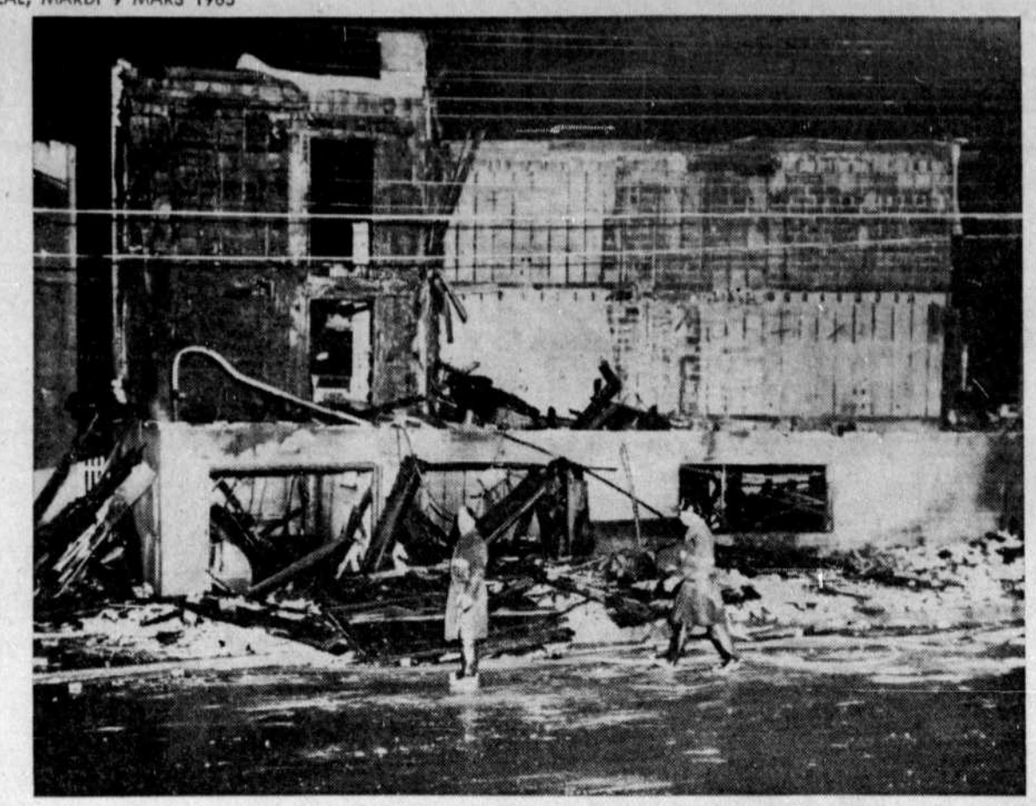

Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Incendie dévastateur à Côte-des-Neiges

Un violent incendie a en partie détruit deux maisons en construction de style duplex, entre 8 h. 40 et 10 h. hier soir, avenue Bedford, à Côte-des-Neiges, soit les numéros civiques 2585 à 2591 ; les logements incendiés devaient être habités bientôt. Plus de cinquante pompiers ont combattu l'incendie de deux alertes, sous les ordres de l'assistant-directeur Dollard Boisvert. Ils ont dû employer onze jets pour maîtriser les flammes qui, à un certain moment, dépassaient d'au moins 15 pieds le toit de l'une des maisons de deux étages qui est quasi une perte totale ; alors que le feu faisait rage, les façades avant et latérale se sont écroulées, ne blessant personne heureusement. De 8 h. 50 à 10 h., l'avenue Bedford a été fermée à toute circulation, entre l'avenue Wilderton et le chemin Bates. Une enquête a débuté ce matin au sujet de cet incendie.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

tiques concernant les efforts de son ministère pour cerner le problème de la planification de la santé des Canadiens-français du Québec, le Dr Couturier a souligné : "En ma qualité de ministre de la Santé, il est donc de mon devoir d'intensifier la prévention sous toutes formes, de faire fonctionner au maximum les différents services que nous plaçons à la disposition du public, c'est-à-dire les unités sanitaires et les bureaux de santé, l'épidémiologie, et l'hygiène mentale, la tuberculose et l'hygiène maternelle et infantile, les maladies vénériennes, la salubrité publique, la recherche médicale, les laboratoires de diagnostic, etc."

En ce qui concerne les comtés desservis par les unités sanitaires, par exemple, les hygiénistes du gouvernement Lesage ont prononcé, au cours de l'année 1963, "plus de 130,000 conférences dans nos écoles", de proclamer le ministre Couturier. En chiffres simplifiés, cela signifie que les conférences se sont accumulées à un rythme de 356 par jour dans les écoles, et encore, seulement celles qui sont situées dans des comtés desservis par les unités sanitaires . . . Cela représente sûrement plusieurs millions de mots !

Les mêmes hygienistes, durant la même période, ont visité plus de 9,000 écoles et les techniciens en tuberculose ont tenu 3,204 cliniques au cours desquelles près de 90,000 personnes ont été examinées, sans compter les 12,000 enfants d'âge scolaire qui ont bénéficié d'un examen physique . . . chacun.

Le ministre de la Santé, doublé d'un conférencier éloquent, s'est révélé un statisticien très documenté, selon la remarque d'un des hôtes à la table d'honneur.

Citant des chiffres datant de l'avènement du gouvernement Lesage (1960), le ministre Couturier s'est attardé à ceux de 1963 : 100,843 enfants ont reçu le vaccin pour la diphtérie-coqueluche-tétanos, 136,500 autres ont reçu une injection de rappel, et "pour la 33e année consécutive, les fonctionnaires du ministère de la Santé du Québec ont la satisfaction de signaler qu'aucun cas de **variole** n'est survenu dans notre province". Ce qui veut dire avant l'avènement du gouvernement Lesage et de celui de Duplessis.

Le ministre Alphonse Couturier était entouré du député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, maire de Chomedey, des maires de St-Vincent-de-Paul, Pont-Viau, Duvernay et Laval-Ouest, de MM. Michel Montaruti, président de la Chambre de commerce de Duvernay, Gilles Gauthier, président de la Chambre de commerce de Chomedey; le maître de cérémonies était M. J.-Marc Hébert, secrétaire de la Chambre de commerce de Chomedey.

des décisions du Conseil général. J'ose dire que ni la ville de Montréal ni les banlieues ne s'opposeront à un tel arrangement".

M. Dawson suggère également qu'on prévoit la création d'un tribunal d'arbitrage pour trancher tout litige qui pourrait surgir dans les relations entre le Conseil et les municipalités.

En faisant siennes plusieurs critiques faites par les municipalités de banlieue sur le rapport qu'il a lui-même signé, M. Dawson a expliqué qu'il considérait le rapport comme un point de départ, comme un instrument de travail, et non comme une fin, ni comme une réponse à tous les problèmes régionaux de Montréal.

Controverse qui n'est pas grave

Il a précisé que la controverse soulevée par le rapport Blier n'était pas grave parce qu'elle reflétait "le caractère dynamique" de la région métropolitaine et il a ajouté qu'il était confiant de voir Montréal et ses banlieues trouver un modus vivendi acceptable pour tous.

M. Dawson a dit qu'on avait voulu le rapport vague et imprécis, de façon à jeter les bases d'études plus approfondies qui elles pourront apporter des solutions précises.

Il a précisé, au départ, que la Commission Blier n'était autre qu'un comité d'étude formé par le ministre des Affaires municipales et non par le gouvernement, (donc, pas une Commission royale), que ses études ont été limitées à la seule île de Montréal (et non à la région, île Jésus et rive sud, comme plusieurs auraient trouvé plus logique) et qu'elle n'avait pas eu à sa disposition une équipe d'experts qui auraient permis une étude définitive et complète.

Il a rappelé que la Commission Blier avait atteint son objectif : jeter les bases philosophiques et fixer des normes pratiques visant à rallier les esprits en vue d'assurer une plus grande efficacité des services publics et plus d'équité dans la répartition des coûts de ces services.

L'Expo permettrait aux exportateurs français de s'implanter au Canada

PARIS. (AFP) — La nécessité d'un effort particulier des exportateurs français pour s'implanter solidement au Canada a été soulignée aujourd'hui, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'Union française des industries exportatrices, en prévision de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Au cours de ce déjeuner qui réunissait de nombreuses personnalités françaises et canadiennes, notamment M. Robert Bordaz, commissaire général de la section française à cette exposition, Jean Chapdelaine, délégué général à Paris du gouvernement du Québec, Jean de Boissieu, président de la Chambre de commerce France-Canada, et Campbell Smith, ministre conseiller de l'ambassade du Canada en France, les principales interventions ont fait ressortir que les échanges commerciaux franco-canadiens ne répondaient pas au "climat exceptionnellement favorable" régissant les relations entre les deux pays. Afin de les développer et d'utiliser les possibilités, il convient qu'à l'exposition de 1967, les exportateurs fassent un gros effort et s'inquiètent surtout de présenter des produits de haute qualité.

Résumant en une formule lapidaire les débats qui venaient de se dérouler, M. Patrick Hyndman, conseiller économique de la délégation à Paris du gouvernement du Québec, a déclaré : "On peut plus facilement conquérir le marché américain à partir de Québec que de Paris".

Hommage à quatre Canadiens pour services à l'étranger

Quatre Canadiens ont été décorés dimanche pour les services qu'ils ont rendus dans les divers programmes d'aide technique et éducative du Canada dans des pays étrangers. Ils ont reçu des mains de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, une médaille d'argent, de la part de la Conférence canadienne sur l'Année de la Coopération Internationale. Les quatre récipiendaires sont :

Mme Emma Kaufman, qui, pendant 27 ans, a été directrice du Y.W.C.A. au Japon;

Le **Dr Gustave Gingras,** directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, qui a dirigé un programme d'urgence de la Croix-Rouge internationale au Maroc, en 1959;

M. R.G. Nic Cavell, premier administrateur du Plan Colombo canadien, l'un des rares Canadiens à pouvoir s'exprimer dans les dialectes de l'Inde, ancien - haut-commissaire du Canada au Ceylan;

Le **Père Lucien Matte, S.J.,** président fondateur, depuis 1950, de l'université Haïlé-Sélassié, en Ethiopie. Ce collège avait été fondé à la demande de l'empereur lui-même, à Addis-Abéba.

DAWSON

SUITE DE LA PAGE 3

création d'un Conseil de 70 membres. Selon les normes de représentations, Montréal en compterait 47 à elle seule. Pour éviter que Montréal n'ait le contrôle absolu du conseil, M. Dawson suggère que le gouvernement impose au conseil des règlements de procédure tels que les municipalités de banlieue ne soient pas privées de leurs droits.

"Je recommande fortement que le gouvernement songe sérieusement à décréter qu'une majorité des deux tiers des représentants des banlieues soit nécessaire pour l'approbation

Enquête sur la provenance d'une collection d'armes

QUEBEC (PC) — Les autorités du bureau du procureur général à Québec et du département de la Défense Nationale à Ottawa vérifient présentement la provenance des 75 armes à feu que la police provinciale a saisies, en fin de semaine dernière, à Rivière-du-Loup.

Le propriétaire de cette collection d'armes, M. Charles-Aimé Bélanger, âgé de 29 ans, un aviateur de la base aérienne de Greenwood, N.E., possède un permis fédéral pour la possession de ces armes à feu dans la province de la Nouvelle-Ecosse mais n'en possède pas pour le Québec, selon la police.

Une liste complète des numéros de séries ainsi que la description de ces armes ont été envoyées à Ottawa et à Québec pour vérification. Quelques armes sont même rendues à Valcartier pour inspection.

LES CAPSULES TEEM CACHENT DE L'ARGENT DANS LA COURSE AUX DOLLARS CHANCEUX
Teem $1.00
Tous les détails chez votre marchand préféré.

NE MANQUEZ PAS LA
VENTE DE CHARS USAGES
qui bat son plein chez
Sanguinet Automobile Ltee
jusqu'à 5 heures, samedi le 13 mars
ATTENTION : pour le temps de la vente seulement, tous nos véhicules vendus au-dessus de $1,000. sont GARANTIS pour 90 JOURS sur moteur, transmission, différentiel. 100/100% sur pièces et main-d'oeuvre.
3 locations différentes
Tél.: LA. 4-3761
Ouvert jusqu'à 10 heures
SALLE DE MONTRE 1888 Papineau — TERRAIN 1603 Delorimier — SALLE DE MONTRE 1965 Lafontaine

SPÉCIAUX du PRINTEMPS

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE "MOFFAT"
à l'allure encastrée — style inédit à prix budget
★ La table de cuisson du "Moffat" est à la hauteur idéale pour bien travailler
★ 7 contrôles de chaleur
★ Cadran automatique, avec rappel des minutes
★ Porte de fourneau avec grande fenêtre panoramique
★ Tableau de contrôle entièrement illuminé
★ Plaques mobiles pour un nettoyage facile du fourneau
Rég. $279.95 SPECIAL $189.95

Capuchons ventilateurs NUTONE
SERIE 18CE30N
Couleur : émaillé cuivre
● Choix d'installation verticale ou horizontale de tuyauterie. (Les sorties respectives sur le dessus ou l'arrière du capuchon. Bouton tournant pour contrôle du moteur et de la lumière. ● Filtre d'aluminium lavable de 99" carrés.
● Le ventilateur est monté à l'usine et prêt à être connecté. Ceci réduit le coût d'installation. ● Coupe-froid avec collet inclus. ● Pales d'hélices balancées sur puissant moteur. ● Les coins du capuchon sont repliés de 30° pour permettre aux portes des armoires adjacentes de s'ouvrir plus grandes. ● Toutes les pièces de métal du capuchon sont préparées et endurcie avant la cuite de la peinture, afin de donner un fini émaillé luisant et de longue durée.
Rég. $41.95 SPECIAL $29.95
Ce spécial ne s'applique que sur la largeur de 30" seulement
ST-HUBERT — ST-DENIS

Stationnement gratuit à tous nos magasins
OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9:30
OMER DeSERRES
1406 ST-DENIS
6955 ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
288-0251

PRIX VEDETTES SUR PRODUITS PYREX
PERCOLATEUR A CAFE "CORNING WARE"
● Valve spéciale de contrôle ● La base peut aussi servir comme théière de 6 tasses ● Prend peu de temps à nettoyer ● Pas de gouttes qui tombent pour rien.
SPECIAL $12.95 P114
JEU DE CASSEROLES "CORNING WARE"
* Comprend 3 casseroles, 32, 48 et 56 onces.
* 3 couverts, 1 support, 1 poignée.
SPECIAL $12.99
BOL A SAUCE "CORNING WARE"
● Pour usage au froid comme au chaud ● Servez-vous du couvert pour la ventilation ● Petites marques à mesurer sur le bol ● Facile à laver.
SPECIAL $5.95
Spécial sur percolateur à café "PYREX"
6 TASSES — POUR UN TEMPS LIMITE
● Produit un meilleur café ● Se lave aisément ● Les pièces peuvent être changées ● Prend peu de place ● Se manie facilement. VOUS ECONOMISEZ $1.07. Rég. $5.95 SPECIAL $4.88
JEU DE 4 BOLS "PYREX"
No 440-11-19
● 4 bols avec poignées pratiques ● Couleurs diverses ● 4 grandeurs, pour chacun de vos besoins ● Faciles d'entretien ● Couleurs : bleu, blanc.
SPECIAL $5.49
PLAT POUR GATEAUX CARRES "PYREX"
Capacité de 64 onces. No 222. SPECIAL $1.29
PLAT A UTILITE "PYREX"
● De forme rectangulaire ● 64 onces de capacité ● Modèles pratiques pour les cuissons. No 213. SPECIAL $1.29
PLAT A PAIN "PYREX"
● Capacité de 48 onces ● Pour vos pains de viandes, ou autres mets. SPECIAL $1.29

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1340	Abitibi	13⅝	13⅜	13⅜
225	All CCA	13⅞	13¾	13⅞
—	Algoma	77¼	77	—
4000	Alumin	31¾	31⅛	31⅛
—	Alum 4¼ pr	42¼	42⅞	—
—	Alum 1 Pr	24	24	—
—	Alum 2 Pr	50	49¾	—
—	ANG Cdn	13	12¾	—
—	Ang Cdn Pr	29	29	—
275	AngT 4½ Pr	49⅛	49⅛	49⅛
—	AngT 265 Pr	53	53	—
—	AngT 290 Pr	54	54	—
280	Argus	20	20	20
—	Arg 2.50 Pr	52¾	52¾	—
—	Arg 2.60 Pr	53½	53½	—
55	ArgC Pr	16¼	16¼	16¼
4825	Asbestos	27½	27¼	27½
—	Atl Sug	19⅛	19¼	—
—	BailS 5 Pr	25	25	—
—	BailS 5¾ Pr	25½	25½	—
50	Bq CN	74¼	74	74¼
—	Bq Imp	71	71	—
25	Bq Mont	68	68	68
—	Bq N-E	81¾	81¾	—
—	Bq PC	53¾	53¾	—
255	Bq Roy	82½	82½	82½
—	Bq Tor-D	69¼	69	—
25	Bathurst P	24½	24½	24½
—	Bath P (A)	63½	63½	—
—	Bath P Pr	20¾	20¾	—
1595	Bell Phone	63⅝	63¼	63⅝
—	BowMer pr	52	52	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
—	Bralorne	560	560	—
100	Brazil	6¼	6¼	6¼
—	BA Bk N	69	69	—
750	BA Oil	33⅜	33⅛	33⅜
325	BC Forest	30½	30¼	30¼
—	BC Power	99	99	—
50	BC Phone	69¼	69½	69¼
—	BCPh 5¾	105	105	—
—	BCPh 6¼	105	105	—
7600	Brinco	5	490	495
—	Brockvl p	7¾	7¾	—
—	Bruck A	30½	30½	—
—	Bruck B	19⅛	19¾	—
—	Bulolo	7⅛	7⅛	—
—	Burrad pr	8	8	—
275	Cal Pow	20¼	20¼	20¼
—	CalPo 5⅝p	102½	102½	—
320	Can Cem	58	57¾	57¾
—	Can Cem p	29	29	—
400	CD Sugar	25	25	25
—	Cl Fdry	47¾	47¼	—
—	Cl Fdry 4¼	96	96	—
75	Can Malt	24⅛	24¼	24⅛
—	C Safe 4.40	100	100	—
25	C S L	34	34	34
—	C S L pr	6⅜	6⅜	—
1100	C Aviat E	14⅝	14¼	14¼
3620	C Brew	10⅛	10	10⅛
—	C Brew (A)	48	48	—
—	C Brew (B)	54	54	—
75	Cbr Alum	17	17	17
—	CBAL A w	410	410	—
—	C Bronze p	95⅝	95⅝	—
3300	C Chem w	12½	12¼	12½
—	C Fndtn	8	8	—
—	C Fndtn A p	22	22	—
—	C Hydroc	28	28	—
—	C I L	25½	25½	—
—	C I L pr	25	25	—
25	CI Pow	25	25	25
175	CI Pow pr	50½	50½	50½
—	C Marconi	5⅜	5½	—
750	CPR	68	67⅞	68
450	C Pet p	15½	15¼	15½
—	C Pow & P	19	19	—
—	C Pow A	25	25	—
—	Cdn Tire	46¾	46¾	—
—	C Vickers	25	24½	—
—	Central Del	870	855	—
2620	Chemcell	21¼	20⅞	21¼
—	Chem 1.75 p	39¾	39¾	—
—	Chrysler	60¾	60¾	—
—	Coghlin	13½	13½	—
—	Col Cell	11½	11½	—
655	Cons MS	45	44¾	44¾
800	Cons Paper	48⅛	48	48⅛
—	Cons Text	19	19	—
30	Consu Glass	10¼	10¼	10¼
—	Corby A	21	21	—
—	Corby B	21	21	—
—	Coronation	5½	5½	—
—	Crain RL	23½	23½	—
—	Cred Fin	82¼	82¼	—
—	Cr Cork	115	115	—
55	Cr Zell A	34¾	34¾	34¾
50	Crush Int	15⅞	15⅞	15⅞
375	Denison	24	23½	23½
1500	Dist Seag	38¾	37⅞	38¾
300	Dome Pete	19	18⅝	18⅝
—	D Bridge	26⅝	26⅝	—
100	D Coal Pr	8	8	8
100	Do Fasco	26¼	26¼	26¼
50	D Glass	17⅝	17⅝	17⅝
—	D Glass Pr	18½	18½	—
—	D Lime	5⅜	5⅜	—
400	Dosco	17½	17½	17½
125	D Stores	26	26	26
1400	D Tar	23½	23¼	23¼
—	D Tar Pr	23½	23½	—
375	D Text	40	40	40
740	Du Pont	54½	54¼	54¼
—	Du Pon Pr	82¾	82¾	—
—	Dupuis A	13⅝	13⅝	—
—	EC Trust	50½	50½	—
—	Eddy Match	42½	42½	—
—	Electrolux	50	50	—
—	Enamel A	9	9	—
—	Enamel B	5	5	—
215	Falcon	88¼	87⅞	88¼
330	Fam Play	24⅜	24	24⅜
2450	Fleetwood	21	20½	21
60	Fraser	32¾	32½	32¾
—	Freiman	5¼	5¼	—
250	Fr Pete Pr	360	360	360
200	Frosst A	24	24	24
—	Gen Dynam	41⅜	41⅜	—
—	GS Wares P	96	96	—
—	GR BRCI	16⅛	16⅛	—
250	GR BRCI	51	51	51
415	GL Paper	24⅜	24¼	24½
150	Hardg Carpt	30⅜	30⅜	30⅜
—	Hardee	70	70	—
100	Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
—	Hollinger	32¾	32¼	—
—	Holt Ren	16	16	—
300	Home O A	22⅞	22⅞	22⅞
—	Home O B	24	23⅞	—
—	Harding A	28½	28½	—
100	Horne Pf	300	300	300
—	H Smith Pr	43½	43½	—
60	Hud Bay M	79	79	79
650	Hud's Bay	14½	14¼	14¼
4235	Husky O	13½	13¼	13½
—	Husky O Pr	53½	53½	—
957	Imp Oil	58	57⅞	58
1000	Imp Tob	15⅝	15½	15⅝
—	I Tob Pr	6⅞	6⅞	—
2495	Ind Accep	25¾	25½	25¾
—	I Ac 4.50	97¾	97¾	—
—	Inland C Pr	18	18	—
—	Int Bronze	28¼	28½	—
—	I Br Pr	$1	1	—
1890	Int Nickel	89	88⅝	89
—	Int Pap	35½	35⅜	—
1040	Int Util	32¾	32⅜	32¾
50	Interp Pl	94	94	94
25	Iro Gl Pr	9½	9½	9½
—	Jamaica PS	14	14	—
—	Labatt	21½	21¼	—
—	Laur Fin	19	18¾	—
—	Laur. F 2.00	42	42	—
—	Lewis	7⅛	7⅛	—
6363	Loblaw (A)	9⅛	9	9⅛
3610	Loblaw (B)	9½	9¼	9½
125	Loeb M	13⅝	13⅛	13⅝
—	MacKinn	9	9	—
—	MacLar A	21½	21	—
—	MacLar B	22½	22¾	—
2365	MacMill Pw	36	35¾	36
—	Maritime E	21¼	21¼	—
1285	Maritime T	23¼	23	23¼
5280	Mass F	34	33⅞	34
75	Miron 6%	14	14	14
5	Mitch R A	11⅝	11⅝	11⅝
625	Molson A	44	43¾	44
25	Molson B	45	45	45
50	Mtl Loco	15	15	15
—	M Trust N	25¼	24¾	—
60	Moore Corp	63½	63	63½
—	Morse A	14¾	14¾	—
—	Morse B	13¼	13¼	—
—	Mussens M	18	17	—
—	Nat Drug	12¼	12¼	—
50	NFLD L	11	11	11
2520	Noranda	56¼	55⅞	56
—	N Ont NG	25⅝	25¼	—
—	Nw U P	87	87	—
800	N S Light	30¼	30	30¼
150	Ocean F	8	7⅞	8
395	Ogilvie	15¼	15⅛	15¼
—	Ogilvie P	38½	38½	—
—	Ont Steel	36	36	—
215	Pac P	11½	11¼	11½
—	Penmans P	105	105	—
—	Placer	27⅝	27⅝	—
3100	Pow Cor	15⅞	15⅝	15⅞
1008	Price Br	45⅝	45¼	45⅝
—	Price P	90	89	—
—	Probuild	130	125	—
697	QN Gas	11⅛	11	11⅛
10	QNG Pr	146½	146½	146½
210	Que Phone	26¼	26	26¼
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman A	9	8½	—
—	Rio Alg	13½	13½	—
—	Rockwell	28½	28½	—
170	Ronalds	13!	13½	13½
340	Rolland (A)	12	11⅞	12
—	Roll Pr	93	93	—
50	Rothmans	25	25	25
—	Russel (A)	15½	15½	—
—	R T 5% (A)	23	23	—
—	St-L C (A)	35½	35½	—
—	St-L C w	17	17	—
10	St-L C (A)	104	104	104
590	Salada F	13	12⅞	12⅞
225	Coott LaS	14¼	14	14¼
427	Shell Can	18⅝	18¼	18⅝
100	Shell I Pr	27	27	27
—	SherW	43¾	43¾	—
—	SherW Pr	138	138	—
246	Shop Save	19	18½	19
125	Sicard	6⅛	6⅛	6⅛
—	Sicard 6%	20	20	—
155	Simpsons	28	27¾	28
125	Soc GF	7⅞	7⅞	7⅞
—	Sog Pr	14½	14	—
—	Southam	35½	35	—
50	SS Steel	19⅛	19½	19½
2200	Steel Can	29	28¾	28⅞
390	Steinb (A)	43	45	45
—	Steinb Pr	85	85	—
5	Texac Can	54½	54½	54½
1825	T Fin A	15⅝	15½	15⅝
1750	TrC Corp	11¼	11	11¼
805	TrC PL	37⅜	37	37⅜
525	Tr Mt PL	21¼	21	21¼
200	Triad Oil	235	235	235
25	Turnb	12½	12½	12½
375	Un Carbi	30	29¾	29½
—	Welwd	14	14	—
1250	Walk GW	39¾	39⅝	39¾
—	W Knapp	20	20	—
25	WCoast Tr	14⅝	14⅞	14⅞
775	Weston A	18¾	18¼	18¾
—	Weston B	19	19	—
—	Watn 4½	98½	98½	—
300	Zeller's	15¼	15⅛	15¼
—	Zeller's pr	51½	51½	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Alpha	75	75	—
200	Alscope	90	90	90
500	Alsof	13	13	13
—	AMg BeauB	28½	28	—
—	Ameraniu	6	6	—
—	AA Molyb	260	260	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	5	4½	—
2000	Augustus	36	35½	36
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band-Ore	14	14	—
—	Barvallee	4	4	—
2000	Bateman	7	7	7
—	Beauce Pl	12½	12½	—
2400	Bl Hawk	280	275	275
4000	Black Riv	17	17	17
1000	Blue Bon	330	325	325
—	Bluewater	12	12	—
—	Bornite	7½	7½	—
—	B. Carpets	$48	48	—
31000	Bruce-Pr	21	21	21
—	Bruneau	22	22	—
209500	Burnt Hill	51	39	40
—	Calumet	7	7	—
—	Camflo	375	370	—
—	Camp Ch	420	420	—
—	C Ind G	$13⅝	13⅝	13⅝
—	CI Inv Tp	$97	97	97
500	C Interurb	355	355	355
200	C Magnesite	80	80	80
—	U Sec U	135	130	130
—	Cantexas	180	180	180
1500	Carbec	8	8	8
—	CartierIQ	12	9½	9½
—	Casavant	475	475	475
—	Cassiar	$14½	14⅜	14⅜
300	Cessland	475	400	475
1800	Chemalloy	107	104	107
—	Chib Copper	7	7	7
13000	Chipman	24	23	23
90000	Cleveland	8	8	8
100	Com H & M	85	85	85
600	Com O & G	51	50	50
1420	Commod	$9⅜	9⅜	9⅜
100	Commo w	$5⅜	5⅜	5⅜
1000	Cominga	12½	12½	12½
200	C Canorama	56	56	56
—	C Mogador	38	38	—
—	C New P	11½	11½	—
8300	Cons M	46	41	45
1500	C Persh	12	12	12
2000	CQ Yell	8	8	8
500	Cons Virg	36½	36½	36½
2500	Copsercam	15	14	14
—	Couvre A	$31	30⅜	—
—	Cr St-L A	$10½	10½	—
36500	Crown B C	52	50	50
—	Crusade	8	8	—
2000	Dauphin I	32	32	32
200	Delta E	300	300	300
100	Denau A	$11⅛	11⅛	11⅛
6500	Doisan	24	22½	23
—	Dome	$40¾	40¾	—
1000	Dom E	12½	12½	12½
6000	Dom Lea	30	27	30
25	D Oilcloth	$32¾	32¾	32¾
100	Drum W	$11½	11½	11½
—	Dumagami	55	55	—
—	Dumont	33	31	—
—	East Sull	285	285	—
600	East Vent	36	34	34
—	E Bake	$19⅜	19⅜	—
—	Electrolie	$9¼	9¼	—
2000	Emp Oil	5	5	5
845400	Equity Ex	179	159	161
5000	Fab Met	24	23	24
—	Flint Rock	55	55	—
3000	Fano	10½	10	10½
—	Fontana	4	4	—
325000	Fox Lake	45	40	41
1200	Frigistors	60	55	55
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	42	42	—
5000	Ghislau	38½	37	37
300	G Autotro	205	200	200
8400	Glen Lake	168	160	161
—	Carney	42	42	—
—	Grissol	260	260	—
—	Gui-Por Ur	30	30	—
—	FT Relian	40	40	—
600	Inspiratn	220	220	220
—	Int Atlas	155	155	—
—	Int Ceram	6	6	—
3000	Intp Dredg	15	15	15
—	Inv Found	$52	52	—
2500	Israel Oil	11	11	11
—	Jockey	5½	5½	—
1300	Jubilee	193	196	193
4350	K Desm rts	4½	4½	4½
4000	K Demond	70	66	66
—	Kenting Av	5	5	—
3700	Kiena	345	310	340
1600	Kodiac Pet	170	165	170
3500	Kontiki	10	9½	9½
—	Lab Ac A	10½	10⅜	—
1000	Laduboro	43	40	40
—	Lait Lee A	7½	7½	—
25	Lamon A	$20	20	20
500	Lingside	4	4	4
—	Lithium	8	7½	—
8000	Louanna G	23	23	23
5000	Malart HY	23½	22	23
500	Massval	9½	9½	9½
—	Matachewan	30	30	—
—	McAdam	259	259	—
1000	McKinney	28	28	28
50	Melchers	$20¼	20¼	20¼
200	Melch Pr	$5¾	5¾	5¾
5000	Mer Chip	12	12	12
2800	Merrill	55	55	55
—	Mid Chib	28	24	—
3650	Midepsa	265	260	263
1100	Mistango	29½	29½	29½
—	Molyb	50	50	—
4000	Monpre	12	12	12
—	Mount C	27	25	—
8950	Mt Pleast	105	100	102
100	MR Rice	$16⅛	16⅛	16⅛
—	Mussens	$18	18	—
—	NAut Vend	125	115	—
—	Native Min	13	12	—
11700	N Formaq	8	5	8
—	N Goldvue	16	16	—
14100	N Imperial	225	218	220
5000	Newrich	22	22	21
500	NW Amulet	7½	7½	7½
—	Nocana	7½	7½	—
—	NA Asbestos	4	4	—
3700	NA Rare M	30	30	30
3000	North Ex	240	230	232
—	NW Canalk	12½	12½	—
500	Opem Ex	14½	14½	14½
200	Opemiska	900	900	900
—	PA Inv	440	440	—
—	Paton 7 Pr	$21!	21½	—
7900	Pat Silver	26	25	25½
3000	Paudash	9	9	9
—	Paul Serv	$17	17	—
—	Peace Riv	480	475	—
—	Pembr E	$24	24	—
—	Pennbec	7½	7½	—
—	Peso S	170	170	—
—	Phoenix O	70	67	—
1500	Pitt Gold	5	4½	4½
89600	Porcupine	37	35	35½
—	PwC 1 Pr	$49	49	—
100	PwC 2 Pr	$16½	16½	16½
—	Que Ascot	7	7	—
—	Que Chib	17	15	—
200	Q Cobalt	165	165	165
1000	Q Indust M	37	35	35
4600	Que Smelt	25½	25	25½
—	Que Ph 50	$20¾	20¾	—
—	Que Ph 55	$20¾	20½	—
2000	Red Crest	3½	3½	3½
—	Renold	$16⅛	16⅛	—
—	Rexspar	9	9	—
10500	Rusty L	58	52	52
1200	Ruby Foo	360	350	360
1000	Ruby F w	30	30	30
2000	RA Pete 'B'	85	85	85
—	St. Lucie	19½	15	—
300	St Colum	350	350	350
4000	Sapawe	40	38	38
—	Select F	5⅜	5⅜	—
1000	Silver Reg	24½	24	24
3500	Silver T	30	27	28
—	Sobeys A	$17⅛	17⅛	—
—	Soca	30	25	—
5300	S Dufault	9	9	9
—	Sogena	10½	10½	—
7800	Spartan Air	66	63	65
4800	Spartan w	12	10	11
57100	Stairs Ex	165	160	164
—	Std Gold	15	13½	—
—	Sullivan	395	390	—
—	Sunloch	160	160	—
—	Superpak	375	375	—
—	Surlaga	35	34	—
15000	Tache	11	10	10½
1000	Talisman	79	79	79
9000	Tazin	11	11	11
2500	Tib Expl	7½	7	7½
200	Titan	9	9	9
2000	Tor & LI	375	370	370
—	TrC Freez	$195	195	—
2500	Trsterre	65	62	63
200	Tru-Wall	475	470	475
1000	Un Obalski	38½	38½	38½
100	U Towns E	$15⅝	15⅝	15⅝
—	Val-Mar	$5⅜	5⅜	—
—	V Der H	130	125	—
—	Vanguard	6½	6½	—
—	Wabasso B	60	60	—
6000	Westburne	125	122	122
4000	Western M	525	515	520
2700	Western Tin	45	40½	45
55500	Westville	50	45½	46
7000	White Star	44	42½	43

Progrès de la cote à Montréal

MONTREAL — La tenue de la cote est plus élevée dans presque tous les secteurs aux Bourses de Montréal et Canadienne, vers le milieu de l'après-midi.

Le volume des échanges est modéré. Les indices des industrielles, des services publics et des papeteries sont également en hausse de 0.7 tandis que celui des banques marquait un gain de 0.4. L'indice combiné de la Bourse s'inscrivit en hausse de 0.7 à 163.4.

Les titres de commerce et de finance accusent de légers déclins et les autres secteurs sont stables.

Aux valeurs les plus actives, Brinco gagne .05 à 4.90, Loblaw "A" ⅜ à 9⅛, Husky Oil ⅜ à 13⅝, Chemcell et Fleetwood ⅝ chacune à 21⅛ et 20⅝ respectivement.

A l'instar de Toronto, les spéculatives demeurent très actives et leur tendance est mixte. Kiena Gold gagne .25 à 3.35 et Northern Ex. .06 à 2.36. Chez les plus actives, Equity, après un recul à 1.70, remonte à 1.79. Fox Lake, inchangée à .44, Burnt Hill baisse de .06 à .44 et Cleveland et Westville sont inchangées à .08 et .45½ respectivement.

* * *

TORONTO. — La spéculation sur les mines continue de dominer à Toronto aujourd'hui. Le volume des transactions, quoique moins élevé que celui de lundi, était intense.

Au début de l'après-midi, les industrielles sont en hausse; les métaux usuels sont inchangés à légèrement en hausse; les valeurs aurifères sont en baisse tandis que les pétroles de l'ouest accusaient un peu de fléchissement.

Parmi les plus actives, aux minières, Genex perd 7 à 53 cents, Midrim 6 à 65 cents et New Goldvue 1 à 14 cents. D'Eldona gagne 1 cent à 14 cents sur un volume de 241,000 actions.

* * *

NEW YORK — La cote est irrégulière et la tendance demeure indéfinie à Wall Street.

du parquet de la bourse

Le commerce des échanges est assez actif mais normal.

Aux industrielles, les aciéries, les automobiles, les caoutchoucs, les métaux non-ferreux, les tabacs, les matériaux de construction et les pharmaceutiques affichent une tenue légèrement plus élevée.

Inversement, les lignes aériennes, les pétroles, les chemins de fer, les aérospatiales et les services publics sont plus faibles.

L'indice industriel Dow Jones recule de .24 à 896.60.

Parmi les variations les plus fortes, IBM gagne plus de 5 points tandis que Du Pont en perd plus de 2.

Aux titres canadiens, Nickel gagne ¾ et Seagrams ⅞. CPR gagne ¼ et Hudson Bay Mining décline de ¼.

* * *

LONDRES. (AFP) — Le ton reste prudent au stock Exchange. Les affaires sont très calmes et la cote se contente d'étroitement fluctuer. Les aurifères toutefois demeurent recherchées en raison de la hausse continue du prix de l'or et elles avancent de nouveau sur un large point. Les cuprifères et les stannifères par contre sont juste calmes et stables. New Broker Hill cependant fait un bond en avant d'environ 7%. Après la publication d'excellents résultats et l'annonce d'une émission d'actions gratuites.

Sur le reste du marché les affaires sont très lentes. Les industrielles sont délaissées et à 14 h. 45 G. M. T. l'indice D Financial enrégistrait un glissement de 0,4 point. Les vedettes n'enregistrent que d'étroits mouvements irréguliers par endroits.

* * *

PARIS. — La série des séances décevantes n'est pas close. Aujourd'hui encore, les ventes s'assurent une domination suffisante pour provoquer un nouvel effritement des cotations dans un nombre majoritaire de cas. Ces ventes ne revêtent, comme d'habitude, qu'un volume restreint mais les acheteurs font toujours défaut et l'exécution des ordres ne peut se faire le plus souvent qu'en concédant un peu de terrain. De la conjoncture économique, les opérateurs ne semblent vouloir retenir que les éléments défavorables.

Aux valeurs étrangères, les allemandes perdent quelques points mais les italiennes sont bien tenues tandis que les mines d'or montrent toujours d'excellentes dispositions. Les néerlandaises maintiennent facilement leurs positions et les transatlantiques n'accusent que des modifications superficielles. Indécision des britanniques.

Les échanges demeurent copieux sur le marché de l'or dont la tendance d'ensemble est bien soutenue.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 hr.
Abitibi	4335	$13½	13⅜	13½
Acklnd	200	440	430	430
Agnew-S	z25	$14	14	14
Alta Gas	780	$37⅝	37½	37⅝
Alta Gas p	21	$105⅝	105⅝	105⅝
Alt Gas Bp	10	$106½	106½	106½
Alta Gas w	910	$11⅞	11½	11⅞
Alg Cen	129	$9⅛	9⅛	9⅛
Algoma	528	$77⅝	77	77
Alliance A	z65	$14	14	14
Alumin	5233	$31⅝	31¼	31¼
Alu 4½ pr	z10	$42½	42½	42½
Alu 2p4½	850	$49⅝	49⅝	49⅝
Analog	3260	$5½	5½	5½
Analog w	700	84	80	80
Anthes A	1125	$40	40	40
Argus	100	$20	20	20
Arg 250 pr	z10	$53	53	53
Atl Sug xd	335	$19⅛	19⅛	19¼
Avco	250	$28½	28!	28½
Bank Mt	705	$68	67½	67⅝
Bank NS	222	$81⅜	81⅛	81⅜
Bath P	300	$24½	24½	24½
Bath P A	25	$63¼	63¼	63¼
Bath P w	z100	$10⅜	10⅜	10⅜
Beav Lpr	82	$28⅞	28⅞	28⅞
Bell Phon	2059	$63⅝	62⅞	63⅝
Bow-M pr	75	$51⅜	51⅜	51⅜
Bramalea	100	$9½	9½	9½
Brazil	134	$6⅜	6⅜	6⅜
Br Tnk	240	300	300	300
Bright	z5	$76	76	76
BA Oil	1150	$33⅞	33⅜	33⅞
BC Forest	985	$30½	30	30⅛
BC Pack A	100	$18½	18½	18½
BC Sug pr	z25	$20	20	20
BC Phone	192	$70	69¾	69¾
BC Ph 6¼ pr	z5	$105	105	105
BC Ph 4¾ pr	50	$99½	99	99½
BC Ph 1956	50	$97	97	97
BC Ph 4¾ pr	10	$94	94	94
Brockville	200	$7½	7⅜	7½
Bruck A	25	$31	31	31
Bullochs A	200	$8½	8½	8½
Bulolo	400	$7¼	7⅛	7¼
Burns	495	$20⅛	20⅛	20⅛
Cabol	2800	31	30	30
Cal Pow	1260	$20¾	20¼	20¼
Can Bread	200	$13¼	13	13
Can Cem	777	$58	57½	58
CD Sug	715	$25½	25⅜	24½
Cl Fndry	145	$47⅝	47½	47½
Can Malt	z105	$24½	24½	24½
C Pack A	55	$82	82	82
Can Perm	z20	$90⅝	80½	80⅝
C Safe 4pr	35	$99½	99½	99½
CSL	26	$33	33	33
CSL pr	z50	$6⅜	6⅜	6⅜
CAE	670	$14¼	14¼	14¼
C Brew	16289	$10⅛	10	10
C Brew Ap	370	$48⅝	48¼	48¼
CB Al A	1800	$17	16¼	17
C B AlAw	1230	430	415	430
C B Al Bw	720	440	410	440
C Chem w	8765	$12½	12	12⅜
C Curt W	200	65	65	65
C Dredge	608	325	325	325
C Found	125	$9	9	9
C Found p	125	$18⅜	18⅜	18⅜
Cdn-G Inv	1000	$65	65	65
C Hydro	125	$28¼	28¼	28¼
C Imp B C	191	$71⅝	71½	71½
C Ind Gas	1403	$12⅞	12⅞	12⅞
C I L	520	$25¼	25¼	25¼
C Mare	300	$5¼	5¼	5¼
C P R	4960	$67⅞	67½	67⅞
Cdn Pet	224	$15⅜	15⅜	15⅜
C Refract	400	$17¼	17¼	17¼
Cdn Tire	z5	$48	48	48
C Tire A	700	$44½	44½	44½
C Util pr	40	$102	102	102
id 4½ pr	100	$86¾	86¾	86¾
C Vickers	550	$25¼	25	25¼
CWN Gas	z25	$19½	19½	19½
C Westng	175	$65	65	65
CW Prop	z50	475	475	475
Caribbean	z25	$9¼	9¼	9¼
Chemcell	380	$21¼	20⅞	21
id 1 pr	300	$23	23	23
id 1.75 p	80	$39¾	39¾	39¾
Chrysler	316	$59	59	59
Clairtone	225	$7⅞	7⅞	7⅞
Col Cell	1465	$11½	11¼	11½
Con Bldg	1425	$7	7	7
id pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜
id wt	1428	440	425	440
Con MS	2260	$45	44⅞	45
Con Paper	3278	$48½	48	48½
Con Gas	2370	$14⅛	13⅞	14⅛
Con Gas B	15	$106	106	106
Corby Vt	130	$21¼	21¼	21¼
Corby B	z30	$21¼	21¼	21¼
Coronation	100	$5½	5½	5½
Corontn pr	25	$26⅛	26⅛	26⅛
Coron 2 pr	300	$8	8	8
Coron w	220	50	47	50
Crain RL	100	$23½	23½	23½
Crestbrk	300	$6⅜	6⅜	6⅜
Crush In	2640	$16¼	16	16¼
Cygnus A	1702	475	470	470
Cygnus B	2345	$5½	5⅜	5⅜
Dale-Ross	z25	$9	9	9
Dale RA p	100	$10¼	10¼	10¼
Dist Seag	2335	$39	37½	38½
D Bridge	345	$27	26⅞	26⅞
D Coal pr	535	$8	7⅞	8
Dom Elect	345	$11⅞	11	11½
Dofasco	4103	$26	26¼	26¼
Dom Glass	300	$17⅝	17⅝	17⅝
Dosco	725	$17⅝	17⅜	17⅝
Dom Str	560	$26¼	26	26
Dom Tar	3580	$23⅝	23¼	23½
Dom Text	875	$40½	40	40⅛
Du Pont	1655	$54½	54¼	54¼
East ChTr	705	$52	51½	51½
Eddy Mtch	50	$42½	42!	42½
Emco	z45	$23	23	23
Emp Life	15	$477	477	477
Exquisite	z50	$11¾	11¾	11¾
Exquis Aw	700	235	225	235
Falcon	1397	$88	87⅞	88
Fam Play	z50	$24	24	24
Fanny F	125	$50⅛	50⅛	50⅛
Fleetwd	200	$20½	20½	20½
Fleet Mfg	2300	75	72	75
Ford US	140	$58⅜	58⅜	58⅜
Ford Cd	100	$160¼	160¼	160¼
FPE-P A	z50	$12¾	12¾	12¾
FPE-P pr	100	$57½	57⅜	57⅜
Fraser	50	$32⅝	32⅝	32⅝
Freiman	100	$5¼	5¼	5¼
Fruehauf	z25	$10⅜	10⅜	10⅜
Gen Bake	730	$9	9	9
G M C	z30	$106	106	106
GS Wares	220	$12½	12½	12½
Globe A	200	$16	16	16
Goody p	z15	$48	48	48
GL Paper	550	$24½	24¼	24½
GN Cap	100	$8⅜	8⅜	8⅜
Gr Wpg G	358	$19⅛	19⅛	19⅛
Greyhnd	445	$13⅛	13⅛	13⅛
Guar Tr	25	$65⅛	65⅛	65⅛
Hardee	700	70	68	68
Hard Carp	125	$36	36	36
HCarp A	3350	$30¼	30¼	30½
Hawk-S	250	$6⅛	6⅛	6⅛
Hayes Stl	225	$16⅛	16⅛	16⅛
Home A	2923	$22⅞	22¾	22⅞
Home B	1784	$24	23⅞	23⅞
Horne Pf	1400	310	305	305
H B C	580	$14½	14½	14½
HB Oil G	1425	$18	18	18
Hur Erie	270	$68	67⅞	68
Husky	11457	$13½	13⅛	13⅜
H Erie r	12195	190	185	190
Husk D w	1120	730	690	730
Husk Bp	240	$54	54	54
Imp Oil	1188	$58	57⅞	58
Imp Tob	1060	$15⅝	15½	15½
Ind Acep	11055	$25½	25⅜	25½
Ind Min	z85	$9¼	9¼	9¼
Ind Wire	2000	215	210	215
Inglis	625	390	380	380
Inland Gw	1395	175	175	175
Int Bronze	100	$30	30	30
IBM	38	$490	490	490
IMC	110	$57½	57½	57½
Int Nickel	3668	$89⅛	88¼	88⅞
Int Util	2200	$32¾	32¼	32¾
Inter PL	730	$94	93½	93½
Int Stl P	1400	355	355	353
Inv Group	105	$13	13	13
Inv Grp A	475	$13	13	13
ITL Ind pr	z20	$24	24	24
Jefferson	9630	$14¼	14⅛	14¼
Jockey C	2955	$5½	5⅜	5½
Jock w	4300	72	69	69
Kelly wts	575	125	125	125
Kelsey Co	1630	$15¼	15	15
Labatt	1170	$21	20⅞	20⅞
Lafarge	200	$14	13¾	14
Lafarge A	200	$13	13	13
LOnt Cm	6400	$6	5⅞	6
LOnt Cmp	z25	$16½	16½	16½
LO Cm w	1200	270	265	265
Lakeland	175	$8⅞	8⅞	8⅞
Lakelnd w	300	510	510	510
Laura Sec	z25	$24½	24½	24½
Lau Fin	1340	$18⅞	18½	18⅞
Lau F 63w	750	530	525	525
Levy	675	$11½	11¼	11⅜
Levy Bpr	z50	$18	18	18
Lob Co A	1580	$9¼	9	9
LobCo B	2650	$9½	9⅜	9½
LobG 1pr	100	$32	32	32
LobG Bpr	85	$32½	32½	32½
Lob Inc	z50	$7⅝	7⅝	7⅝
Loeb M	2580	$13⅞	13½	13⅞
MB nd PR	2175	$36	35½	35½
Magna El	100	285	285	285
Manoir Ind	70	$195	195	195
M Leaf M	305	$16⅞	16⅞	16⅞
Mass F	9642	$34⅛	33⅞	34
M G F	1250	$7⅞	7⅞	7⅞
Molson A	125	$43⅞	43⅞	43⅞
Molson B	100	$45	45	45
Montex	250	$18⅛	18¼	18⅛
Mont pr	500	$18⅝	18⅝	18⅝
Montex w	500	$14⅜	14⅜	14⅜
Mont Loc	375	$15¼	15	15¼
Mont Trst	50	$25¼	25¼	25¼
More	1805	$63½	63¼	63¼
Morse A	z45	$15	14½	15
Nat Contn	315	$6⅜	6⅜	6⅜
Nat Contw	z40	305	305	305
Nat Drug	505	$12¾	12¾	12¾
Nat Dr pr	100	$13½	13½	13½
Nat Trust	z25	$24	24	24
Noranda	1895	$56¼	55⅞	56
NO N Gas	4122	$25½	25¼	25½
Nor Phone	100	$12½	12⅜	12⅜
Nor Tar pr	z50	$24	24	24
NS LP	100	$30¼	30	30¼
Ocean Cm	210	$25	25	25
Ogilvie z	40	$15½	15½	15½
Oshawa A	225	$38⅞	38¾	38⅞
Pac Pete	520	$11½	11⅜	11⅝
Pac Petr w	40	655	655	655
Peel Elder	100	$7	7	7
Pembina	190	$11½	11½	11½
PC Jwl A	1400	$9¼	9¼	9¼
Pow Corp	1385	$16	15⅞	15⅞
Price Bros	558	$45½	45⅛	45⅛
QN Gas	3389	$11⅛	11	11
QN Gas pr	z20	$148¼	147	148¼
QN G 59 d	100	8	8	8
QN G 63 d	300	605	605	605
Reichhold	890	$33¼	32½	32½
Revelstoke	320	$11½	11½	11½
R Nodwell	200	400	400	400
R Little	z25	$12⅞	12⅞	12⅞
R Little A	z5	$17½	17½	17½
Rolland A	100	$12	12	12
Rothman	260	$25	25	25
Romfield	600	180	175	175
Royal Bank	637	$82⅝	82¼	82½
Russell H	100	$15¼	15¼	15¼
St L Corp	100	$21⅝	21⅝	21⅝
St L Cp Ap	10	$104	104	104
St Maurice	900	50	46	46
Salada	2775	$12⅞	12⅝	12⅝
Sayvette	7300	360	350	355
Scot Yk	z 50	$12⅝	12⅝	12⅝
See Cp C	400	$6⅝	6½	6½
Sev Arts	860	$14⅝	14⅝	14⅝
Shell C	635	$18⅝	18¼	18⅝
Shell I pr	320	$27	26⅞	26⅞
Shell I w	200	630	630	630
Shp Sav	460	$18⅞	18¾	18⅞
Shp City	900	430	425	425
Shully's	100	395	395	395
Silvrwd A	150	$15¼	15¼	15¼
Simpson	1260	$28	27⅝	28
Slatr Stl	4815	$14⅞	14⅝	14⅝
Slat A w	2630	990	900	925
Slat B 5½	700	$20¾	20⅝	20¾
Southam	100	$35	34¾	34¾
Stafford	200	450	450	450
St Pav	125	$13	13	13
St Radio	200	$16¼	16¼	16¼
St Brock A	50	$10⅜	10¼	10⅜
Steel Can	3923	$29	28⅞	29
Steinbg A	40	$45	45	45
Suptest or	35	$20¼	20¼	20¼
Suptest p	80	$101½	101	101½
Tamblyn	25	$25¼	25¼	25¼
Texaco	z7	$54⅛	54⅛	54⅛
Tex Pack	100	$10	10	10
T-Dom Bk	195	$68⅜	68⅜	68⅜
T Fin A	875	$15⅝	15⅝	15⅝
T Fin B	100	$15⅝	15⅝	15⅝
Transair	500	285	280	280
Tr C Fund	100	$11⅛	11⅛	11⅛
Tr Can P	1962	$37½	37	37
Trans-Mt	1705	$21¼	21⅛	21¼
Trans PPL	525	$9	9⅛	9⅛
Turnbull	345	$12½	12⅛	12⅛
Un A 2 pr	z50	$10	10	10
Un Carbi	1010	$29⅞	29⅜	29⅞
Un Gas	1415	$27⅜	27⅜	27¼
U Gas Bpr	z5	$56	56	56
U Corp A	z20	$30¼	20¼	30¼
Un Steel	100	115	115	115
Un Ac rts	4718	49	47	48
Versafo	1300	280	275	275
Versatile	275	$18⅜	18⅜	18⅜
Vic G Tr	200	$16⅛	16⅛	16⅛
Walk GW	4277	$39⅞	39⅛	39⅞
Weldwood	z45	$13⅝	13⅝	13⅝
West Ind	200	160	160	160
West Ind	500	300	300	300
Westcoast	160	$15	14⅞	14⅞
Westeel	z25	$14½	14½	14½
Westfair	200	$40	40	40
W Pacific	600	$16⅜	16⅛	16⅜
Weston A	2353	$18¾	18½	18¾
Weston B	450	$19⅜	19⅜	19⅜
Wstn 6pr	z10	$107½	106½	106½
W A wts	732	$10⅛	10⅛	10⅛
Wood A	821	$27⅛	27⅛	27⅛
Y Knit B	200	145	145	145
Zenith	1150	405	395	400
Lorado	1200	160	158	160
Louvict	2500	22	21	21½
Lyndhst	1000	6½	6½	6½
Macassa	300	295	295	295
Macdon	900	36	36	36
Mr Leod	6600	119	110	110
Madsen	733	230	223	225
Magnet	11500	7½	7	7½
Man Bar	3022	22½	23½	22½
Manoka MS	15½	15	15	15
Marchant	1600	203	199	199
Marcon	3000	11	11	11
Martin	1000	80	80	80
Matatch	2000	17	17	17
Mattgmi	2165	$20⅜	20¼	20½
Maybrun	5000	15	14½	14½
McAdam	17400	97	93	93
McIntyre	160	$70	70	70
McKen	5500	11	10¼	10½
McWat	7500	4	43	43
Mentor	500	49	49	49
Merrill	3900	57	56	56
M Uran	31000	16	16	16
Metal M	2700	189	185	185
Midrim	153150	71	63	68
Min-Ore	2500	12½	12½	12½
Moneta	1700	85	85	85
M Wright	1000	64	64	64
Multi-M	18200	44½	42	42
Nat Expl	1500	14½	14	14½
Nealon	6000	13	12½	12½
Nw Alger	2000	5⅛	5⅛	5⅛
New Ath	1000	27	27	27
Newconex	2000	520	515	515
Nconex w	1100	160	145	160
N Gold	165530	15	13	14
N Harri	6500	11½	11	11½
N Hosco	9570	360	345	350
N Kelore	5000	15½	15	15¼
Newlund	10500	19	17¼	19
N Mylama	2000	13	13	13
Newnor	1000	14	14	14
N Rouyn	6000	10½	10½	10½
N Senator	1000	17	17	17
New Tak	1550	44	44	44
Nick Rim	600	15	15	15
Nisto	25000	13	12	12½
Norbeau	600	245	245	245
Norlex	71000	19	18½	18½
Norgold	20000	11	10	11
Normetal	2300	410	400	405
Norpax	3800	16	16	16
N Bordu	2000	17½	17½	17½
North Ex	2400	235	230	235
N Coldstr	775	88	88	88
N Golder	2033	18	18	18
N Rank	4000	38	35	35
Northcal	2945	127	126	126
North Cn	1000	235	235	235
Northgate	2470	870	865	870
Nors Aw	9400	48	43	45
Norvalie	1000	10	10	10
Nudul	5500	20	19	20
Obaska	9000	13½	13	13
O'Brien	6200	81	80	80
O'Leary	2000	12½	12	12½
Opemis	11456	905	885	885
Orchan	3150	625	600	620
Orenada	3000	8	8	8
Osisko	2000	43	43	43
Pamour	1225	195	190	190
Paramaq	20500	17½	16	17
Patino	768	935	930	935
Pax Int	12050	37	36	36½
Pce Expl	9300	27½	28	28
Peerless	12200	18½	18	18½
Perron	3000	12	11	11
Pick Crow	2170	55	55	55
Placer	z27	$27¼	27⅛	27⅛
Porc Pay	1433	35½	35½	35½
Preston	350	735	730	730
Purdex	10100	18½	18	18½
Q Ascot	25819	9½	7½	9½
Que Chib	1300	16	16	16
Que Lith	1800	395	395	395
Que Man	2000	25½	25	25
Quemont	z39	$11	10¼	11
Quonto	5000	11½	11½	11½
Radiore	1200	45	45	45
Raglan	4500	165	163	163
Rayrock	4000	95	92	95
Realm	68500	14½	13	14
Rexspar	22000	14	12½	12½
Rio Algom	1765	$13¼	13⅛	13¼
Rix Athab	500	22	22	22
Rockwin	29300	72	70	71
Roman	2800	590	575	580
Ryanor	8500	18	17½	18
Salem	5100	29½	28½	29
San Ant	3200	21	21	21
Satellite	825	13	13	13
Sherritt	3550	590	585	585
Sil Eureka	100	300	300	300
Silverfield	1200	325	315	325
Silvmaq	62031	24	22	24
Sil Miller	4000	16½	15½	16
Sil Stand	1600	140	138	140
Siscoe	1500	292	286	290
Steep R	22370	725	705	710
Sud Cont	7500	31	30	30
Sullivan	625	375	365	375
Sunburst	1000	13	13	13
Teck Cor	3570	605	595	600
Texmont	88625	165	158	163
Texore	4500	54	53	53
Tex-Sol	7580	40	39	40
Thom L	1000	48½	48½	48½
Torbrit	3000	60	60	60
Tormont	3000	27½	27½	27½
Tribag	15507	370	350	365
Trin Chib	2500	13	13	13
U Asbesu	1500	265	260	263
Un Buff	57550	83	74	79
UCL Min	21000	23	21	22
Un Keno	800	965	955	960
Un Fort	11062	18!	18	18
Utd Porc	2000	17½	17½	17½
Urban Q	7000	18	17	17½
Vauze	2000	68	68	68
Vespar	500	35	35	35
Violam	800	275	273	275
Wasmac	10000	199	190	193
Werner	3000	6½	6½	6½
W Beav	2333	18½	18½	18½
West M	7900	525	515	525
Wilco	1500	52½	42	42
Willroy	400	165	164	165
Windfall	4160	34	33	34
Wr Harg	4500	70	70	70
Wiscons	3000	25½	23½	25½
Yale Lead	2400	14½	13½	14
Yk Bear	3700	163	160	163
Young HG	2500	7	6½	7
Yukeno	3000	8	8	
Zenmac	14400	40	37	39
Zulapa	9050	33	33	33

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 hr.
Accra	500	28	28	28
Advocate	900	625	625	625
Agnico	2200	150	145	150
Akaitcho	1000	82	82	82
Am Rare	1000	16	16	16
A Am M	5300	264	260	261
A Rouyn	19300	174	169	173
Ansil	71500	17	16½	17
Area	1900	289	285	289
Arjon	19000	12½	13	14
Argosy	4080	42	39	42
Armore	1600	34	34	34
Armore	13500	3	2½	2½
A Arcad	12000	17	17	17
Atl C Cop	2400	125	121	125
Atlas Yk	2000	10½	10½	10½
Aunor	1250	400	395	395
Bankeno	1000	22½	22½	22½
Bankfield	7500	15½	15	15
Barnat	8350	85	81	81
Baska	10000	10	10	10
Belcher	1000	36	36	36
Belleterre	3500	42	42	42
Bethlm	1010	775	765	775
Bevcon	1000	12	12	12
Bibis	4800	30	29	29½
Bidcop	6500	11	10	10½
Big Nam	2150	46	43½	43½
Black B	1000	12	12	12
Bount E	6300	30	29½	30
Bralorne	850	565	560	565
Broul Reef	500	23½	23½	23½
Brunswk	2850	$18⅞	18⅜	18⅜
Buff RL	10000	8	7	8
Bunke H	4010	25	24½	24½
Cable	7000	16	15	16
Cadamet	11050	16½	16	16
Camflo	12550	375	360	365
Camp Ch	2100	415	410	410
Camp RL	325	$23⅜	23¼	23⅜
Cam Mine	2350	22	21½	21½
C Austral	3000	8	8	8
C Faraday	400	350	350	350
C Jamson	5300	104	101	101
C Keeley	9000	32	31	32
C Lencrt	8800	27½	27	27
C Malart	700	73	73	73
Cantri	4240	42	40	40
Candore	8500	19	18	18
Captain	6000	14	13½	14
Casstar	510	$14	13⅜	14
Cent Pat	300	140	140	140
Cheskirk	95000	13	12	13
Chester	7000	18	17	17½
Chib Kay	5500	14	14	14
Chib M	5500	51	48	48
Chimo	5900	150	147	148
Coch Will	300	295	295	295
Coin Lake	2200	21	20	20
Comb M	14866	27½	26½	27
Coniagas	5500	118	113	113
Con Key	11000	11	10½	10½
C Bellek	5500	8½	8!	8½
Con Brw	2000	23	23	23
C Callin	2500	16	15½	16
C Fen	700	19	19	19
CG Arrow	500	27	27	27
C Halli	12450	52	48	51
C Marben	700	185	180	180
C Megul	8115	555	545	550
C Morris	9900	180	164	170
C Mosher	900	160	155	155
Con Negu	2083	16½	16¼	16½
C Northld	1000	21	21	21
C Rambler	1500	238	237	237
C Rgcourt	8900	13	12¼	13
C Sanorm	6000	9½	9	9
Conwest	300	565	565	565
Cop Corp	25575	41	37	38
Cop Field	2200	37	135	135
Cop Man	31583	14	13	13½
Coulee	6200	34	34	34
Courvan	500	21	21	21
Craigmt	2950	$15⅜	15½	15½
Croinor	6200	12	10½	12
Crowpat	1000	9½	9½	9½
Cusco	14200	9	8½	9
Daering	23500	15½	15	15
D'Aragon	3000	17½	17½	17½
Deer Hor	6500	65	62	65
D'Eldon	31300	14	12½	13
Delh Pe	24000	28	26	27
Denison	6405	$24	23½	24
Dckson	1400	550	540	540
Dscovery	360	305	305	305
Dome	800	$41½	41⅜	41½
Donalda	14000	9½	9	9½
Duraine	1000	24½	24½	24½
Duvan	2000	10½	10½	10½
E Amphi	2000			
East Mal	100	195	195	195
East Sull	250	570	565	570
F Mar	2060	550	525	525
Frncoeur	1000	14	14	14
Frobex	1071	111	110	110
Gaitwin	3500	5½	5	5
Genex	280400	59	51	55
Giant YK	1100	$16	16	16
Glacier	35000	14½	13⅛	14
Glen Exp	42700	28	25	26
Goldray	2000	32	32	32
Grandro	2250	19	17	19
Granduc	3625	780	775	775
Gunnar	305	575	560	575
Hard Roc	500	13	13	13
Hasaga	500	17½	17½	17½
Hastings	1115	365	360	360
Headway	3000	19½	19	19
Heath	3600	6½	6	6
High Bell	450	770	770	770
Hollinger	350	$31⅝	31½	31½
Hud Bay	938	$79	78¾	79
Hydra Ex	1625	24	24	24
Int Heliu	766	102	101	102
I Kenvill	2000	33½	32	33½
Irish Cop	2500	40	40	40
Iron Ba	16023	197	185	185
Iso	2200	405	400	405
Jacobu	10000	15½	15	15½
Jaye Exp	4675	28	27	27
Jelex	3200	27	26	26
Johur	11500	10	9½	10
Joliet	6500	35	34	35
Jsmith	32000	38	36	36
Joutel	4100	124	121	123
Jowsey	1000	54	53	54
Kelly r	14050	5	3½	3½
Kelly	1500	65	65	65
Kerr Add	900	875	870	875
K Anaco	8486	420	415	415
Kirk Man	1000	15½	15½	15½
Kopan	3500	13½	13	13
Lab Min	z120	$40½	40½	40½
L Dufault	1775	$15⅜	15⅛	15⅜
Lakehead	3200	27	26	26
L Osu	2000	16	16	16
La Luz	1580	$12⅜	12¼	12¼
Langis	4250	47	45	47
Latin Am	2500	14½	14½	14½
Leitch	1100	460	455	460

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 hr.
Acm Gas	28300	28½	28	28
AP Con	2800	90	90	90
Alminex	2228	475	450	450
Am Leduc	4100	12½	12	12½
Ang U De	5500	54	52	53
Asamera	1300	59	59	59
Bailey S pr	575	$25⅛	25⅛	25⅛
id 5¾ pr	305	$25⅜	25⅜	25⅜
Banff	2050	252	250	252
Bata	16500	11	10	10½
Bralsa	1500	51	51	51
Cal Ed	355	$20½	20½	20½
Calvert	1000	25½	25½	25½
CS Pete	1000	280	275	275
C Delhi	200	280	280	280
C Ex Gas	1400	150	149	149
C Homestd	110	100	100	100
Cdn S Oil	1025	$17⅝	17⅝	17⅝
Cont Del	3615	870	860	865
Char Oil	400	220	215	215
Dome Pete	1255	$19¼	18⅞	19¼
Dynamic	1000	17	17	17
Gr Plai	100	$11⅝	11⅝	11⅝
Gridoil	2000	95	94	95
Mill City	2000	43	41	43
Murphy	2900	500	485	500
N Concord	1000	5		5
N Cont	1000	26½	26⅛	26½
N Davies	2500	21½	21½	21½
NC Oils	900	325	325	325
Northld	3000	12	12	12
Numac	3000	136	135	136
Pamoil	1700	82	82	82
Permo	6200	33	32	32
Petrol	1800	74	74	74
Place	1000	67	67	67
Ranger	600	150	148	148
Scur Rain	z50	$20¼	20¼	20¼
Spooner	6240	22	21	21
Stanwell	800	54	54	54
Triad Oil	2300	235	232	235
Union Oil	2200	$16¾	16½	16¾
Unispher	1333	18½	18½	18½
U Canso	1200	290	280	285
Un Reef P	1000	29	29	29
Vandoo	3000	5½	5½	5½
Wstates	2400	605	600	605
Wsburne	200	120	120	120
W Decalta	2200	305	300	305
Yan Can	12000	6	5½	5½

Virement total: 3,976,000.

cote des grains

Marché à terme: 8/3/65.

WINNIPEG

AVOINE:	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	82⅜	82⅞	82¾	82⅞
Juil.	82⅜	82⅜	82¼	82⅛
Oct.	81⅝	81⅝	80⅝	80⅝
Déc.	—	—	—	81
ORGE:				
Mai	1.29½	1.29½	1.29¼	1.29¼
Juil.	1.27⅜	1.27⅜	1.27⅜	1.27½
Oct.	1.24⅛	1.24⅛	1.23⅜	1.23⅜
Déc.	—	—	—	1.23⅞
LIN:				
Mai	3.31-3.30⅝	3.31	3.29¾	3.29¾
Juil.	3.33½	3.33½	3.32¼	3.32¼
Oct.	3.29	3.29	3.28¼	3.28⅜
Déc.	3.26½	3.26½	3.26	3.26
SEIGLE:				
Mai	1.29⅝	1.29⅝	1.29	1.29
Juil.	1.31½	1.31½	1.30½	1.30½
Oct.	1.33⅛	1.33⅛	1.31½	1.32
Déc.	—	—	—	1.33⅛
GRAINE DE COLZA:				
Mars	3.15¼	3.13¼	3.13⅛	3.13⅛
Mai	3.16-3.16½	3.16⅝	3.14⅝	3.14½
Juil.	3.11	3.11	3.08½	3.09½
Nov.	2.63	—	—	2.63

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 83¼; ex 3 cw 80⅝; 3 cw et ex 1 fourragère 79⅛; 1 fourragère 76⅛; 2 fourragère 73⅝; 3 fourragère 70⅝; fourragère 52.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rang 1.29¼; 1 cw 2-rang 1.27⅜; 2 cw 2-rang 1.24⅜; 6-rang 1.28¼; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22¾; 2 fourragère 1.21½; 3 fourragère 1.18½.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.26; 3 cw 1.22½; 4 cw 1.08; ergoté 1.07; sur voie 1.26⅛.

LIN: 1 cw 3.25⅝; 2 cw 3.20⅝; 3 cw 2.89⅝; sur voie 3.25⅝.

GRAINE DE COLZA: no. 1 cdn 3.13½.

MARCHE DU LIN: Prix au comptant 17 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE:	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.50½-	1.50⅛	1.49⅞	1.50⅛-¾
Mai	1.51-51¼	1.52	1.50¾	1.51⅞-½
Juil.	1.43¾	1.44	1.43⅝	1.43⅝-½
Sep.	1.45¾	1.46	1.45½	1.45½ ⅝
Déc.	1.50½-¾	1.50⅜	1.50	1.50¼-
MAIS:				
Mars	1.28¾-	1.28⅞	1.28¾	1.28⅞
Mai	1.31⅛-¼	1.31¼	1.30¾	1.31⅛-31
Juil	1.32¼-32	1.32¼	1.31¾	1.32
Sep.	1.28⅝	1.28⅝	1.27¾	1.28
Déc.	1.20⅝	1.20⅝	1.20⅛	1.20¼
AVOINE:				
Mars	69¾	69⅞	69½	69¾
Mai	69-68¾	69	68½	68¾
Juil.	65½	65½	65¼	65¼
Sep.	66¼	66¾	66¼	66⅜
Déc.	68½	68⅝	68½	68⅝
SEIGLE:				
Mars	1.21½	1.21⅝	1.21	1.21
Mai	1.23½	1.23½	1.22¾	1.22⅞
Juil.	1.24⅝	1.24⅝	1.24¼	1.24⅜
Sep.	1.25½	1.25¾	1.25¼	1.25¼
Déc.	1.28⅜	1.28⅜	1.27¾	1.27⅞
FEVES SOYA:				
Mars	3.05	3.05	3.00⅝	3.00¾-04
Mai	3.08-09½	3.09½	3.04⅜	3.05-05¼
Juil.	3.10-10½	3.10½	3.06	3.06½-⅜
Août	3.02¾	3.02¾	2.99¼	2.99⅜-½
Sep.	2.66¾	2.66¾	2.65¼	2.65⅜-½
Nov.	2.56½-¾	2.56¾	2.55	2.55½-¾
Jan.	2.60	2.60	2.58½	2.58¾-59

fonds mutuels

compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	9.19	9.94
xAmer Bus Shares	4.28	4.63
Andreae Equity	3.03	3.31
All Canadian Com	6.72	7.36
All Canadian Div.	8.92	9.77
American Growth	11.58	12.66
Beaubran Corp.	42.65	46.31
xBoston Fund	10.54	11.32
xBullock Fund	15.20	16.66
Canadian Energy	9.17	10.05
Canadian Investment	4.29	4.71
Canad Trust Inc.	5.00	5.46
Canafund Co. Ltd	56.49	59.31
Champ Mut F of Can	7.59	8.25
Collective Mutual	6.25	6.79
Commonwealth Intl.	11.07	12.13
C.I. Leverage	9.96	10.92
Corporate Investors	6.13	6.70
Divers Income "A"	31.10	—
Divers Income "B"	6.22	6.84
xDividend Shares	3.84	4.21
Dominion Compound	4.55	4.89
Dom Compound (NR)	4.38	4.71
Dominion Dividend	3.62	3.89
xDreyfus Fund Inc	21.81	23.71
Dynamic Fund	13.20	13.33
Dominion Equity Inv	24.15	24.65
European Growth	6.47	7.07
Federated Growth	6.37	6.96
First Oil & Gas	5.51	6.02
Fonds Collectif "A"	7.60	8.26
Fonds Collectif "B"	5.57	5.92
Fonds Collectif "C"	8.40	9.13
Fonds Mutuel Adanac	3.14	3.43
Fds de Cap Canada	6.20	6.78
The Fraser Fund	9.85	9.91
Group Inc.	4.46	4.87
Growth Oil & Gas	12.04	—
Guardian Growth	4.35	4.63
xIncorpor Invest	7.68	3.39
Investors Growth	8.89	9.66
Investors Intl. Mut	5.42	5.89
Invest Mut of Can	5.10	5.54
xKeyst Custod S-1	26.18	28.56
xKeyst Custod S-4	5.71	6.24
xKeyst Custod K-2	6.18	6.74
xMass Invest. Trust	17.49	19.11
xMass Invest. Growth	9.69	10.59
Mutual Bond	8.28	8.67
Mutual Accumulating	5.09	5.57
Mutual B I F	6.85	6.14
Mutual Income	6.61	7.23
One William Street	16.03	—
Pr?st & Revenue Mut	7.57	8.27
Provident Mutual	6.14	6.68
xPutnam Growth	10.57	11.55
Radisson R. I.	5.30	5.82
xResearch Investing	14.90	16.50
1962 Exec. Fund of C	7.06	7.36
Timed Investment	7.37	8.09
United Accum.	9.19	10.04
xWellington	15.22	16.59
Western Growth	6.06	6.62

xDevises américaines.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes tels que transmis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: McIntosh, de fantaisie $3.00 à $3.50, Cortland de fantaisie $2.75 à $3.25, "C" $2.25 à $2.50.

Betteraves: en 30 livres, $1 à $1.25.

Carottes: en 50 livres $1.00 à $1.25, $2.00 à $2.75 les 24 cellos de deux livres.

Choux: en 50 livres, .85 à $1, rouges $1.50, Savoy $1.75 la douzaine.

Navets: en minot, no 1 $1.75, en sac de 50 livres no 1 $1.00 à $1.15, no 2, .75.

Oignons: en sac de 50 livres, jaunes no 1 $1.75 à $2.50, petits $1.50, rouges $2.25.

Panais: $2.50 le minot, $1.25 le demi-minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre: en 50 livres, no 1, $1.85 à $1.90, no 2, $1.70.

Poireaux: $1.25 à $1.50, petits .60 à .75 la douzaine.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros .35; A-gros .34, .35; A-moyens .32; A-petits .28; B. .28, C. .22.

Beurre: arrivages courants: non admissible 52¾. En gros, non admissible: 53½.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc ou coloré .38.

Pommes de terre: prix de gros, nouvelles du Nouveau-Brunswick $2.05 à $2.15 les 50 livres, .47 à .50 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.40 à $3.50 les 75 livres, $2.30 à $2.40 les 50 livres, .54 à .56 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 15 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 14 à 15, antre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de [illegible] de beurre pour nourrissage: 11 à 11½. Poudre de lait clair: 4¼ à 4½ cents.

COTE DE L'OR

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.17 à $35.19.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne ($35.17 41/100) 251 shillings. 11¼ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 44.00 fr. au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.80 fr.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ déc.	1965	100¼	100⅝
2¾ 15 juin	1968	95½	95¾
3¼ juin	1976	86	86½
4¼ sept.	1972	95¼	95¾
5½ avril	1969	103⅜	103¼
5½ oct.	1975	104⅛	104⅝
4½ sept.	1963	93¼	93¾
CNR 5½ déc.	1971	102⅝	103⅛
CNR 4¾ avril	1967	100¼	103¼
CNR 5¾ janv.	1963	107½	108⅛
CNR 4 fév.	1981	88¼	88⅝
CNR 5 oct.	1987	99¼	99¾
a perpétuels	—	75½	76½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun F 5½	1986	101¼	102¼
B C Elect 5½	1988	101⅜	102⅝
B C Elect 3¼	1967	96¼	97¼
B C Elect 3¾	1969	95½	96½
B C Pow 5 sept	1982	95½	96½
B C Elect 5¾	1977	102½	103⅛
Manit 5¾ janv.	1981	103⅞	104⅛
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1972	97¼	98¼
Nfld 6 fév.	1981	103¼	104¼
Nova S 5½ mars	1982	100½	101½
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100¼
Ont H 5¼ nov.	1983	98⅜	99⅜
Ont 3 avril	1965	99	99½
Ont H 4 mai	1966	99¼	100
Ont 5¼ oct.	1984	98⅜	99⅜
Que 4¾ juin	1977	93¼	94¼
Que 5½ août	1985	96	97
Que 5½ juin	1980	98⅞	99⅞
Que 6 août	1972	102½	103½
Que 5¾ fév.	1986	101¼	102¼
Que 6 août	1982	103¼	104¼
Q Hyd 5½ nov.	1985	100	101
Shaw WP 5½	1972	100¼	101¼
Shaw WP 4¾	1976	93¼	94½
Shaw WP 3½	1970	91¼	92¼
MUNICIPALITES			
Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100¾	101¼
Vancouver 6	1980	104	105
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	109	113
Brazil Tr 4½	1971	83	—
Can. Delhi 5½	1973	103	—
Cdn Petrofina 4	1972	91	—

C Utilities 5¾	1977	158	—
Fnind N Gas 5½	1977	99	99
Pac Pete 5	1977	106	108
TC Pipe Line 5	1989	117	120
TC Pipe Line 5	1988	146	150
U Town Elec 6¼	1981	116	—
INDUSTRIES			
Abit P&P 6¼	1977	104	105
TC Pipe Line 5	1988	146	—
Al of Canada 4½	1973	94¼	95½
BA Oil 5	1977	98	99
CB Alum 5½	1980	100¼	101¼
CIL 5¾	1977	101½	102½
C Breweries 5	1983	95¼	96¼
C Chemical 5¼	1971	99¼	100½
CPR 5	1983	95½	96½
Cr Foncier 5½	1974	98¾	99¾
D Stores 5½	1976	100	101
Dom Tar 5½	1978	98	99
Dom Textile 4	1966	98	99
Imperial Oil 3	1969	93	94
Ind Accept 5¾	1982	100¼	101¼
Loblaw Groc 6	1977	101½	102½
Reynolds Al 5¾	1978	100½	101½
Shell Oil 4½	1976	92¼	93¼
Shell Oil 5¾	1977	101½	103
St Law Corp 5	1978	95¾	96¾
Simpson's 4¾	1973	98½	99½
Steinberg's 5½	1972	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96½	97½
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta G TasT 5¼	1981	98	99
Bell Tel 3¾	1979	84½	85½
Bell 5½	1982	101	102
Bell Tel 5¾	1984	102½	104
Bell Tel 6¼	1978	105½	107
Bow Pow 3¾	1980	83½	84½
BC Tel 5¾	1986	101	102
Calgary Pow 5¾	1983	101	—
Can Elect 4	1968	94	—
C West N G 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¾	1984	100¼	102
Cons Gas 5½	1984	100½	102
Gt Lakes P 5¾	1977	101	—
Lakel N Gas 5½	1982	100½	102
Marit Elect 5¾	1988	100	102
Nfld L&P 5½	1982	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1983	101	102¼
North Tel 5¾	1983	99	101
Que Nat Gs 5¾	1985	98	99¼
Que Nat Gas 6	1988	100	101⅛
Que Tel 5¾	1983	99¼	101
TC Pip Line 8.85	1987	102	103½
Union Gas 5½	1977	99	101

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Bralorne Pioneer Mines Ltd	$0.20		26-4	2-4
Campbell Red Lake Mines Ltd	$0.11½		28-4	26-3
Dalex Co Ltd	$0.04	tr.	2-7	11-6
Denault Ltée "A"	$0.15	tr.	15-4	31-3
Eastern Bakeries Ltd (ord)	$1.00	tr.	15-4	31-3
id. (priv)	$0.15	tr.	15-4	26-3
John Labatt Ltd	$0.15	tr.	1-6	4-5
Nat. Drug & Chemical Co (priv)	$0.30	tr.	31-3	17-3
Sicard Inc. (priv)	$0.07½	tr.	31-3	17-3
id. (ord)	$0.25	tr.	30-4	31-3
Trans Canad Pipe Lines (ord)	$0.12½	tr.	22-3	15-3
Viceroy Mfrg. Co Ltd	$1.75	tr.	21-3	15-3

Emprunt du Québec: $50 millions?

Dans les milieux financiers de la métropole, le bruit court que la province de Québec serait à la veille d'émettre un emprunt de $50,000,000 à 5½ pour cent, au prix de $98.75 ce qui donnerait un rendement de 5.59 pour cent.

L'annonce officielle en serait faite dès demain.

NEWyork

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Abbott Labor	47¼	47¾	47¼	47¾
Air Reduct	61¼	62	61¼	61¾
Allis Chalm	24¼	24⅝	24¼	24⅜
Am. Can	42½	42½	42	42
Am. Locom	19	20	19½	20
Am Tel Tel	66⅛	66⅝	66⅛	66⅝
Am. Tobacco	35½	36	35½	36
Anaconda Cp	63¼	64	63¼	63¾
Armco Steel	67	67¼	67	67¼
Avco C	26	26⅜	26⅛	26⅜
Avon P	64¾	65	64½	65
Bethleh Stl	35⅞	36	35½	36
Boeing Aircr	67	67¼	67	67¼
Borden's Co	86⅛	86⅝	86¼	86⅝
Burroughs	34	34	33!	34
Bulova	20½	20⅝	20¼	20⅝
Canada Dry	34½	35	34½	35
Can. Pacific	62¼	62	62	62
Caterpil Tact	43	43¼	43	43¼
Chesap Ohio	68⅞	69	68½	69
Chrysler	54⅛	54⅝	54⅛	54⅝
Coca Cola	76⅛	76⅝	76⅛	76⅝
Colgat Palm	54	54	54	54
Cons Ed NY	45½	46	45½	46
Contin Can	53⅛	53⅝	53⅛	53⅝
Cont. Oil	71½	73	71½	73
Curtiss P	9½	10	9½	10
Del & Hud	37⅞	37⅞	37⅞	37⅞
Doug Aircr	38⅜	33⅝	38⅛	38⅝
Du Pont	240½	242	240½	242
Eastm Kodk	152⅞	153	152⅞	153
Firestone	45⅛	45½	45	45½
Ford of US	53⅜	54	53½	54
Gen Electric	99⅛	99⅝	99⅛	99⅝
Gen Foods	80⅝	81	80⅝	81
Gen Dynam	38	38⅜	38	38⅛
Gen Motors	98½	99	98½	99
Gillette S R	34	34¼	34	34¼
Goodrich	59½	60	59½	60
Good Tire	51½	52	51½	52
Hom Mining	52¼	53	52½	53
Illinois Cen	49⅛	50	59⅜	59⅛
Int B Mac	453	454	452	453
Int Harv	84	84	84	84
Int Nickel	80⅛	81	80⅛	81
Int Paper	32½	33	32½	33
Johns-Manv	60¼	60½	60	60½
Ken Cop	103½	104	103½	104
Korvette	39⅞	40	39½	40
Lockheed	43¼	43½	43	43½
Mack Trucks	38	38	38	38
Mont. Ward	39⅛	39⅜	39⅛	39⅜
Motorola	116½	117	116½	117
Nat C R	78½	79	78½	79
Nat Dist	29⅛	29⅜	29⅛	29⅜
New York C	55¼	55⅜	55¼	55⅜
North A A	52½	53	52½	53
Northern Pa	37⅜	38	37⅜	38
Owens-Illin	11⅜	12	11⅜	12
Pennsy R.R.	47¼	47⅜	47¼	47⅜
Pepsi Cola	71½	72	71½	72
Phelps D	70	70	70	70
Phillips P	57	57	57	57
Pitts P G	72⅜	73	72½	73
Procter & G	74	74	74	74
Pullman	46½	47	46½	47
Pre Oil	58⅛	58	58	58
Radio Cor	32¼	32	32	32
Republic S	43	44	43	44
Schenley D	28⅜	29	28½	29
Shell Oil	60½	61	60	61
Simmons	64½	65	64	65
Sinclair Oil	54⅛	54⅜	54⅛	54⅜
Socon Mob	80½	81	80½	81
Sthrn Pac	37½	38	37½	38
Sthrn Rly	59	59	59	59
Stndrd Oiyl	77¾	78	77¾	78
Stdrd Brds	78¼	79	78½	79
Studebker	6⅞	7	6½	7
Texaco	76½	77	76½	77
Twnth CF	29⅛	29⅜	29⅛	29⅜
Un Carbid	129	130	129	130
Un Pacif	40½	41	40½	41
Unt Airc	67¼	67⅜	67	67¼
US Rubber	63½	64	63¼	64
US Smlters	113	113	113	113
US Steel	52⅛	53	52½	53
Vand Stl	20½	20⅜	20¼	20⅜
Warner Lmb	37⅝	38	37½	38
Wst H El	49½	50	49½	50
Wst U Tl	42¼	42¾	42¼	42¾
Woolwrth	26½	27	26½	27
Yngstwon ST	44½	45	44½	45
Zenth Rad	74¼	74¾	74¼	74¾

Défense du dollar: le Canada est mis à part

WASHINGTON. (PA) — On a demandé aux banques américaines d'éviter, dans l'application du nouveau programme de la balance des paiements, de recourir à certaines mesures qui "pourraient constituer un fardeau indu pour la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon."

Le Federal Reserve Board a incité les banques à réduire quelque peu leurs prêts à l'étranger, qui contribuent à aggraver le déficit de la balance américaine des paiements, mais avec quelques exceptions.

L'essence des recommandations s'énonce en effet comme suit: "En ce qui concerne les crédits non destinés aux exportations, les banques devraient donner priorité aux prêts aux pays sous-développés et éviter de s'adonner à des politiques restrictives qui pourraient constituer un fardeau indu pour des pays tels que le Canada et le Japon qui, financièrement, dépendent étroitement des Etats-Unis et pour le Royaume-Uni qui est aux prises avec de sérieuses difficultés de balance des paiements."

americaine

		Haut	Bas	2 h.
400	Allgh C W	8⅝	8½	8⅝
700	Atlas C W	1⅞	⅞	⅞
1100	Braz TP	6⅛	6	6⅛
200	Brz Crp	6½	6½	6½
100	Brit A O	31½	—	—
1200	Brit Pet	7⅞	7⅞	7⅞
1100	Brown C	13⅞	13½	13⅞
1200	Cdn Javin	9½	9⅜	9⅜
9300	Cnt Hadley	1½	—	—
900	Creole Pt	42⅛	42	42¼
5900	Dynalctn	3⅜	3¼	3¼
400	Flmnt Pt	8⅞	—	—
110	Ford Can	148	147	147⅛
4300	Hazel Bsht	9¼	9¼	9⅜
1400	Jeannte G	9	8⅞	9
2100	Molybd	41⅛	41	41¼
4300	Pancostal	1⅝	1½	1½
200	Philips Elc	34½	34⅛	34½
900	Scurry Rnb	18½	18⅛	18⅛
500	Seemn Brs	5	—	—
700	Shat Den	12⅛	11⅝	11⅝
9600	Syntex	89⅛	83⅛	84
100	Tch Opr	23⅛	23⅛	23¼
100	Tri Cnt W	42¼	—	—
1000	Web Knp	⅝	⅝	⅝

Cours du dollar

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien était encore à $0.92 17/32 en argent américain.

La livre sterling a baissé de 1/16 à $2.79 15/61.

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de 1/32 à $1.08 1/16 en argent canadien.

La livre sterling a baissé de 1/16 à $3.01¾.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	5	7
Aconic	3	5
Advence RL	16	18
Amal Ming	10	20
Amer Chib	15	18
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4½	6½
Beauchemin	51	54
Beauport	17	20
Boma Chib	52	58
Brace Mac	22	24
Burrex	15	20
Cdn Javelin	10¼	10¾
Caprive	18	23
Coastal Mining	11	13
Corgemines	93	97
Cuvier	—	30
Dubisson	5	7
Elmac	11	13
En Ola	—	30
Ganda Silver	80	90
Gaspe Copper	28	30
Gaspesia	50	55
Gibson	2	4
Goldstar	25	40
Grt West Mining	70	80
Hucamp	30	35
Hull Iron	45	50
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	55
James Bay	70	75
Juma	22	24
Kenmac	—	2
Kewnama	6	8
Kukatush	5½	5¾
Lake Beaver	18	20
Little Tex	35	43
Lun Echo	53	56
Main Oka	14	18
Martin Bird	2	4
Mariner	1 75	1 85
Mattakami Ex	—	10
Naganta	—	87
Natl Mal	52	56
Nemrod	—	70
New Asoc Devp	32	37
New Insco	11	13
New Lorie	11	14
New Miller Copper	12½	17½
New Pascalis	40	50
Nipiron	21	23
Norque	9	11
Oklend	1	3
Olympus	83	86
Pine Point	54½	55½
Que Expl	17	20
Quejo	4	6
Rand Lux	47	62
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scott Club	1	3
Snowdon	34	38
Sullico	5	5½
Timrod	40	45
Weston Lake	12	14
William Leys	1	3
Young Dave	18	21

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Qué.	10¼	11
Bq d'Eparg de Mtl	18½	19
C P R priv.	2 10	2 20
Chartered Credit	6⅞	7⅜
Corp. Expan Fin	9½	10½
Crp Fonc de Mtl	9	—
Crp Fonc priv.	9¾	10½
Credico	8	8½
Cr. Alliance priv.	13¼	13¾
Cr. St Lau B	18	19
Crown Life	490	510
Cons. Theatre A	7	8
Dupuis priv.	23	—
Est'n Cn Savgs	63	65
Electronic Ass.	2 50	2 70
Grt Cdn Oiland	17½	18
Grt Wst Life	930	950
Industrial Life	220	230
La Prévoyance	17½	18½
Les Prev.	75	85
London Life	425	450
Maritime Tel pr	14	—
North Tel pr	20¼	—
N B Tel	17½	18
Pacific Gas	16¼	16¾
Paco	2.00	2.25
Permeator	14½	16
Philipe Elect	19½	—
Seaway Hotel	5¾	6¼
Soc. d'Adm et de Fid.	40	41
Superseal	9½	10½
Trust Général pr.	39½	40½
Trizac	.75	—
Zodiac Nouv.	7	7½

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient fermes et ceux des veaux avaient une légère tendance à la baisse aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de la métropole.

Les éleveurs ont conduit au marché 171 bovins, 147 veaux, 43 porcs et 11 agneaux et moutons.

Les génisses moyennes valaient de $17.50 à $17.75, les communes de $13. à $17.

Les bonnes vaches cotaient $14.50, les moyennes de $13 à $14, les communes de $11.50 à $12.50, les sujets destinés à la mise en conserve de $10. à $11.

Les bons veaux rapportaient de $28 à $30, quelques-uns $30.50, les moyens de $20 à $27 et les communs de $13 à $19.

Les prix des porcs n'ont pas été établis.

Les agneaux destinés à l'abattage rituel valaient de $36 à $45.50.

Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud,	Rand	1.515
Allemagne,	Mark	.2718
Argentine,	Peso	.0074
Australie,	Livr. Aus.	2.415
Autriche,	Schilling	.0419
Belgique,	Franc	.0218
Bresil,	Cruzeiro	.00062
Chili,	Escudo	.3240
Danemark,	Couronne	.1563
Espagne,	Peseta	.018
France,	Franc	.2205
Hollande,	Florin	.3003
Italie,	Lire	.001730
Japon,	Yen	.003014
Mexique,	Peso	.0864
Norvège,	Couronne	.1511
Nouv.-zélande,	Lire NZ	3.0088
Pérou,	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2103
Suisse	Franc	.2492¾
Tchecoslovaquie	Couronne	.1493
Vénézuéla	Bolivar	.2408

Mendès-France attaque le projet d'étalon-or du général de Gaulle

PARIS. (AFP) — Attaque vigoureuse contre "l'étalon-or de papa" présenté par le général de Gaulle lors de sa dernière conférence de presse et critique sévère du "Gold Exchange Standard" basé sur le dollar, monnaie nationale, que les Etats-Unis gèrent dans l'intérêt de leur propre pays et non dans celui de l'économie mondiale. Telle est la partie critique d'un article paru dans le périodique "Le Courrier de la République", dont le directeur politique est M. Pierre Mendès-France. L'auteur anonyme de cet exposé estime que la solution profitable à l'économie mondiale et qui permettrait aux pays sous-développés de ne pas supporter les aléas des variations de cours des matières premières, serait la création de réserves monétaires mondiales supplémentaires sur la base d'un "étalon-marchandise".

Pour l'auteur de cette thèse, "il faut définir une base matérielle objective plus large, plus diversifiée, l'or constituant un fondement beaucoup trop étroit. Ce serait l'"étalon-marchandise", dont le volume serait "décidé par une organisation internationale en fonction de la conjoncture pour empêcher les excès à la baisse ou à la hausse".

"Le Courrier de la République" reproche au général de Gaulle de soutenir des thèses qui reflètent "un pessimisme foncier et un mépris des hommes". En outre, l'auteur de l'article affirme que l'application des thèses du général de Gaulle amènerait logiquement une dévaluation du dollar, qui entraînerait celle de la plus grande partie des monnaies du monde, y compris le franc français. Enfin, "Le Courrier de la République" insiste sur deux autres points: une partie de l'économie mondiale, celle des pays du bloc socialiste, n'utilise pas des monnaies convertibles en or ou en dollars, et sur l'effet ruineux que produirait le retour à l'étalon-or dans les pays sous-développés, qui vivent presque tous de l'exportation de matières premières.

Mettons fin à cette tuerie sur nos routes

La plupart des accidents de la circulation sont dus à l'ignorance des règles élémentaires de prudence et à un manque de précaution, tant de la part du piéton que de celle du conducteur de l'automobile. Pour mettre fin à cette tuerie et à ces mutilations de corps humains, il faudrait que tous les conducteurs de véhicules-automobiles comprennent qu'il faut à tout prix que cessent sans plus tarder ces souffrances morales et physiques payées en holocauste sur la voie publique.

Rapport du comité d'enquête Fowier livré en avril !

OTTAWA, (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a déclaré hier aux Communes que le comité d'enquête Fowler sur la radiodiffusion espérait être en mesure de présenter son rapport final au mois d'avril.

Il répondait alors à M. Guy Marcoux, créditiste de Québec-Montmagny qui lui avait demandé si le comité dirigé par M. R. W. Fowler, de Montréal avait l'intention de retarder la présentation de son rapport final.

Campagne contre la formule Fulton-Favreau chez les étudiants de l'Université Laval

QUEBEC. (M.L.) — "Il faut un fait nouveau pour permettre à Lesage de revenir sur sa parole. Ce fait nouveau, c'est à nous de le créer."

Ce slogan a eu vite fait d'éclipser les autres hier soir, sur le campus de l'université Laval.

Les étudiants s'étaient réunis: c'étaient "Les Etats généraux de l'AGEL".

Au départ, ils étaient près d'une centaine. Ils devaient définir leur position face à la formule de rapatriement — et d'amendement — à la constitution.

Mais lorsque vint le temps de prendre le vote "pour démontrer notre unanimité aux journalistes", ils n'étaient plus qu'une quarantaine et environ les trois quarts d'entre eux levèrent la main.

Le grand conseil des étudiants de Laval avait décidé de tenir un référendum sur la formule Fulton-Favreau le 24 février dernier.

Hier, c'était la réunion des Etats généraux de l'Association. Aujourd'hui et demain, c'est le porte à porte. Lundi, c'est la distribution des bulletins. Mardi et mercredi prochains, ce sera le vote.

Le tout est accompagné de la publication de trois numéros d'un journal — où plus précisément d'une feuille — "Le Carabin-REFERENDUM", tous trois entièrement consacrés à la formule F.-F.

Ce que les étudiants ont présenté comme étant les Etats généraux n'était en fait qu'une invitation aux intéressés désireux d'apprendre de la bouche des experts de l'AGEL pourquoi il fallait voter "contre" au référendum.

Ceci fut expliqué par le président de l'AGEL, M. Robert Marceau, et par M. Marcien Roy, "un simple étudiant sans mandat" qui s'est fait l'initiateur de la campagne anti-formule F.-F. et qui fit un long historique de la constitution du Canada et qui souligna le grand reproche qu'il faisait à la formule.

"On pourrait demander le transfert de pouvoirs, dit-il, mais il n'en est pas question. On parle de délégation de pouvoirs, mais pour cela, il faut non seulement l'accord du Québec et du fédéral, mais encore de trois autres provinces, chose irréalisable parce qu'elle va contre les intérêts de cette province."

C'est M. Roy qui, au cours de la discussion, voulut prêter de bonnes intentions au gouvernement Lesage et déclara en réponse à une objection de l'assemblée que pour permettre à M. Lesage de revenir sur la parole qu'il a donnée au fédéral, il fallait créer un fait nouveau.

M. Marceau, pour sa part, appuya cette argumentation du fait qu'il fallait gagner du temps et permettre ainsi à la commission Laurendeau-Dunton de se prononcer, de même qu'au comité parlementaire de la constitution.

Certains étudiants, non contents de l'aspect négatif d'un refus, voulurent amender la formule d'amendement, mais M. Marceau les convainquit bientôt de présenter leur proposition à la commission Laurendeau-Dunton.

L'équipe Opération 55 visitera les comités de planification

QUEBEC. — Une équipe de hauts fonctionnaires du ministère de l'Education, dirigée par le sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, accompagnera le ministre intérimaire de l'Education, M. Gaston Binette, dans une série de visites aux commissions scolaires régionales et à leurs comités de planification, au cours des prochaines semaines.

C'est pour répondre aux voeux formulés par plusieurs commissions, au Colloque du Ministre, que le ministère a décidé d'aller offrir sur place son aide technique aux groupes de travail des comités régionaux de planification, en vue de trouver des solutions aux problèmes particuliers qui peuvent se poser dans chaque région.

Outre monsieur Gilles Bergeron, l'équipe est composée du directeur général associé et du directeur général adjoint de l'organisation scolaire, MM. Lucien-G. Perras et Jean-Jacques Bergeron ; de MM. Réal Dionne et Robert Demers, des directions générales de l'équipement et du financement. Ces trois directions générales sont les plus directement engagées dans l'Opération 55. Le coordonnateur et le conseiller en organisation scolaire de chaque région feront partie du groupe.

Le point saillant de chacune de ces visites sera l'analyse, avec chacun des comités régionaux, de la **Table des matières d'un plan d'équipement** et du guide qui l'accompagne. La **Table des matières** constitue le cadre du plan d'équipement et le guide, une méthode d'élaboration. Ce document de base servira également aux commissions scolaires régionales pour la présentation, au ministère de l'Education, de leurs plans d'équipement.

L'équipe du ministère se met en route aujourd'hui et fait sa première visite à la régionale Yamaska. Par la suite, le groupe se divisera en trois équipes, pour accélérer le travail et visiter les régionales et les comités de planification dans le plus court laps de temps.

Etudiante d'Ottawa lauréate du concours de version latine

OTTAWA. — Une étudiante de l'Université d'Ottawa, Mlle Diane Choquette, d'Aylmer, P.Q., a été proclamée hier soir lauréate du concours national de version latine (section française), tenu pour les étudiants des cours du BA dans les universités et collèges canadiens. Mlle Choquette s'est classée première parmi 1,700 concurrents.

C'est la première fois qu'un étudiant de l'Université d'Ottawa gagne le premier prix à ce concours, fondé il y a 11 ans. Il est organisé chaque année par la Société canadienne des études classiques, que préside le R. P. Etienne Gareau, o.m.i., directeur du département de grec et de latin à l'Université.

La lauréate, originaire de Montréal, a obtenu 80 p. 100 et a gagné un prix de $50 en argent, ainsi qu'une médaille de l'ambassade d'Italie au Canada.

Les participants au concours avaient cette année à traduire un passage de "De Clementia" (De la clémence) de Sénèque; des étudiants de 42 collèges et universités de langue française ont tenté leur chance en même temps, le 2 février dernier.

M. Alain Pineau, du collège Saint-Laurent, est arrivé deuxième, avec une note de 73.5 p. 100, et reçoit un prix de $35 en argent. Le troisième gagnant est M. Oliva Bouchard, du séminaire Saint-Alphonse, à Sainte-Anne-de-Beaupré, qui a obtenu 63.5 p. 100, et reçoit en prix une somme de $25.

On a décerné des mentions honorables à deux étudiants qui, tous les deux, ont conservé une moyenne de 63 p. 100 : M. Pierre Flageole, du séminaire Sainte-Marie à Shawinigan, et Pierrot Lambert, du séminaire des Saints-Apôtres, Côte-Sainte-Catherine (Laprairie).

FESTIVAL
JEAN RENOIR
CE SOIR A 11 HEURES
AU CANAL 2
ET A CERTAINS POSTES DU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA
Ingrid Bergman
dans
ELENA ET LES HOMMES

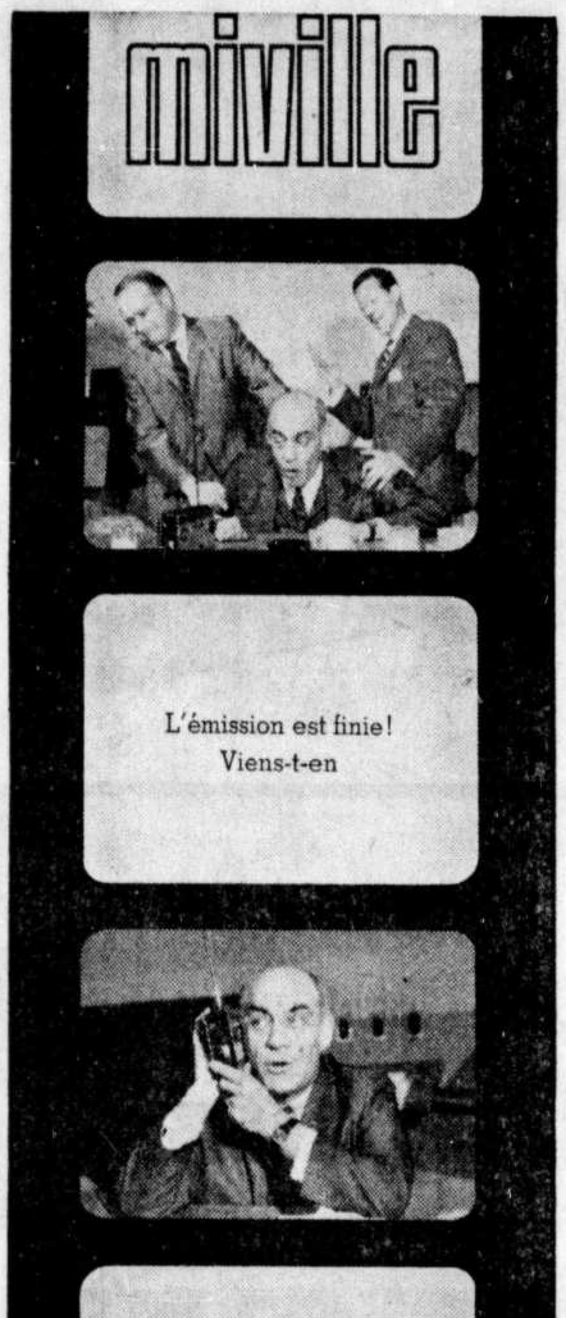

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m. — Canal 10 : "Ultime sursis" (Américain, 1953). Drame avec Dorothy McGuire et Stephen McNally. — Sorti de prison, un gangster tente de se venger de sa femme qui a causé sa condamnation.

11.00 a.m. — Canal 2 : "La revanche de Belle-Epée" (Américain, 1949). Film d'aventures avec George Reeves et Charles Kings. — Le jeune Galahad se lance à la recherche de l'épée du roi.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Le costaud des Batignolles" (Français, 1952). Comédie avec Raymond Bussières et Annette Poivre. — Jules profite du fait qu'il devient fort comme Hercule après un baiser de son amie Ninette pour tenter de devenir champion de boxe.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Lilli Marlene" (Grande-Bretagne, 1951). Film de guerre avec Lisa Daniely et Hugh McDermott. — Une jeune Française, employée par les Allemands pour démoraliser les troupes alliées, est en réalité au service de l'espionnage anglais.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Tiger in the smoke" (1956), avec Donald Sinden, Tony Wright et Muriel Pavlow. — Une jeune veuve, sur le point de se remarier, reçoit un message de son mari qu'elle croyait mort.

1.30 p.m. — Canal 6 : "Spin a dark Wes" (1956), avec Faith Domergue. Lee Patterson. — Un suspense dans lequel une femme réussit à déjouer des membres de la pègre.

5.00 p.m. — Canal 12 : "The captain from Koepenick" (1957), avec Heinz Rohman. — Un garçon simple, incapable d'obtenir un emploi à cause de son dossier judiciaire revêt un uniforme militaire et s'empare d'une ville.

9.30 p.m. — Canal 12 : "Caught" (1949), avec James Mason, Barbara Bel Geddes et Robert Ryan. — Une jeune fille se rend compte qu'elle a épousé un malade mental et son mariage devient un enfer.

11.00 p.m. — Canal 2 : "Elena et les hommes" (Français, 1956). Fantaisie avec Ingrid Bergman et Mel Ferrer. — Une princesse polonaise échoue dans sa tentative de conduire un populaire général au poste de dictateur.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Trente et quarante" (Français, 1945). Comédie avec Georges Guétary et Alerme. — Un jeune comte italien s'éprend de la fille d'un vieil officier.

11.35 p.m. — Canal 6 : "The Mob" (avec Broderick Crawford et Ernest Borgnine). Un agent de la sûreté est témoin d'un meurtre que la force policière attribue à la pègre.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

8:30—"Concert symphonique", L'Orchestre de Montréal, dirigé par André Vandernoot. Trois préludes pour orchestre (Rodolphe Mathieu); sérénade no 1 en ré (Brahms).

9:30—"Jazz d'aujourd'hui", Harold Land et Red Mitchell. J.-J. Johnson.

CBM

10:30—"The learning Stage", L'Histoire canado-américaine: 1840.

11:00—"Music of today", Harry Somers présente "Kontrapunkte" (Stockhausen); chansons lyriques 11 (Schoenberg); "Diaglyphen" (G. Becker); "Sonant 1960" (Kagel).

CJMS

9:00—"Les Grands classiques", Choix de J. P. Jeannotte: Concerto double no. 2 et concerto pour hautbois, no 10 (Haendel); sonate no 17 pour piano (Beethoven); quatuor en ré mineur (Schubert). Choix de Raoul Jobin: "Il Trovatore" (début), de Verdi.

12:00—"Musique d'avant-garde". Le quintet de Paul Horn, Miles Davis à la trompette.

CKVL

9:00—"Festival d'opéra". Stéréo. "La Bohème" de Puccini.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1:10—"Matinée Symphonique", L'Oratorio "Le Vin herbé" (Frank Martin).

CJMS

1:00—"Opérette et extraits d'opéras". "Rip" de R. Planquette; des airs d'opéras, interprétés par Ernest Blanc.

4:00—"Musique internationale". La Grèce.

CKVL

1:00—"Extraits d'opéras". Extraits de "Pagliacci" de Leoncavallo.

3:00—"Concerto". Stéréo. Le concerto pour piano no 26 en ré majeur K. 537, dit du "Couronnement" de Mozart.

4:00—"Festival de musique baroque". Stéréo. Sinfonia en ré mineur, (W. F. Bach); concerto en mi bémol (C. P. E. Bach).

Les décès dans le monde

SUDBURY — **Alfred A. Perley,** âgé de 51 ans, gérant de Copper Cliff Chemical Works of Canadian Industries Limited, près de Sudbury; décédé d'une crise cardiaque.

OTTAWA — Le brigadier **Arthur-Victor Tremaine,** âgé de 77 ans, commandant du camp de Petawawa, Ontario, de 1942 à 1943.

KUALA LUMPUR — **Gurchan Singh,** âgé de 51 ans, un chef de la lutte secrète anti-japonaise durant la Seconde Guerre mondiale; décédé après un accident d'auto.

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse — **Robert Barkley Miller,** âgé de 90 ans, le premier professeur en sylviculture à l'université du Nouveau-Brunswick.

Remerciement

LEBLANC (Joseph-Frédéric) — La famille de feu Joseph-Frédéric Leblanc remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Joseph Frédéric Leblanc, survenu le 26 février dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

LEROUX (Eugène) — Mme Eugène Leroux et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Eugene Leroux survenue le 15 janvier 1965, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

DECES

Mme HORMISDAS VOGHEL (née Lydia Gagnon)

Décédée subitement en voyage à Miami, samedi le 6 mars à l'âge de 77 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils et trois filles; M. Réal Voghel, curé de la paroisse St-Vincent-de-Paul, Donat Voghel, docteur et son épouse (née Suzanne St-Cyr), M. et Mme Lucien L'Heureux, chimiste (Rita), M. et Mme Lionel Duval, Ing. P. (Lucille), M. et Mme C. Henri Aumont, comptable (Huguette) et douze petits-enfants, ainsi que deux frères Hervé et Dieudonne Gagnon.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Bourgie 400 est, Henri-Bourassa et les funérailles auront lieu mercredi le 10 mars à 10 hrs en l'Eglise St-Vincent-de-Paul, 2310 est Ste-Catherine. Et de là, elle sera conduite à Beloeil, lieu de l'inhumation, où un libera sera chanté à 11 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

CHARLES POITRAS

Le 7 mars est décédé M. Charles Poitras, opérateur pensionnaire du journal The Gazette, à l'âge de 79 ans et demi. Il était l'époux de feu Mérilda Dulude et le fils de Charles-Auguste Poitras et Marguerite Benjamin. Il laisse dans le deuil ses fils, Roger et Marcel, ses filles Léa (Mme Roland Chiquette), Simone (Mme Armand Alarie), Rita (Mme Eloi Martin), Laurette (Mme Théodore Decelles), Mlle Carmen, Réjeanne (Mme René Thouin) et Jacqueline (Mme Paul Thibodeau); ses petits-fils, Roland Poitras et Richard Alarie, ses petites-filles, Francine Decelles, Carole et Lise Thibodeau et France Thouin; ses brus Mme Roger Poitras (Albertine St-Germain) et Mme Marcel Poitras (Marie-Jeanne Surprenant); ses gendres, MM. Roland Chiquette, Eloi Martin, Théodore Decelles, René Thouin et Paul Thibodeau; ses frères Antoine et Léo Poitras ainsi qu'une soeur Mlle Arthemise Poitras.

La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire A. Dallaire, 2590 rue Rouen. Les funérailles auront lieu le 10 courant en l'église St-Eusèbe de Verceil à 9 heures. L'inhumation sera faite au cimetière de l'Est.

AVIS DE DÉCÈS

ALLARD — A Ville de Léry, le 7 mars 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Rosario Allard, époux de Béatrice Allard, demeurant à 304 Lac St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid et Fils, 35 boul. Normand, Châteauguay Centre, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Charles) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Charles Audet, époux de feu Carmene Lacasse, demeurant à 9555 Chabanel. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, boulevard Crémazie est pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETT (Viola-G) — A Montréal, le 6 mars 1965, est décédée subitement Viola-Gertrude Hutt, veuve d'Ernest Barrett. Les funérailles auront lieu au salon D. A. Collins, 5610 Sherbrooke ouest mercredi à midi. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

BECHARD (Lucille) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Ephrem Béchard, née Lucille Paquin, demeurant au 4441 Fabre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Joseph) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Bergeron, époux de Eugénie Collard, demeurant à 3185 Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMHOWER (Malvina) — A St-Rémi-de-Napierville, le 8 mars 1965 à l'âge de 90 ans est décédée Mme Joseph Bomhower, née Malvina Dumouchel. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. M. Ostiguy 44 rue Chèvrefils, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRONZE (Albina) — A Beloeil, le 6 Mars 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Albina Bronze, demeurant à St-Marc-sur-le-Richelieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers Ltée, Rue du Bord-de-l'Eau, à St-Marc, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Joachim) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Joachim Charbonneau, époux de Germaine Lafrance, demeurant à 971 rue Chaumont. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin, 518 rue Rachel est pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hres 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Lucien) — A Joliette, le 6 mars 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Lucien W. Charron, employé du C.N.R. demeurant à 188 St-Joseph, Joliette, époux d'Aline Masse. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville 674 rue St-Louis pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Joliette lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPEAU (Marie) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Henri Crépeau, née Marie Denis, mère de Rita (Mme Romuald Verner) et de Blanche (Mme Jules Coutlée), demeurant au 3502 Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Elise) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Ernest Crevier née Elise Lavallée, demeurant à 2241 Panet. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen à 7 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Achille) — A Verdun, le 7 mars 1964, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Achille Dame, époux de feu Alida Sauvé, demeurant au 3827 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de l'Eglise, à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LORGE (Georges) — A l'hôpital des Vétérans, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges De Lorge, époux de feu Germaine Hendrix, ancien commerçant du canton Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 6821 rue St-Hubert à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Arthur) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Demers, époux d'Eva Therrien, demeurant 429 Richmond, appt 9. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Alphonsine) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Hector Deschamps, née Alphonsine Harel, mère de Mme Edouard Asselin (Marthe). Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa, est, à 8 heures 30 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTEAUX (Marie-Louise) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Marie-Louise Bergeron, épouse de feu Alfred Descoteaux. elle laisse ses filles, Mme Lucien Parent (Marie), Mme Marcel Laforce (Emilienne); ses fils Pascal et Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 6821 rue St-Hubert à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINELLE (Anita) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Anita Aubin, épouse de feu Lucien Dinelle, demeurant à 5667 Denormanville. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Aline) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Oscar Dion, née Aline Lachapelle, demeurant à 8720 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 8535, rue St-Laurent, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOIRON (Exilda) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 44 ans est décédée Mme Isidore Doiron, née Exilda Duguay, demeurant 4420 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Albert Le Grand où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAUSSOY (Elida) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Arthur Duchaussoy, née Elida Guitard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Noémie) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Noémie Dupuis, fille de feu Joseph Dupuis et de Pulchérie Martin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Philippe, comté Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOUCHEL (Oliva) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Narcisse Dumouchel, née Oliva Dupuis. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, pour se rendre à l'église St-Bernard de Lacolle, où le service sera célébré à 10.30 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Léon) — A Roxboro, le 8 mars 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Joseph Léon Faubert, autrefois préposé au Bureau de Placement de Valleyfield, époux de Jeanne Miron, demeurant à 11B, 1er au nord de Roxboro. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Larin et Fils Inc., 317 rue Victoria, à Valleyfield pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 hrs.

FRAWLEY (Robert) — A St-Lambert, le 8 mars 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé Robert Frawley, ex-contentieux de la Banque de Montréal, époux de Carmen Poirier, demeurant à 282 l'Espérance, St-Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FYFE (Marie) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 68 ans est décédée Mlle Marie Fyfe, fille de feu Léandre Fyfe et de feu Flore-Anna Ste-Marie, autrefois de St-Constant, Soeur de la Rév. Soeur Léandre de l'Eucharistie (Yvonne), de François, Jean-Louis et de Mme Manford Teever (Marie-Jeanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin, 425 Chemin St-Jean, Laprairie pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant où le service sera célébré à 9 hres 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Josephine) — A Ville Lafleche, le 8 mars 1965, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédée Mlle Josephine Gagnon, fille de feu Joseph Gagnon et de feu Marie Paquette, soeur de Arthur et Bertha. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils Enrg. 4733 rue Papineau à hres 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Richmond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAU (Emile) — A l'hôpital Ste-Jeanne D'Arc, le 8 mars 1965, à l'âge de 61 ans est décédé M. Emile Galipeau, époux de feu Lucille Grenier, demeurant à 7823 ave Wiseman. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 781 rue Ogilvy, angle Champagneur et Outremont, Parc Extension à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDRY (Adélina) — A Montréal, le 6 mars 1965, est décédée Mme veuve Charles-Henri Gaudry, née Adélina Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520 rue St-Denis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBEAU (Lucina) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Alcide Gibeau, née Lucina Beauchamp, demeurant à 2250 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Eloi) — Subitement à Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Eloi Girard, fils de feu Moïse Girard, et de feu Sarah Lamothe, demeurant à 1560 Jean-Talon. Il laisse une soeur Thérèse et son frère Maurice. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Gratien) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 47 ans, est décédé Gratien Grégoire, époux d'Yvette Adam, demeurant à 3335 est, rue Prieur. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925, rue Monselet, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Aquilina) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Alfred Guertin, née Aquilina Demers, autrefois 1458 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Marie-Anne) — A l'hôpital West End, le 8 mars 1965, est décédée Marie-Anne Vézina, épouse de feu Henry Houle, père d'Irène (Mme G. Cusson), Pauline, Jackie (Mme F. Quinn). Exposée au salon J. F. Wilson & Sons 5784 av. Verdun Service à l'église Notre-Dame-de-la-Garde jeudi 11 mars à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JOLICOEUR (Maria) — A Verdun, le 7 mars 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme William Jolicoeur, née Maria Groulx, mère de Marie-Rose (Mme Jean-Baptiste Bertrand), Antoinette (Mme Joseph Curodeau), Ovila, Roland, Yvette (Mme Jean-Louis Diotte, demeurant à 629 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512, rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KARAM (Seaback) — A Joliette, le 8 mars 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Seaback Karam, homme d'affaires, époux de Irène Haddad, demeurant à 632 rue Notre-Dame, Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, 684 rue St-Louis pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Marie-Ange) — A Montréal, le 9 mars 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Bernard Laberge, née Marie-Ange Robert. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Sarah) — A Princeville, le 8 mars 1965, à l'âge de 75 ans est décédée Sarah Richard, épouse de feu Philippe Lachance, mère de M. Jérôme Lachance, trésorier du "Le Système Comptant Ltée de Victoriaville". Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure rue Richard pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Paul-Emile) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Paul-Emile Lacroix, entrepreneur plâtrier, époux de Annette Cuerrier, demeurant à 5152 Ste-Marie, père de Claude Lacroix. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 4505 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (J.-D. Michel), A sa demeure de St-Bruno, dimanche le 7 mars 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Joseph-Darius-Michel Lalande, époux bien-aimé d'Elisabeth, et père de Micheline (Mme A. Bissonnette), il laisse aussi 2 petits-enfants, Michel et Louis. Exposé au salon mortuaire. J. W. MacGillivray & Sons, 307 Riverside Drive, St-Lambert Service mercredi à 10 a.m. en l'église paroissiale de St-Bruno. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAROSE-GODBOUT (Marie-Antoinette) — A Montréal, le 8 mars 1965, est décédée Mme Emile Larose, née Marie Antoinette Godbout. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Ste-Philomène de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Charles-Aimé) — A Montréal, le 8 mars 1965 à l'âge de 83 ans est décédé M. Charles-Aimé Leblanc, époux de Bernadette [illegible]leville demeurant rue du Parc Lafontaine. La dépouille mortelle est exposée au salon J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau Avis des funérailles plus tard.

LEBRUN (Gilbert) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 14 ans, est décédé Gilbert Lebrun, fils de Jean-Paul Lebrun et d'Emilia Lefebvre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e Avenue, Rosemont, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Zéphirin) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Zéphirin Legault, époux de feu Fortunate Léger, demeurant au 3 rue Talbot, Laval-des-Rapides, frère de Mme Omer Lagacé (Blanche), Mme Gérald Boisvert (Jeannette), Mme Emile Matte (Antoinette), et d'Emile Legault. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 ave Lorne, à Lambert, à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGTIN (Fabien) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Fabien Longtin, époux de feu Clarinthe Binette, demeurant au 6573, 30e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sanregret Ltée, 6440, 25e ave, Rosemont, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Philippe, de Laprairie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu, de St-Hyacinthe, le 7 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Lusignan, époux de feu Rosa Tétreault, autrefois de St-Charles et de Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers Ltée, 881 rue Mgr Laval, Beloeil, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Théodore) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théodore Marquis, époux de Fernande Foisy, demeurant à 330, chemin Richelieu, St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Langlois 280, rue Jacques-Cartier, St-Jean pour se rendre à la cathédrale de St-Jean où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MARTIN (Albert) — A Pont Viau, le 7 mars 1965, à l'âge de 57 ans est décédé M. Albert Martin, époux de Eva Mazeralle, demeurant à 95 Ouimet. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la Salle des Chevaliers de Colomb St-Léonard du Nouveau Brunswick où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Guy O'Reagon.

MILOT (Emile-Eugène) — A Pont-Viau, le 7 mars 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Emile-Eugène Milot, ex-barbier, de la paroisse St-Ambroise, époux de Rosa Gendreau, demeurant au 495 Jubinville, à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN (Aline) — A Pont-Viau, le 9 mars 1965, à l'âge de 54 ans est décédée Mme Horace Moisan, née Aline Hamel, demeurant à 316 avenue Laporte à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 9 h. pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUFFE (Oscar) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Oscar Mouffe, époux de Lucille Bergham ; outre son épouse, il laisse 10 enfants. M. Mouffe était bien connu dans les milieux colombophiles. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790, boulevard Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Joseph) — A Montréal, le 9 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Naud, époux de Joséphine Letourneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Jacques) — Accidentellement à Montréal, le 6 mars 1965 à l'âge de 47 ans est décédé M. Jacques Ouimet, époux de feu Marguerite Dionne, demeurant rue Duguay à Ville St-François. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils. 144 rue St-Louis, à Terrebonne pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François où le service sera célébré à 10 r. et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Marguerite) — Accidentellement à Duvernay, le 6 mars 1965, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Jacques Ouimet, née Marguerite Dionne, demeurant rue Duguay à Ville St-François. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Guay et Fils. 144 rue St-Louis, Terrebonne pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Cyprien) — A St-Michel-de-Napierville, le 7 mars 1965 à l'âge de 67 ans est décédé M. Cyprien Pigeon, époux de Lucille Roy. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure Rang de la Petite Côte pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Charles) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 79 ans, 4 mois, est décédé Charles Poitras, ex-pensionnaire de la Gazette, époux de feu Merilda Dulude, 2486 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc, 2590 rue Rouen, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Jeanne) — A St-Colomban, le 7 mars 1965, à l'âge de 66 ans est décédée Mme Joseph Proulx née Jeanne Demers, autrefois de Ste-Scholastique. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Girardot Ste-Scholastique à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Colomban où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Victoire) — Accidentellement à Duvernay, le 6 mars 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme veuve Roch Proulx, née Victoire Ouimet, demeurant 10 boul. Marois, Laval-des-Rapides. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay et Fils. 144 rue St-Louis à Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale de Ville St-François, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAUME (Alice) — A Verdun, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Ephrem Rhéaume, née Alice Leduc, mère de Madeleine (Mme H. Décarie), Jacques, Marcel, Germain, Bernard, François, André, demeurant à 4321 Boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de l'Eglise, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON (Bernard) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Bernard Samson, époux de Lilianne Ratté, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRASIN (Laurent) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Laurent Sarrasin, fils de feu Firmin Sarrasin et de feu Bernadette Gagnon, frère de Soeur Marie-Germain, supérieure à St-Gabriel-de-Brandon, de Soeur Marie-Thérèse-du-Crucifix, du Collège Marie-Anne et de Soeur Cécile-Bernadette-du-Pensionnat, de St-Culbert, toutes trois de la Congrégation des Soeurs Ste-Anne, demeurant au 6260, 42e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée, 6440, 25ème ave, Rosemont, angle Beaubien, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Charlemagne) — A Montréal, le 8 mars 1965, à l'âge de 60 ans est décédé M. Charlemagne Séguin, époux de feu Thérèse Lafortune. Il laisse dans le deuil ses fils : Roger, Jean-Guy, Ubald et Gérard, sa fille : Huguette (Mme A. Forget); ses belles-filles : Mme Roger Séguin (Yvette Joly), Mme Jean-Guy Séguin (Suzanne Bourassa), Mme Ubald Séguin (Gisèle Groulx), Mme Gérard Séguin (Lise Girard) ainsi que 18 petits-enfants et une soeur, Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg. 807 rue Roy est pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONEAU (Donat) — A L'Annonciation, le 7 mars 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Donat Simoneau, époux de Florence St-Mars, père de Mme Roland Coutu (Gertrude) et Mme Gérard Saindon (Lucia), demeurant au 7176, 12ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3661 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENDITTOLI (Geovanni) — A Montréal, le 7 mars 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Geovanni Vendittoli, époux de Laurencia Gauthier, demeurant au 5715, 5ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11ème ave, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOGHEL (Lydia) — A Montréal, le 6 mars 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Voghel, née Lydia Gagnon, demeurant au 435 ouest, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.